#### UNIVERSITE DE BOURGOGNE

UFR Sciences Humaines et Sociales, Psychologie, Ecole doctorale Lisit 491, Laboratoire SPMS

#### **THESE**

Pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université de Bourgogne Franche-Comté (UBFC)

Discipline : Psychologie Sociale

# Présentée par Ivan Ajdukovic

le 22 octobre 2015

# APPROPRIATION ET VALORISATION SOCIALE DE L'ORIENTATION PRO-ENVIRONNEMENTALE

Sous la direction de Daniel Gilibert et Philippe Castel

Thèse cofinancée par le Conseil Régional de Bourgogne et Feder avec le parrainage de la société Elithis

### Composition du jury:

Castel, Philippe, Professeur des Universités (Université de Bourgogne)

Co-directeur

Fointiat, Valérie, Professeur des Universités (Université de Lorraine)

Rapporteur

Gilibert, Daniel, Professeur des Universités (Université de Montpellier)

Directeur

Girandola, Fabien, Professeur des Universités (Université d'Aix-Marseille)

Somat, Alain, Professeur des Universités (Université de Rennes)

Rapporteur

Verlhiac, Jean-François, Professeur des Universités (Université Paris-Ouest)











# À Damien

### **REMERCIEMENTS**

À l'ensemble des membres du jury pour avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail, Valérie Fointiat et Alain Somat, ainsi que Fabien Girandola et Jean-François Verlhiac.

À Daniel Gilibert, pour son soutien, ses conseils avisés, ses critiques et remarques toujours pertinentes. A Philippe Castel, pour m'avoir permis de continuer l'aventure. Merci également à tous les membres du laboratoire SPMS.

À Delphine et Perrine, collègues et amies, avec qui j'ai pris plaisir à travailler sur Syn'BOL.

À mes correcteurs, en particulier ma mère Murielle, et à Cathy, qui ont effectué un travail fastidieux pour supprimer une majorité des (innombrables) fautes d'orthographe de ce document.

Aux personnes avec qui j'ai eu la chance d'échanger et de débattre de la recherche, parfois calmement, et parfois avec passion, Ghislain, Renaud, et Daniel.

À mes collègues et ami(e)s du laboratoire, qu'ils soient mes colocataires, Vivien, Audrey, Anaïs, Lydie; ou des touristes réguliers de la R.14, Fabrice, Pierre, Julien; mais également à tous les autres qui, un peu plus loin, jouent au ballon.

À l'équipe Tetra, Lionel, Dimitri et Romain, avec qui j'ai pris grand plaisir à travailler sur des projets annexes et motivants, qui nous ont permis de rester motivés et soudés.

À l'ensemble des membres de l'Epsilon, dont je préfère, pour la plupart, taire les pseudonymes. Merci de m'avoir hurlé dans les oreilles des heures durant.

À mes amis (liste non contractuelle), Thomas, Gwen, Olivia, Dim(itri), Alice, Stéphane, Anne-so, Sand, Virginie, Rom, Chabinou, Camille, Mathilde, Claire, Arnaud, Aline, Nicolas et tous les autres, qui malgré des périodes plus ou moins longues d'isolement, sont toujours là lorsque je remets le nez dehors. Merci à tous pour m'avoir aidé à me changer les idées, m'avoir remotivé et permis de tenir la distance.

À ma famille, ma mère Murielle, mon père Slavko, pour leur soutien incessant. A ma sœur Sonia, et à mes nièces Katalina et Eva toujours aussi pétillantes.

À Damien, absent.

Et enfin à Coralie -pmf- pour m'avoir épaulé et supporté au quotidien, pour m'avoir soutenu et pour avoir été présente dans les bons, comme les mauvais moments.

## **RESUME**

Dans un premier axe de recherche, nous avons étudié les conditions physiques et sociopsychologiques de travail d'un bâtiment à haute performance énergétique. Nous avons observé que personnalisation et attachement à l'espace de travail contribuent à la perception de la qualité de l'espace de travail (QEDT), mais que l'effet de la personnalisation est médié par celui de l'attachement. D'autre part, les bureaux ouverts (open spaces) présentent des scores bien inférieurs de personnalisation, d'attachement et de QEDT. Conformément au principe d'appropriation circulaire (Pol, 1996), nous avons observé que les employés les plus attachés s'approprient les valeurs « durables » du lieu. Ces derniers réalisent davantage d'éco-comportements sur le lieu de travail, et jugent le fait d'avoir un intérêt environnementale, ou encore le fait de réaliser des éco-comportements comme plus valorisant que les personnes peu attachées.

Dans la deuxième partie de nos travaux, nous avons cherché à mieux comprendre la valorisation sociale associée à une orientation pro-écologique. Pour ce faire, nous avons, entre autre, distingué les valeurs sociales d'utilité et de désirabilité (Beauvois, 1995). Si les étudiants estiment qu'une orientation pro-écologique permet de se faire bien voir, elle permet surtout d'être considéré comme plus sympathique (valeur sociale de désirabilité), à défaut de paraître plus compétent (valeur sociale d'utilité). Chez les professionnels de l'environnement en revanche, une orientation pro-écologique est également associée à l'utilité sociale et donc, au fait d'être compétent.

Nous avons finalement dissocié les aspects d'utilisation (UTI) et de préservation (PRES) de l'environnement (Milfont & Duckitt, 2010). La recherche d'efficacité écologique ou la recherche d'une bonne image conduisent à se déclarer favorable à la PRES. L'UTI est faiblement associée à la recherche d'une bonne image, mais est utilisée pour paraître efficace ou inefficace en termes écologiques. Enfin, en comparant la recherche d'efficacité financière ou environnementale, nous observons que la recherche d'efficacité environnementale se traduit par une moindre UTI, et une plus grande PRES de l'environnement. En revanche, la recherche d'efficacité financière induit un rapport généralement plus négatif à l'environnement, qui se traduit par une volonté accrue de l'utiliser et l'exploiter.

L'ensemble de ces résultats sont discutés au regard de la littérature, mais également du contexte sociétal. Des perspectives de recherches et des recommandations sont proposées.

**Mots-clés** : confort, personnalisation, attachement à l'espace de travail, normes, valeur sociale, utilité sociale, désirabilité sociale, utilisation de l'environnement, préservation de l'environnement.

#### **ABSTRACT**

In a first research, we studied the physical and socio-psychological working conditions of a sustainable, high energy performance, office building. We observed that personalization and workplace attachment contribute to the perception of workspace quality (QEDT), but the effect of personalization is mediated by workplace attachment. On the other hand, open offices (open spaces) have lower scores on personalization, workplace attachment and QEDT. Based on the circular ownership principle (Pol, 1996), we observed that the most committed employees take ownership of "sustainable" values of the site. They perform more eco-friendly behavior at workplace and consider that having an interest or making eco-friendly behaviors are more rewarding.

In the second part of our work, we probe for a better understanding of social value associated with pro-ecological orientation. In order to do this, we have distinguished social values of utility and desirability (Beauvois, 1995). If students believe that a pro-ecological orientation can allow someone to be well thought of, it especially allow to be perceived as more sympathetic (social value of desirability), but not more competent (social value of utility). On the other hand, among environmental professionals, pro-ecological orientation is also associated with social utility and therefore, with being competent.

We finally dissociated the aspects of utilization (UTI) and preservation (PRES) of the environment (Milfont & Duckitt, 2010). The pursuit for ecological efficiency or of a good image results in declaring in favor of PRES. UTI is weakly associated with looking for a good image, but is used to seem effective or ineffective in ecological terms. Finally, by comparing the search for financial or environmental efficiency, we see that the environmental efficiency results in a lower UTI, and a greater environmental PRES. However, the financial efficiency goal induces a generally more negative look on the environment, reflected mainly by an increased willingness to use and exploit it.

All of these results are discussed in regards of literature, but also the societal context. Research perspectives and recommendations are proposed.

**Keywords**: comfort, workplace attachment, norms, social values, social utility, social desirability, environmental utilization, environmental preservation.

# **T**ABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	3
RESUME	4
ABSTRACT	5
TABLE DES MATIÈRES	6
LISTE DES TABLEAUX	10
LISTE DES FIGURES	12
AVANT-PROPOS	13
INTRODUCTION GENERALE	14
PREMIER CHAPITRE	
ATTACHEMENT A UN MILIEU DE TRAVAIL DURABLE ET APPROPRIATION DES VALEURS PRO-	22
1. APPORTS THEORIQUES	<b>2</b> 3
1.1. L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	24
1.2. LES ASPECTS PSYCHO-SOCIAUX DES ESPACES DE TRAVAIL	27
1.3. LA RELATION INDIVIDU-LIEU	32
1.4. Nos attentes	39
2. PRESENTATION DU PROGRAMME DE RECHERCHE ELITHIS-ADEME-PUCA	41
3. PHASE QUALITATIVE : LES ENTRETIENS SEMI-DIRECTIFS	42
3.1. METHODOLOGIE	42
3.2. RESULTATS	43
4. PHASE QUANTITATIVE : LES QUESTIONNAIRES	47
4.1. METHODOLOGIE	47
4.2. RESULTATS	51
5. CONCLUSION SUR LE PREMIER CHAPITRE	59

# **DEUXIEME CHAPITRE**

DANS QUELLE MESURE EST-IL SOCIALEMENT VALORISANT D'ETRE ECOCITOYEN ?	64
1. APPORTS THEORIQUES	65
1.1. L'ATTITUDE ENVIRONNEMENTALE	65
1.2. LES COMPORTEMENTS PRO-ENVIRONNEMENTAUX	69
1.3. LA NORME SOCIALE	74
1.4. Norme pro-ecologique, ou en est-on ?	79
1.5. Nos attentes	81
2. MISE EN EVIDENCE D'UNE VALORISATION GENERALE DE L'ATTITUDE ET DES COMPORTEMENTS PRO-	
ENVIRONNEMENTAUX	83
2.1. METHODOLOGIE	83
2.2. RESULTATS	85
2.3. DISCUSSION INTERMEDIAIRE	89
3. UNE LIMITE DE CETTE VALORISATION : DES ATTITUDES ET DES COMPORTEMENTS PRO-	
ENVIRONNEMENTAUX POUR ETRE APPRECIE DES AUTRES, PLUS QUE POUR REUSSIR DANS LA VIE	92
3.1. METHODOLOGIE	92
3.2. RESULTATS	94
3.3. DISCUSSION INTERMEDIAIRE	97
4. UN CAS SPECIFIQUE DE VALORISATION : LE MILIEU PRO-ECOLOGIQUE, QUAND ETRE ECOCITOYEN EST	JUGE
NECESSAIRE A LA REUSSITE	99
4.1. METHODOLOGIE	100
4.2. RESULTATS	102
4.3. DISCUSSION INTERMEDIAIRE	112
5. CONCLUSION SUB LE DELIVIEME CHADITRE	115

# TROISIEME CHAPITRE

POURQUOI L'ATTITUDE ENVIRONNEMENTALE NE PERMET-ELLE PAS DE PARAITRE PLUS UTILE SOCIALE!	MENT?
EXPLOITATION ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	120
1. DISSOCIATION DES DIMENSIONS D'UTILISATION ET DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	121
1.1. VERS UNE APPROCHE BIDIMENSIONNELLE DE L'ATTITUDE ENVIRONNEMENTALE	121
1.2. UTILISATION ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	122
1.3. LES VARIABLES ASSOCIEES A L'UTILISATION ET LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT	123
1.4. L'Environmental Attitude Inventory	125
1.5. Nos attentes	126
2. VALIDATION DES DIMENSIONS DE L'ENVIRONMENTAL ATTITUDE INVENTORY 24 ITEMS	128
2.1. METHODOLOGIE	129
2.2. ANALYSE FACTORIELLE CONFIRMATOIRE DES DIMENSIONS	131
2.3. POUVOIR DISCRIMINANT ET PREDICTEUR DE L'EAI	133
2.4. CONCLUSION SUR L'EAI-24	134
3. DE L'EFFICACITE GENERALE DE LA POSTURE PRO-ENVIRONNEMENTALE : QUAND NE PAS EXPLOITER	
L'ENVIRONNEMENT EST UN SIGNE SUPPOSE D'EFFICACITE ECOLOGIQUE	136
3.1. METHODOLOGIE	137
3.2. Premiere lecture des resultats	138
3.3. EXPLICATIONS, REINTERPRETATIONS ET DISCUSSION INTERMEDIAIRE	144
4. EFFICACITE ECOLOGIQUE ET EFFICACITE FINANCIERE : DES RESULTATS DIAMETRALEMENT OPPOSES I	POUR CE
QUI EST D'EXPLOITER L'ENVIRONNEMENT	146
4.1. Methode	147
4.2. RESULTATS	148
4.3. DISCUSSION INTERMEDIAIRE	156
5. CONCLUSION SUR LE TROISIEME CHAPITRE	159

# **DISCUSSION GENERALE**

	RETOUR SUR QUATRE ANNEES DE RECHERCHES DESTINEES A	. 164
	DES POINTS A AMELIORER	. 167
	NORME DE JUGEMENT PRO-ECOLOGIQUE OU SIMPLE INTELLIGENCE SOCIALE ?	168
	DES NORMES AU SERVICE DE LA SOCIETE	. 170
	DES PERSPECTIVES DE RECHERCHE	. 171
	Pour conclure, avec une touche de subjectivite	. 174
ВІ	BLIOGRAPHIE	. 176
ΑI	NNEXES	. 196

# **LISTE DES TABLEAUX**

environnementaux sur le lieu de travail50
Tableau 2: Récapitulatif des ANOVAs réalisées sur la personnalisation de l'espace de travail (PERSO). l'attachement au lieu de travail (ATT) et la qualité de l'espace de travail (QEDT) en fonction du type d'espace de travail (Bureau Individuel Cloisonné, BIC ; Bureau Partagé, BP ; Open space, OS)
Tableau 3 : Contrastes de la personnalisation en fonction des types de poste de travail 54
Tableau 4 : Contrastes de l'ALT en fonction des types de poste de travail54
Tableau 5 : Contrastes de la QEDT en fonction des types de poste de travail54
Tableau 6 : Récapitulatif des régressions linéaires réalisées pour mesurer l'effet de l'attachement au lieu de travail (ATT) sur les jugements liés à l'intérêt pour l'écologie56
Tableau 7 : Récapitulatif des régressions linéaires réalisées pour mesurer l'effet de l'attachement au lieu de travail (ATT) sur les jugements liés à la réalisation d'éco-comportements
Tableau 8 : Récapitulatif des régressions linéaires réalisées pour mesurer l'effet de l'attachement au lieu de travail (ATT) sur les jugements associés à l'intérêt pour l'écologie et aux éco comportements
Tableau 9 : Récapitulatif des consignes d'autoprésentation de l'étude 1 (chapitre 2)
Tableau 10 : Scores de l'attitude pro-environnementale en fonction de la normativité sociale 87
Tableau 11: Scores des comportements écoresponsables déclarés en fonction de la normativité sociale
Tableau 12 : Scores moyens des valeurs étudiées en fonction de la normativité sociale 88
Tableau 13 : Récapitulatif des consignes d'identification de l'étude 2 (chapitre 2)93
Tableau 14 : Scores de l'attitude pro-environnementale en fonction des valeurs sociales et du type de consigne95
Tableau 15 : Scores des comportements écoresponsables en fonction des valeurs sociales et du type de consigne97
Tableau 16 : Scores moyens des jugements associés à l'intérêt pour l'environnement au regard de la réussite professionnelle
Tableau 17 : Scores moyens des jugements associés à l'intérêt pour l'environnement au regard des relations avec les collègues
Tableau 18 : Scores moyens des jugements associés à l'intérêt pour l'environnement au regard de l'image donnée

Tableau 19 : Scores moyens des jugements associés à la réalisation d'éco-comportements au regard de la réussite professionnelle108
Tableau 20 : Scores moyens des jugements associés à la réalisation d'éco-comportements au regard des relations avec les collègues109
Tableau 21 : Scores moyens des jugements associés à la réalisation d'éco-comportements au regard de l'image donnée
Tableau 22 : Moyennes, écarts-types et fiabilité de l'EAI-24 et de ses dimensions
Tableau 23 : Synthèse des régressions linéaires de l'EAI-24 et de ses dimensions sur les éco- comportements déclarés133
Tableau 24 : Récapitulatif des consignes d'identification de l'étude 1 (chapitre 3)
Tableau 25 : Scores de la préservation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type de consigne
Tableau 26 : Scores de l'utilisation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type de consigne142
Tableau 27 : Fréquences des éco-comportements en fonction des valeurs sociales et du type de consigne143
Tableau 28 : Récapitulatif des consignes d'identification de l'étude 2 (chapitre 3)147
Tableau 29 : Scores de la préservation de l'environnement en fonction des consignes et du type d'efficacité150
Tableau 30 : Scores d'utilisation de l'environnement en fonction des consignes et du type d'efficacité. 151
Tableau 31 : Scores des éco-comportements en fonction des consignes et du type d'efficacité 153
Tableau 32 : Dimensions de l'attitude environnementale en fonction des consignes et de l'efficacité financière154
Tableau 33 : Dimensions de l'attitude environnementale en fonction des consignes et de l'efficacité écologique156

# **LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Processus d'appropriation symbolique des valeurs "durables"
Figure 2 : L'attachement à l'espace de travail comme médiateur de la personnalisation sur la perception de la qualité de l'espace de travail
Figure 3 : Attitude pro-environnementale (NEP) en fonction de la normativité sociale
Figure 4 : Comportements pro-environnementaux en fonction de la normativité sociale
Figure 5 : Variables étudiées en fonction des consignes de normativité sociale
Figure 6 : Attitude pro-environnementale en fonction des valeurs sociales et du type de consigne 96
Figure 7 : Comportements écoresponsables en fonction des valeurs sociales et du type de consigne. 97
Figure 8 : L'intérêt pour l'environnement et sa contribution à la réussite professionnelle, en fonction du type de population
Figure 9 : L'intérêt pour l'environnement et sa contribution aux relations avec les collègues, en fonction du type de population
Figure 10 : L'intérêt pour l'environnement et sa contribution à l'image donnée, en fonction du type de population
Figure 11 : La réalisation d'éco-comportements et sa contribution à la réussite professionnelle, en fonction du type de population
Figure 12 : La réalisation d'éco-comportements et sa contribution aux relations avec les collègues, en fonction du type de population
Figure 13 : La réalisation d'éco-comportements et sa contribution à l'image donnée, en fonction du type de population
Figure 14 : Préservation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type de consigne
Figure 15 : Utilisation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type de consigne 142
Figure 16 : Comportements pro-environnementaux en fonction des valeurs sociales et du type de consigne
Figure 17 : Préservation de l'environnement en fonction des consignes et du type d'efficacité 149
Figure 18 : Utilisation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type d'efficacité 151
Figure 19 : Eco-comportements déclarés en fonction des valeurs sociales et du type d'efficacité 152
Figure 20 : Utilisation et Préservation en fonction des consignes et de l'efficacité financière 154
Figure 21 : Utilisation et Préservation en fonction des consignes et de l'efficacité écologique 155

Ce travail de thèse a été réalisé dans le cadre d'une allocation Jeune Chercheur Entrepreneur (JCE) financée à parts égales par le Conseil Régional de Bourgogne (CRB) et le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). Cette allocation a pour objectif de développer l'entrepreneuriat et l'innovation chez les doctorants. Pour ce faire, la formation est double avec d'une part le doctorat, et d'autre part la réalisation d'un master « Management et administration des entreprises », accompagné d'une formation qualifiante à l'incubateur régional d'entreprises PREMICE. La formation prévoit également le parrainage par une entreprise régionale ; je tiens à remercier le Groupe Elithis qui a été parrain de ma formation, au sein de laquelle j'ai réalisé une partie de mes travaux de doctorat.

Ce doctorat était initialement prévu pour se dérouler en parallèle d'un programme de recherche de trois ans, proposé par le Groupe Elithis, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME) et le Plan Urbanisme Construction Architecturale (PUCA). Mené selon une approche recherche-action, le programme avait pour objet l'étude des variables associées aux comportements pro-environnementaux sur le lieu de travail, que ce soit les composantes physiques (qualité de l'espace de travail, type de bureau) et socio-psychologiques (personnalisation et attachement) qui nous intéressaient tout particulièrement. D''autres thématiques, comme la justice organisationnelle ont également été investies et développées par mes collègues. Initié en 2012, la sensibilité des résultats, associée à un contexte économique difficile, va nous contraindre à la mise en sommeil du programme courant 2013. L'arrêt sera officialisé début 2014.

Afin de poursuivre ce doctorat, nous avons dû adapter (drastiquement) l'orientation initiale de nos recherches. Il nous semblait, en effet, particulièrement délicat de continuer à travailler sur les caractéristiques physiques et socio-psychologiques des espaces de travail, notamment au regard de la sensibilité des résultats et des délais restants pour finaliser nos travaux. Après avoir identifié le caractère socialement valorisant de l'intérêt et des comportements pro-écologiques au cours du programme de recherche, nous avons décidé de continuer en ce sens. La thématique étant aussi intéressante que prometteuse pour la suite de nos recherches, et qui plus est, peu investie.

Dans les années 80, les ressources naturelles étaient encore perçues par le grand public comme inépuisables, et l'environnement comme apte à s'adapter aux transformations imposées par l'Homme (Lévy-Leboyer & Duron, 1991). Grâce à la forte médiatisation et l'éducation au regard des problématiques environnementales, notamment ces dernières années, une prise de conscience globale a eu lieu, associée à un rapport plus favorable à la sauvegarde de l'environnement. En effet, alors que le terme même d' « écologie » était inconnu du grand public il y a une quinzaine d'année, il est aujourd'hui porteur d'enjeux sociaux, économiques, politiques et environnementaux majeurs. L'écologie, la préservation de l'environnement, le développement durable, ou plus récemment l'économie circulaire, sont autant de termes et formulations avec lesquels le grand public est amené à composer au quotidien.

La plupart des individus ont aujourd'hui conscience qu'une exploitation irraisonnée de notre environnement est nocive pour l'écosystème, et par extension pour eux-mêmes. Avec 95% des européens qui estiment qu'il est important de protéger l'environnement<sup>1</sup>, il ne fait aujourd'hui plus aucun doute qu'écologie et protection de l'environnement font partie des mœurs des européens. Malgré cela, les réponses apportées sont encore loin d'être suffisantes, et pire encore, la crise environnementale s'aggrave année après année. L'humanité consomme les ressources de la planète de façon toujours moins durable (Millenium Ecosystem Assessment, 2005), ce qui conduit à des problématiques de plus grande ampleur encore, telles que le changement climatique. Montada & Kals (2000, p. 168) insistent donc sur le fait que « La conservation des ressources naturelles et le contrôle de la pollution nécessitent un changement des comportements individuels tout en impliquant l'ensemble des activités humaines, les échanges commerciaux et les activités industrielles, les loisirs, etc. ».

Il semblerait pour l'heure, que cette prise de conscience de la nécessité de préserver notre écosystème soit altérée, déformée, au regard de l'ampleur du défi environnemental. Pour la première fois dans l'histoire du règne animal, une espèce, l'Etre Humain, doit prendre en considération des problématiques qui lui sont généralement distantes, tant sur l'aspect spatial que temporel. Les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eurobarometer (2011)

problématiques et/ou catastrophes environnementales ne peuvent généralement pas être cantonnées à un espace géographique, ni à une courte durée. Considérant l'exemple récent de Fukushima, les gens n'ont pour la plupart retenu que l'incident lui-même, il est pourtant extrêmement réducteur de s'arrêter là. La fusion du cœur du réacteur a, par exemple, conduit les responsables à l'utilisation de très grandes quantités d'eau pour tenter de le refroidir, qu'il a fallu par la suite évacuer dans l'océan. Trois ans plus tard, en 2014, des traces de césium 134 et 137, les isotopes radioactifs utilisés dans les centrales de Fukushima, ont été détectés au large de Vancouver, plus de 7000 kilomètres plus loin, et c'est sans compter la demi-vie du césium-137 qui condamne l'utilisation des sols contaminés pour encore au moins 30 ans. Comment alors, des problématiques aussi éloignées du quotidien de chacun sont-elles perçues ? Et pourquoi continuons-nous à entretenir une dynamique de vie que l'on sait délétère ?

En réalité, ces problématiques seraient particulièrement mal appréhendées. Les facultés perceptives de l'être humain seraient trop limitées (Preuss, 1991) pour que les individus intègrent et projettent des paramètres aussi distants dans leur quotidien. En effet, « notre capacité pour reconnaître et évaluer tous changements de notre environnement et pour corriger nos comportements semblent très limitées. [...] En conséquence, nous ne pouvons pas déterminer les conséquences à long terme de notre comportement actuel » (Schmuck & Schultz, 2010, p. 29). En parallèle de ces limites perceptives, certains biais peuvent également altérer l'appréhension que l'on a de la situation. Weiss, Moser, & Germann (2006) ont par exemple observé que la perception de l'environnement est généralement considérée comme incertaine par les répondants. Dans la continuité, Uzzell (2000) défend l'idée d'une « hyperopia environnementale », qui induit une minimisation des problématiques écologiques à l'échelle locale, et une surévaluation à l'échelle macroscopique. Ces exemples montrent combien il est important que les chercheurs se positionnent comme indicateurs, comme curseurs, dans l'étude et la communication des phénomènes environnementaux, mais également qu'ils contribuent à la compréhension des dynamiques psychologiques qui les sous-tendent.

Les sciences « dures » telles que la physique des matériaux (e.g. nouveaux matériaux d'isolation, de construction), l'ingénierie des énergies renouvelables (e.g. amélioration des panneaux photovoltaïques, énergie éolienne, etc.), etc. permettent de réaliser des économies tant dans la construction que dans l'exploitation de notre environnement. Mais face à l'ampleur du défi, les réponses d'ordre économique et technique ne sauraient être suffisantes, tant le changement à instaurer sur les habitudes individuelles et sociétales doit être profond. En effet, c'est l'être humain,

qu'il soit du « grand public », ou responsable d'une multinationale, qui contribue par ses décisions et ses actions à cette exploitation irraisonnée de l'environnement.

La psychologie, notamment sociale, mais également environnementale, va donc se révéler déterminante à trois niveaux (Pol, Castrechini, Di Masso, 2010, p. 96). En étudiant la compréhension et le rapport des individus à l'environnement, la psychologie apporte des théories, concepts et hypothèses; ces dernières peuvent ensuite être testées à un niveau global, pour affiner par la suite la théorie et sa généralisation; et enfin, la psychologie contribue à la production de connaissances qui pourront être directement applicables. Ainsi, la psychologie a pour objectif de comprendre les facteurs contextuels, les processus cognitifs et motivationnels associés aux éco-comportements (Steg & Vlek, 2009) en vue de les promouvoir. Les travaux que nous développerons par la suite ont été réalisés dans cette perspective d'affiner la compréhension du rapport entre l'individu et l'environnement, que cet environnement soit professionnel, ou plus global. L'intérêt étant d'apporter des connaissances pour, à terme, les utiliser afin d'encourager les éco-comportements, mais également appréhender plus étroitement les attendus sociaux des traits et comportements pro-environnementaux.

En ce sens, nous nous sommes intéressés dans la première partie de nos travaux au milieu professionnel, et plus particulièrement aux bâtiments (tertiaires) de bureaux. Parmi tous les secteurs économiques, le secteur du bâtiment est, avec 40% de la consommation énergétique mondiale (43% en France en 2007²), le plus important des consommateurs d'énergie. Plus précisément, la surface des bâtiments tertiaires allouée à l'activité de bureau était de 22,4% en 2013³. Malgré la part conséquente des dépenses énergétiques attribuables aux bâtiments de bureau, les études investissant ce milieu pour tenter d'appréhender (et encourager) les facteurs associés aux éco-comportements restent relativement rares. Afin de contribuer à ce champ de recherche, encore trop peu investi au regard des enjeux, nous avons participé au programme de recherche « Synergie Bâtiment-Occupants » porté par Elithis, l'ADEME et le PUCA. Les résultats issus de nos travaux seront donc présentés dans le premier chapitre.

La suite de nos travaux a été conduite afin d'approfondir certaines des observations faites lors du programme de recherche, à savoir que l'intérêt et les comportements pro-environnementaux semblent être porteurs de valorisation sociale. Toujours dans la perspective de mieux appréhender ces

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Source : Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Source: Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (CEREN)

thématiques en vue de pouvoir, par la suite, promouvoir une approche pro-écologique, nous avons décidé de poursuivre l'étude de cette valorisation sociale des traits pro-environnementaux au cours d'une approche plus expérimentale. Les résultats de ces travaux sont présentés dans les chapitres 2 et 3 de ce document.

Avant d'en venir aux chapitres en eux-mêmes, nous avons réalisé une vue générale qui permettra d'avoir une idée plus précise du contenu de ce document de thèse, de l'enchainement et de l'orientation que les travaux ont suivi. L'ensemble des grandes hypothèses soutenues, ainsi que les résultats principaux sont donc présentés ci-après.

### -Vue générale-

Les travaux présentés dans cette thèse ont été menés selon deux axes de recherche complémentaires : le premier axe renvoie à une recherche-action destinée à identifier des variables associées au confort au travail, mais également susceptibles de conduire à la réalisation d'éco-comportements sur le milieu professionnel ; le deuxième axe a été mené sur une approche expérimentale afin d'étudier les composantes de la valeur sociale susceptibles de favoriser l'appropriation des traits pro-environnementaux.

Dans la première partie des travaux nous avons donc étudié les conditions de travail des employés d'un bâtiment à haute performance énergétique, dans leurs caractéristiques physiques (qualité perçue de l'espace de travail), et socio-psychologiques (attachement à l'espace de travail, personnalisation). Bien que des études aient étudié les impacts de la personnalisation du milieu professionnel (Brill, Parker, & Innes, 1994; Dinç, 2009; Wells, 2000, etc.), de l'attachement au lieu de travail (Rioux, 2006; Velasco & Rioux, 2010) sur la perception du confort, aucune n'a -à notre connaissance- étudié conjointement la personnalisation, l'attachement et la qualité perçue de l'espace de travail. Nous nous attentions donc à ce que la personnalisation favorise la création de repères identitaires et affectifs sur le lieu de travail, ce qui se traduirait en définitive par une meilleure perception de la qualité de l'espace de travail. Les résultats corroborent notre hypothèse; nous avons observé que l'attachement à l'espace de travail est un médiateur de l'effet de la personnalisation sur la qualité perçue de l'espace de travail.

Le cloisonnement des différents bureaux impactant directement la possibilité ou non de personnaliser, nous nous sommes également intéressés à ce facteur. En effet, de nombreux travaux s'accordent sur le fait que le type de bureau joue un rôle majeur sur le confort perçu des employés (Bosti, 1981; Delpas, 2010; Kim & Dear, 2013) au travers notamment de l'acoustique et de la privacité. Ainsi, plus les bureaux offrent un cloisonnement important, plus ceux-ci sont généralement considérés comme satisfaisants. Nous nous attendions à ce que la personnalisation, la qualité perçue de l'espace de travail et le degré d'attachement diffèrent en fonction du cloisonnement offert par les bureaux des répondants. Les résultats confirment que les bureaux ouverts (open spaces) présentent des scores à ces trois indicateurs bien inférieurs aux autres types de bureaux. La différence entre les bureaux individuels et les bureaux partagés est, par contre, plus équivoque.

Enfin, nous avons cherché à observer si l'attachement au lieu de travail pouvait amener l'individu à s'approprier des valeurs durables d'un milieu pro-environnemental, à savoir ici, un bâtiment à haute performance énergétique (HPE). Notre principale hypothèse de travail est basée sur le principe d'appropriation circulaire (Pol, 1996) qui implique notamment, qu'un « individu attaché à un environnement va reconnaitre des valeurs personnelles dans l'environnement en question et s'attribuera certaines des qualités du lieu comme des éléments faisant partie de sa propre identité » (Fleury-Bahi, 2011). En utilisant l'attachement (Scannell & Gifford, 2010a) et l'appropriation du lieu (Brown, Lawrence, & Robinson, 2005) comme indicateurs, nous avons testé l'hypothèse selon laquelle les personnes s'approprieraient les valeurs « durables » d'un lieu lors du processus d'attachement à un espace de travail pro-écologique, un bâtiment HPE. Les résultats nous ont permis d'observer que l'attachement au lieu de travail durable était fortement associé aux éco-comportements réalisables sur le lieu de travail, pour peu que ceux-ci ne soient pas liés à des exigences professionnelles. Nous avons également observé que les personnes fortement attachées estiment davantage que l'intérêt pour l'écologie et les comportements pro-environnementaux sont valorisants et jugés positivement. A l'inverse, ces mêmes personnes estiment qu'il est dévalorisant de ne pas présenter un intérêt pour l'écologie ou des éco-comportements.

Ces résultats apparaissent prometteurs sur des aspects aussi bien théoriques que pratiques. Sur l'aspect théorique, nos observations complètent et précisent, d'une part, un champ de recherche sur l'attachement à l'espace de travail qui est à la croisée des thématiques de personnalisation, de qualité perçue de l'environnement ou encore de management du lieu de travail. D'autre part, nos observations appuient également la théorisation de l'appropriation circulaire de Pol (1996), notamment sur les caractéristiques « durables » d'un lieu de travail. A un niveau plus pratique, ces

derniers résultats nous réjouissent tout particulièrement car ils pourraient ouvrir la voie à une nouvelle forme de sensibilisation et d'intégration des valeurs liées à la culture pro-environnementale de l'entreprise. Enfin, ils nous ont amené à nous interroger sur la valorisation sociale associée à la présentation -ou non- de traits pro-environnementaux (opinions et comportements) qui pourrait amener les sujets à se les approprier.

La suite de nos travaux a donc été menée de sorte à comprendre dans quelle mesure l'attitude et les éco-comportements sont socialement soutenus, valorisés, et sur quels aspects de la valeur sociale. Félonneau et Bakers (2008) ont montré que les répondants font preuve de clairvoyance normative (Py & Somat, 1991) et montrent des traits pro-environnementaux pour se mettre en valeur. Partant de ce constat, nous avons cherché, outre la reproduction de leurs résultats, à introduire les deux dimensions de la valeur sociale que sont l'utilité et la désirabilité sociale (Beauvois, 1995), mobilisées à de nombreuses reprises dans l'étude des normes sociales (Cambon, Djouari, & Beauvois, 2006; Cambon, 2006, etc.). La valeur d'utilité sociale renvoie à des traits et comportements profitables au fonctionnement du système social, tandis que la valeur de désirabilité sociale renvoie à des traits ou à des comportements relatifs aux rapports interpersonnels. L'écologie étant ancrée, entre autre, dans le collectif (Agras, Jacob, & Lebedeck, 1980; Berk et al., 1980) et l'altruisme (Stern, Dietz, Abel, Guagnano, & Kalof, 1999; Schultz, 2001), nous montrons au cours de trois études successives que les traits pro-environnementaux sont davantage portés par des valeurs de désirabilité que d'utilité sociale.

En utilisant un paradigme d'autoprésentation, nous validons dans un premier temps les résultats de Félonneau & Becker (2008) avec, entre autre, la New Environmental Paradigm Scale (NEPs, Dunlap, Liere, Mertig, & Jones, 2000). Les répondants présentent des scores élevés d'attitude et d'écocomportements pour se faire bien voir, et, inversement, pour se faire mal voir. Les résultats montrent également que, plus l'attitude pro-environnementale semble valorisée, plus les répondants y adhèrent spontanément (étude expérimentale 1). En conservant le matériel, mais en utilisant cette fois un paradigme d'identification avec des consignes de désirabilité ou d'utilité sociale, nous observons que les scores sont davantage associés à la sphère de l'affect (désirabilité) qu'à la sphère des compétences (utilité). Les traits pro-environnementaux seraient donc identifiés comme ceux d'une personne dotée d'une valeur relationnelle mais dans une moindre mesure comme ceux d'une personne dotée de valeur professionnelle (étude expérimentale 2). En utilisant finalement une méthodologie empreinte du paradigme des juges, nous avons comparé les réponses d'étudiants et de professionnels de l'environnement pour comprendre si les valorisations pro-environnementales relèvent d'effets de

contextes. Les résultats confirment ceux de l'étude 2, les étudiants associent principalement les traits pro-écologiques à une personne sociable plus que compétente. En revanche, les professionnels de l'environnement associent l'intérêt pour l'environnement et les éco-comportements à la sphère du relationnel, mais aussi et surtout à la sphère professionnelle. Le fait de présenter, ou non, des caractéristiques favorables à l'environnement dans un milieu lui-même pro-écologique serait donc valorisant en termes de désirabilité, mais également d'utilité sociale (étude expérimentale 3).

Dans la dernière partie de ces travaux de doctorat, nous avons continué à étudier le caractère socio-normatif des réponses pro-environnementales en dissociant les dimensions supra-ordonnées d'utilisation et de préservation de l'environnement (Milfont & Duckitt, 2004; Wiseman & Bogner, 2003). En effet, certaines variables associées à l'utilisation de l'environnement (e.g. orientation à la dominance sociale ; etc.) se rapprochent de certaines des composantes de l'utilité sociale (e.g. individualisme ; etc.). Tout comme les facteurs associés à la préservation de l'environnement (e.g. altruisme ; etc.) se rapprochent des composantes de la valeur sociale de désirabilité (e.g. susciter des affects positifs ; altruisme ; etc.). Nous nous attendions donc à ce que les répondants présentent un rapport davantage favorable à l'utilisation de l'environnement lorsqu'on leur demandait de se présenter comme quelqu'un « d'utile » plutôt que « désirable », et l'inverse pour les scores de préservation de l'environnement.

A l'aide d'un paradigme d'identification, les sujets ont été amenés à répondre de sorte à paraitre sympathiques, ou efficaces sur un plan écologique. Les scores de préservation de l'environnement montrent des résultats singulièrement identiques entre les deux stratégies de réponse, confirmant encore une fois combien cet aspect du rapport à l'environnement est générateur de désirabilité sociale. En revanche, lorsque les sujets avaient pour objectif de paraitre efficace sur un plan écologique, ils ont utilisé sensiblement moins l'environnement (étude expérimentale 4). Enfin, en comparant des stratégies d'efficacité environnementale ou financière, nous avons pu observer que la consigne d'efficacité financière conduisait à un rapport en général plus négatif à l'environnement. D'autre part, la recherche d'efficacité environnementale se traduit -principalement- par un rapport plus favorable à la préservation de l'environnement, alors que la recherche d'une efficacité financière se traduit par une propension à l'utilisation de l'environnement. Nous avons également observé que les éco-comportements, s'ils sont fortement associés à l'efficacité environnementale, ne sont absolument pas considérés comme une source de plus-value financière (étude expérimentale 5).

Sur la base de nos travaux sur la norme pro-écologique, nous avons pu observer qu'à l'exception des personnes travaillant dans le domaine de l'environnement pour qui une orientation pro-écologique est valorisante sur l'aspect professionnel, il semblerait que pour les personnes moins impliquées, les traits pro-écologiques sont davantage associés à la désirabilité qu'à l'utilité sociale. Ces affirmations tendent à être corroborées par le fait que les éco-comportements ne semblent nullement liés à l'efficacité économique. Nous avons également observé que la recherche d'efficacité économique se traduit par un rapport utilitaire de l'environnement, alors que l'efficacité environnementale conduit à se montrer davantage favorable à la protection de l'environnement. Si le fait de présenter une orientation pro-écologique est aujourd'hui davantage associé à la désirabilité qu'à l'utilité, alors cette orientation serait perçue comme relevant d'intérêts individuels uniquement valorisants sur la sphère de l'affect, et ne répondrait pas aux exigences du système social. En extrapolant ce dernier point, nous pouvons supposer que cette perception de la valorisation des traits individuels pro-écologiques est transposable à l'écologie elle-même. Dans tel cas, aujourd'hui encore, l'écologie serait perçue comme un objet de désirabilité destiné à donner une bonne image et contenter « les écolos », mais serait en définitive dénuée d'intérêts professionnels et économiques.

# PREMIER CHAPITRE

# ATTACHEMENT A UN MILIEU DE TRAVAIL DURABLE ET APPROPRIATION DES VALEURS PRO-ENVIRONNEMENTALES

« Cet oubli que cause l'amour, et cet attachement à ce que l'on aime, font naître des qualités que l'on n'avait pas auparavant. »

> Jacques de Bourbon Busset, L'absolu vécu à deux, 2002.

# 1. Apports theoriques

Les travaux en psychologie sociale et en psychologie environnementale qui investiguent le rapport entre l'individu et le « lieu » ont mené les chercheurs à étudier la majorité des types d'environnements dans lesquels est susceptible d'évoluer l'être humain, que ce soit les environnements naturels ou construits, les espaces publics ou privés, fermés ou ouverts, locaux ou globaux, etc. Aujourd'hui, la plupart des recherches se concentrent sur le domaine privatif tant celuici est important dans les enjeux identitaires (e.i. construction psychologique des individus) comme environnementaux (source potentielle d'économie d'énergie énorme). Néanmoins, l'espace de travail, qui constitue le deuxième lieu au sein duquel l'individu passe le plus de temps, a été beaucoup moins investigué au regard des dynamiques d'attachement, d'appropriation et de changement écocomportemental. Avant de revenir beaucoup plus précisément sur l'espace de travail ainsi que sur les différents aspects psycho-sociaux qui lui sont propres, nous allons revenir brièvement sur les différents types d'environnements recensés, ainsi que leurs spécificités.

Classiquement, les auteurs distinguent trois grandes catégories d'environnement au sein desquelles l'être humain est susceptible d'évoluer (Fischer, 1997) :

- Environnements résidentiels : c'est l'espace le plus intimiste de la personne, son « domicile ».

  Il a pour fonction principale d'être un lieu de repli et d'isolement contre les difficultés extérieures, qu'elles soient humaines, climatiques, ou autres.
- Environnements institutionnels: parmi ces espaces sociaux, on peut délimiter les institutions « partielles » où les individus ne consacrent qu'une partie de leurs activités (e.g. les écoles) et les institutions « totales » pour les activités sur une grande période généralement préorganisées (e.g. abbaye). Ce sont donc des lieux mis au point dans le but d'aboutir à la réalisation d'une tâche ou mission prédéfinie, et ce grâce à une organisation matérielle qui leur est propre.
- Environnements de travail : bien qu'ils aient longtemps été considérés comme des environnements institutionnels par certains auteurs, la place croissante qui leur est accordée dans notre société en a fait une catégorie à part. Que ce soit les enjeux, l'organisation hiérarchique, spatiale ou fonctionnelle, ou bien encore le type de management, ce sont autant de facteurs qui peuvent se révéler fondamentaux lorsque l'on souhaite comprendre, ou tenter d'expliquer les comportements des employés.

#### 1.1. L'environnement de travail

Nous intéressant particulièrement à l'environnement de travail, nous allons décrire plus précisément en quoi il consiste, ainsi que les différents types d'environnement de travail qui existent.

Fischer (1992) définit les espaces de travail comme « regroupant l'ensemble des situations diverses dans lesquelles les individus se voient affectés à des lieux déterminés pour effectuer une activité et des tâches prescrites ». En ce sens, on peut retenir trois critères principaux nécessaires à la définition d'un espace de travail en tant que tel. Il s'agit d'un lieu précis, qui n'interfère que très rarement avec l'espace individuel ; il est soumis à une hiérarchie et une législation propre et est généralement contraint par une organisation temporelle très précise qui régule l'ensemble de l'activité en son sein. Précisons néanmoins qu'avec le développement des technologies d'information et de communication, il est aujourd'hui de plus en plus compliqué de séparer la sphère du travail de la sphère du loisir (Cole, Oliver, Blaviesciunaite, 2014). L'environnement de travail classique (e.i. bureau) peut être distingué en deux types d'environnement en fonction de l'activité : les unités de production matérielle ou de production intellectuelle.

Les espaces de fabrication sont dédiés à la production matérielle et sont directement importés par l'aire Taylorienne. Il s'agit de postes de travail où l'activité est hautement prédéfinie et contrainte à la réalisation d'une unique tâche (e.g. travail à la chaîne). Dans la continuité d'une automatisation toujours plus marquée des taches, le travail physique tend à être remplacé par un travail de contrôle, de monitoring des machines. Bien qu'ils puissent être présentés aussi rapidement que les espaces de fabrication, les espaces de bureau nous intéressent plus particulièrement, c'est pourquoi nous allons revenir en détail sur ces derniers.

#### 1.1.1. Les espaces de bureau

Les espaces de bureau sont destinés à la production intellectuelle. Comme nous l'avons vu précédemment, les postes de travail liés à la production nécessitent de plus en plus d'actes cognitifs. Néanmoins, les postes liés à l'unique production intellectuelle prennent une place toujours plus importante. En effet, avec une augmentation de plus de vingt pour cent de l'activité tertiaire ces trente dernières années<sup>4</sup>, le secteur professionnel français -et plus généralement occidental- subit de profondes transformations. Les espaces de travail ont dû être repensés et la place de l'administratif et

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Source: Insee - Séries longues, 2007.

de la recherche ne cesse de croître. Par conséquent, le nombre d'employés sur ces différents pôles évolue proportionnellement. Dans sa conception, on pourrait l'assimiler aux postes de travail liés à la fabrication car ils sont conçus sur les mêmes préceptes : besoin de standardisation, banalisation, afin d'amener à la réalisation d'un but fixé selon des contraintes temporelles et gestuelles. Ce qui les différencie des lieux de fabrication, c'est la distance physique entre ces deux types d'environnement. En raison de la spécialisation des différents domaines de compétences, rares sont les entreprises qui mènent encore, et des activités de conception, et des activités de production. C'est donc naturellement que la distinction spatiale s'est effectuée.

Il existe au sein même des espaces de bureaux des organisations qui sont fondamentalement différentes des espaces dédiés à la production intellectuelle. Fischer (2004) énonce et décrit quatre types d'organisation : les bureaux cloisonnés (BIC); les bureaux individuels ouvert (BIO); les bureaux paysagés ou « open spaces » (OS); les combi-office ; auxquels nous ajouterons les bureaux partagés (BP). Dans notre étude, aucun « combi-office » n'étant présent, nous ne reviendrons donc pas sur ce type de bureau. En revanche, une définition et une présentation détaillée des autres types de bureau est disponible dans l'encart ci-après.

Bureau cloisonné (BIC). C'est un espace de travail qui avait pour objectif initial l'organisation du travail administratif. Il est destiné au travail individuel, souvent isolé. Toutefois, les bureaux cloisonnés tendent à diminuer drastiquement, pour causes, les besoins nécessaires en termes d'espace et la nécessité de centralisation des bureaux pour l'utilisation des nouvelles technologies. En effet, à l'heure actuelle, seuls les cadres ou directeurs disposent de bureaux cloisonnés, attribuant par la même occasion une valeur symbolique à ces rares espaces cloisonnés. Dans ce chapitre, on parlera de Bureau Individuel Cloisonné (BIC).

**Bureau ouvert (BIO).** C'est un type d'aménagement qui est apparu aux Etats-Unis lors de l'édification des premiers bâtiments tertiaires dédiés aux bureaux. On parlera alors de « pools » qui sont des espaces ouverts, où les bureaux sont standardisés et homogènes. Chaque « pool » était sous la surveillance d'un personnel encadrant. Actuellement, les pools traditionnels (*i.e.* avec un surveillant) n'existent quasiment plus, mais les bureaux individuels non cloisonnés, en revanche, existent toujours. Ils permettent d'offrir un espace de travail conséquent et ouvert sans pour autant nécessiter autant d'espace qu'un bureau cloisonné. On parlera ici de Bureau individuel Ouvert (BIO).

Bureau partagé (BP). Ce type de bureau ne fait pas partie de la classification proposée par Fischer, toutefois, plusieurs entreprises en disposent afin de maintenir en relation les différents membres d'un même groupe de travail. Il s'agit concrètement d'une organisation qui est à la croisée des bureaux individuels fermés et des open space (voir ci-dessous). Sans pour autant proposer l'intimité d'un bureau individuel fermé, il permet à l'ensemble de ses occupants d'avoir un bureau individuel. En revanche, un bureau partagé réunira plusieurs personnes, souvent liées par un but commun, au sein d'une même pièce.

Bureau paysagé (ou open space; OS). Il s'agit d'une organisation ouverte de bureaux, où il n'y a pas de délimitation concrète entre les différents postes afin de promouvoir l'échange et le partage d'informations, dans le but de valoriser et motiver les employés. Le plus souvent, on parlera d'organisation en tulipe où plusieurs collaborateurs sont disposés en cercle concentrique. Diverses études mettent l'accent sur une problématique majeure de ce type d'organisation. En effet, les espaces ouverts, bien qu'ils présentent un vecteur favorisant l'échange, empêcheraient les sujets de se créer des zones de repli et d'isolement propres au bien-être. Par conséquent, cette configuration serait génératrice de tensions car les employés sont en permanence exposés au regard des autres, et elle ne permettrait pas de différenciation propre entre tous les types d'employés, ce qui jouerait directement sur leur autonomie. Globalement, elle serait donc un frein à la délimitation des espaces personnels et autonomes, à contrario des bureaux fermés. Des parutions dans les revues de santé mettent l'accent sur divers autres aspects limitatifs du travail en open space. Delpas (2010) pose même la question de la « dangerosité » de ce type d'organisation pour la santé, et insiste notamment sur le stress, voir les dépressions, que les employés développent en étant sans cesse exposés au bruit et aux va-et-vient qui empêchent la concentration. Delpas (2010) expose aussi des études menées par Technologia (Cabinet d'étude en ergonomie du travail) qui montre qu'une réaction paradoxale de repli se met généralement en place chez les employés, ce qui influerait négativement sur l'échange et le partage. On emploiera ici le terme open space (OS) pour se référer au bureau paysagé.

Comme nous l'avons vu précédemment, dans la plupart des entreprises ou sociétés, la mise à disposition de locaux fermés est réservée aux membres hiérarchiques les plus élevés (i.e. cadres et cadres supérieurs), alors que les équipes d'un niveau hiérarchique inférieur évoluent généralement dans des bureaux partagés ou des open space. Moins coûteux, permettant une densité d'occupation supérieure tout en étant plus flexible, les choix de conception des locaux professionnels s'orientent

toujours davantage sur des espaces partagés et ouverts. Cette tendance nous incite naturellement à nous questionner sur l'impact que ces choix de conception auront sur la satisfaction des employés au regard de leur espace de travail. La Buffalo Organisation for Social and Technological Innovation (Bosti, 1981) a par exemple montré qu'il existait un lien entre la taille de la pièce dont les employés disposent et la satisfaction pour leur environnement de travail. Plus récemment, Kim & de Dear (2013) ont publié les résultats d'une étude de très grande ampleur (*N* = 42764, dans 303 bâtiments de bureaux) issue de la base de données du *Center of the Built Environnement* qui montrent que les bureaux individuels cloisonnés se distinguent très fortement des bureaux « ouverts » quant à la satisfaction des occupants, et ceci plus particulièrement sur les dimensions d'acoustique, de privacité et enfin proximité.

C'est un fait, la privacité a un impact sur la satisfaction pour le lieu de travail. Or, cette privacité n'est que peu dépendante de l'employé contrairement à certains aspects psycho-sociaux tels que la personnalisation par exemple.

#### 1.2. Les aspects psycho-sociaux des espaces de travail

#### 1.2.1. La personnalisation

Définie par Wells (2000, p. 239) comme « *la décoration ou modification délibérée d'un environnement par ses occupants pour refléter leur identité* », la personnalisation a été particulièrement investiguée, notamment en milieu professionnel.

Dès 1974, Goffman suggère que les open spaces de grande taille engendrent une perte de la possibilité de personnalisation pour les employés. Il suggère également que l'uniformisation et l'absence de marquage entre les différents postes de travail menacent directement la capacité des employés à se distinguer des autres dans leur travail. Altman (1975) a montré que le processus de personnalisation préservait des conséquences négatives, tant sur un plan physique que psychologique, d'une mauvaise régulation de la privacité, telles que la maladie, le stress, et l'anxiété.

La personnalisation d'un lieu de vie rend l'endroit plus agréable à occuper et/ou à habiter (Carrère, Evans, Stokols, 1991 ; Carrère et Evans, 1994). Plusieurs auteurs ont montré que la possibilité de personnaliser un environnement de travail en fonction de ses goûts et de ses besoins conduisait à un attachement émotionnel à ce dernier (Brown, 1987; Goodrich, 1986; Heidmets, 1994; Wells, 2000). Goodrich a observé que la personnalisation différait entre les différents corps de métiers (e.g. on personnalise le moins dans les métiers de gestion ou d'ingénierie et le plus dans les métiers de

secrétariat). Différents auteurs ont également mis en avant que la personnalisation améliorait non seulement la satisfaction au travail, mais également la satisfaction pour son environnement de travail (Brill et al., 1994; Sundstrom, 1986; Wells, 2000).

Wells (2000) a observé que plus de la moitié des employés disent personnaliser afin d'exprimer leur identité et leur individualité; 30% le font pour améliorer leur espace de travail, 16% pour exprimer leurs émotions, et 15% pour montrer que l'espace en question leur appartient. Il a également mis en avant que les femmes personnalisent plus que les hommes. Les catégories socioprofessionnelles qui tendent le plus à s'approprier leur espace de travail sont les managers, les employés avec un gros salaire, ou encore ceux disposant d'un espace fermé pour travailler. A l'inverse, ce sont les superviseurs et collaborateurs les moins élevés dans la hiérarchie de l'entreprise qui personnalisent le moins. Toujours d'après Wells, le degré de personnalisation est lié à la satisfaction pour l'espace physique de travail, lui-même dépendant du degré de satisfaction au travail. Wells et Thelen, 2002 suggèrent que le statut et le type d'espace de travail (ouvert ou fermé) sont les meilleurs prédicteurs du taux (i.e. plus ou moins élevé) ainsi que du type de personnalisation (e.g. photos; dessins; plantes; diplômes; etc.). Wells, Thelen et Ruark (2007) ont mesuré un taux de personnalisation des espaces de travail de 98%.

En 2009, Brunia et Hartjes-Gosselink précisent que les employés en milieu non-territorial (*i.e.* bureaux non alloués de façon permanente) essayent néanmoins de personnaliser, et observent que, lorsque l'utilisation d'objets personnels est interdite au sein de l'établissement, les employés cherchent d'autres façons de rendre l'environnement plus familier et confortable. Les auteurs parlent d'un besoin humain de personnalisation. La même année, Dinç (2009) a effectué une comparaison des différents types de personnalisation et leurs effets en fonction du genre de la personne occupant l'espace de travail. On retiendra notamment que les hommes ont tendance à se déclarer moins satisfaits de l'espace dont ils disposent pour travailler et se disent moins attachés à leur lieu de travail. D'autre part, les hommes ont des scores presque toujours moins élevés lorsqu'il s'agit d'évaluer les différents aspects sociaux de leur environnement de travail; ils le considèrent notamment comme plus stressant, plus grossier, moins esthétique, source de moins d'attachement, et permettant moins de régulation sociale.

Considérant plus étroitement le lien entre la personnalisation et la société dans laquelle les employés travaillent, Pratt et Rafaeli (2001) ont montré que les employés qui personnalisent en utilisant des objets liés, ou portant le logo de leur société, se déclaraient sensiblement plus engagés et impliqués dans leur travail. Ashkanasy, Ayoko, et Jehn (2014) après avoir fait une synthèse des travaux relatifs à la personnalisation et à l'identité au sein de l'entreprise reviennent sur la nécessité de

compléter les manquements théoriques existants entre les comportements organisationnels d'une part, et la personnalisation ainsi que la privacité possible sur le lieu de travail d'autre part.

Dans des travaux plus récents, les auteurs Byron et Laurence (2015) affirment non seulement que la personnalisation peut renseigner sur certaines caractéristiques des individus, mais elle est aussi un moyen d'exprimer qui ils sont, tout comme ce qu'ils aspirent à devenir. Les auteurs suggèrent également que la personnalisation (ou l'absence de personnalisation) est employée comme représentation symbolique. Cette représentation est utilisée par les différents individus, ou groupes d'individus, au sein de la société pour savoir comment, et avec qui, créer des liens.

Les taux particulièrement élevés de personnalisation, associés au fait que les employés cherchent à personnaliser, même lorsque cette pratique est interdite par la direction soulignent l'importance du processus d'appropriation et des avantages qui peuvent en découler (i.e. sentiment de contrôle de l'espace, vecteur social, expression de la personnalité, etc.). La personnalisation, généralement dépendante et contrôlable par l'employé, en fait un des facteurs les plus importants du processus d'appropriation de l'espace de travail.... Mais qu'est-ce que l'appropriation d'un lieu de travail ? Et quelle en est l'utilité ?

#### 1.2.2. La territorialité et l'appropriation du lieu de travail

D'après Fischer (1997), le lieu de travail est appréhendé par les employés comme un territoire au travers duquel est régi l'ensemble de la vie sociale de l'organisation. Comme tout territoire, il est destiné à être approprié au travers d'une sphère personnelle, généralement organisée autour du poste de travail et qui a objectif d'établir une relative propriété de la personne qui occupe le poste.

Dans une revue de littérature en milieu professionnel, Brown, Lawrence, Robinson (2005) distinguent deux types de comportements territoriaux :

-Les comportements de marquage : ces comportements renvoient à ce qui a déjà été évoqué précédemment, c'est-à-dire l'appropriation d'un espace grâce à une personnalisation apparente (e.g. photos, diplômes, etc.) qui montre la « propriété » dudit lieu. Ce comportement permet grâce à un langage silencieux et symbolique, d'ériger des barrières et limites personnelles dans un milieu partagé.

-Les comportements de défense : ce sont des comportements mis en place afin d'anticiper et de prévenir les intrusions dans le territoire personnel de l'employé. Il peut, par exemple, se traduire par la fermeture à clé des armoires, des casiers, par l'utilisation de mots de passe sur les documents et l'ordinateur de travail.

Les comportements territoriaux en milieu professionnel renvoient non seulement à un besoin fondamental pour l'être humain de s'approprier, de disposer et de réguler l'accès à un espace « personnel » (Sundstrom & Altman, 1974), mais sont également fondamentaux pour la productivité (Hayduk, 1983).

Pour Moser (2009, p. 245), cette appropriation se concrétise par « des espaces occupés, soit définitivement soit transitoirement, s'accompagnant d'une relation affective à l'espace. L'appropriation consiste à marquer un territoire avec des objets tels que meubles, photos, souvenirs. L'espace ainsi approprié contribue à l'identité de l'individu et procure un sentiment de sécurité ». Cette définition peut être complétée à l'aide d'un passage de Fischer (2011) qui décrit le processus d'appropriation comme « l'affirmation d'une variante personnelle, exprimée en termes de style d'occupation, de transformation, d'installation, d'aménagement ; l'élément de l'espace ou la portion de l'environnement ainsi transformée va se muer en système d'emprise, en structure d'appartenance, par lesquels un logement [bureau] identique à tous les autres sera vécu comme un chez-soi. L'appropriation est une manière de matérialiser une part de son univers mental dans l'espace physique environnant, pour le faire nôtre ».

Ainsi, l'appropriation du lieu de travail aurait plusieurs utilités. Tout d'abord, l'espace approprié sert notamment par sa personnalisation, de vecteur d'identification et peut donc véhiculer toutes sortes de valeurs, qu'elles soient positives ou négatives. Rappelons qu'Altman (1975) et Brown (1987) précisent que la personnalisation est généralement considérée comme une forme de comportement territorial par lequel les individus utilisent des objets personnels pour marquer et défendre leur territoire et pour réguler leurs interactions sociales. En effet, la personnalisation est considérée comme un moyen de créer un territoire personnel primaire, sur lequel l'individu a un pouvoir étendu dans un lieu normalement fonctionnel et impersonnel. L'appropriation est donc une suite de modifications destinées à rendre un environnement plus « personnel », mais comporte également une dimension psychologique d'attachement et d'identification au lieu (Fleury-Bahi, 2011).

Précisons néanmoins que, certains éléments peuvent favoriser ou freiner ce processus d'appropriation. Fischer (2004) en énonce quatre qui reprennent globalement la plupart des études précédemment décrites : a) les caractéristiques physiques du lieu (taille, isolement, insonorisation, etc.), b) la densité d'occupation du lieu, son cloisonnement et les catégories socioprofessionnelles l'utilisant, c) le sentiment de privacité et de régulation sociale et, d) l'évaluation subjective de l'espace de travail et de ses qualités.

Fleury-Bahi (2011) reprend et explicite (en français) le processus d'appropriation tel qu'il est défini par Enric Pol en 1996. Pour ce dernier, l'appropriation d'un lieu peut être considérée comme un processus circulaire complexe dans la mesure où l'interrelation avec l'environnement va créer un cercle réciproque d'interaction : l'individu modifie son environnement, cette modification favorise l'attachement, le meilleur attachement amène à son tour à de nouvelles modifications de l'environnement (e.g. marquage, appropriation, etc.). D'après Pol, l'appropriation circulaire se fait selon deux dimensions :

- L'action-transformation. Il s'agit dans ce cas du processus classique -déjà définid'appropriation de l'environnement par le biais de marqueurs matériels notamment, au travers de la personnalisation et la modification de son environnement de travail, bien que la personnalisation soit dépendante des possibilités offertes par le cadre physique et intentionnel de l'employeur.
- L'identification symbolique. C'est une appropriation cognitive et affective du lieu. Cette dimension implique que l'individu s'identifie et s'attache à son environnement. Il reconnaitra alors des valeurs personnelles dans l'environnement en question et s'attribuera certaines des qualités du lieu comme des éléments faisant partie de son identité. Dans le cadre de cette étude, on s'intéressera plus particulièrement aux valeurs durables de l'environnement de travail qui se trouve être un bâtiment à hautes performances énergétiques.

Globalement, l'espace approprié et personnalisé, quand bien même celui-ci se définit au travers d'un espace de travail, se rapproche par ses caractéristiques de l'espace d'habitat. En effet, l'espace d'habitat est défini par « trois fonctions psychosociales. Le logement est en premier lieu un espace d'intimité, de par sa fonction de protection et sa fonction d'ancrage. L'habitat est en effet une barrière face aux intrusions externes et un lieu d'enracinement psychologique, de repère et de stabilité. Etre chez soi revient à disposer d'un espace personnel, marqué de son empreinte et délimitant un

territoire sur lequel on exerce un droit » (Fischer, 1997). Bien entendu, ces caractéristiques ne se présentent pas au même degré dans la condition de l'habitat ou celle de l'environnement de travail. Sur la base de ces préceptes, du fait que l'individu s'y projette et s'en sert pour se définir, il est possible de supposer que le lieu de travail possède une valeur identitaire. De plus, comme nous l'avons déjà vu précédemment, la personnalisation et l'appropriation ont des effets positifs sur le bien-être des employés et plus généralement sur leur satisfaction au travail.

#### 1.3. La relation individu-lieu

Le sentiment d'appartenance au lieu est un principe et une composante naturelle de l'existence humaine, un invariant dans un monde en mutation (Lewicka, 2008). Le rapport au lieu, que ce soit dans sa dimension cognitive ou affective, est un phénomène particulièrement complexe. Bien que les travaux relatifs à ce champ théorique comptent parmi les plus prégnants de la psychologie environnementale, certains aspects et délimitations du rapport au lieu sont encore mal appréhendés. Nous reviendrons donc dans un premier temps sur la notion d'identité de lieu, puis sur la notion d'attachement au lieu. Nous verrons enfin les différentes études qui ont étudié la relation individus-lieu au regard des comportements pro-environnementaux.

« L'identification au lieu est le concept qui caractérise le lien entre un individu et un lieu qu'il considère comme important » (Scannell & Gifford, 2010a). Dans sa définition macroscopique, le concept d'identification au lieu renvoie à absolument tout ce qui unit, lie, un individu avec un lieu que lui-même considère comme important. Toutefois, cette définition macroscopique reste particulièrement réductrice puisqu'elle ne définit ni les précurseurs de l'identification, ni les fonctionnalités de cette dernière. Nous reviendrons donc plus en détail sur cette pluralité de dimensions qu'il est nécessaire d'expliciter.

Avant d'aborder ces différentes dimensions une à une pour les décrire et donner leurs fonctionnalités dans le processus d'identification, il convient de rappeler que l'identification au lieu est un processus qui a été très majoritairement étudié dans le cadre du domicile. En effet, c'est au sein de son propre domicile que l'individu s'identifie le plus, ce dernier permettant -ou favorisant- fortement comme nous le verrons par la suite, les différentes dimensions nécessaires à l'apparition de l'identification. Ainsi, il convient de préciser que l'identification au lieu s'intéresse à la façon dont les lieux constituent une partie de l'identité des individus (Fischer & Dodeler, 2009). En effet, Dixon et

Durrheim (2000) ont par exemple montré que les réponses aux questions « Qui sommes-nous ? » et « Où sommes-nous ? » sont souvent étroitement liées.

#### 1.3.1. L'identité de lieu

Le principe d'identité de lieu est apparu suite aux travaux de Proshansky, Fabian, et Kaminoff (1983) dans lesquels la première définition a été élaborée, c'est « un ensemble de mémoires, conceptions, interprétations, idées et sentiments par rapport à un endroit particulier aussi bien qu'un type de lieu. ». Ce sont donc des processus et représentations cognitives, positives ou négatives, en lien avec un lieu prédéfini. La notion d'identité est donc liée à la fonction « cognitive ». L'environnement n'est pas considéré comme un simple contexte, mais comme une façon de se définir sur un plan identitaire. Le « chez-soi » dont dispose l'individu, de par les fonctions qui lui sont allouées, en fait généralement l'endroit où ce principe de l'identité de lieu est le plus marqué. Toutefois, il est admis que, au vu des ressemblances qui existent entre logement et lieu de travail sur un plan psychosocial (notamment en termes d'appartenance), l'individu exerce un processus d'identification similaire sur son environnement professionnel.

L'identité de lieu serait donc liée à un ensemble de cognitions contextualisées, qu'elles soient positives ou négatives, qui aboutissent à l'élaboration d'un sentiment d'appartenance de la part de l'individu pour ce lieu. L'ensemble serait donc une sous-structure de l'identité de soi et regrouperait des éléments divers tels que les souvenirs, les idées, les sentiments, les attitudes, les valeurs, les préférences relatifs à des environnements variés et complexes qui définissent l'existence quotidienne de chaque être humain (Proshansky, 1978). Etant directement liée à l'expérience que les individus ont du lieu, la notion de temps est décisive dans le processus d'identité au lieu. En effet, diverses études mettent en avant une identité de lieu qui croît proportionnellement à la durée passée à proximité du lieu, contrairement à l'attachement qui peut apparaître plus rapidement (Hernández, Carmen Hidalgo, Salazar-Laplace, et Hess, 2007).

L'appropriation du lieu, déjà décrite précédemment est un précurseur essentiel à l'apparition de l'identité de lieu et à l'utilisation de celui-ci comme un miroir identitaire des occupants (Manzo, 2005). Twigger-Ross et Uzzell (1996) ont identifié un ensemble de 4 dimensions distinctes dans l'identité de lieu : a) la distinction : le lieu permet de se différencier d'autres individus ; b) la continuité : l'espace donne une sensation de continuité dans le temps puisque l'individu l'occupe pendant un

temps conséquent ; c) l'estime de soi : l'individu doit associer une certaine fierté au lieu ; d) l'autoefficacité : les propriétés du lieu facilitent ou entravent des gestes ou actions à réaliser.

#### 1.3.2. L'attachement au lieu

Depuis les travaux de Fried (1963) qui mirent en évidence la détresse manifeste exprimée par les personnes contraintes de déménager, l'attachement au lieu est devenu un objet de recherche dont l'importance est reconnue par les psychologues environnementalistes. Cette notion est essentielle puisqu'elle rend compte de la dimension affective du lien qui unit un individu avec son environnement. C'est un concept central dans le champ de la psychologie environnementale (Lewicka, 2008; Morgan, 2010; Scannell & Gifford, 2010a). Low (1992, p. 165) définit l'attachement au lieu comme « la relation symbolique générée par le fait qu'un individu donne un sens émotionnel et affectif culturellement partagé à un lieu précis ».

Différents aspects de l'attachement au lieu ont été investigués. Sans revenir sur la conséquente littérature de ce processus qui est davantage adaptée au domicile qu'au milieu professionnel, il convient néanmoins de revenir sur la dissociation physique (i.e. aspect matériel du lieu) vs. sociale (i.e. relations positives associées aux autres personnes occupant le lieu) de l'attachement au lieu qui fait toujours débat. La littérature actuelle concernant la participation de ces deux aspects dans le processus d'attachement est contradictoire. Pour Low et Altman (1992) « de nombreux travaux s'accordent pour considérer que l'attachement au lieu relève concrètement de l'attachement aux personnes présentes dans ce lieu ». Bien qu'une grande partie des études montrent que les rapports sociaux sont des prédicteurs essentiels (voir par exemple Lewicka, 2010; Scopelliti & Tiberio, 2010), certaines études montrent que l'aspect physique peut également prédire une part non négligeable de l'attachement au lieu (Lewicka, 2011).

Pour ne donner que quelques exemples, il a été montré que les personnes sont davantage attachées à leur maison et à leur ville qu'à leur voisinage (Hidalgo & Hernández, 2001; Scannell & Gifford, 2010b) ; que l'attachement au lieu peut varier en fonction de la taille du bâtiment (Gillis, 1977) ; que l'attachement au lieu est d'autant plus important en présence d'espaces verts, de bâtiments esthétiques ou lorsque l'environnement est calme (Bonaiuto, Aiello, Perugini, Bonnes, & Ercolani, 1999) ; etc. Malgré les recherches menées sur l'aspect physique de l'environnement, il existe toujours un manquement théorique permettant de lier l'apparition de liens affectifs avec les différents

aspects physiques d'un lieu (Lewicka, 2011). Dès 1984, Kaplan estime qu'il est nécessaire de concentrer les travaux sur les aspects « intangibles », physiques, du lieu qui permettent (ou non) l'attachement au lieu, notamment la taille, le cloisonnement et la diversité spatiale dudit lieu. En effet, selon lui, les facteurs économiques et sociaux n'expliquent qu'une faible proportion de ce qui permet l'appropriation du lieu et de ce qui le rend confortable. En conclusion de sa revue de littérature, Lewicka (2011) estime qu'il est nécessaire d'orienter la recherche en direction de l'étude, mais également de la théorisation du rapport entre l'aspect physique du lieu et la création d'un lien émotionnel.

Comme pour l'identité de lieu, c'est principalement au niveau du lieu de résidence qu'a eu lieu la majeure partie des études. Des travaux sur des niveaux de focalisations différents ont montré que l'attachement au lieu pouvait être présent pour un environnement bien plus macroscopique. Dans sa revue de littérature, Lewicka (2011) va par exemple référencer et catégoriser une partie conséquente de l'ensemble des (400 et plus) études de la relation individus-lieu en fonction de l'environnement fermé vs. ouvert, local vs. global, résidentiel vs. récréationnel, etc. Confirmant le postulat de Graumann (1983) selon lequel chaque personne dispose de plusieurs rapports identitaires au(x) lieu(x), de nombreuses études ont montré que l'attachement au lieu n'était pas un phénomène qui était cantonné au domicile. Cet attachement peut en effet se manifester pour des lieux aussi variés que les résidences secondaires (Stedman, 2006), les lieux de culte (Mazumdar & Mazumdar, 1993), voire même des stades de football (Charleston, 2009).

Milligan (1998), mais également Rioux (2006), ont montré l'existence d'un attachement pour le lieu de travail. Dans ce contexte qui nous intéresse plus particulièrement, des travaux récents ont mis en évidence des liens entre l'attachement au lieu de travail et différentes variables relatives au milieu professionnel, notamment l'attitude envers son travail (Velasco & Rioux, 2010), mais aussi les comportements de citoyenneté organisationnelle (Roy & Rioux, 2013), ou encore les comportements de citoyenneté organisationnelle pro-environnementaux (Ajdukovic, Girandola, & Weiss, 2012).

#### 1.3.3. Alors... « Identification » ou « Attachement » au lieu ?

Comme nous l'avons vu, l'identification à l'environnement est sous-tendue par les dimensions d'attachement au lieu et d'identité de lieu. A l'heure actuelle, ces deux concepts sont à l'origine de débats quant à leur signification propre. En effet, peu d'auteurs s'accordent sur leur définition, et par

conséquent ne s'accordent pas non plus sur leurs interrelations –ou non-. Hernández et al. (2007) recensent quatre façons distinctes d'appréhender la relation entre attachement et identification au lieu : la première est de considérer que ces deux concepts n'en sont en réalité qu'un seul (Brown & Werner, 1985) ; la deuxième est de considérer l'attachement comme une composante de l'identification au lieu (Lalli, 1992); la troisième est de considérer l'identité comme une composante de l'attachement (Kyle, 2005) ; enfin, la quatrième est de considérer ces deux concepts comme des dimensions d'une catégorie supra-ordonnée (Jorgensen & Stedman, 2001). Plus récemment, Rollero & De Piccoli (2010) ont montré que ces deux dimensions étaient effectivement distinctes, mais fortement corrélées (r = .53). Les auteurs proposent donc de prendre en considération ces deux dimensions puisqu'elles répondent à des prédicateurs et enjeux différents. Scannell et Gifford (2010) ont défini une structuration des études de ce champ théorique en trois dimensions : Person ; Process ; Place (PPP). Les auteurs ne dissocient pas ces deux dimensions que sont l'attachement au lieu et l'identité de lieu, et englobent l'ensemble sous l'égide « attachement au lieu ». Ils attribuent, à ce qui devient donc un unique concept, un ensemble de trois dimensions à étudier : l'affectif (au travers de l'attachement et sentiments, bons comme mauvais, déployés), le cognitif (par les connaissances, croyances et valeurs attribuées), et enfin le comportementalisme (par le besoin de rester proche de l'environnement, le besoin de le redéfinir selon ses critères, etc.). De la même façon, Lewicka (2011) dans sa revue de littérature « Place Attachment : How far have we come in the last 40 years ? » ne dissocie également que peu attachement et identité de lieu puisque les recherches concernant la dimension cognitive sont également référencées. Dans une démarche similaire, nous utiliserons le terme d' « attachement au lieu » dans la suite de ce document afin de nous référer au processus d'identification au lieu, que ce soit dans sa dimension cognitive (identité de lieu) ou affective (attachement au lieu).

Comme nous avons pu le voir, l'attachement au lieu est l'une des approches théoriques et mentales les plus utilisées et prolifiques en psychologie environnementale. Mais si l'attachement au lieu est la plus étudiée, les comportements pro-environnementaux n'en restent pas moins l'enjeu le plus important. Il est donc normal que ces deux aspects aient fini par être étudiés conjointement.

### 1.3.4. Attachement au lieu et comportements pro-environnementaux

Un certain nombre d'études ont eu lieu sur le lien entre comportements écoresponsables et attachement au lieu. Même si la plupart ont été réalisées dans un milieu non-durable -point important sur lequel on reviendra- elles permettent d'appréhender un peu mieux le rapport existant entre ces deux aspects.

Vaske et Kobrin (2001) ont montré que les individus les plus attachés à un lieu sont également ceux qui adoptent le plus de comportements écoresponsables lorsqu'ils y évoluent. Dans le cadre de l'étude, l'environnement était « naturel » (e.g. parc forestier, forêt, jardin public, etc.). De façon similaire, Clayton (2003) a observé une corrélation positive entre identification à un environnement naturel et adoption de comportements écologiques. En 2005, Carrus, Bonaiuto et Bonnes ont trouvé des relations significatives entre attitude écologique, identité régionale et support des politiques de préservation des parcs locaux. Scannell et Gifford (2010b) ont montré que les répondants adoptent sensiblement plus de comportements pro-environnementaux lorsqu'ils s'identifient à la dimension naturelle de leur environnement qu'à la dimension symbolique sociale (e.i. milieu citadin). Gosling et Williams (2010) ont étudié le rapport entre attachement au lieu et éco-comportements chez une population de fermiers tout en considérant l'aspect « connexion avec la nature ». Les résultats montrent que le rapport à la nature prédit les comportements écoresponsables, mais ne permettent pas d'observer de lien significatif entre l'attachement au lieu et les éco-comportements chez les agriculteurs. Ces résultats tendent à confirmer que l'attachement à un environnement naturel induit chez l'individu le besoin de protéger l'intégrité du lieu ainsi que les autres espèces (animales ou végétales), ce qui se reflèterait sur l'adoption d'éco-comportements au sein du lieu. Ce lien entre attachement à des lieux naturels et comportements de protection de l'environnement a été observé à de multiples reprises depuis (Budruk, Thomas, & Tyrrell, 2009; Halpenny, 2010; Ramkissoon, Weiler, & Smith, 2012).

Kiesling et Manning (2010) ont mesuré l'attitude écologique de 800 jardiniers, leur type de jardinage (i.e. écologique ou non) et l'identification environnementale des personnes interrogées. Les résultats montrent que les personnes présentant une identification environnementale élevée jardinent significativement plus selon une approche écologique que les autres. Les analyses exploratoires montrent que les répondants qui s'intéressent au jardinage écologique vont voir cet intérêt croître de façon proportionnelle à leur identité environnementale.

Devine-Wright et Howes (2010) se sont intéressés au besoin de protection de l'environnement de résidence des personnes interrogées. Après avoir mesuré (entre autres) l'attachement à leurs villes

côtières de résidence, les auteurs ont mesuré la réactance et les actions prévues en réponse à un projet factice d'implantation d'un champ d'éoliennes dans les eaux qui bordent leur ville respective. Les résultats montrent que dans la ville la moins industrialisée, l'implantation possible d'un champ d'éoliennes a été considérée comme une menace, une agression identitaire par les personnes les plus attachées à leur ville. Cette menace identitaire ressentie a conduit à une attitude bien plus négative vis-à-vis du projet ainsi qu'un comportement d'opposition marqué (e.g. lettres de mécontentement, pétition, etc.). L'énergie éolienne est une énergie renouvelable, la refuser viendrait à adopter une attitude contre-environnementale. Il semblerait donc que l'attachement au lieu naturel amène à effectuer davantage d'actes éco-comportementaux sauf dans l'éventualité où l'intégrité esthétique du lieu serait menacée.

Etudier le rôle de l'identification et de l'attachement au lieu dans la violation de loi de protection de l'environnement, c'est idée novatrice que l'on doit à Hernández, Martín, Ruiz, et Hidalgo (2010) qui ont cherché à observer en quoi l'attachement et l'identification permettent de limiter les comportements de transgression à l'égard de l'environnement. Les résultats ne montrent pas d'effets directs de l'identification ou de l'attachement au lieu sur la réalisation de comportements contre-environnementaux. Néanmoins, les auteurs observent que l'aspect identitaire participe activement à l'attitude environnementale ainsi qu'aux normes sociales en matière de comportements durables.

Dans une étude récente, Cheng et Wu (2014) ont montré que chez les touristes interrogés, l'attachement au lieu est associé à la sensibilité environnementale, mais également aux comportements pro-environnementaux. Ces résultats vont dans la lignée de la plupart des études sur le tourisme qui relient attachement et comportements pro-environnementaux (Alegre & Juaneda, 2006; Budruk et al., 2009; Everett & Aitchison, 2008; Randall & Rollins, 2009).

Sur la base de cette revue théorique, plusieurs hypothèses de travail ont pu être formulées concernant les liens entre la qualité de l'espace de travail (QEDT), l'attachement au lieu (ATT), la personnalisation mise en place par les employés (PERSO); ces dernières dimensions et le type d'espace de travail; et enfin le lien entre l'attachement à un environnement durable et l'appropriation de ses valeurs.

### 1.4. Nos attentes

Tout d'abord, bien que les liens aient pu être établis entre personnalisation et confort au travail (Brill et al., 1994; Sundstrom, 1986; Wells, 2000), ou entre personnalisation et attachement à l'espace de travail (Brown, 1987; Goodrich, 1986; Heidmets, 1994; Wells, 2000), à notre connaissance, aucune étude n'a encore mesuré et testé le lien entre attachement à l'espace de travail et perception de la qualité de cet espace. En considérant les travaux relatifs à la personnalisation et à l'appropriation de l'espace, nous pouvons nous attendre à observer à nouveau les liens entre personnalisation et qualité perçue de l'espace de travail ainsi qu'entre personnalisation et attachement au lieu de travail. On s'attendra surtout à ce que l'attachement à l'espace de travail soit fortement lié à la qualité perçue de l'espace de travail (Hypothèse 1). D'après la littérature, la personnalisation est associée à une qualité perçue de l'espace de travail plus satisfaisante, et est également associée à l'attachement au lieu. On s'attendait à ce que la personnalisation permette l'apparition de l'attachement à l'espace de travail, ce qui se traduirait par un jugement plus positif de celui-ci. En termes plus statistiques, on s'attendait à ce que l'effet de la personnalisation sur la qualité perçue de l'espace de travail soit médiée par l'attachement au lieu (Hypothèse 2).

Si l'on se réfère aux travaux qui ont étudié la qualité perçue de l'environnement en prenant en considération le type d'espace travail (Kim & de Dear, 2013), ceux qui s'intéressent au processus d'appropriation du lieu (Fischer, 2004), ou encore qui encouragent à étudier le rapport entre l'attachement et les caractéristiques physiques du lieu (Kaplan, 1984), on s'attend à ce que les professionnels travaillant dans des bureaux offrant le plus d'intimité (et par conséquent de bons prérequis pour le processus d'appropriation), personnalisent davantage, se sentent plus attachés à leur espace de travail, et par extension le considèrent comme plus satisfaisant (**Hypothèse 3**).

Comme nous l'avons vu dans la partie théorique en question, de nombreuses études ont investigué le lien entre attachement au lieu et comportements pro-environnementaux. Néanmoins, la plupart de ces études ont été menées dans des environnements « naturels » ou tout du moins, en opposition avec les environnements bâtis. L'explication théorique communément admise par les chercheurs pour les comportements pro-environnementaux est que les individus fortement attachés à un lieu mettent en place des comportements destinés à le préserver. Néanmoins, à notre connaissance, aucune étude n'a encore été menée afin d'étudier le lien entre l'attachement à un environnement clairement défini comme « durable » (e.i. bâtiment à hautes performances énergétiques) et l'adoption de comportements pro-environnementaux. En effet, comme nous l'avons vu dans la partie théorique dédiée à l'appropriation de l'environnement, Pol (1996) estime que lorsque

d'un individu s'approprie et s'attache à un lieu, cela se traduit sur un aspect comportemental (actiontransformation, notamment par le biais de réaménagement et de personnalisation), mais aussi sur un aspect identitaire (identification symbolique). Dans cette perspective, nous nous attendions à ce que les personnes qui s'attachent à un bâtiment disposant de valeurs « durables » s'approprient ces valeurs, ce qui se traduirait par les jugements qu'elles auront des personnes plus ou moins proécologiques, mais également par leurs comportements pro-environnementaux au sein du bâtiment (hypothèse 4). La figure 1 représente le processus attendu d'appropriation des valeurs durables dans le cadre de l'environnement de travail tel qu'il est envisagé au sein du bâtiment HPE.

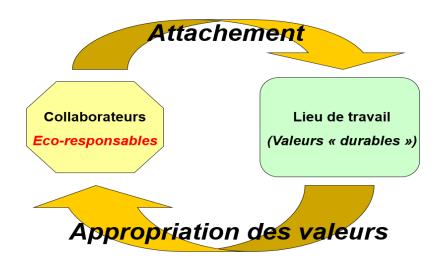


Figure 1 : Processus d'appropriation symbolique des valeurs "durables"

Grâce au parrainage de la société Elithis, et la possibilité offerte par un programme de recherche, nous avons pu mettre en place un protocole permettant de vérifier ces hypothèses.

## 2. Presentation du programme de recherche ELITHIS-ADEME-PUCA

Le programme de recherche exploratoire dans lequel s'inscrit la première étude de cette thèse a été élaboré en étroit partenariat entre la société Elithis, l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie Bourgogne (ADEME), ainsi que le Plan Urbanisme Construction Architectural (PUCA). L'objectif du programme était d'appréhender les dimensions humaines et sociales des collaborateurs au sein d'un bâtiment à hautes performances énergétiques, et ceci dans une perspective non seulement d'amélioration des conditions de travail, mais également de détermination des facteurs psychosociologiques conduisant aux comportements pro-environnementaux sur le lieu de travail.

La majeure partie du programme de recherche devait être menée au sein d'un bâtiment à haute performance énergétique, conçu comme un laboratoire grandeur nature. Profitant des 1600 capteurs qui équipent la Tour, le programme de recherche devait être mené selon une approche pluridisciplinaire —sociotechnique- qui associait les aspects physiques (partie ingénierie du bâtiment) et perceptifs (aspects psychosociologiques). Malheureusement, la sensibilité des résultats associés à un contexte financier difficile ont mené à l'arrêt du programme de recherche au bout de 12 mois alors qu'il était initialement programmé sur 36. Néanmoins, ces douze mois ont permis à l'équipe en charge de mener à bien les deux premières phases du programme de recherche qui consistaient en la passation d'entretiens semi-directifs (phase 1) destinés à dégrossir et orienter les possibilités de recherches, avant de passer à une étude quantitative (phase 2) de réalisation et de diffusion d'un questionnaire sur l'ensemble des occupants du bâtiment à hautes performances énergétiques.

L'équipe de recherche était composée de trois personnes : Perrine Moulinié-Humbert, à l'origine du projet, qui a changé de poste quelques mois après le démarrage du programme ; Delphine Labbouz qui a concentré ses recherches sur la théorie de la justice organisationnelle comme précurseur des comportements de citoyenneté organisationnelle portés vers l'environnement (Voir par exemple Boiral & Paillé, 2012; Paillé & Boiral, 2013) ; moi-même dont les hypothèses de travail étaient davantage orientées vers le rapport à l'espace de travail (*i.e.* qualité perçue de l'espace de travail et personnalisation), l'attachement au lieu et l'appropriation des valeurs pro-environnementales. Nous présenterons succinctement la première phase (qualitative) du programme de recherche avant de nous attarder plus particulièrement sur la phase quantitative du programme. Les résultats présentés seront uniquement ceux qui concernent nos hypothèses de recherche.

## 3. Phase qualitative: Les entretiens semi-directifs

La première phase du programme de recherche a consisté à la passation d'entretiens semidirectifs. Ces entretiens avaient pour objectifs de nous aider à appréhender le rapport à l'environnement de travail des répondants, et plus généralement le rapport au bâtiment à haute performance énergétique où se déroulait l'étude. Bien que les entretiens semi-directifs ne soient pas directement en lien avec nos hypothèses de travail, il convient d'y revenir rapidement puisqu'ils ont sensiblement contribué à l'élaboration des questionnaires, et à moindre mesure, à l'orientation de certaines hypothèses de travail.

## 3.1. Méthodologie

### 3.1.1. Participants et procédure

Dans le cadre de cette première phase, 22 entretiens semi-directifs ont été menés. Les personnes interrogées faisaient partie des quatre différents organismes occupant le bâtiment, et étaient composées de 11 hommes et 11 femmes.

Une fois la liste des personnes établie, nous avons réalisé un guide d'entretien semi-directif (voir Annexe 1) qui a permis d'orienter, recadrer lorsque cela était nécessaire, le déroulement des entretiens. Ces entretiens ont tous été enregistrés à l'aide d'un dictaphone numérique, et ont ensuite été retranscris un à un en vue d'être traités à l'aide d'une méthode inter-juge. Cette méthode consiste à analyser en parallèle, à deux personnes et sans concertation, des retranscriptions en se basant sur une grille d'analyse thématique dérivée du guide d'entretien. Une troisième personne a ensuite recoupé et synthétisé les éléments communs et/ou les éléments les plus saillants de deux analyses thématiques.

### 3.1.2. Matériel

Afin de mener à bien les entretiens, le guide d'entretien semi-directif a été élaboré en prenant en compte sept aspects : 1) Le profil : en considérant le parcours professionnel jusqu'au poste actuel et les différentes missions qui sont attendues des personnes interrogées. 2) Le déménagement et la conception : participation ou non à la conception et au déménagement au sein du bâtiment et

impression générale ; 3) Le bâtiment : les premières impressions en y arrivant ; les impressions sur la qualité de vie, sur le confort en général et les sous-types de confort (*i.e.* thermique, acoustique, etc.) ; les aménagements mis en place en considérant la personnalisation, l'intimité disponible ; les valeurs de l'organisme employeur et leur propre rapport à ces valeurs ; et enfin les relations sociales avec les collègues. 4) L'énergie et la comparaison : rapport aux économies d'énergie au sein du bâtiment au travers des comportements individuels et collectifs ; les améliorations et points de vigilance possibles, la possibilité d'agir, le rapport aux automatismes du bâtiment (*e.g.* capteurs lumineux, etc.). 5) L'entreprise : le rapport à l'entreprise, ses points positifs comme négatifs ; la perception des valeurs ainsi que le type de management ressenti ; l'image que l'entreprise renvoie à l'entourage de la personne ; la marge de manœuvre et la flexibilité horaire. 6) La sphère privée : le rapport aux comportements pro-environnementaux et aux économies d'énergie ; changement au niveau des comportements depuis que la personne travaille dans le bâtiment. 7) Le programme de recherche : les attentes et craintes suscitées par le programme de recherche mis en place, ainsi que d'éventuelles propositions.

La durée totale des entretiens est de 25 heures 51 minutes, soit une moyenne d'environ 70 minutes par entretien. L'interview la plus courte a été de 42 minutes et la plus longue de 121 minutes.

### 3.2. Résultats

Par soucis de pertinence, les résultats présentés ci-après ne concernent que les aspects qui font l'objet d'hypothèses de travail et qui seront étudiés bien plus précisément dans la suite de ce chapitre. En effet, l'analyse inter-juge des entretiens a permis de mettre en avant un nombre conséquent d'éléments et il serait inopportun de tous les synthétiser ici.

Au regard des choix qui ont conduit les personnes interviewées à choisir le poste actuel, l'importance des valeurs environnementales de l'organisme a été un élément clé pour un certain nombre d'entre eux, qui avaient le besoin de travailler dans un cadre qui partage des valeurs similaires aux leurs. Cette notion de valeur n'est, bien sûr, pas la même pour toutes les personnes interrogées puisque certaines déclarent être venues travailler dans cet organisme uniquement par opportunité professionnelle.

Les personnes ayant participé à la conception du bâtiment et/ou au déménagement dans les nouveaux locaux ont exprimé un certain nombre de craintes qui précédaient l'installation, notamment au regard de l'organisation interne qui est davantage conçue pour des open space que pour des bureaux cloisonnés. Le caractère récent du bâtiment associé à sa conception « durable » est bien perçu, tant pour les fortes espérances quant au confort des locaux, que pour la cohérence entre l'activité de l'organisme (e.i. tous les organismes occupants le bâtiment à ce moment exerçaient une activité en lien avec l'écologie, l'environnement ou le développement durable) et le lieu d'exercice (e.i. bâtiment à hautes performances énergétiques). En revanche, certains employés évoquent des difficultés d'adaptation et d'appropriation du bâtiment en raison notamment de sa haute technicité. De la même façon, l'absence d'un guide d'utilisateur qui aurait informé sur les comportements à adopter (ou adapter) au sein du bâtiment, associé à des explications quant à son fonctionnement énergétique et technique est regrettée par les usagers.

Concernant les premières impressions sur le bâtiment, elles sont très bonnes et sont associées à une satisfaction globale concernant la qualité de vie, le confort et le bien-être. Les employés rapportent, entre autre, être satisfaits de la luminosité, de l'apport en lumière naturelle ainsi que du matériel de travail. Sur les aspects plus négatifs, les utilisateurs regrettent que le caractère « durable » du bâtiment ne soit pas plus saillant. Ils évoquent un intérieur « classique », qui ne renvoie pas à une image de performance écologique. De même, l'absence de plantes et de « nature » au sein du bâtiment, comme aux abords, est regrettée.

Au regard des espaces de travail et du confort, de nombreux points ont été soulevés. Conformément à la littérature, l'open space, principal type d'organisation de bureau dans le bâtiment est apprécié pour le caractère convivial, ouvert à la collaboration, pour l'échange et pour la dynamique de groupe qu'il permet. En revanche, cette organisation est fortement critiquée pour le bruit, les difficultés de concentration, l'absence d'intimité, ce qui conduit globalement à une perte d'efficacité et à de la fatigue anormale. Les bureaux partagés en revanche, sont décrits comme un espace de travail qui comporte tous les avantages de l'open space sans en présenter les inconvénients. Les personnes interrogées reviennent également sur le manque de plantes vertes qui permettraient de rendre le cadre plus agréable et rendre un peu plus saillant le caractère durable du bâtiment.

L'isolation acoustique vis-à-vis de l'extérieur est considérée comme satisfaisante. L'insonorisation au sein du bâtiment, est en revanche particulièrement critiquée. Le caractère trop bruyant associé au manque de confidentialité est source d'inconfort et de baisse de productivité. Concernant le confort thermique, la dissociation est faite spontanément entre les températures de misaison, d'été et d'hiver. Globalement, la satisfaction est bonne mais reste tout de même dépendante de l'emplacement des personnes au sein du bâtiment. Le manque d'anticipation au regard des températures élevées en été ou faibles en hiver est problématique. Notons toutefois, fait intéressant, que cette sensibilité est dépendante des personnes et semble également en lien avec l'aspect proécologique du répondant. Les personnes qui présentent un intérêt clair pour l'environnement semblent moins impactées par les contraintes du bâtiment parce qu'elles les associent, et les justifient, à la nécessité de faire des économies d'énergie. Concernant l'aspect visuel, il est très satisfaisant grâce à la façade du bâtiment qui est essentiellement constituée de verre. Toutefois, l'absence de stores (décidée en amont par les concepteurs) à certains étages est source de difficultés et de mécontentement à certaines heures ou le soleil se reflètent sur les écrans. De même, le caractère « tout automatisé » des lumières artificielles est jugé contraignant, voir contre-économique par certains puisqu'il arrive que certaines lumières s'allument sans que l'utilisateur ressente la nécessité d'un éclairage supplémentaire. Concernant la gestion de la ventilation, les employés considèrent la ventilation comme insuffisante ce qui les amène d'ailleurs à se questionner sur la qualité de l'air intérieur. Le manque de renouvellement de l'air (qui pose problème pendant les vagues de chaleur) et l'impossibilité d'ouvrir les fenêtres sont également mal perçus.

Enfin, les personnes interrogées sur le degré d'appropriation se distinguent selon deux groupes : 1) les personnes qui estiment s'être fortement approprié le lieu. Pour elles, la personnalisation est associée à la création d'un espace personnel qui permet une plus grande intimité. Ces mêmes personnes s'identifient aux valeurs durables du bâtiment, qui leur permettent une cohérence et une adéquation avec des valeurs environnementales personnelles. Certaines personnes évoquent également un attachement au bâtiment associé à une volonté de continuer à y travailler. 2) La plupart des personnes qui se sont le moins approprié le lieu déclarent que c'est volontaire, afin de bien dissocier la vie privée de la vie professionnelle. Pour ces personnes, l'aspect « privé » n'a pas sa place dans la sphère professionnelle et vice-versa, soit parce qu'elles cherchent à se mettre à distance, soit parce qu'elles ne ressentent pas le besoin de personnaliser ou de se sentir « chez-soi » sur leur lieu de travail. D'autres personnes interrogées évoquent non pas un choix, mais une impossibilité de personnaliser par manque d'intimité, de place, ou encore en raison de la technicité élevée.

Ainsi, il convient de retenir, entre autres, que les dissociations qui ont été faites par les personnes interrogées entre isolation acoustique extérieure et acoustique intérieure, entre les températures aux différentes saisons, l'éclairage naturel ou artificiel, etc. Celles-ci ont été prises en compte lors de la construction ultérieure du questionnaire afin d'avoir un degré de sensibilité plus important au regard de précisions qui sont faites naturellement lors des interviews.

## 4. Phase quantitative: Les questionnaires

Cette deuxième phase succède à la passation des 22 entretiens semi-directifs qui ont ainsi contribué à l'élaboration d'un questionnaire pluridimensionnel qui nous servira à tester nos hypothèses de travail.

## 4.1. Méthodologie

### 4.1.1. Participants et procédure

Après avoir proposé un ensemble de dates et de plages horaires aux collaborateurs, la passation des questionnaires se faisait en groupe allant jusqu'à 8 personnes. Le questionnaire était anonyme.

L'ensemble des personnes interrogées (N = 110) dans cette étude étaient issues de 4 organisations professionnelles travaillant dans le même bâtiment. La population de l'étude était composée de 78 hommes, et de 32 femmes. La classe d'âge des répondants la plus représentée était les 25-35 ans (n = 55), suivie des 36-45 ans (n = 25), puis des moins de 25 ans (n = 19), des 46-55 ans (n = 7) et enfin des plus de 55 ans (n = 4). Les professionnels ayant répondu et participé à l'étude travaillaient pour 62% en open space (OS) (i.e. espace de travail ouvert organisé en "tulipe" de 5 personnes ou plus), 18% en bureau individuel cloisonné (BIC), 16% en bureau partagé (BP) (i.e. de 2 à 5 utilisateurs simultanés), et 4% en bureau individuel ouvert. Parmi les répondants, 8% faisaient partie de la direction de leur organisation professionnelle, 45% étaient cadres et 47% étaient des employés.

#### **4.1.2.** Mesures

Le questionnaire était destiné à étudier un nombre conséquent de facteurs afin de pouvoir répondre aux différentes hypothèses de travail concernant le champ théorique de ma collègue (rapport à la justice organisationnelle et impact sur le ressenti et les comportements proenvironnementaux) et moi-même (rapport à l'espace de travail et appropriation des valeurs proenvironnementales).

Le questionnaire pluridimensionnel comprenait donc les dimensions suivantes<sup>5</sup>: la qualité perçue de l'espace de travail; l'attachement à l'espace de travail; la personnalisation; le bâtiment; la perception de l'énergie; la justice organisationnelle; l'éco-responsabilité de l'organisme; les éco-comportements au travail; les éco-comportements au domicile; le rapport à l'écologie (attitude environnementale). Toujours dans un souci de pertinence et afin d'éviter les redondances avec les travaux de ma collègue, ne seront décrits dans ce chapitre que les dimensions et indicateurs utilisés afin de tester nos hypothèses de travail. L'ensemble des sous-dimensions du questionnaire du programme de recherche relatives à nos hypothèses, et qui seront présentées ci-après, sont disponibles en annexe 2.

La Qualité perçue de l'Espace De Travail (QEDT) : Cette dimension du questionnaire était destinée à évaluer le ressenti de la qualité de l'espace de travail. Les différentes dimensions du confort au travail classique ont été étudiées, mais certains éléments identifiés lors des entretiens semi-directifs ont également été ajoutés : confort visuel (éclairage artificiel et naturel, esthétique du bureau) ; confort thermique (température d'été, d'hiver, de mi-saison et ventilation) ; confort auditif (sonorité intérieure et insonorisation extérieure) ; confort de travail (matériel disponible, espace pour travailler, intimité) ainsi qu'un item sur le confort général perçu. Ces quatorze items ont été évalués à l'aide d'échelles de satisfaction à 7 modalités (e.g. l'éclairage naturel est 1= « pas du tout satisfaisant » à 7= « tout à fait satisfaisant »). Comme la qualité de vie relèverait d'une conception globale de l'environnement (Moser, 2009; Marchand & Weiss, 2009), nous avons fait le choix de regrouper les items en un indicateur de Qualité perçue de l'Espace De Travail (QEDT) dont l'alpha de Cronbach est satisfaisant ( $\alpha=.84$ ). Il était également demandé aux professionnels d'indiquer dans quel type de bureau ils travaillaient ainsi que leur statut hiérarchique.

L'attachement à l'espace de travail (ATT) : La deuxième dimension du questionnaire consistait à évaluer l'attachement des employés à leur espace de travail. Pour ce faire, les cinq items ont été traduits et adaptés de l'échelle d'attachement au lieu de travail (e.g. Je passe du temps dans mon espace de travail avec plaisir ; Dans mon bureau, je me sens comme chez moi; etc.) utilisée par Dinç

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Les dimensions en italiques ne seront pas traitées. Le rapport à l'écologie (attitude), construit principalement sur la base d'items du New Environmental Paradigm (Dunlap et al., 2000) n'est pas pertinent à utiliser tant celuici est saturé et non discriminant (effet plafond), ce qui n'est pas rare pour les professionnels de l'environnement (Wiidegren, 1998)

(2009). Les modalités de réponses correspondaient à des échelles de Likert à sept modalités (i.e. de 1 pour « pas d'accord du tout » à 7 pour « tout à fait d'accord »). L'alpha de Cronbach est satisfaisant ( $\alpha$  = .86).

La personnalisation (PERSO): Cette dimension était destinée à évaluer le type et l'intensité de la personnalisation de l'espace de travail par les employés. Afin d'obtenir les réponses les plus fiables possibles et reflétant une personnalisation effective, les employés devaient indiquer le nombre d'items de personnalisation par catégories qu'ils avaient sur leur espace de travail sans ambiguïté possible (e.g. nombre de photo(s), nombre de plante(s), nombre de gadget(s), etc.). Pour les besoins de l'étude, la somme du nombre d'éléments indiqués pour chaque catégorie de personnalisation a été réalisée (i.e. photo(s) + plante(s) + gadget(s); etc.) afin d'obtenir un indicateur du degré d'appropriation de l'espace.

Jugements des traits pro-environnementaux (PJ): Cette dernière dimension du questionnaire a été inspirée des paradigmes sociocognitifs, et plus précisément du paradigme des juges qui permet d'observer combien une opinion ou un comportement présenté comme normatif peut être valorisé ou dévalorisé (Taylor et al., 2007). Les répondants devaient donc juger si le fait de présenter (ou non) un fort intérêt pour l'environnement, ou bien d'effectuer (ou non) des comportements proenvironnementaux avait une incidence positive ou négative sur la réussite professionnelle, les relations avec les collègues, ou sur l'image de soi. Les échelles allaient de -3 pour un « fort impact négatif » à +3 pour un « fort impact positif » (e.g. Quelqu'un qui a un fort intérêt pour l'écologie, est dans une situation qui : -3 = Pénalise fortement sa réussite professionnelle ; +3 = Favorise fortement sa réussite professionnelle). Les sujets voyaient l'ensemble des items de jugement (intra-sujet), mais ne voyaient que l'énoncé positif ou négatif des items (inter-sujet). Pour résumer, les six items de jugement étaient les suivants :

- l'intérêt (ou non) pour l'écologie et sa contribution à réussir professionnellement ;
- **l'intérêt (ou non) pour l'écologie** et sa contribution à améliorer les **relations professionnelles** ;
- l'intérêt (ou non) pour l'écologie et sa contribution à améliorer l'image donnée;
- la réalisation (ou non) d'éco-comportements et leur contribution à réussir professionnellement;
- la réalisation (ou non) d'éco-comportements et leur contribution à améliorer les relations professionnelles;
- la **réalisation (ou non) d'éco-comportements** et leur contribution à améliorer **l'image** donnée.

Les comportements pro-environnementaux sur le lieu de travail (CPTW) : Cette partie avait pour objet d'évaluer la fréquence de réalisation des comportements pro-environnementaux recensés en milieu professionnel (par observations et lors des entretiens semi-directifs). L'indicateur du degré de comportements pro-environnementaux en milieu professionnel a ainsi été calculé en faisant la moyenne des fréquences déclarées sur les items (e.g. Je trie mes déchets ; je mets mon ordinateur en veille lorsque je ne l'utilise pas ; j'imprime mes mails (R) ; etc.) dont les modalités allaient de 1 pour « Jamais » à 7 pour « Toujours ». L'item « Je choisis de prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur. » a été retiré de l'analyse<sup>6</sup>. L'alpha de Cronbach est faible ( $\alpha$  = .54) mais reste suffisant pour pouvoir faire une moyenne de l'ensemble des items.

Puisque l'alpha de Cronbach est particulièrement, une analyse en composantes principales avec rotation factorielle Varimax normalisée a été menée en exploratoire. Le nombre de facteurs de l'analyse a été déterminé en nous basant sur les valeurs de l'eigenvalue supérieur à 1 (Gorsuch, 1983, p. 164-171). La synthèse de l'analyse factorielle est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Analyse par rotation factorielle varimax normalisée des items liés aux comportements proenvironnementaux sur le lieu de travail.

Items \ Facteurs	F1	F2	F3	F4
Tri des déchets	.679			
Déplacements professionnels		.648		
Extinction des appareils le soir			.687	
Quantité de déchets produits	.644			
Impression recto		.6647		
Notes sur papier déjà utilisé	.782			
Utilisation d'eau chaude				.854
Mise en veille de l'ordinateur			.824	
Impression des mails		.709		
Utilisation bloc-notes recyclé	.723			
Eigenvalues	2.254	1.460	1.244	1.061

Les 4 facteurs semblent renvoyer aux comportements : qui ne sont pas liés aux exigences professionnelles (F1) ; qui sont liés aux exigences professionnelles (F2), qui sont liés à l'informatique (F3), et autres (F4). Les résultats seront donc présentés pour la moyenne globale dans un premier temps, et pour les moyennes des différents facteurs issus de l'analyse de rotation factorielle.

-

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Le bâtiment s'élevant sur 8 étages, l'adoption de ce comportement est bien trop dépendant de l'étage d'exercice pour avoir un pouvoir discriminant.

Les comportements pro-environnementaux au domicile (CPTD) : Afin de mesurer la fréquence d'adoption des comportements pro-environnementaux au domicile, 23 échelles (e.g. j'éteins mon boitier internet ; j'utilise ma voiture pour les courtes distances ; je réutilise mes sacs plastiques de courses) allant de 1 pour « Jamais » à 7 pour « Toujours » ont été utilisées. L'alpha de Cronbach est très satisfaisant ( $\alpha$  = .84), les items ont été moyennés en un seul indicateur.

### 4.2. Résultats

Les résultats de cette étude de terrain seront présentés en trois temps. La première partie sera consacrée aux régressions linéaires effectuées entre l'attachement, la personnalisation et la perception de la qualité de l'espace de travail afin de vérifier l'existence et l'organisation des liens qui unissent ces différentes dimensions. La deuxième partie présentera les scores moyens de personnalisation, d'attachement et de qualité perçue de l'espace de travail au regard des types de poste de travail. La troisième partie sera destinée à étudier le rapport entre l'attachement à un lieu de travail à valeurs durables et l'appropriation des valeurs pro-environnementales.

# 4.2.1. La personnalisation et l'attachement dans la perception de la qualité de l'espace de travail

La personnalisation étant une somme d'items, elle ne suit pas une distribution normale, Kolmogorov-Smirnov d=0,27, p<0,01. Le score moyen de personnalisation est de 3,84 items (ET=6.25). Le score d'attachement à l'espace de travail est quant à lui distribué selon une loi normale, Kolmogorov-Smirnov d=0,05, ns., et le score moyen d'attachement est de 3,82 (ET=1,32). Enfin, le score relatif à la qualité perçue de l'espace de travail suit une loi normale, Kolmogorov-Smirnov d=0.04, ns., et le score moyen de la QEDT est de 4,49 (ET=0,87).

Des régressions linéaires ont été effectuées pour étudier les liens entre ces différentes dimensions. Les données extrêmes -outliers- dont les résidus standardisés étaient supérieurs à deux écarts-types ont été exclues des analyses de régression présentées ci-après. D'une part, les résultats montrent que la personnalisation est fortement liée ( $\beta$  = .450) à la qualité perçue de l'espace de travail, F(1,103)=26.131, p<.001, avec une part de variance expliquée de 20% ( $R^2$ = .20). D'autre part, la personnalisation est également liée ( $\beta$  = .432) à l'attachement à l'espace de travail,  $R^2$ =.19, F(1,105)=24.047; p<.001. Enfin, l'attachement à l'espace de travail est étroitement lié ( $\beta$  = .728) à la

qualité perçue de l'espace de travail, F(1, 103)=116.418; p<.001, puisque plus de 50% de la variance de la QEDT est expliquée par le score d'attachement à l'espace de travail ( $R^2=.52$ ).

La personnalisation et la qualité perçue de l'espace de travail sont liées, tout comme la personnalisation est liée à l'attachement à l'espace de travail. L'existence d'un lien entre l'attachement à l'espace de travail et la façon dont les employés perçoivent celui-ci est également observée. Il existe un lien important entre ces trois dimensions, et tout particulièrement entre l'attachement et la qualité perçue de l'espace de travail. Ces premiers résultats confirment l'hypothèse 1.

Après avoir vu les liens qui unissent ces différentes dimensions une à une, nous avons testé si l'attachement à l'espace de travail était bien un médiateur de l'effet de la personnalisation sur la qualité perçue de l'espace de travail. Nous avons régressé la personnalisation et l'attachement à l'espace de travail sur la qualité perçue de l'espace de travail. Les résultats montrent que les deux facteurs expliquent 55% de la variance ( $R^2$ =.55, F(2,102)=63.630 ; p<.001). Dans cette régression multiple, le caractère prédicteur de l'attachement sur la qualité perçue de l'espace de travail est du même ordre de grandeur ( $\theta$  = .649 ; p < .001) que lors de la régression simple ( $\theta$  = .728 < .001). En revanche, on observe que l'effet de la personnalisation sur la qualité perçue de l'espace de travail est sensiblement moins important ( $\theta$  = .193 ; p < .01) en présence de l'attachement à l'espace de travail qu'en son absence ( $\theta$  = .450 ; p < .001). Le test de Sobel, destiné à tester si une variable médiatrice (e.i. attachement à l'espace de travail) porte significativement l'influence d'une variable indépendante (e.i. personnalisation) sur une variable dépendante (e.i. perception de la qualité de l'espace de travail) est significatif (Z = 4.474 ; p < .001).

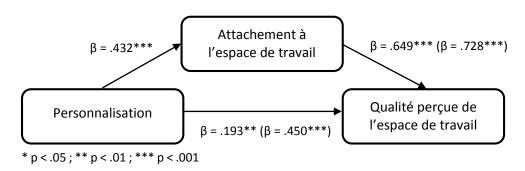


Figure 2 : L'attachement à l'espace de travail comme médiateur de la personnalisation sur la perception de la qualité de l'espace de travail

Conformément à notre deuxième hypothèse, les résultats nous permettent d'observer que l'attachement à l'espace de travail est bien un médiateur (partiel) de l'effet de la personnalisation sur la perception de la qualité de l'espace de travail. La personnalisation, probablement au travers du réagencement et de la décoration semble avoir un effet direct sur la perception de la qualité de l'espace de travail, mais une grande partie de cet effet est imputable à l'attachement à l'espace de travail. Les personnes qui ont personnalisé leur espace de travail s'attachent à celui-ci, ce qui semble influencer le jugement qu'elles en ont. Ces résultats confirment l'hypothèse 2.

### 4.2.2. Rapport à l'espace de travail et types de bureau

Des analyses de la variance ont été effectuées pour tester l'impact du type de bureau sur la personnalisation, l'attachement et la perception de qualité de l'espace de travail des employés. Pour ce faire, une série d'ANOVAs à un facteur a été réalisée. Les résultats de ces ANOVAs sont résumés dans le Tableau 2. Les contrastes, permettant de comparer l'effet spécifique des différents types d'espace de travail, sont présentés dans le tableau 3 (pour ce qui est de la personnalisation), tableau 4 (pour l'attachement au lieu de travail) et tableau 5 (pour la qualité de l'espace de travail).

Tableau 2: Récapitulatif des ANOVAs réalisées sur la personnalisation de l'espace de travail (PERSO), l'attachement au lieu de travail (ATT) et la qualité de l'espace de travail (QEDT) en fonction du type d'espace de travail (Bureau Individuel Cloisonné, BIC; Bureau Partagé, BP; Open space, OS).

	Ту	pe d'espace de tra	vail			
	BIC	ВР	OS	F	R² Ajusté	
PERSO	8,62 ( <i>ET</i> =10,84)	7,06 ( <i>ET</i> =5,97)	2,01 ( <i>ET</i> =3,04)	F(2,107)=13,29	.18	
				***		
ATT	4,53 ( <i>ET</i> =1,44)	4,72 ( <i>ET</i> =1,38)	3.52 ( <i>ET</i> =1,15)	F(2,107)=9,90 ***	.14	
QEDT	5,20 ( <i>ET</i> =0,70)	5,02 ( <i>ET</i> =0,66)	4.17 ( <i>ET</i> =0,76)	F(2,107)=21,37 ***	.27	

<sup>\*</sup>p< 0.05; \*\*p< 0.01; \*\*\*p< 0.001

Les résultats montrent que les professionnels travaillant en open pace (OS) présentent des scores moyens de personnalisation, d'attachement et de qualité perçue de l'espace de travail inférieurs à leurs homologues travaillant en bureau individuel cloisonné (BIC) ou en bureau partagé (BP). Les résultats nous permettent également d'observer que, non seulement ces groupes différent

significativement concernant les scores relatifs aux trois dimensions, mais que la variance expliquée est conséquente, notamment pour la perception de la qualité de l'espace de travail, expliquée à plus de 25% par le type de bureau du répondant. Précisons également que des analyses complémentaires ont montré que le type de bureau était confondu avec le statut hiérarchique des répondants ( $X^2 = 33.63$ ; p < .001). Néanmoins, le statut n'est ici qu'une variable secondaire puisque ni l'attachement au lieu de travail ni la personnalisation ne varient en fonction du statut du répondant ; seule la QEDT varie en fonction du statut ( $R^2 = .11$ , F(2,108)=6.74; p<.01). Aucune interaction n'a été observée entre les variables "type de bureau" et "statut".

Tableau 3 : Contrastes de la personnalisation en fonction des types de poste de travail

Contrastes	Conditions	Estimation	Err-Type	t
1	BIC vs BP	-1,563	1,864	-0,839
2	OS vs BIC, BP	11,646	2,318	5,0253***

<sup>\*</sup>p< 0.05; \*\*p< 0.01; \*\*\*p< 0.001

Seul l'open space diffère significativement des autres espaces de travail. Les professionnels travaillant en open space déclarent personnaliser significativement moins que les professionnels en bureau partagé ou en bureau individuel cloisonné. Ces deux derniers en revanche présentent un taux de personnalisation similaire.

Tableau 4 : Contrastes de l'ALT en fonction des types de poste de travail

Contrastes	Conditions	Estimation	Err-Type	t
1	BIC vs BP	0,189	0,399	0,473
2	OS vs BIC, BP	2,208	0,497	4,445***

<sup>\*</sup>p< 0.05; \*\*p< 0.01; \*\*\*p< 0.001

Comme pour la personnalisation, ce sont les professionnels évoluant en open space qui se déclarent significativement moins attachés à leur espace de travail que les personnes en bureau individuel cloisonné ou en bureau partagé.

Tableau 5 : Contrastes de la QEDT en fonction des types de poste de travail

Contrastes	Conditions	Estimation	Err-Type	t
1	BIC vs BP	-0,189	0,235	-0,804
2	OS vs BIC, BP	1,876	0,292	6,426***

<sup>\*</sup>p< 0.05; \*\*p< 0.01; \*\*\*p< 0.001

Les open spaces de ce bâtiment tertiaire donnent lieu à des évaluations en termes de qualité perçue de l'environnement de travail inférieures aux autres types d'espace de travail. L'hypothèse 3, selon laquelle les bureaux offrant le moins d'intimité (i.e. cloisonnement faible ou inexistant) présenteraient les scores les plus faibles en termes de personnalisation, d'attachement et de perception de la qualité de l'espace de travail n'est que partiellement validée. Bien que les open spaces soient largement dévalués sur l'ensemble des trois dimensions, il n'y a pas de différence significative entre les évaluations données par les occupants de bureaux individuels cloisonnés ou de bureaux partagés.

## 4.2.3. Attachement au lieu et appropriation des valeurs proenvironnementales

Afin de tester l'hypothèse 3, selon laquelle le processus d'appropriation circulaire décrit par Pol (1996) induit que l'attachement à un espace de travail durable sera associé à une appropriation des valeurs « durables », nous avons mené trois suites de régressions linéaires. On s'attendait à ce que cette appropriation se traduise par des jugements au regard de traits pro-environnementaux plus positifs d'une part, mais également par une fréquence d'éco-comportements déclarés plus importante d'autre part. Dans un premier temps, nous avons testé l'effet de l'attachement sur les jugements accordés aux personnes plus ou moins « pro-écolos ». Dans un deuxième temps, nous avons observé si ce rapport affectif à l'espace de travail influait les jugements associés à la réalisation -ou non- d'éco-comportements. Nous avons finalement testé si l'attachement à un espace de travail durable était associé à la fréquence d'éco-comportements déclarés sur le lieu de travail comme au domicile. Les données extrêmes -outliers- dont les résidus standardisés étaient supérieurs à deux écarts-types ont été exclues des analyses.

Les résultats des régressions linéaires montrent que les personnes les plus attachées à leur espace (durable) de travail attribuent une valeur plus importante à l'intérêt pour l'écologie que les personnes les moins attachées (Voir tableau 6). Bien que les résultats manquent de consistance au regard de l'hypothèse défendue, nous pouvons tout de même observer un certain nombre d'effets au regard des régressions linéaires effectuées. Par exemple, plus une personne se déclare attachée à son espace de travail durable, plus elle va estimer qu'avoir un fort intérêt pour l'écologie est associé à une réussite professionnelle ( $\beta$  = .282, p < .05). Les personnes les plus attachées jugent également qu'une absence d'intérêt pour l'écologie est préjudiciable pour la réussite professionnelle ( $\beta$  = -.395, p < .01). Les résultats montrent des effets similaires de l'attachement sur le fait de considérer qu'avoir un fort

intérêt pour l'écologie soit un facteur favorisant les relations professionnelles ( $\beta$  = .339, p < .05), ou encore sur le fait que de ne pas avoir d'intérêt pour l'écologie soit associé à une mauvaise image de l'individu ( $\beta$  = -.295, p < .05).

Tableau 6 : Récapitulatif des régressions linéaires réalisées pour mesurer l'effet de l'attachement au lieu de travail (ATT) sur les jugements liés à l'intérêt pour l'écologie.

Indicateur	Enoncé	Intérêt pour l'écologie et réussite professionnelle		Intérêt pour l'écologie et relations professionnelles		Intérêt pour l'écologie et image donnée	
		ß	R² ajusté	ß	R² ajusté	ß	R² ajusté
ATT	Positif	.282*	.062	.339*	.099	.120	004
	Négatif	395**	.138	147	.001	295*	.068

<sup>\*</sup>p < .05; \*\*P < .01; \*\*\*p < .001

Concernant la réalisation de comportements pro-environnementaux (voir tableau 7), on observe que le degré d'attachement à un espace durable de travail conduit également à des jugements différents. Les résultats montrent par exemple que les personnes fortement attachées estiment davantage que l'absence de comportements pro-environnementaux est préjudiciable à la réussite professionnelle ( $\beta = -.333$ , p < .05), ou encore que la réalisation de ces éco-comportements facilite les relations professionnelles ( $\beta = .345$ , p < .01) et améliore l'image donnée en général ( $\beta = .384$ , p < .01).

Tableau 7 : Récapitulatif des régressions linéaires réalisées pour mesurer l'effet de l'attachement au lieu de travail (ATT) sur les jugements liés à la réalisation d'éco-comportements.

Indicateur Enoncé		Eco-comportements et réussite professionnelle		Eco-comportements et relations professionnelles		Eco-comportements et image donnée	
		ß	R² ajusté	ß	R² ajusté	ß	R² ajusté
	Positif	.259	.049	.345**	.103	.384**	.131
ATT N	Négatif	333*	.092	167	.008	248	.042

<sup>\*</sup>p < .05; \*\*P < .01; \*\*\*p < .001

Afin de synthétiser et mieux appréhender ces résultats qui manquent de consistance sur les items un à un, nous avons réalisé une moyenne des items de jugements liés à l'intérêt pour l'environnement ( $\alpha$  = .80) d'une part, et une moyenne des items de jugements liés à la réalisation de comportements pro-environnementaux ( $\alpha$  = .86) d'autre part. Les résultats de l'influence de l'attachement à un lieu de travail « durable » sur les jugements émis par les sujets sont présentés dans le tableau 8.

Les résultats montrent que les personnes les plus attachées à leur environnement de travail sont également celles qui estiment qu'avoir un intérêt pour l'écologie est jugé positivement ( $\beta$  = .328, p < .05). En revanche, le fait de ne pas présenter d'intérêt pour l'écologie n'est que tendanciellement associé à des jugements négatifs ( $\beta$  = -.265, p < .10). Les jugements associés aux comportements proenvironnementaux en fonction du degré d'attachement à l'environnement sont sensiblement plus saillants. Les personnes fortement attachées estiment davantage que la réalisation de comportements pro-environnementaux est associée à des jugements valorisants ( $\beta$  = .394, p < .01), et que l'absence de ces éco-comportements est associée à des jugements dévalorisants ( $\beta$  = -.287, p < .05).

Tableau 8 : Récapitulatif des régressions linéaires réalisées pour mesurer l'effet de l'attachement au lieu de travail (ATT) sur les jugements associés à l'intérêt pour l'écologie et aux éco-comportements.

Indicateur	Enoncé	Jugements associés à l'intérêt pour l'écologie		Jugements associés aux éco-comportements	
		ß	R² ajusté	ß	R² ajusté
ATT	Positif	.328*	.091	.394**	.140
	Négatif	265	.051	287*	.063

<sup>\*</sup>p < .05; \*\*P < .01; \*\*\*p < .001

Nous avons également étudié le lien entre attachement à l'espace durable de travail et comportements pro-environnementaux sur le lieu de travail, comme au domicile. Si le processus d'appropriation circulaire implique une intériorisation des valeurs durables du lieu, alors les répondants les plus attachés devraient également être les plus écoresponsables. Les résultats nous permettent d'observer un lien significatif entre l'attachement à l'espace de travail et la moyenne des fréquences de comportements pro-environnementaux effectués sur le lieu de travail, bien que la part de variance expliquée soit relativement faible ( $R^2$ =.04, F(1,104)=4.346;  $\beta$  = .200 p<.05). Lorsque l'on s'intéresse aux sous-facteurs identifiés grâce à l'analyse de rotation factorielle (voir méthodologie page 50), on observe que l'effet de l'attachement sur l'adoption des comportements pro-environnementaux qui ne sont pas liées aux exigences professionnelles (F(1)) est relativement important (F(1))=13.468; F(1)=13.468; F(2)=10, F(1)=13.468; F(2)=13.468; F(2)=14.469; F(2)=14.479; F(2)=14.479; F(2)=14.479; F(2)=15.479; F(2)=15.479; F(2)=16.479; F(2)=16.479; F(2)=179; F(2)

Enfin, nous avons finalement régressé l'attachement au lieu de travail durable sur les comportements pro-environnementaux au domicile, mais aucun effet n'est observé entre ces deux variables ( $R^2$ =-.02, F(1,105)=2.466 ;  $\theta$  = .151 ; p = ns).

L'ensemble des résultats indique clairement que les personnes les plus attachées à leur espace de travail « durable » sont également celles qui valorisent ou dévalorisent le plus les traits proenvironnementaux, que ce soit pour l'intérêt (que l'on pourrait associer à une attitude) ou la réalisation d'éco-comportements. Néanmoins, l'effet est moins marqué concernant la réalisation des comportements pro-environnementaux puisque seuls les éco-comportements en milieu professionnel qui ne sont pas liés aux exigences professionnelles, varient avec une part satisfaisante de variance expliquée. L'effet sur l'ensemble des éco-comportements en milieu professionnel est significatif, bien que peu explicatif ( $R^2 = 04$ ) et aucun effet n'est observé concernant les éco-comportements au domicile. L'hypothèse 3 est donc validée, mais nécessiterait tout de même des études complémentaires, notamment au regard des éco-comportements.

## 5. CONCLUSION SUR LE PREMIER CHAPITRE

Dans cette discussion, nous reviendrons dans un premier temps sur les résultats associés à chacune des quatre hypothèses, pour ensuite nous intéresser aux limites de cette étude. Enfin, nous conclurons sur ces résultats et sur ce premier chapitre.

Les résultats ont permis de confirmer pleinement l'hypothèse 1. Conformément à la littérature (Brill, Parker, & Innes, 1994; Sundstrom, 1986; Wells, 2000), il a été observé que la personnalisation est significativement liée avec la qualité perçue de l'espace de travail. Comprenons que les employés qui ont personnalisé leur espace de travail le trouvent plus satisfaisant que les personnes qui ne l'ont pas personnalisé. Ces résultats peuvent s'expliquer par le processus d'appropriation, via lequel l'individu modèle, grâce à la personnalisation, un espace afin qu'il soit plus proche de ses attentes et augmente ainsi son emprise et son sentiment de contrôle sur celui-ci, de façon plus ou moins directe. Rappelons par ailleurs que selon Wells (2000), près de 30% des employés personnalisent pour améliorer leur espace de travail. Les résultats de la présente étude nous indiquent également que la personnalisation est liée à l'attachement à l'espace de travail. Encore une fois, conformément à la littérature (Brown, 1987; Goodrich, 1986; Heidmets, 1994), les répondants ayant déclaré un taux de personnalisation de leur espace de travail élevé sont également ceux qui ont déclaré s'y sentir attachés. A l'inverse, les personnes déclarant avoir peu personnalisé se disent faiblement attachées à leur espace de travail. Les employés, en personnalisant leur espace de travail, vont vraisemblablement faire de celui-ci un espace plus satisfaisant qui contribue à l'expression de leur identité, mais aussi et surtout à leur bien-être. Le lien qui nous intéressait plus particulièrement, entre l'attachement et la qualité perçue de son espace de travail a été observé. Cet effet, à notre connaissance encore inconnu dans la littérature montre que les personnes qui se disent fortement attachées à leur espace de travail considèrent celui-ci comme plus satisfaisant, comparativement aux personnes plus faiblement attachées. La perception que l'on a de notre environnement de travail serait donc étroitement liée au rapport affectif que nous entretenons avec celui-ci.

L'analyse de médiation menée dans la première partie des résultats a permis de confirmer la deuxième hypothèse. Si la personnalisation a bien un effet direct sur la perception que les employés ont de leur espace de travail, une grande partie de son effet est en réalité médiée par l'attachement à l'espace de travail. Il semblerait donc que les personnes qui personnalisent se créent des conditions et un environnement de travail plus satisfaisant, ce qui favorise grandement l'apparition d'un lien affectif

qui influencera à son tour la perception de la qualité de l'espace de travail. Ainsi, les résultats suggèrent que des actions simples sur le poste de travail, sous le contrôle de l'employé lui-même, pourraient permettre une « relative amélioration » de la qualité perçue de l'espace de travail et ainsi le rendre plus adéquat en attendant d'autres améliorations plus « matérielles ». Comprenons que si les considérations budgétaires peuvent être un frein à l'amélioration de l'environnement de travail, rien n'empêche en revanche les dirigeants d'encourager leurs collaborateurs à s'approprier pleinement leur environnement professionnel. Que ce soit en personnalisant, ou encore en réagençant leur bureau, l'intérêt est d'optimiser au maximum les chances que l'employé crée un rapport affectif avec son espace de travail.

La troisième hypothèse était que les bureaux offrant le moins d'intimité permettraient une appropriation moins importante de la part des employés, ce qui se traduirait par un taux de personnalisation, un attachement et une évaluation de la qualité perçue de l'espace de travail inférieurs. Les résultats de l'étude n'ont permis de valider que partiellement cette hypothèse. En effet, conformément à ce qui est généralement observé dans la littérature, les employés travaillant en open spaces, configuration de bureau offrant le moins d'intimité (mais également de moins bonnes conditions de travail), présentent les scores les plus faibles en terme de personnalisation, d'attachement mais également de qualité perçue de l'espace de travail. En revanche, contrairement aux hypothèses, les bureaux partagés, qui offrent moins d'intimité que les bureaux individuels cloisonnés, ne différent significativement de ces derniers sur aucune des dimensions évaluées.

En nous basant, entre autres, sur les travaux de Pol (1996), nous avions émis l'hypothèse que le processus d'appropriation circulaire impliquerait un transfert identitaire -une intériorisation- des valeurs durables du lieu lors de l'apparition du lien affectif. Les résultats confirment cette hypothèse. Les personnes qui s'attachent fortement à leur espace de travail sont également celles qui jugent les traits pro-environnementaux comme plus valorisants. A l'inverse, les personnes les moins attachées à leur espace de travail sont plus équivoques sur les jugements associés à ces traits pro-environnementaux. Les résultats ont également permis d'observer que plus une personne se déclare attachée à son espace durable de travail, plus celle-ci déclare réaliser des comportements pro-environnementaux sur son lieu de travail, notamment des éco-comportements n'étant pas associés à des exigences professionnelles. A notre connaissance, aucune étude n'a, à ce jour, présenté des résultats qui puissent transposer le processus d'appropriation circulaire aux valeurs durables d'un environnement. En effet, plusieurs études ont effectivement associé attachement au lieu et pratiques éco-citoyennes (Carrus et al., 2005; Clayton, 2003; Scannell & Gifford, 2010b; Vaske & Kobrin, 2001;

etc.), mais expliquent ces comportements davantage comme la résultante d'une nécessité de protéger l'intégrité d'un environnement auquel les répondants tiennent, ainsi que les espèces végétales comme animales qui y vivent. Explication qui semble confortée par Devine-Wright et Howes (2010) lorsqu'ils ont montré que l'attachement au lieu était associé au rejet de l'implantation d'un champ d'éoliennes non loin du lieu d'attachement. Ainsi, le besoin de protéger l'intégrité du lieu comme justification théorique semble ici insuffisant au regard du cadre « citadin » de ce bâtiment à hautes performances énergétiques. De fait, l'identification symbolique et le processus d'appropriation circulaire des valeurs au travers de l'attachement au lieu semblent être un cadre théorique d'interprétation plus pertinent.

Il convient toutefois de rappeler que cette étude n'est pas exempte de limites dont trois paraissent évidentes. La première limite de cette étude renvoie à sa population. En effet, bien que plusieurs organismes aient participé à l'enquête, l'ensemble des répondants travaillaient au sein d'un même bâtiment à hautes performances énergétiques. Par conséquent, il est possible que certains résultats soient propres à ce site. Cette étude gagnerait donc à être reproduite dans d'autres structures afin de vérifier que les liens observés ici ne soient pas dus à un artefact propre au lieu et au contexte de passation du questionnaire.

« La poule ou l'œuf? ...Ou le coq peut-être? ». La seconde limite, plus fondamentale, concerne l'utilisation d'un questionnaire comme méthode d'investigation. Cette méthode, si elle a le mérite d'être écologique, implique nombre de limites dans le traitement et l'interprétation des résultats. En effet, les résultats obtenus par la passation d'un unique questionnaire étant d'ordre corrélationnel, l'inférence causale est impossible. Nous ne pouvons donc affirmer avec certitude que c'est l'attachement à l'espace de travail qui conduit à le considérer comme plus satisfaisant. Il est en effet très probable qu'il y ait là un processus interactif, au sein duquel attachement au lieu de travail et qualité perçue de cet espace de travail varient ensemble. De même, nous ne pouvons être sûrs que c'est initialement l'attachement au lieu de travail durable qui conduit à être « pro-écolo », ou bien si c'est le fait d'être « pro-écolo » qui conduit à s'attacher à un lieu de travail durable, ou bien encore si ce lien entre les deux n'est pas associé à une variable supra-ordonnée qui n'aurait pas encore été identifiée. Il conviendrait donc de vérifier au sein de manipulations quasi-expérimentales sur le lieu de travail, en utilisant des mesures avant/après, l'ordre d'apparition des différents facteurs tels que la perception de la qualité de l'espace de travail, l'attachement au lieu ou encore les traits proenvironnementaux pour confirmer ces résultats et les conclusions qui en découlent.

Enfin, concernant les résultats relatifs à l'attachement au lieu et les jugements portés sur l'intérêt pour l'écologie et les éco-comportements, le caractère inter-sujet des énoncés des items de jugement a limité les possibilités de traitements statistiques. Bien que ce choix soit pertinent au regard de la méthodologie employée, il a été nécessaire d'effectuer les régressions sur les items de jugement en prenant en considération le type d'énoncé. Ainsi, au lieu de pouvoir effectuer des régressions sur l'ensemble des sujets (N = 110), nous avons été contraints de régresser sur l'énoncé positif d'une part (n = 58), puis sur l'énoncé négatif d'autre part (n = 52).

Loin de dépendre uniquement de conditions strictement matérielles et environnementales, les résultats permettent d'observer que la perception de la qualité de son espace de travail est fortement liée au rapport affectif que l'employé entretient avec celui-ci. La personnalisation, qui consiste à améliorer et modeler son espace de travail à son image contribue à améliorer la qualité perçue de l'espace de travail, mais également et surtout, contribue à l'amélioration du rapport affectif que l'individu développe pour son espace de travail. Il semble donc essentiel de respecter le rapport affectif que certains employés vont créer avec leur espace de travail. Des stratégies managériales, telles que la rotation des postes de travail en interne semblent être à éviter, car elles seront accompagnées d'une rupture du lien affectif généré par l'employé pour son espace de travail. Or, nous venons de voir à quel point ce lien affectif peut se révéler important dans la perception que l'on a de son environnement de travail, comme cela a été constaté par ailleurs pour les comportements de citoyenneté organisationnelle (Le Roy & Rioux, 2012) ou plus simplement pour l'attitude envers son travail (Velasco & Rioux, 2010). Sur la base de ces résultats, il semble pertinent de conseiller aux employeurs d'encourager la personnalisation au sein de leurs locaux, ce qui favorise les processus d'appropriation et d'attachement au lieu.

L'appropriation des valeurs écologiques par le biais de l'attachement à un environnement durable, est l'hypothèse qui a été soutenue dans cette fin de chapitre. Hypothèse dont les enjeux sont particulièrement importants. En effet, avec la multiplication des normes environnementales à suivre lors des phases de conception, de construction puis d'exploitation des bâtiments tertiaires, les bâtiments assimilables à des bâtiments durables (e.i. bâtiment basse consommation, BBC; bâtiment à hautes performances énergétiques, BHPE; voir bâtiment à énergie positive, BEPOS) vont être amenés à se multiplier. Or, nous avons vu avec ces résultats -certes exploratoires- que, non seulement les personnes fortement attachées à un environnement durable jugeaient les traits pro-écologiques comme plus valorisants, mais déclaraient également effectuer plus de comportements pro-

environnementaux sur leur lieu de travail. En ce sens, il conviendrait de poursuivre les recherches afin de valider les résultats obtenus ici dans d'autres bâtiments, mais surtout pour identifier les facteurs qui tendent à améliorer l'intériorisation des valeurs durables lors du processus d'appropriation circulaire. Ce modèle, s'il venait à être validé et étendu, proposerait un cadre novateur et stimulant pour la sensibilisation à l'écologie.

Pour clore ce premier chapitre, nous avons pu voir, grâce aux items de jugement des traits proenvironnementaux, qu'il semblerait que l'intérêt pour l'écologie -ou pour la réalisation de comportements pro-environnementaux- soit source de valorisation sociale. Après l'avoir observé au travers du prisme de l'attachement et de l'appropriation des valeurs durables, la question de savoir comment et pourquoi, les traits pro-environnementaux sont susceptibles d'être valorisés dans un cadre plus général, reste entière. Nous avons donc décidé de mener des études plus expérimentales afin d'étudier la valorisation sociale d'une orientation pro-écologique.

## **DEUXIEME CHAPITRE**

DANS QUELLE MESURE EST-IL SOCIALEMENT VALORISANT D'ETRE ECOCITOYEN ?

« Quand souffle le vent du changement, certains construisent des murs, d'autres des moulins. »

Proverbe chinois

## 1. APPORTS THEORIQUES

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, il semble exister un transfert des valeurs en milieu professionnel durable. L'attachement à un espace de travail aux valeurs durables favorise l'appropriation des valeurs pro-écologiques chez les usagers du bâtiment, valeurs qui ont notamment pu être liées aux comportements pro-environnementaux sur le lieu de travail. Or, c'est plus particulièrement à cette valorisation des caractéristiques pro-écologiques que l'on va s'intéresser dans la suite de cette thèse. Afin de déterminer le contexte dans lequel elles apparaissent, ainsi que les différents aspects sur lesquels elles sont valorisantes, nous distinguerons attitude environnementale et comportements pro-environnementaux. Pour ce faire, nous avons mené une série d'études fondées sur les paradigmes sociocognitifs.

Avant de passer à la partie empirique, nous ferons donc un retour théorique sur les différentes conceptions de l'attitude environnementale, notamment le New Environmental Paradigm que nous utiliserons par la suite. Dans un deuxième temps, nous reviendrons sur les considérations théoriques relatives aux éco-comportements, notamment les différents types de comportements et les facteurs qui ont pu leur être associés. Nous reviendrons enfin sur les normes sociales dans leur perspective évaluative, notamment au regard de l'orientation pro-écologique.

### 1.1. L'attitude environnementale

Si l'on souhaitait au maximum simplifier la notion d'attitude, la comparer à la verbalisation de « l'opinion » ne paraitrait pas déraisonnable. En ce sens, et si l'on se réfère à la description que Moser (2009, p.205) en fait, c'est une structure relativement stable qui renseigne sur trois dynamiques fondamentales du fonctionnement psychologique à savoir : le jugement (opinion), le rapport affectif à l'objet, et l'intention comportementale.

Nos attitudes nous permettent donc de savoir comment nous comporter face à des situations où ces attitudes sont sollicitées, mais elles servent aussi à nous distinguer et nous affirmer. L'attitude face à un objet donné a été particulièrement étudiée, et souvent dans la perspective de prédire les comportements. Néanmoins, de nombreuses études montrent que si l'attitude est un prédicteur du comportement, il n'en reste pas moins un prédicteur partiel, voir faible (Bickman, 1972; De Young, 1989). Bien que souvent sur-considérée dans son rôle de prérequis du comportement, l'attitude reste un concept clé en sciences sociales et en psychologie sociale notamment (Allport, 1935). L'attitude

environnementale, définie comme « la tendance psychologique à évaluer l'environnement naturel avec un certain degré de faveur ou de défaveur » (Hawcroft & Milfont, 2010, p.143) est considérée comme cruciale dans le champ de la psychologie environnementale, discutée dans plus de la moitié des publications de ce champ (Milfont, 2007).

L'attitude est un construit psychologique dont l'observation directe est quasi impossible. A l'exception de quelques études utilisant des mesures psychophysiologiques (Cacioppo, Bush, & Tassinary, 1992; Cacioppo, Crites, Berntson, & Coles, 1993; Rankin & Campbell, 1955), ou des temps de réaction (Fazio, Sanbonmatsu, Powell, & Kardes, 1986; Wittenbrink, Judd, & Park, 1997), dont le célèbre Implicit Association Test (IAT ; Greenwald, McGhee, & Schwartz, 1998; Lane, Banaji, Nosek, & Greenwald, 2007), la grande majorité des mesures de l'attitude utilisées renvoient à des réponses déclaratives. Afin de l'évaluer, les chercheurs ont envisagé et étudié toutes sortes de variables, telles que les opinions, avis, jugements, affects, etc., ce qui a conduit très tôt les chercheurs à classifier, au même titre que l'attachement au lieu, les différents types de réponses selon un modèle tripartite organisé autour des réponses cognitives, affectives, et comportementales (Rosenberg & Hovland, 1960). Pour autant, les échelles d'attitude ne rendent généralement pas compte de l'ensemble de ces trois dimensions, et pour cause, l'attitude environnementale n'est que très rarement considérée comme un construit tridimensionnel. En effet, si certains chercheurs ont essayé d'étudier l'attitude environnementale en évaluant les aspects cognitifs, affectifs et conatifs dans une perspective complémentaire (Cottrell, 2003), la plupart des théoriciens actuels estiment que ces aspects sont les fondements desquels nait l'attitude plutôt que d'en être des composants à part entière (Fabrigar, MacDonald, & Wegener, 2005). L'attitude environnementale a donc été théorisée sur des approches différentes.

### 1.1.1. Vers trois modèles prédominants du rapport à l'environnement

Dans cette littérature contemporaine, trois modèles se distinguent par leurs fondements théoriques, leurs validations et leur portée au regard du rapport à l'environnement. Parmi ces approches, le modèle issu des travaux de Schultz (2001), ainsi que l'approche défendue par Wiseman & Bogner (2003) puis Milfont & Duckitt (2010) nous semblent particulièrement importants à développer au regard des hypothèses que nous serons amenés à formuler. Le troisième de ces modèles, imputable aux travaux de Kaiser et ses collaborateurs sera décrit, quoi que plus brièvement.

-Le premier de ces modèles est relatif aux travaux de Schultz (2001). Le fondement théorique renvoie à l'activation de la norme d'altruisme (Schwartz, 1977) selon laquelle les préoccupations environnementales seraient liées à la prise de conscience des conséquences néfastes des problèmes environnementaux à l'égard d'une valeur ou d'un objet auquel tient l'individu. Ces considérations théoriques ont été reprises et développées par Stern et Dietz (1994). Ces derniers soutiennent l'idée que l'attitude au regard des problématiques environnementales serait basée sur un ensemble de valeurs personnelles plus générales. L'importance que la personne donnera alors aux problématiques environnementales sera dépendante du degré auquel les autres personnes, ou les plantes et les animaux, seront inclus dans la représentation de soi. Lors de quatre études menées sur plus de 3800 sujets, Schultz (2001) a validé l'hypothèse de Stern et Dietz (1994), ainsi que la structuration de cette préoccupation environnementale autour de trois axes : préoccupation pour soi-même, les autres individus, et la biosphère. Les résultats montrent par ailleurs que l'affirmation de soi est positivement associée à l'aspect « égoïste » et négativement associée à l'altruisme et aux préoccupations pour la biosphère. A l'inverse, le dépassement de soi est associé positivement à la préoccupation pour la biosphère, l'altruisme, et est associé négativement à l'égoïsme.

-Le deuxième modèle renvoie aux travaux de Milfont & Duckitt (2004, 2006, 2010), mais également de Milfont & Gouveia (2006) et Wiseman & Bogner (2003). L'ensemble de ces auteurs estiment que le rapport à l'environnement (*i.e.* l'attitude environnementale) est composé d'une structure horizontale et verticale. La structure horizontale renvoie aux diverses sous-dimensions de l'attitude environnementale, bien que leur nombre ne soit pas connu précisément (Milfont & Duckitt, 2010, p.81). La structure verticale, qui nous intéresse tout particulièrement, renvoie à deux dimensions supra-ordonnées de l'attitude environnementale : utilisation et préservation de l'environnement. Ce modèle sera décrit bien plus précisément dans le troisième chapitre où les dimensions de préservation et d'utilisation de l'environnement font l'objet d'hypothèses de travail.

-Partant du paradigme de Campbell (1963), Kaiser et ses collaborateurs (Kaiser, Hartig, Brugger, & Duvier, 2011; Kaiser, Byrka, & Hartig, 2010; Kaiser & Byrka, 2011) défendent l'idée que les déclarations verbales et les comportements manifestes à l'égard d'un objet d'attitude relèvent en réalité d'une seule et même « disposition comportementale ». Ainsi, attitudes et comportements ne sont pas liés par une relation de cause à effet, mais ils renvoient à différents niveaux d'un même concept : la disposition éco-comportementale.

L'ensemble de ces trois modèles restent néanmoins récents au regard de plusieurs décennies de travaux sur l'attitude environnementale dont certaines échelles sont encore aujourd'hui activement utilisées.

### 1.1.2. Un héritage qui persiste

Dans le courant des années 70, les recherches concernant l'attitude environnementale se concentraient davantage sur la mesure de la préoccupation et des connaissances générales des problématiques environnementales. Grand héritier de cet air, le New Environmental Paradigm (Dunlap & Van Liere, 1978), ensuite révisé et revalidé (Dunlap, Van Liere, Mertig, & Jones, 2000), est considéré d'après les auteurs non pas comme une mesure directe et spécifique de l'attitude environnementale, mais davantage comme une mesure macroscopique sous-tendant les attitudes et croyances favorables à la préoccupation environnementale : une « conscience écologique ». Malgré les nombreuses critiques dont cette échelle fait l'objet<sup>7</sup>, elle est aujourd'hui encore considérée, utilisée et décrite comme une échelle majeure de l'attitude environnementale. Dunlap & Jones (2003) ainsi que Fransson & Gärling (1999) s'accordent à dire que la New Environmental Paradigm Scale (NEPs) reste une des trois mesures de l'attitude environnementale parmi les plus utilisées. Le caractère volontairement large des croyances en lien avec l'écologie que la NEPs mesure est sans doute à l'origine de son succès (Citée plus de 800 fois fin 2014<sup>8</sup>) auprès des chercheurs (Dunlap & Jones, 2002, 2003; Stern, Dietz, & Guagnano, 1995).

Dans le courant des années 60 aux Etats-Unis, les prémices d'une prise de conscience proécologique apparaissent avec le premier mouvement environnemental. Jusqu'alors, le modèle social (Dominant Social Paradigm, DSP) des sociétés occidentales voulait que l'être humain soit considéré comme indépendant et supérieur aux autres organismes naturels. Partant des réflexions de Pirages & Ehrlich (1974) sur une transition sociétale pro-écologique, Dunlap et Van Liere (1978) vont émettre l'hypothèse de l'apparition d'un paradigme social qui serait davantage orienté vers le respect de l'environnement, au sein duquel l'individu prendrait place intégrante (New Environmental Paradigm, NEP). Sur la base de ces fondements théoriques, Dunlap et Van Liere (1978) ont construit la première version de la NEPs sur trois dimensions renvoyant à : la conscience de l'existence de limites écologiques

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> voir la méta-analyse de Hawcroft & Milfont (2010), p.146 pour synthèse.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Source Web Of Science ; citée plus de 2500 fois selon Google Scholar.

à la croissance ; au rejet de l'anthropocentrisme, et à l'importance accordée à la préservation de l'équilibre naturel. Deux dimensions supplémentaires seront ajoutées dans la version révisée (Dunlap et al., 2000) de l'échelle : l'Humain ne peut échapper aux contraintes imposées par la nature, l'Humanité est menacée par une crise écologique majeure.

En raison de la notoriété de la NEPs et de son caractère « volontairement large », c'est cette échelle que nous avons choisi d'utiliser pour étudier la valorisation sociale de l'orientation proécologique. Rappelons toutefois que si l'attitude environnementale présente des caractéristiques discriminatoires intéressantes pour le rapport à l'environnement, elle reste avant tout étudiée dans la perspective de prédire les comportements pro-environnementaux.

## 1.2. Les comportements pro-environnementaux

Comportements pro-environnementaux ; comportements de conservation ; éco-comportements ; comportements éco-citoyens ; etc. ; ce sont autant de termes qui renvoient au même concept défini comme un « comportement adopté par un individu qui décide, de façon consciente, de minimiser ses impacts négatifs sur le milieu naturel et construit » (Kollmuss & Agyeman, 2002, p.240). Malgré ces termes qui supposent l'étude de comportements effectifs, une part conséquente des travaux étudie en réalité les comportements déclarés, qui sont sans doute la variable observable se rapprochant le plus des comportements effectifs. Si la fréquence rapportée de comportements proenvironnementaux n'est, bien sûr, pas aussi fiable que les comportements effectifs, elle est surtout affranchie des nombreuses contraintes inhérentes à l'opérationnalisation d'une mesure comportementale in-situ. Les comportements déclarés sont, et restent donc, l'un des indicateurs les plus couramment utilisées pour l'étude de variables relatives au comportement. Compte-tenu du grand nombre de comportements pro-environnementaux possibles, il est rapidement devenu nécessaire de les classifier.

### 1.2.1. Quatre types d'éco-comportements

Afin d'avoir une meilleure visibilité du panel conséquent des comportements proenvironnementaux existant, Stern (2000) établit une classification selon quatre axes distincts en se basant sur les combinaisons de facteurs possibles. Parmi ceux-ci, nous nous intéresserons, et développerons, plus précisément les comportements de la sphère privée, qui sont l'objet de l'échelle d'éco-comportements déclarés que nous utiliserons par la suite.

- 1. Les **comportements d'activismes environnementaux** renvoient aux engagements proactifs qu'il est possible de prendre au sein d'organisations, d'associations, de partis politiques qui luttent pour la protection et la préservation de l'environnement, mais également les participations aux manifestations (e.g. écrire à un membre politique à propos d'une problématique environnementale).
- 2. Les **comportements non activistes dans la sphère publique** sont des comportements (passifs) relatifs à l'acceptation des campagnes, lois ou taxes mises en place en faveur de l'écologie (*e.g.* revendiquer être favorable à l'augmentation de la taxe carbone). Stern (2000) estime, sur la base de précédentes études (Dietz, Stern, & Guagnano, 1998; Stern, Dietz, Abel, Guagnano, & Kalof, 1999) qu'il est nécessaire de distinguer l'activisme du simple support des politiques pro-écologiques.
- 3. Les comportements de la sphère privée renvoient à l'ensemble des comportements proenvironnementaux individuels qu'une personne est susceptible de réaliser. Ils se distribuent sur un
  continuum pouvant aller de courants et/ou peu coûteux (e.g. éteindre une lumière inutilisée) jusqu'à
  rares et/ou très coûteux (e.g. installer des panneaux photovoltaïques). Que ce soient les économies
  d'énergie au domicile (e.g. Schultz, Nolan, Cialdini, Goldstein, & Griskevicius, 2007), les économies
  d'eau (e.g. Dickerson, Thibodeau, Aronson, & Miller, 1992), l'utilisation de transport en commun (e.g.
  Bamberg, 2002), le recyclage (e.g. Hopper & Nielsen, 1991), etc., ce sont généralement sur ces écocomportements que sont dirigées les études relatives à l'influence et au changement du
  comportement. En effet, bien que ces comportements individuels aient des conséquences directes (et
  parfois mesurables ou observables), leur impact reste relativement limité. C'est dans la pluralité que
  ces éco-comportements, portés par de nombreuses personnes, font sens et impactent
  significativement l'environnement. Néanmoins, Pol, Castrechini et Di Masso (2010) rappellent que dès
  1982, Geller, Winett, Everett, et Winkler dénonçaient que « focaliser l'attention sur les comportements
  individuels tend à faire oublier les aspects institutionnels, commerciaux et industriels, qui génèrent
  pourtant un impact environnemental de plus grande ampleur ».
- 4. Les **comportements pro-environnementaux organisationnels** renvoient plus généralement aux comportements que les employés ou dirigeants d'entreprises et organismes sont susceptibles de produire pour influencer l'orientation des activités. Du directeur d'entreprise qui décide de favoriser une approche pro-écologique de son activité, jusqu'à l'ingénieur qui met au point une conception plus

écoresponsable d'un produit, la portée des éco-comportements organisationnels est conséquente tant l'impact des entreprises et des organisations elles-mêmes est important sur l'environnement.

Comme le rappellent néanmoins Bonnefoy, Weiss, Moser (2010), il reste difficile de « [...] généraliser les résultats d'un comportement à l'autre. Les comportements sont en effet spécifiques à la situation et à l'environnement au sens large dans lequel ils sont susceptibles de se manifester : un individu peut adopter un comportement de protection et être indifférent à d'autres. ».

Ainsi, les déterminants ne sont généralement pas les mêmes selon les éco-comportements. Et pour cause, on sait par exemple que la place des normes sociales dans les éco-comportements « quotidiens » est proéminente (Cialdini, Reno, & Kallgren, 1990; Schultz, Khazian, & Zaleski, 2008), tandis que pour les éco-comportements organisationnels, il semblerait que l'importance des parties prenantes dans le processus décisionnel soit décisif (Starik & Kanashiro, 2013; Stubbs & Cocklin, 2008); soit deux facteurs complétement différents l'un de l'autre. Rappelons également que l'intention d'agir en faveur de l'environnement n'est prédicatrice que de 25 à 30% au maximum des comportements effectifs (Sheeran, 2002).

De très nombreuses études ont donc cherché à déterminer les variables associées aux différents types d'éco-comportement, et plus généralement à un rapport favorable à l'environnement en vue de les encourager. En ce sens, une classification des nombreux facteurs sous-jacents aux éco-comportements a également été réalisée. Toujours selon Stern (2000), l'apparition d'éco-comportements serait principalement imputable à quatre sortes de facteurs.

### 1.2.2. Une classification quaternaire des facteurs

La première catégorie des facteurs associés aux éco-comportements renvoie aux **dispositions internes** telles que l'attitude, mais également les normes et croyances des individus. Bien que, comme nous l'avons vu précédemment, la part des comportements expliqués relative à l'attitude soit relativement faible, elle n'en est pas moins réelle (e.g. Kortenkamp & Moore, 2006; Olli, Grendstad, & Wollebaek, 2001, pour la NEPs, ou encore Milfont & Duckitt, 2004, 2006, 2010, pour la préservation et l'utilisation de l'environnement). La part des valeurs (Karp, 1996; Poortinga, Steg, & Vlek, 2004) et normes (Harland, Staats, & Wilke, 1999; Netemeyer, Ryn, & Ajzen, 1991; Wiidegren, 1998) dans l'apparition des éco-comportements est généralement plus marquée et a été observée à de nombreuses reprises. La source des changements étant interne, c'est également dans cette catégorie

que Stern (2000) évoque les changements imputables à la dissonance cognitive (Dickerson et al., 1992), ou encore à l'activation de la norme d'altruisme (Schultz, 2001).

Dans la continuité des dispositions internes, Stern (2000) distingue les **capacités personnelles** des individus. Cette catégorie de facteurs englobe les connaissances et compétences relatives aux écocomportements ainsi que l'ensemble des variables sociodémographiques. Comme le rappellent Bonnefoy, Weiss, Moser (2010), le pouvoir explicatif de ces variables, notamment les variables sociodémographiques (Stern, 1999), reste relativement limité sur les éco-comportements. Néanmoins, en 1994, Gamba et Oskamp ont observé des résultats qui diffèrent drastiquement des observations habituelles. Bien que les chercheurs aient observé un lien entre l'attitude envers le recyclage et le recyclage rapporté, seules les connaissances relatives au recyclage étaient un prédicteur du recyclage effectif et de la motivation à recycler. Concernant certains comportements qui nécessitent des connaissances précises, il semblerait que les capacités personnelles (*i.e.* connaissances et compétences) puissent jouer un rôle conséquent dans l'adoption ou non du comportement.

La part des **habitudes et des routines** est également à considérer comme un facteur à part entière dans l'adoption, ou non, des éco-comportements, car elle restent « une importante barrière qui est souvent négligée dans la littérature relative aux éco-comportements » (Kollmuss & Agyeman, 2002, p. 257).

La dernière des catégories de facteurs associés aux éco-comportements renvoie à tout ce qui n'est pas directement imputable à l'individu lui-même. On parlera donc de facteurs externes et/ou contextuels. Ces derniers étant particulièrement nombreux, c'est donc une large gamme de variables qui sont incluses dans cette sous-section. Cette dernière comprend donc les influences interpersonnelles telles que la persuasion (Bator, 1997; Lord, 1994) et la publicité, mais également les influences associées au groupe social et aux attentes qu'il génère (i.e. normes sociales ; Göckeritz et al., 2010; Schultz et al., 2007). Cette catégorie renvoie également aux décisions politiques de favoriser ou non certains types de comportements, notamment sur l'aspect financier (e.g. Crédit d'Impôt Transition Energétique), les récompenses financières pour l'adoption d'éco-comportements (Katzev & Johnson, 1987; Schultz, Oskamp, & Mainieri, 1995) et enfin, le coût du comportement proenvironnemental.

Comme nous avons pu le voir, ces quatre catégories recensent, de façon non exhaustive, un nombre particulièrement conséquent de facteurs et de variables qui ont pu être associés avec plus ou moins d'importance aux comportements pro-environnementaux. Que ce soit les valeurs personnelles,

certaines caractéristiques sociodémographiques, ou encore l'influence du groupe social, ce sont autant de variables qui contribuent -ou peuvent être influencées- par une éventuelle norme de jugement associée à l'orientation pro-écologique. D'autre part, certains concepts plus généraux ont été développés et/ou adaptés en vue d'expliquer l'attitude et les éco-comportements des individus. Parmi ceux-ci, le plus connu est sans doute le dilemme du bien-commun, dont l'étude a montré combien la part du social est fondamentale pour les éco-comportements.

# 1.2.3. Du dilemme de bien-commun aux comportements proenvironnementaux

Ce concept renvoie aux choix face auxquels la personne désireuse de faire un acte proenvironnemental est placée, agir dans son propre intérêt ou agir dans l'intérêt collectif. Hardin (1968) présente le dilemme de bien commun, ou dilemme social (Dawes, 1973, 1980), comme un conflit entre les choix dont l'individu dispose dans un milieu où les ressources sont limitées. Le premier de ces choix est de favoriser le bien commun (e.g. éco-comportement). Dans cette perspective, l'individu va effectuer une exploitation raisonnable de l'environnement qui lui permettra non seulement de subvenir à ses besoins, mais qui permettra également aux individus partageant les mêmes ressources de subvenir à leurs besoins dans une même mesure. L'environnement étant exploité raisonnablement, les ressources sont suffisantes pour les personnes qui se les partagent, et l'homéostasie, ainsi que la pérennité des ressources sur le long terme sont préservées. La deuxième option qui s'offre à l'individu est de favoriser son intérêt. Cet individu sera alors amené à (sur)exploiter son environnement afin d'engranger un maximum de ressources et/ou richesses. Néanmoins, en surexploitant l'environnement, non seulement il diminue les possibilités offertes aux autres individus d'obtenir une part raisonnable de ressources, mais il impacte également la capacité de l'environnement à se régénérer sur le long terme. Au dilemme social s'ajoute donc le dilemme temporel (Bourg, 2010) qui évoque également la nécessité de choisir entre l'intérêt immédiat (i.e. acte classique pour gagner du temps) ou l'intérêt à long terme (i.e. acte écoresponsable).

Dans la continuité de ces travaux, plusieurs recherches se sont attachées à étudier les stratégies de groupes coercitifs au regard des dilemmes sociaux. Ces recherches ont notamment montré que c'est dans les groupes de taille modérée avec une forte solidarité que la conservation des ressources est la plus importante (Agras et al., 1980; Berk et al., 1980), ou lorsque les individus contribuent activement aux activités du groupe (Neuman, 1986). Moser (2009) évoque également la possibilité de communiquer (Dawes, McTavish, & Shaklee, 1977; Jorgenson & Papciak, 1981), le rapport à la

coopération (Alcock & Mansell, 1977) et la taille du groupe (Komorita & Lapworth, 1982; Komorita, Sweeney, & Kravitz, 1980) comme des facteurs pouvant améliorer (ou freiner) l'individu à agir pour le bien commun, à condition que celui-ci soit dans un groupe choisi ou accepté (Samuelson, Messick, Rutte, & Wilke, 1984; Tsai & McFadden, 2012). Nous retiendrons enfin, et surtout, les travaux de Lynn & Oldenquist (1986) et Edney et Bell (1983) qui ont montré que ce sont bien les arguments à caractère altruiste et dans l'intérêt du groupe, ou tout simplement la nécessité de se montrer altruiste, qui encouragent la réalisation de comportements pro-environnementaux. En revanche, les arguments et motivations d'ordre égoïste sont inefficaces pour encourager les comportements pro-environnementaux.

Qu'ils soient relatifs à l'attitude ou aux comportements pro-écologiques, les travaux précédemment présentés rappellent combien le rapport à l'écologie est étroitement lié à la sphère du social et du collectif, mais également à la sphère des comportements pro-sociaux et altruistes. Entraide, partage, altruisme, universalisme, autant de points qui ont conduit l'écologie au centre d'une attention qui ne cesse de croître. Mais est-ce suffisant pour considérer l'écologie comme une nouvelle norme du fonctionnement social ?

#### 1.3. La norme sociale

Concept clé de la psychologie sociale (Ajzen & Fishbein, 2000), le concept de norme sociale traduit l'impact du social sur les comportements et les jugements individuels (Dubois, 2003), ou plus précisément « les règles et standards qui sont compris par les membres d'un groupe, et qui guident et/ou contraignent les comportements humains sans recours aux lois » (Cialdini & Trost, 1998, p.152). Depuis Asch (1951), nous connaissons l'impact que les normes sociales et le conformisme peuvent avoir sur nos jugements et comportements. Néanmoins, le concept de norme sociale a longtemps été controversé quant à sa capacité à expliquer les comportements et, plus généralement les décisions qui mènent à ces comportements (Krebs & Miller, 1985; Marini, 1984).

Comme nous avons vu dans la partie théorique précédente, l'importance des normes sociales dans l'adoption de comportements, notamment pro-environnementaux, est aujourd'hui non plus seulement incontestée, mais largement reconnue (Aarts & Dijksterhuis, 2003; Goldstein, Cialdini, & Griskevicius, 2008; Griskevicius, Goldstein, Mortensen, Cialdini, & Kenrick, 2006; Schultz et al., 2008; Terry & Hogg, 2001). L'utilisation des normes sociales comme support au changement comportemental est basée sur deux principes régulièrement observés dans la littérature (Schultz et

al., 2007; p. 429) : (a) La majorité des individus surestime la prévalence de certains comportements indésirables parmi leur pairs ; mais surtout (b) les individus utilisent la perception qu'ils ont des normes de leurs pairs comme point de comparaison de leurs propres comportements.

Malgré des résultats particulièrement prometteurs au regard des changements de comportement en contexte expérimental, les résultats observés lors des études *in-situ* se sont révélés bien plus équivoques. C'est notamment grâce à la distinction effectuée entre les normes descriptives et les normes injonctives (Cialdini, Kallgren, & Reno, 1991; Cialdini et al., 1990) que les chercheurs ont; par la suite, pu comprendre pourquoi les opérationnalisations *in-situ* étaient parfois inefficaces. Cialdini et ses collaborateurs ont défini l'aspect **descriptif** d'une norme comme ce que la plupart des membres d'un groupe d'appartenance font ou pensent, alors que l'aspect **injonctif** renvoie à ce que la plupart des membres d'un groupe d'appartenance approuvent ou désapprouvent. Bien que ces deux aspects soient dissociés sur un aspect théorique, ils le sont bien moins en réalité. En effet, une opinion ou un comportement réalisé par la majorité induit qu'il « *a de la valeur ou reflète des valeurs et que c'est ce qu'il convient de faire lorsque l'on souhaite être membre d'un collectif social considéré* » (Dubois, 2009 ; p. 22). En ce sens, l'individu aura tout intérêt à s'y conformer pour éviter d'être stigmatisé et considéré comme un marginal ou un déviant.

Cette distinction entre norme injonctive et descriptive, aujourd'hui considérée comme fondamentale, a permis de comprendre plus en détail le rôle des normes sociales comme précurseur des comportements d'expliquer certaines des difficultés rencontrées lors de leur utilisation. Dans le cas des économies d'énergie, Schultz et al.(2007) ont par exemple montré que l'utilisation d'une norme descriptive seule pouvait conduire à un effet boomerang (i.e. les personnes qui consommaient moins que la moyenne se mettaient à consommer davantage après en avoir été informées). En associant une norme injonctive prenant la forme d'un smiley (③) à la norme descriptive, les auteurs ont pu contrecarrer cet effet boomerang en signifiant aux individus que leur faible consommation était bien le but recherché et qu'il fallait persévérer en ce sens.

La connaissance du fonctionnement des normes sociales se révèle donc essentielle à la compréhension de leur impact, ou non, sur les comportements. C'est dans une perspective similaire à la dissociation entre l'aspect descriptif et l'aspect injonctif de la norme que nous avons initialement envisagé de distinguer les valeurs sociales des traits pro-environnementaux. Car, s'il existe aujourd'hui pléthore de travaux destinés à l'étude des normes sociales comme levier dans les changements du

comportement, seule une infime portion s'intéresse à la norme sociale dans sa perspective évaluative, notamment au regard des traits pro-environnementaux.

#### 1.3.1. La norme comme référentiel évaluatif?

« Tous les individus sont en permanence évalués (à l'école, à l'université, au travail, etc.) et sont également, avant tout, évaluateurs chaque fois qu'ils sont face à un individu. » (Beauvois & Dubois, 2009; p. 1093). C'est en effet une caractéristique propre à l'être humain que d'évaluer, spontanément la valeur des objets et personnes auxquels ils sont confrontés, et c'est principalement grâce à la connaissance des normes que les individus vont pouvoir évaluer la « valeur » de leurs compères.

En présentant des idées ou des comportements en adéquation avec les normes sociales en vigueur, il est en effet possible de générer approbation ou désapprobation sociale. Ainsi, la réalisation d'un comportement considéré comme convenable (e.g. dans un bus, se lever pour laisser sa place à une personne âgée) permettra à l'individu d'obtenir de l'approbation sociale, tandis que la réalisation d'un comportement inconvenant (e.g. jeter un papier à terre) conduira à de la désapprobation sociale. Bien que certains chercheurs estiment que cette valorisation soit imputable au respect des valeurs qui ont contribué à l'apparition de ces normes (LaPiere, 1954 ; Taylor, Richardson, Yeo, Marsh, Trobe, Pilkington, Hugues, & Sharp, 1997), Dubois (2009) considère cette explication insuffisante.

Pour Dubois, la norme se doit de renvoyer à des événements observables, qu'ils soient relatifs aux croyances et/ou opinions (*i.e.* norme de jugement), ou bien aux comportements eux-mêmes (*i.e.* norme comportementale). Considérant le caractère visible des normes sociales, les membres d'un même groupe d'appartenance vont pouvoir s'en servir pour stigmatiser les personnes dont les agissements ou opinions ne correspondent pas aux valeurs du groupe et vont, à l'inverse, encourager les individus dont les agissements seront en adéquation avec les attentes et valeurs du groupe social. La situation d'évaluation serait d'ailleurs l'un des contextes les plus aptes à faire apparaître la normativité d'un phénomène. Prenant l'exemple du recrutement, Dubois (2009, p. 32) écrit que « dans cette situation, le recruteur a pour rôle formel d'évaluer les personnes auditionnées et que les dites personnes ont pour objectif essentiel de se faire apprécier du recruteur ». Ce dernier point n'est donc pas sans rappeler l'aspect « acquis » des normes sociales. Loin d'être innées, les normes sociales sont la résultante d'un apprentissage et d'une transmission sociale, et ce, notamment grâce à l'approbation ou la désapprobation véhiculée par le groupe au regard des actions et/ou opinions présentées.

Bien que les études menées dans la lignée de l'approche sociocognitive se soient principalement intéressées à la norme d'internalité, certains chercheurs ont été amenés à étudier d'autres normes sociales. La caractère socialement valorisant de ces normes de jugement a ainsi été observé pour l'individualisme (Dubois & Beauvois, 2005), la consistance (Hůnová & Schreiberová, 2012; Rayner, Jenkins, & Kingsford, 2009; Sénémeaud, Mange, Gouger, Testé, & Somat, 2011), la norme de genre (Masson-Maret & Beauvois, 2000; Masson-Maret, 1997), ou encore la croyance en un monde juste (Alves & Correia, 2010a, 2010b; Alves, 2008). Or, si cette valorisation est possible, c'est justement parce que ces normes renvoient à des idées qui sont fondamentales pour notre société occidentale (Beauvois, 2003).

Si ces dernières normes sociales de jugement ont fait, pour la plupart, l'objet de multiples études complémentaires et confirmatoires, certains travaux plus sporadiques ont été menés sur des aspects davantage « ordinaires » du fonctionnement social. C'est par exemple le cas de la norme d'allégeance (Gangloff, 1997), ou encore de la norme de modestie (Banerjee, 2000; Gosling, 1999; Leary, 1996). Pour Dubois (2003 ; p. 236), ces normes ne renvoient pas à des normes sociales de jugement comme peut par exemple, l'être la norme d'internalité. Que ce soit la norme d'allégeance ou la norme de modestie, ces dernières ne répondent pas aux critères qui différencient la « norme sociale de jugement » de ce qui est « généralement admis ».

Dubois (2009; p. 33) distingue six critères pour qu'une norme sociale gagne un statut de norme de jugement. La norme doit : (1) porter sur des évènements observables ; (2) être l'affaire d'un collectif ; (3) être socialement apprise ou transmise ; (4) correspondre à une attribution de valeur sociale des objets ou évènements ; (5) renvoyer à l'un et/ou l'autre aspect de la valeur sociale et non à une valeur de vérité ; (6) nécessiter des conditions particulières pour être activée. Par ailleurs, un article récent (Pillaud, Cavazza, & Butera, 2013), relatif à l'ambivalence, confirme la nécessité de faire varier et multiplier les paradigmes et opérationnalisations. En effet, après avoir observé dans un premier temps une valorisation sociale des réponses ambivalentes au regard d'un objet d'attitude controversé (i.e. les organismes génétiquement manipulés), les auteurs ont, par la suite, reproduit l'étude en utilisant un truisme (i.e. se brosser les dents). Dans la condition du truisme, l'ambivalence n'était plus génératrice de valorisation sociale, mais bien de dévalorisation sociale. C'est ce qui a conduit Pillaud et al. (2013) à considérer l'ambivalence davantage comme une fonction adaptative que comme une norme sociale.

Malgré des résultats relatifs à la valorisation particulièrement intéressants, les chercheurs travaillant sur la perception de la valeur sociale ont, très tôt, compris que cette conception « homogène » de la valorisation sociale était insuffisante. En définitive, elle ne nous informe que sur l'approbation ou la désapprobation sociale au regard d'opinions ou comportements (Beauvois & Dubois, 2009; Beauvois, 1995; Dubois, 2003, 2009). Si l'on prend les deux exemples suivants : aider une personne âgée qui vient de trébucher à se relever, ou réussir une vente importante vers un nouveau client en tant que jeune employé, ces deux actions sont toutes deux génératrices d'approbation sociale. Néanmoins, il est évident que les fondements de l'approbation sociale sont ici, profondément différents.

#### 1.3.2. Vers deux dimensions de la valeur sociale : utilité et désirabilité

Dans les exemples précédents, nous évoquions l'aide apportée à une personne en difficulté. S'il est vrai que ce comportement peut contribuer, d'une certaine manière, au fonctionnement de la société, c'est avant tout dans le rapport humain (e.g. altruisme, empathie) qu'il trouve son origine, et par conséquent sa valeur. A l'inverse, la réussite du jeune vendeur sera cette fois bien plus portée par la nécessité de répondre à des exigences du système professionnel (e.g. création de profit, performance), que par la motivation humaine. Cette distinction, si elle est possible dans le cas des exemples présentés, l'est également pour l'ensemble des évènements observables qu'un individu est susceptible de produire. C'est ce qui conduira Dubois (2003) à écrire que « tout phénomène de valeur sociale peut avoir deux origines : la motivation humaine et les exigences du fonctionnement social.

L'idée d'une structuration bidimensionnelle des jugements n'est pas récente, et a été l'objet de très nombreuses recherches : la valeur *versus* dynamisme (Osgood, 1962) ; attrait social *versus* attrait intellectuel (Rosenberg & Sedlak, 1972) ; rentabilité pour autrui *versus* rentabilité pour soi (Peeters, Cornelissen, & Pandelaere, 2003; Peeters, 1992) ; chaleur *versus* compétence (Fiske, Cuddy, & Glick, 2007), etc. L'ensemble de ces travaux, quand bien même leurs terminologies sont différentes, renvoie à des concepts théoriques relativement semblables : à savoir une valeur ancrée dans les rapports humains, et une autre ancrée dans le fonctionnement social et professionnel. En ce qui nous concerne, nous retiendrons la conception bidimensionnelle proposée par Beauvois (1995) et qui a fait l'objet de nombreux travaux de validation générale (Cambon, Djouari, & Beauvois, 2006; Cambon, 2004, 2006; Clément-Guillotin et al., 2013; Le Barbenchon, Cambon, & Lavigne, 2005), ou appliquée au cas spécifique de la norme d'internalité (Dubois & Le Poultier, 1991; Dubois & Beauvois, 2005; Pansu & Dompnier, 2011; Pansu, 1997; Pansu & Gilibert, 2002). Beauvois (1995) dissocie en effet deux types

de valeurs sociales destinées à paraître sous un jour favorable : la valeur d'utilité sociale, et la valeur de désirabilité sociale. Ces deux aspects de la valeur sociale peuvent être définis comme (Dubois, 2009 ; p. 194) :

- La **désirabilité sociale** est définie comme la connaissance communicable de la plus ou moins grande aptitude d'une personne (1) à susciter des affects positifs (*versus* négatif) chez les autres et (2) à agir dans le sens de (*versus* en opposition à) leurs principales motivations.
- L'utilité sociale est définie comme la connaissance qu'on peut avoir —dans une formation sociale particulière, impliquant un ordre des positions du point de vue de leur valeur sociale de la plus ou moins grande aptitude d'une personne (1) à exhiber les capacités qui sont associées aux positions sociales les plus valorisées et à ne pas exhiber de caractéristiques interférant avec les précédentes et (2) à se sentir à l'aise dans l'exercice de ces capacités.

Comme le précisent enfin Beauvois et Dubois (2009 ; p. 1089), les définitions de ces valeurs sociales ne sont pas contextualisées. Dans les faits, il arrive fréquemment que la valorisation d'une opinion ou d'un comportement ne se fasse pas uniquement sur la dimension d'utilité ou de désirabilité sociale. Si l'on reprend l'exemple de l'employé qui réalise sa première vente, la valorisation de ce comportement portera, bien sûr, majoritairement sur la sphère de l'utilité sociale, mais il est fort probable qu'elle soit accompagnée d'une valorisation dans la sphère de l'affect. En effet, le patron du jeune employé pourra par exemple, trouver celui-ci plus sympathique après avoir été rassuré quant à sa capacité à vendre des biens. Après tout, il serait étrange de ne pas apprendre à aimer ce qui nous est utile<sup>9</sup>.

# 1.4. Norme pro-écologique, où en est-on?

Ainsi, bien qu'il soit encore prématuré de considérer l'orientation pro-écologique comme une nouvelle norme sociale de jugement, certaines études tendent en ce sens. Contrairement aux travaux relatifs à certaines normes évaluatives (e.g. norme d'internalité), les études menées sur la norme pro-écologique restent aujourd'hui pour le moins exceptionnelles. A notre connaissance, seules deux publications ont étudié directement le rapport à la norme pro-écologique selon une approche sociocognitive.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Citation d'une réflexion informelle de Daniel Gilibert.

La première de ces études est imputable à Félonneau & Becker (2008). Partant du principe que l'écologie est en vogue et que les connaissances relatives à la crise écologiques augmentent sans forcément être accompagnées de changements comportementaux, les auteurs postulent l'apparition d'une norme pro-écologique. Se basant sur des paradigmes d'autoprésentation, qui consistent à demander aux sujets de moduler leurs réponses de sorte à générer de l'approbation ou de la désapprobation sociale, les auteurs montrent tout d'abord que les femmes ont un score d'adhésion normative plus important que les hommes. Hommes comme femmes présentent en revanche un taux élevé d'attitude et de comportements en faveur de l'écologie lorsqu'il leur est demandé de se faire bien-voir. Les répondants semblent donc bien avoir conscience du caractère socialement valorisant des traits pro-environnementaux. Le score particulièrement élevé de clairvoyance normative (i.e. la connaissance de ce que sont des attitudes normatives au niveau social des répondants ; Py & Somat, 1991) obtenu dans la deuxième étude confirme que les répondants ont pleinement conscience du caractère socialement désirable de l'attitude et des comportements pro-écologiques. Néanmoins, cette connaissance n'est que peu corrélée aux réponses spontanées d'attitude, et non corrélée aux éco-comportements. Un faible effet de genre a également été observé pour l'attitude pro-écologique.

Félonneau & Becker (2008) concluent donc sur le fait que la norme pro-écologique, qui était anciennement une norme alternative supportée par les minorités tend, semble-t-il, à prendre le statut de norme dominante. D'autre part, les résultats supposent que la forte médiatisation des problématiques écologiques, plutôt que de conduire à des réels changements attitudinaux et comportementaux, se limite à renforcer la clairvoyance normative à l'égard de la norme pro-écologique.

Dans une perspective comparative, Bertoldo, Castro, & Bousfield (2013) ont conduit deux études complémentaires. En faisant varier le contexte pro-normatif (*i.e.* institut environnemental) versus contre-normatif (*i.e.* cimenterie), les auteurs ont cherché à observer si le contexte législatif et formel du Brésil contribuait, au même titre que celui de la France, à la valorisation sociale des traits pro-environnementaux. Compte-tenu du caractère plus adaptable d'un construit abstrait par rapport à son homologue concret (Trope & Liberman, 2003), Bertoldo et al. (2013) ont également mesuré les valeurs sociales attribuées à l'attitude (ici assimilée à un construit abstrait), et aux comportements pro-écologiques (assimilés à un construit concret) pour tenter de mieux appréhender le fossé entre attitude et comportements. Basé sur un paradigme d'autoprésentation, la première étude a permis aux chercheurs d'observer que les traits pro-écologiques étaient également valorisés au Brésil, et que

cette valorisation était dépendante du contexte. L'attitude environnementale était sensible aux consignes uniquement dans le contexte pro-normatif, tandis qu'aucun effet relatif à la valorisation sociale n'a été observé concernant les éco-comportements. La deuxième étude amenait les sujets à juger de la « chaleur » ou de la « compétence » (Fiske et al., 2007) d'individus dont l'attitude environnementale était forte, mais dont les éco-comportements étaient soit fréquents, soit rares. Les résultats de ce paradigme des juges montrent, que si les deux personnes jugées sont considérées comme « chaleureuses », seule la personne qui effectue des éco-comportements est jugée « compétente ».

Les auteurs concluent que l'attitude et les comportements pro-environnementaux ont effectivement acquis une valeur sociale au Brésil. En étant valorisée sur l'aspect « chaleur », l'attitude environnementale fait partie des exigences sociales, alors que les éco-comportements qui sont valorisés sur l'aspect « compétence » peuvent en revanche servir de différenciateur social.

#### 1.5. Nos attentes

Nous ne présenterons pas ici les hypothèses relatives à chacune des trois études qui seront présentées au sein de ce deuxième chapitre, mais les effets généraux que nous nous attendons à observer. Les hypothèses opérationnelles étant présentées dans la partie introductive de chacune des études.

La première étude de ce deuxième chapitre a pour objet de valider les résultats de Félonneau & Becker (2008), en montrant et soulignant la part des réponses pro-environnementales imputable à un biais de désirabilité sociale, notamment au regard de la NEPs (Dunlap et al., 2000). L'intérêt étant de comparer la fiabilité des réponses auto-rapportées aux échelles d'attitude et de comportements pro-environnementaux. Au-delà des considérations méthodologiques, notre premier objectif est de montrer que les répondants à la NEPs, mais également à une échelle d'éco-comportements, peuvent aisément exprimer des réponses biaisées en vue de se faire bien voir (ou mal voir).

Au-delà de la question du simple biais de désirabilité sociale, il nous semblait important de nous interroger sur les valeurs pouvant sous-tendre, soit la valorisation des traits proenvironnementaux, soit la nature des rapports sociaux lors desquels cette valorisation serait plus particulièrement entretenue et décisive. Comme nous avons pu le voir dans la partie théorique, la place du social (Göckeritz et al., 2010), du collectif (Komorita & Lapworth, 1982; Komorita et al., 1980), ou encore de l'altruisme (e.g. Schultz, 2001; Stern et al., 1999) dans la création d'un rapport favorable à l'environnement est proémiante. Or, la plupart de ces valeurs peuvent être, plus ou moins, étroitement liées avec la valeur de désirabilité sociale (e.g. altruisme, sociabilité, bienveillance, etc.). Ajoutons à cela que d'après Le Barbenchon, Cambon, & Lavigne (2005) qui ont référencé les valeurs sociales d'utilité et de désirabilité de 308 adjectifs, « l'altruisme » est certes porté par des valeurs d'utilité sociale, mais l'est significativement plus par des valeurs de désirabilité sociale. Sur la base de ces informations, nous nous attendions à ce qu'attitude et comportements pro-environnementaux soient davantage portés par des valeurs de désirabilité que d'utilité sociale.

Considérant la meilleure connaissance des enjeux sociaux et économiques de l'écologie (e.g. Dunlap et al., 2000), associée au fait qu'ils évoluent dans un milieu où, nous pouvons supposer qu'il est de bon ton de présenter un rapport favorable à l'environnement, nous nous attendions à ce que les professionnels de l'environnement valorisent les traits pro-environnementaux sur la sphère de l'affect, mais également sur la sphère des compétences.

# 2. MISE EN EVIDENCE D'UNE VALORISATION GENERALE DE L'ATTITUDE ET DES COMPORTEMENTS PRO-ENVIRONNEMENTAUX

La première étude était constituée d'un dispositif expérimental destiné à mesurer opérationnellement si les sujets assimilaient l'attitude et les comportements pro-environnementaux à des éléments permettant de se faire bien voir, ce qui mettrait en avant le caractère socio-normatif des traits pro-environnementaux.

Dans un premier temps, les participants devaient répondre spontanément à une échelle d'opinion relative à l'écologie (New Environnemental Paradigm Scale ; Dunlap et al., 2000) ainsi qu'à un questionnaire portant sur leurs comportements éco-citoyens habituels (Whitmarsh & O'Neill, 2010). Dans un second temps ils recevaient pour consignes de répondre à ces mêmes questionnaires de sorte à donner une image positive d'eux-mêmes, puis de sorte à donner une image négative d'eux-mêmes. Nous nous attendions à ce que les répondants présentent une attitude pro-environnementale plus favorable qu'à l'ordinaire pour « Se faire bien voir », et une attitude moins favorable qu'à l'ordinaire pour « Se faire mal voir » (Hypothèse 1). De la même façon, nous nous attendions à ce que les répondants présentent davantage de comportements pro-environnementaux qu'à l'ordinaire pour « Se faire bien voir », et présentent moins de comportements pro-environnementaux qu'à l'ordinaire pour « Se faire mal voir » (Hypothèse 2). Enfin, nous nous attendions à ce que l'adhésion à la norme soit plus présente dans l'attitude que dans les comportements pro-environnementaux, ce qui se traduirait par une moindre variation de l'attitude environnementale (vs éco-comportements) en fonction des consignes (Hypothèse 3).

# 2.1. Méthodologie

## 2.1.1. Participants et procédure

Pour cette étude purement expérimentale, l'échantillon a été constitué de 54 étudiants en première année de psychologie qui répondaient dans un contexte d'anonymat. 48 participants étaient des femmes, 6 étaient des hommes. L'âge moyen des participants est de 20.6 ans (M = 20.6 ; de 18 à 42 ans). Les répondants obtenaient un point de participation pour répondre au questionnaire. Notons qu'une méta-analyse récente de la NEPs (Hawcroft & Milfont, 2010) portant sur 69 études, dans plus de 36 pays ne montre pas de différence de scores des étudiants par rapport aux échantillons tout venant. La méta-analyse ne montre également pas de différence entre le genre des répondants. Pour

la NEPs, on peut donc considérer les échantillons d'étudiants comme assez représentatifs de la population générale, tout comme l'on peut considérer que la proportion d'hommes et de femmes d'un échantillon n'influe que peu sur la qualité des réponses.

Afin d'étudier le caractère socialement désirable d'une orientation pro-écologique, nous avons utilisé un paradigme d'autoprésentation, l'un des trois paradigmes utilisés pour étudier les normes de jugement. En demandant aux sujets de « moduler leurs opinions de façon stratégique et volontaire » (Gilibert & Cambon, 2003, p. 39), les réponses permettent de rendre compte de la représentation que les répondants se font d'une bonne, ou d'une mauvaise image. En ce sens, nous avons utilisé des consignes (Voir tableau 9 pour récapitulatif) destinées à identifier le caractère socialement désirable de l'attitude et des comportements pro-environnementaux. Les participants passaient dans un premier temps les deux sous-parties du questionnaire sans consigne particulière (condition dite « **Réponses spontanées** »). Une fois cette première condition effectuée, les participants devaient répondre au questionnaire en se faisant **bien voir**. Enfin, les sujets devaient répondre une troisième et dernière fois à l'ensemble du questionnaire en se faisant **mal voir**. En amenant le répondant à se positionner selon ces trois consignes, l'objectif était de voir à quel point l'expression d'attitudes et des comportements pro-environnementaux semblaient pouvoir permettre au participant d'améliorer son image, dans un contexte explicite d'interaction.

Tableau 9 : Récapitulatif des consignes d'autoprésentation de l'étude 1 (chapitre 2).

Consignes	Enoncés
	Attitude: Exprimez votre accord ou désaccord avec les affirmations suivantes.
Spontané	Comportements : Merci d'indiquer à quelle fréquence vous adoptez ces comportements.
Se faire bien-voir	[] de sorte à donner une image positive de vous-même.
Se faire mal-voir	[] de sorte à donner une image négative de vous-même.

#### 2.1.2. Matériel

Cette étude consistait en la passation d'un questionnaire à deux dimensions en suivant les trois consignes. Plus précisément, ces deux dimensions étaient :

-Attitude pro-environnementale (M = 3.75; E.T. = .43). Le choix a été fait d'utiliser la NEPs ( $New \ Environmental \ Paradigm$ ) car il représente encore aujourd'hui une des échelles les plus utilisées

pour mesurer l'attitude environnementale. Pour ce faire, les quinze items ont été traduits et adaptés de la version originale de la NEP (e.g. Nous approchons du seuil maximal d'individus que la planète peut supporter ; etc.). Les modalités de réponses correspondaient à des échelles de Likert à cinq modalités (e.g. « pas d'accord du tout » à « tout à fait d'accord »). La question 6 étant ambigüe en termes proenvironnementaux (i.e. "la planète offrirait de nombreuses ressources naturelles si nous apprenions simplement à les développer") a été exclue de l'analyse car elle ne corrélait pas avec le score global. L'alpha de Cronbach est satisfaisant ( $\alpha = .72$ ). Le questionnaire est disponible en annexe 3.

-Eco-comportements déclarés (M = 3.08; E.T. = .39). Il s'agit d'un ensemble de dix-sept items à cinq modalités de réponses évaluant la fréquence d'adoption (i.e. « jamais » à « toujours ») de comportements écoresponsables courants qu'il est possible d'effectuer au quotidien (e.g. éteindre les lumières inutilisées; trier les déchets; prendre des douches plus courtes; etc.). L'item six (i.e. « Diminuer le nombre de voyages en avion ») a été exclu des analyses car il ne corrèle pas intra-indicateur et présente un taux important de non réponses. Cette échelle a été traduite et adaptée de Whitmarsh et O'Neill (2010), l'alpha de Cronbach est satisfaisant ( $\alpha = .69$ ). Bien qu'il existe plusieurs échelles de comportements pro-environnementaux standardisées, l'échelle utilisée se devait d'être relativement large, touchant des comportements divers, tant par leur nature que par leur difficulté, sans pour autant présenter un nombre d'items trop important. Les contraintes propres à l'utilisation des paradigmes d'autoprésentation et d'identification, avec trois passations successives, rendent peu envisageable l'utilisation d'échelles trop longues. Le questionnaire est disponible en annexe 4.

#### 2.2. Résultats

Les résultats de la présente étude sont présentés selon deux sections. La première section est relative au traitement des résultats concernant l'attitude environnementale, puis les éco-comportements. La deuxième section sera destinée à l'analyse de l'interaction entre attitude et comportements environnementaux au regard des consignes d'autoprésentation.

Pour l'attitude comme pour les comportements, les résultats ont été traités par analyse de variance selon un plan intra-sujet  $S_{54}*C_3*M_2$  avec « C » pour Consignes (*i.e.*  $c_1$  = réponses spontanées ;  $c_2$  = se faire bien voir ;  $c_3$  = se faire mal voir) et « M » pour Mesure (*i.e.*  $m_1$  = Attitude environnementale ;  $m_2$  = Comportements environnementaux). Les moyennes et écart-types sont présentés dans le tableau 10 et la figure 3 pour l'attitude environnementale, et dans le tableau 11 associé à la figure 4 pour la fréquence moyenne des éco-comportements. Les corrélations entre les réponses spontanées et les

réponses pro-normatives sont également présentées afin de mesurer le degré de normativité de la réponse spontanée. La deuxième partie des résultats destinée à étudier l'interaction entre attitude et comportements pro-environnementaux en fonction des consignes sera traitée par modèle linéaire généralisé. Les résultats de l'interaction sont visibles dans la figure 5 et le tableau 12.

# 2.2.1. La normativité sociale de l'attitude pro-environnementale

Le plan  $S_{54}*C_3*M_2$  a été traité par une ANOVA à mesures répétées. Celle-ci permet d'observer que les scores des différentes réponses diffèrent significativement entre eux avec une forte part de variance expliquée, F(2, 104) = 67.975; p < .001,  $\eta 2p = .567$ . Les contrastes effectués ne permettent pas d'observer de différence entre la consigne « Se faire bien voir » et les réponses spontanées (M = 3.84 vs. 3.75), t(52) = 0.9407, p = .ns. Le deuxième contraste nous permet d'observer une différence très significative entre les scores élevés aux réponses spontanées (M = 3.75) et le score à la consigne « Se faire mal voir » (M = 2.21), t(52) = 9.1869, p < .001. Par ailleurs, une corrélation significative (r = +.35; p < .01) entre les réponses spontanées et les réponses destinées à « Se faire bien voir » est observée.

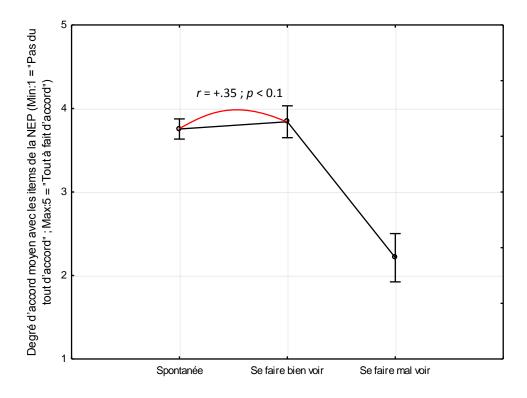


Figure 3 : Attitude pro-environnementale (NEP) en fonction de la normativité sociale.

Tableau 10 : Scores de l'attitude pro-environnementale en fonction de la normativité sociale.

Réponses spontanées		Consigne "Se f	faire bien voir"	Consigne "Se faire mal voir"	
M	S.D.	M	M S.D.		S.D.
3,75	0,44	3,84	0,69	2,21	1,05

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Pas du tout d'accord" et la valeur maximale théorique est de 5 pour "Tout à fait d'accord".

#### 2.2.2. La normativité sociale des comportements écoresponsables déclarés

L'ANOVA à mesures répétées sur les comportements pro-environnementaux permet d'observer que les moyennes diffèrent significativement avec une forte part de variance expliquée (*i.e.* 74%), F(2, 104) = 148.83, p < .001,  $\eta 2p = .741$ . Les contrastes permettent d'observer des différences significatives entre les réponses. Les scores à la consigne « Se faire bien voir » sont plus importants que les réponses spontanées (M = 4.09 vs. 3.09), (t(52) = 8.9384, p < .001) et les réponses spontanées elles-mêmes ont des scores significativement plus élevés que la consigne « Se faire mal voir » (M = 3.09 vs. 1.52), t(52) = 12.5773, p < .001. La corrélation entre les réponses spontanées et la consigne « Se faire bien voir » est non significative (r = +.18; p = .20).

Figure 4 : Comportements pro-environnementaux en fonction de la normativité sociale.

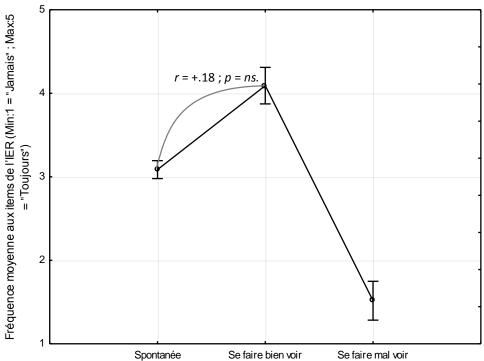


Tableau 11: Scores des comportements écoresponsables déclarés en fonction de la normativité sociale.

Réponses spontanées		Consigne "Se	faire bien voir"	Consigne "Se faire mal voir"	
M	S.D.	M	M S.D.		S.D.
3,09	0,39	4,09	0,79	1,52	0,84

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Jamais" et la valeur maximale théorique est de 5 pour "Toujours".

# 2.2.3. Effet des consignes sur l'attitude et les comportements environnementaux

Les résultats du modèle linéaire généralisé montrent un effet simple des consignes (F(2, 104) = 127.08, p < .001,  $\eta 2p = .710$ ) avec une moyenne intermédiaire aux réponses spontanées (M = 3.42) inférieure à la consigne « se faire bien voir » (M = 3.97) et supérieur aux consignes « se faire mal voir » (M = 1.87). Nous observons également un effet simple du type de variable (F(1, 52) = 36.655, p < .001,  $\eta 2p = .413$ ). La variable « Attitude environnementale » présente un score moyen (M = 3.27) supérieur à la fréquence moyenne des comportements environnementaux (M = 2.90).

Ces deux effets donnent lieu à un effet d'interaction entre les consignes de réponses et les variables étudiées (F(2, 104) = 29.317, p < .001,  $\eta 2p = .360$ ) illustré dans la figure 5. Les contrastes nous permettent d'observer une différence significative des réponses données en spontané au regard de la variable évaluée. Ainsi, les réponses spontanées d'attitude environnementale (M = 3.75) semblent clairement surévaluées par rapport aux fréquences déclarées de réalisation des comportements proenvironnementaux (M = 3.08), t(106) = 8.484; p < .001. Les stratégies d'autoprésentation nous permettent d'observer un effet tendanciel en consigne « se faire bien voir » (t(106) = -1.728; p = .09) avec une évaluation de l'attitude environnementale (M = 3.84) inférieure à la fréquence d'écocomportements déclarés (M = 4.09), et un effet significatif (t(106) = 3.950; p < .001) en consigne « se faire mal voir » où l'effet de la consigne est moins marqué sur l'attitude environnementale (M = 2.23) que sur les comportements déclarés (M = 1.51).

Tableau 12 : Scores moyens des valeurs étudiées en fonction de la normativité sociale.

	Réponses s	pontanées	Se faire bien voir		Se faire mal voir	
Variables	М	S.D.	М	S.D.	М	S.D.
Attitude	3,75	0,43	3,84	0,69	2,23	1,04
Comportements	3,08	0,39	4,09	0,79	1,51	0,84

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 et la valeur maximale théorique est de 5.

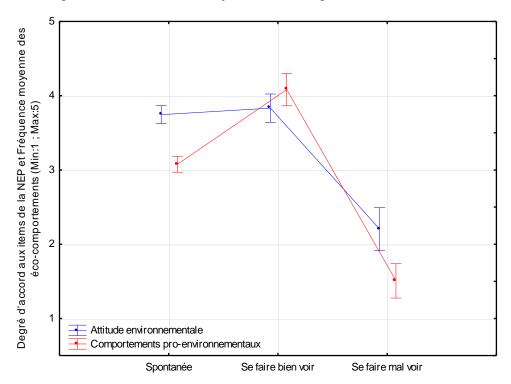


Figure 5 : Variables étudiées en fonction des consignes de normativité sociale.

## 2.3. Discussion intermédiaire

Contrairement à notre hypothèse, les résultats nous permettent d'observer que les répondants ont une attitude spontanée proche de celle « se faire bien voir », ce qui reste néanmoins fréquent dans les études utilisant le paradigme d'autoprésentation (Gilibert & Cambon, 2003). L'hypothèse 1 n'est que partiellement validée. La corrélation significative entre l'attitude spontanée et l'attitude destinée à « se faire bien voir » suppose que les stratégies de réponse employées par les répondants pour la réponse spontanée et les réponses pro-normatives sont proches. En revanche, les réponses spontanées et pro-normatives sont significativement supérieures aux réponses contrenormatives. Les résultats permettent surtout de conclure que l'attitude pro-environnementale est clairement normative aux yeux des sujets qui l'expriment afin de se faire bien voir et la rejettent lorsqu'il s'agit de se faire mal voir.

Avec un effet bien plus marqué, les comportements pro-environnementaux sont fortement normatifs aux yeux des répondants. Les personnes qui ont passé le paradigme d'autoprésentation n'ont pas hésité à déclarer une fréquence élevée de réalisation d'éco-comportements dans la

perspective de « se faire bien voir », et à déclarer un taux particulièrement faible d'écocomportements pour se « faire mal voir ». Il conviendrait donc de produire des éco-comportements pour obtenir de l'approbation sociale, et ne pas les produire suscite une désapprobation sociale. L'hypothèse 2 est validée.

L'effet d'interaction entre les variables attitude environnementale d'une part, et comportements pro-environnementaux d'autre part, nous renseigne un peu plus sur les stratégies de réponse des participants. En effet, le contraste observé entre les variables pour les réponses « spontanées » semble indiquer que les réponses associées à la fréquence déclarée de comportements pro-environnementaux sont plus réalistes que celles associées à l'attitude environnementale. Avec une moyenne de 3.75 sur un maximum de 5 pour les réponses spontanées, le NEP comme échelle d'attitude environnementale semble en effet confronté à un effet plafond. L'hypothèse 3 est donc validée, les comportements pro-environnementaux sont non seulement plus sensibles aux consignes d'autoprésentation, mais semblent également permettre une mesure plus fiable et réaliste que l'attitude environnementale (tout du moins, concernant la NEPs).

Les résultats tendent à confirmer les observations de Félonneau & Becker (2008) qui soulignent le caractère perceptible de la désirabilité sociale des items de mesure d'attitude proenvironnementale. Toutefois, bien que les répondants identifient les comportements écoresponsables comme un moyen de se faire bien voir, ils ne se conforment pas entièrement à cette norme dans leurs réponses spontanées. Ce résultat pourrait sembler contre intuitif puisqu'une corrélation a précédemment été observée pour l'attitude pro-environnementale spontanée et pro-normative. Gilibert et Cambon (2003) identifient trois explications possibles pour l'absence de différence significative entre les réponses spontanées et les réponses pro-normatives : l'appropriation de croyances socialement désirables pour se donner une image positive de soi, sans que ce soit pour plaire à autrui ; une stratégie voisine visant à éviter de sélectionner tous les items normatifs du questionnaire pour ne pas donner une impression trop rigide dans ses réponses ; un effet créé par le contexte d'observation expérimentale qui générerait une pression expérimentale. Toutefois, aucune de ces explications ne semble suffisante dans le cas présent, puisqu'elles impliquent que le même effet aurait été observé sur les deux mesures (i.e. une adhésion -ou non- à la norme pour l'attitude proenvironnementale ET pour les comportements pro-environnementaux). Il semble ici plus pertinent d'attribuer l'absence de conformité à la norme pour les comportements pro-environnementaux à leur caractère plus tangible et objectivable par rapport aux items attitudinaux. En effet, alors qu'il est facile de rationnaliser une réponse à une question évaluant un objet attitudinal lorsque celle-ci est désirable, il est plus difficile de rationnaliser la fréquence de réalisation d'un comportement pour lequel l'individu dispose d'un panel de souvenirs relatant la réalisation -ou non- de ce comportement. Par extension, on peut donc supposer que les réponses aux échelles de comportements pro-environnementaux sont plus « réalistes » que celles données à l'échelle d'attitude pro-environnementale.

On peut toutefois s'interroger sur les processus psychologiques et sociaux pouvant soustendre une telle valorisation et amener nos participants à penser qu'adopter un tel positionnement permet d'obtenir une approbation sociale. Il faut alors envisager qu'à leurs yeux, l'attitude et les comportements pro-environnementaux renvoient à une forme de courtoisie requise dans les relations interpersonnelles, ou qu'ils sont profitables pour le fonctionnement social et requis pour la progression sociale des individus. Si cette première étude confirme la forte normativité et la valorisation sociale de l'attitude et des comportements pro-environnementaux, rappelons que Beauvois (1995) dissocie deux types de normativité sociale que sont la désirabilité sociale et l'utilité sociale. L'étude qui suit aura donc pour objet d'identifier si les valeurs d'écocitoyenneté sont sous-tendues par un besoin d'approbation lié à un registre d'utilité sociale ou bien de désirabilité interpersonnelle.

# 3. Une limite de cette valorisation : des attitudes et des comportements pro-environnementaux pour etre apprecie des autres, plus que pour reussir dans la vie

Pour cette deuxième étude, l'objectif était de mesurer opérationnellement si présenter des traits pro-environnementaux permettait de se montrer sous un jour favorable en termes d'utilité sociale (i.e. avoir l'air de quelqu'un qui a tout pour réussir), et/ou en terme plus affectif (i.e. avoir l'air de quelqu'un qui a tout pour être apprécié).

Le dispositif de recherche est relativement analogue à celui de l'étude précédente : un premier groupe indépendant répondait selon des consignes d'utilité sociale ; un deuxième groupe indépendant selon des consignes de désirabilité sociale. Conformément aux résultats de la première étude de ce chapitre, nous nous attendions à ce que les sujets attribuent des moyennes d'attitude et de fréquence de comportements éco-citoyens plus élevées en consigne pro-normative qu'en consigne contre-normative. Les moyennes obtenues en consigne spontanée devraient avoir une valeur intermédiaire sauf en ce qui concerne l'attitude puisque celle-ci s'est avérée extrêmement proche de la réponse pro-normative (**Hypothèse 1**). Le système universitaire étant un système social qui généralement ne récompense, ni ne sanctionne, un positionnement éco-citoyen de la part des étudiants, les effets de normativité d'une orientation pro-écologique ne devraient pas être observés dans la condition d'utilité sociale. En revanche, des effets identiques à ceux de la première étude seront observés dans la condition de désirabilité sociale (**Hypothèse 2**).

# 3.1. Méthodologie

#### 3.1.1. Participants et procédure

L'échantillon de répondants était constitué d'étudiants (N=102) en première année de psychologie qui répondaient dans un contexte d'anonymat. Ces 102 répondants étaient repartis également entre la consigne « utilité sociale » (n=51) et la consigne « désirabilité sociale » (n=51). Les répondants étaient constitués de 17 hommes, et 84 femmes. L'âge moyen est de 19.7 ans (de 17 à 29 ans). Les répondants obtenaient un point de participation pour répondre au questionnaire.

Bien que nous ayons utilisé un paradigme d'identification, le protocole était relativement similaire à celui de l'étude 1 de ce chapitre. Proche du paradigme d'autoprésentation en terme

d'opérationnalisation, le paradigme d'identification consiste à « demander au sujet de répondre comme un individu-cible dont la valeur est explicitement donnée dans les instructions » (Gililbert & Cambon, p. 45). En ce sens, le panel de répondant a été subdivisé afin de présenter une valeur d'utilité, ou de désirabilité sociale :

- Le premier panel de répondants devait donner leurs réponses sans consigne particulière (e.i. réponse spontanée). Ce même panel de sujets répondait ensuite comme un « Etudiant qui est fait pour réussir dans les études » pour la consigne d'identification pronormative, et enfin comme un « Etudiant qui n'est pas fait pour réussir dans les études » pour la consigne d'identification contre-normative. Les réponses de ces participants permettaient d'observer les stratégies d'identification en termes « d'utilité sociale ». En d'autres termes, il s'agissait de voir jusqu'à quel point l'attitude et les comportements pro-environnementaux peuvent être perçus comme utiles socialement (i.e. réussir ses études pour un étudiant).
- Un deuxième panel de répondants devait rendre compte de l'aspect « désirabilité sociale » des traits pro-environnementaux. Pour ce faire, les sujets ont dans un premier temps répondu spontanément au questionnaire, puis ils ont répondu « comme le ferait un étudiant qui est fait pour être aimé de ses collègues » en consigne d'identification pro-normative, et « comme le ferait un étudiant qui n'est pas fait pour être aimé de ses collègues » en consigne d'identification contre normative. L'intérêt était ici de voir comment l'attitude et les comportements pro-environnementaux contribuaient à se faire accepter dans un système social (i.e. les collègues étudiants du répondant).

Tableau 13 : Récapitulatif des consignes d'identification de l'étude 2 (chapitre 2).

Consignes	Valeurs sociales	Enoncés					
Spontané	Utilité et	Attitude : Exprimez votre accord ou désaccord avec les affirmations suivantes.					
эроптапе	Désirabilité	Comportements : Merci d'indiquer à quelle fréquence vous adoptez ces comportements.					
Pro-	Désirabilité	[] comme le ferait un étudiant qui est fait pour être aimé de ses collègues.					
normative	Utilité	[] comme le ferait un étudiant qui est fait pour réussir dans les études.					
Contre-	Désirabilité	[] comme le ferait un étudiant qui n'est pas fait pour être ai de ses collègues.					
normative	Utilité	[] comme le ferait un étudiant qui n'est pas fait pour réussir dans les études.					

#### 3.1.2. Matériel

Le matériel était strictement similaire à l'Etude 1. Le questionnaire reprenait les dimensions de l'attitude pro-environnementale (M=3.68; E.T.=.45) et des comportements pro-environnementaux (M=3.00; E.T.=.47). Ces questionnaires sont respectivement disponibles en annexe 3, et 4. Comme nous l'avons vu, seules les consignes changeaient selon le groupe de répondant (voir le tableau 13 pour récapitulatif).

#### 3.2. Résultats

Dans un premier temps, nous reviendrons sur le lien entre l'échelle d'attitude proenvironnementale et les comportements pro-environnementaux en nous basant sur les réponses aux études 1 et 2 de ce chapitre.

Dans un deuxième temps, nous traiterons par analyse de la variance des moyennes, le plan expérimental :  $S_{51} < VS_2 > *C_3 *M_2$ ; avec « VS » pour Valeur Sociale (*i.e.* vs<sub>1</sub> = utilité sociale ; vs<sub>2</sub> = désirabilité sociale) opérationnalisée auprès de groupes indépendants de sujets ; « C » pour Consignes en intra-sujets (*i.e.*  $c_1$  = réponses spontanées ;  $c_2$  = consigne d'identification pro-normative ;  $c_3$  = consigne d'identification contre-normative) et « M » pour Mesure (*i.e.*  $m_1$  = Attitude environnementale ;  $m_2$  = Comportements environnementaux). Les moyennes et écart-types sont présentés dans les tableaux 14 pour l'attitude environnementale et 15 pour les comportements pro-environnementaux. Les schémas 6 (attitude environnementale) et 7 (comportements pro-environnementaux) permettent d'avoir une idée plus précise des effets observés.

## 3.2.1. Attitude et comportements pro-environnementaux

Les tests de normalité montrent que l'échelle d'attitude environnementale suit bien une loi normale (Kolmogorov-Smirnov d=.05, p=ns.), tout comme l'échelle de fréquence des comportements pro-environnementaux (Kolmogorov-Smirnov d=.06, p=ns.). La régression linéaire a été menée sur l'échantillon après avoir exclu les résidus supérieurs à deux écarts types (e.i. outliers). La régression linéaire montre un lien significatif entre l'attitude et les comportements pro-environnementaux, F(1,147)=7.460, p<.01. Néanmoins, la part de variance expliquée est faible au regard des comportements pro-environnementaux (R2=.048), les réponses des étudiants au NEP permettent de prédire moins de 5% des comportements écologiques.

# 3.2.2. Effet des valeurs sociales et du type de consigne sur l'attitude proenvironnementale (NEPs)

Les résultats nous permettent d'observer un effet simple du type de valeur sociale, l'attitude moyenne en consigne d'utilité sociale est supérieure à celle observée en consigne de désirabilité sociale, F(1,98)=5.094, p<.05,  $\eta 2p$ =.05. Nous observons également un effet important des consignes, F(2,196)=32.159, p<.001,  $\eta 2p$ =.25. L'attitude moyenne observée en réponse spontanée est proche de celle observée en réponse d'identification pro-normative (M = 3.70 vs. M = 3.55; p=.089), qui est ellemême supérieure à l'attitude environnementale moyenne observée en réponse contre normative (M = 3.55 vs. M = 2.79 ; p<.001). Ces deux effets simples donnent lieu à un effet d'interaction.

Le test d'ANOVA effectué sur l'attitude pro-environnementale rapportée permet, en effet, d'observer une interaction entre les valeurs sociales véhiculées par les consignes et les réponses intrasujets aux différentes consignes, F(2,196)=3.785, p<.05,  $\eta 2p=.04$ .

L'effet des consignes sur l'attitude environnementale se retrouve aussi bien chez les participants confrontés aux consignes d'utilité sociale, F(2,100)=10,391, p<.001,  $\eta 2p=.17$ , que chez ceux confrontés aux consignes de désirabilité sociale, F(2,96)=21.925, p<.001,  $\eta 2p=.31$ . Une différence significative entre utilité et désirabilité est observée uniquement pour la consigne d'identification contre-normative : la condition « Etudiant qui n'est pas fait pour être aimé de ses collègues » (M=2.51) se voit associer un rejet de l'attitude pro-environnementale, comparativement à la condition « Etudiant qui n'est pas fait pour réussir dans les études » (M=3.06, t=2.7644, p<.01).

Tableau 14 : Scores de l'attitude pro-environnementale en fonction des valeurs sociales et du type de consigne.

	Réponses spontanées		Consigne Réponses spontanées pro-normative			signe ormative
Valeur Sociale	М	S.D.	М	S.D.	М	S.D.
Utilité	3,72	0,40	3,51	0,81	3,06	0,85
Désirabilité	3,68	0,49	3,59	0,75	2,51	1,21

Note: la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Pas du tout d'accord" et la valeur maximale théorique est de 5 pour "Tout à fait d'accord".

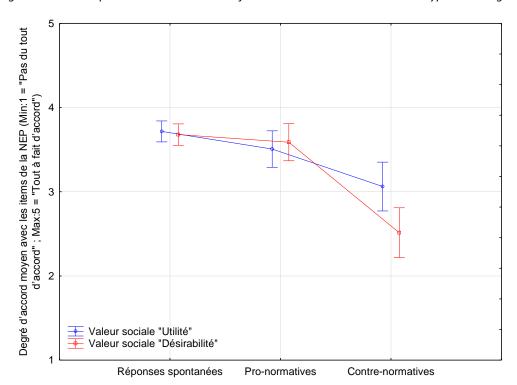


Figure 6: Attitude pro-environnementale en fonction des valeurs sociales et du type de consigne.

# 3.2.3. Effet des valeurs sociales et du type de consigne sur les comportements écoresponsables

Comme pour l'attitude, les réponses données en condition « utilité sociale » sont dans l'ensemble plus positives que celles données en « désirabilité sociale », F(1,98)=9.9895, p<.01,  $\eta 2p=.093$ . Un effet important des consignes est également observé avec un pattern de résultats similaire à la première étude, F(2,196)=104.17, p<.001,  $\eta 2p=.515$ . La fréquence moyenne des comportements écoresponsables pour les réponses spontanées est inférieure à celle observée en consigne pro-normative (M=3.00 vs. M=3.78; p<.001), et supérieure à celle observée en contre-normative (M=3.00 vs. M=2.40; p<.001).

L'ANOVA effectuée permet d'observer l'interaction entre les valeurs sociales véhiculées par les consignes et les réponses intra-sujets aux différentes consignes, F(2,196)=18.071, p<.001,  $\eta 2p=.156$ . Un effet intra-sujet des consignes, similaire à l'effet simple, est observé pour les consignes d'utilité sociale, F(2,100)=23.661, p<.001,  $\eta 2p=.321$ , comme pour celles de désirabilité sociale, F(2,96)=85.249, p<.001,  $\eta 2p=.640$ .

Les contrastes permettent notamment d'observer que pour la consigne pro-normative, la fréquence moyenne des comportements est significativement plus élevée pour le registre de la

désirabilité (M = 3.94) que pour celui de l'« utilité » (M = 3.63), t=2.0021 ; p<.05) ; et inversement pour la consigne contre normative, (1.75 vs. M = 2.71), t=5.4594, p<.001).

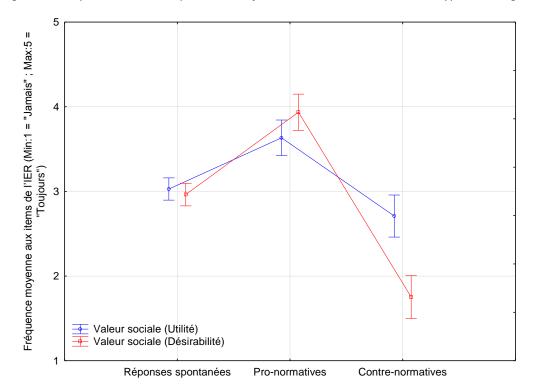


Figure 7 : Comportements écoresponsables en fonction des valeurs sociales et du type de consigne.

Tableau 15 : Scores des comportements écoresponsables en fonction des valeurs sociales et du type de consigne.

	Réponses spontanées			Consigne pro-normative		signe ormative
Valeur Sociale	М	S.D.	М	S.D.	M	S.D.
Utilité	3,03	0,51	3,63	0,75	2,71	0,81
Désirabilité	2,96	0,43	3,94	0,76	1,75	0,97

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Jamais" et la valeur maximale théorique est de 5 pour "Toujours".

## 3.3. Discussion intermédiaire

Les répondants déclarent une attitude environnementale spontanée particulièrement élevée. On observe qu'une attitude favorable à l'environnement est globalement assimilée au fait d'être apprécié de ses collègues, et de façon plus secondaire quoiqu'existante, à la réussite dans le cursus universitaire. Ce dernier résultat est contre intuitif puisque la majorité des universités, au même titre

que la majorité des systèmes sociaux, ne récompense ni ne sanctionne l'attitude proenvironnementale. Ces résultats laissent supposer que l'attitude pro-environnementale ne relève pas d'une norme purement interpersonnelle et qu'elle peut être soutenue dans certaines circonstances par des éléments du fonctionnement social. Les résultats nous permettent également de suggérer que, si échouer à l'université n'est pas associé à un manque d'attitude environnementale, réussir implique d'y adhérer au moins autant que les autres. Retenons enfin que les effets de normativité observés se font davantage dans le registre de la désirabilité, les répondants attribuent une forte attitude proenvironnementale à quelqu'un qui est fait pour être aimé de ses collègues, et inversement pour quelqu'un qui n'est pas fait pour être aimé. L'attitude pro-environnementale serait donc essentiellement soutenue au quotidien par des stratégies de valorisation interpersonnelle.

Les répondants attribuent une fréquence de comportements écoresponsables élevée à une personne qui s'entend bien avec ses collègues, mais également, quoi qu'à moindre mesure, à une personne qui est destinée à réussir dans ses études. Lorsqu'il s'agit d'exhiber une image négative, les stratégies de réponses sont inversées et alors, la conduite anti-écologique est d'autant plus assimilée à un rejet social (faible désirabilité sociale). Les fréquences d'éco-comportements relativement élevées dans la condition « utilité » sont, encore une fois, inattendues pour un système universitaire qui ne récompense ni ne sanctionne les comportements écoresponsables. Néanmoins, les variations de réponses se font principalement sur la sphère de l'affect. Les répondants identifient donc clairement les comportements écoresponsables comme des objets qu'il est convenant de présenter, et à moindre mesure comme des objets susceptibles de permettre une différenciation sociale.

Comprenons que, dans un système social ne récompensant ni ne sanctionnant les traits proenvironnementaux, les individus ont conscience que présenter un intérêt ou des comportements proenvironnementaux amène quelqu'un à être perçu comme plus sympathique, comme quelqu'un avec
qui l'on souhaite créer ou entretenir des liens. En revanche, une orientation pro-écologique n'est pas
considérée comme un moyen de paraître compétent pour le fonctionnement du système social dans
lequel les répondants évoluent, à savoir ici, le milieu universitaire. Ce constat pourrait être différent
dans un milieu social tel que, celui des professionnels de l'écologie, où ces traits pourraient être
valorisés non plus uniquement sur l'aspect affectif, mais également sur l'aspect professionnel. Il est en
effet logique que des traits pro-environnementaux soient autrement plus valorisés dans un milieu proécologique. C'est ce dernier constat qui nous a amenés à mettre en place la troisième étude de ce
chapitre.

# 4. UN CAS SPECIFIQUE DE VALORISATION : LE MILIEU PRO-ECOLOGIQUE, QUAND ETRE ECOCITOYEN EST JUGE NECESSAIRE A LA REUSSITE

Les deux premières études de ce chapitre ont permis de conclure que dans un contexte nonenvironnemental (*i.e.* milieu étudiant), l'attitude et les comportements pro-environnementaux sont principalement sous-tendus par des valeurs de désirabilité sociale plutôt que d'utilité sociale. Résultats cohérents avec un système social (université) qui, au même titre que la majeure partie des milieux sociaux, ne récompense ni ne sanctionne l'intérêt ainsi que la réalisation (ou non) de comportements pro-environnementaux.

L'objet de cette étude était donc de vérifier que le pattern de résultats obtenus dans les deux premières études (chapitre 2) est valable uniquement dans un système social qui ne récompense pas, ou peu, l'attitude et les comportements pro-environnementaux. En effet, dans un système social pro-environnemental (*i.e.* organismes du domaine de l'environnement), on pourrait s'attendre à ce que les traits pro-environnementaux soient valorisés et valorisants en termes de désirabilité, mais également en termes d'utilité sociale. Comprenons qu'ils seront valorisés lors de la relation à autrui, mais également dans la réussite professionnelle des personnes exhibant cette attitude et ces comportements pro-environnementaux. Notre dispositif expérimental avait donc pour objectif de différencier opérationnellement les aspects d'utilité ou de désirabilité de la valeur sociale en fonction d'un contexte pro-écologique *versus* un contexte lambda.

Nous avons ré-exploité les items de jugements utilisés dans le chapitre 1 (voir page 49), ce qui nous a permis de comparer ces réponses obtenues en milieu pro-environnemental (e.i. les répondants travaillaient en organismes spécialisés dans l'écologie ou l'environnement) avec des réponses obtenues dans un milieu « lambda », non associé à l'écologie ni à l'environnement. Dans ce paradigme des juges, les répondants, qu'ils travaillent en organisme pro-écologique ou qu'ils soient étudiants, devaient juger si le fait de présenter (ou non) un fort intérêt pour l'environnement, ou bien d'effectuer (ou non) des comportements pro-environnementaux pouvait avoir une incidence sur la réussite professionnelle ou universitaire, les relations avec les collègues, ou bien sur l'image de soi en général.

En nous basant sur les résultats des deux premières études de ce chapitre, nous avons pu élaborer un certain nombre d'hypothèses. Nous nous attendons à ce qu'un intérêt pour l'environnement, ou encore le fait de produire des comportements éco-citoyens, suscite des jugements favorables (ou défavorables pour les items à formulation négative) quant à l'image produite (étude 1, chapitre 2) et ce, que les jugements sur la personne soient émis par des étudiants ou par des professionnels du secteur de l'environnement (Hypothèse 1). Si l'on se réfère à l'étude 2 (chapitre 2), le jugement des étudiants distinguera la valorisation sociale, et induira un jugement positif (ou négatif pour les items négatifs) uniquement sur la sphère de l'affect (désirabilité sociale), et pas/peu sur les chances de réussite universitaire (utilité sociale). En revanche, pour la population de professionnels de l'environnement, nous nous attendons à ce que l'intérêt pour l'environnement et les comportements pro-environnementaux soient valorisés (ou dévalorisés pour la consigne négative) aussi bien pour les relations interpersonnelles, que pour la réussite professionnelle (hypothèse 2). Enfin, les professionnels travaillant dans l'environnement, ainsi que les étudiants, ne devraient pas se distinguer quant à la façon de juger si un fort intérêt pour l'écologie, ou la réalisation de comportements proenvironnementaux, contribuent à véhiculer une bonne image (ou mauvaise image pour la consigne négative) (hypothèse 3).

# 4.1. Méthodologie

#### 4.1.1. Participants et procédure

Pour cette étude, deux populations (N=205) différentes ont été amenées à répondre au questionnaire. La première était la population de répondants travaillant dans des organismes proécologiques qui a déjà été décrite dans le chapitre 1. Pour rappel, cette population (n=110) de professionnels de l'environnement était composée de 78 hommes, et de 32 femmes. La classe d'âge des répondants la plus représentée était les 25-35 ans (n=55), suivie des 36-45 ans (n=25), puis des moins de 25 ans (n=19), des 46-55 ans (n=7) et enfin des plus de 55 ans (n=4). Les réponses ont été collectées sur le lieu de travail au cours de passations en groupe de 8 personnes maximum. La deuxième population de personnes en contexte « non pro-écologique » (n=95) était des étudiants de licence 1 de psychologie, composé de 18 hommes et 77 femmes, dont 94 avaient moins de 25 ans et un seul étudiant avait entre 25 et 35 ans. Les réponses ont été collectées avant le début d'une séance de travaux dirigés.

#### 4.1.2. Matériel

Le matériel a déjà été défini dans la section matériel du chapitre 1 (voir page 49 ; une version « étudiante » du questionnaire est disponible en annexe 5). Les 6 items de jugement associés à l'intérêt pour l'environnement, et aux comportements pro-environnementaux, ont été réalisés selon une approche similaire au paradigme des juges. Le paradigme des juges consiste à placer l'individu dans un rôle d'évaluateur, puis on l'amène à juger de la normativité -ou non- d'une cible en fonction de valeurs prédéfinies (Gilibert & Cambon, 2003). Par ailleurs, les contraintes de temps des passations (e.i. les professionnels de l'environnement répondaient sur leur temps de travail) nous ont amenés à réaliser des situations à évaluer des plus succinctes. En ce sens, nous avons fait le choix d'utiliser la réalisation de comportements pro-environnementaux, mais également « l'intérêt pour l'environnement » comme une approche macroscopique de l'attitude environnementale. L'ensemble des sujets voyait donc six items de jugement, dont 3 relatifs à l'intérêt pour l'environnement, et 3 relatifs aux écocomportements. L'intérêt pour l'environnement d'une part, les comportements proenvironnementaux d'autre part, étaient jugés sur leur contribution à améliorer les chances de réussir professionnellement/à l'université (i.e. valeur sociale d'utilité), à favoriser les relations avec les collègues (i.e. valeur sociale de désirabilité), ou à donner une image positive en générale (i.e. valorisation sociale décontextualisée):

- Intérêt pour l'écologie : 1) l'intérêt (ou non) pour l'écologie et sa contribution à réussir professionnellement/à l'université ; 2) l'intérêt (ou non) pour l'écologie et sa contribution à améliorer les relations avec les collègues ; 3) l'intérêt (ou non) pour l'écologie et sa contribution à améliorer l'image donnée ;
- Comportements pro-environnementaux : 4) la réalisation (ou non) d'éco-comportements et leurs contributions à réussir professionnellement/à l'université ; 5) la réalisation (ou non) d'éco-comportements et leurs contributions à améliorer les relations avec les collègues ; 6) la réalisation (ou non) d'éco-comportements et leurs contributions à améliorer l'image donnée.

Les répondants voyaient soit des items de jugement dont la formulation était positive (*e.g.* quelqu'un qui a un **fort intérêt pour l'écologie**, est dans une situation qui [...]), soit des items dont la formulation était négative (*e.g.* quelqu'un qui <u>n'a pas</u> un fort intérêt pour l'écologie, est dans une situation qui [...]). Les échelles allaient de -3 pour un « fort impact négatif » à +3 pour un « fort impact positif » (*e.g.* quelqu'un qui a un fort intérêt pour l'écologie, est dans une situation qui : -3 = Pénalise fortement sa réussite professionnelle ; +3 = Favorise fortement sa réussite professionnelle).

# 4.2. Résultats

Les résultats relatifs aux interactions des items de jugements en fonction du type de milieu et de la formulation ont été traités par ANOVAs Factorielles selon un plan expérimental :  $S_{(205)} < P_2 * F_2 > * I_6$ ; avec « P » pour le type de Population (*i.e.*  $p_1$  = professionnels de l'environnement ;  $p_2$  = étudiants) opérationnalisé sur deux groupes indépendants de sujets ; « F » pour Formulation (*i.e.*  $f_1$  = formulation positive ;  $f_2$  = formulation négative) toujours en groupes indépendants ; et enfin « I » pour les six Items que tous les participants voyaient. Pour chaque ANOVA effectuée, les résultats seront associés, dans la sous-section correspondante, à un tableau et un graphique. Nous traiterons dans une première partie des résultats relatifs aux jugements associés à l'intérêt pour l'environnement, puis dans une deuxième partie des résultats concernant les jugements associés à la réalisation de comportements pro-environnementaux.

# 4.2.1. Les jugements associés à l'intérêt pour l'écologie

# 4.2.1.1. L'intérêt pour l'écologie et sa contribution à la réussite professionnelle ou universitaire

La première des interactions étudiée concerne l'intérêt pour l'environnement et sa contribution à la réussite professionnelle. Les résultats montrent un effet simple de la formulation  $(F(1,201)=22.587, p<.001, \eta 2p=.10,$ la formulation positive (M=0.30) est supérieure à la formulation négative (M=-0.24), mais ne montrent pas d'effet simple concernant le type de répondants : les professionnels de l'environnement (M=0.05) par rapport aux étudiants  $(M=0.02; F(1,201)=0.006, p=ns., \eta 2p=.00)$ .

Sur la base des effets simples, un effet d'interaction est observé entre le type de formulation (e.i. positive vs. négative) et le milieu pro-écologique, ou non, des répondants, F(1,201)=12.857, p<.001,  $\eta 2p=.06$ . Concernant les étudiants, les contrastes effectués ne montrent pas de différence entre la formulation positive (M=0.08) et négative (M=-0.04; t=-0.797, p=ns.), alors qu'un effet important est observé pour les répondants du milieu pro-écologique (t=-6.120, p<.001) concernant les items positifs (M=0.48) et négatifs (M=-0.42). Les résultats nous permettent d'observer une différence significative entre les professionnels de l'environnement qui jugent l'intérêt pour l'écologie comme susceptible de servir à la réussite professionnelle (M=0.48), contrairement aux étudiants pour qui ce jugement est quasi nul (M=0.08; t=2.614, p<.01). A l'inverse, les répondants du milieu pro-écologique estiment que l'absence d'intérêt pour l'écologie peut être préjudiciable à la réussite professionnelle

(M=-0.42) alors que pour les étudiants, cette fois encore l'association intérêt pour l'écologie et réussite professionnelle est quasi-nulle (M=-0.04 ; t=-2.458, p<.05).

Figure 8 : L'intérêt pour l'environnement et sa contribution à la réussite professionnelle, en fonction du type de population.

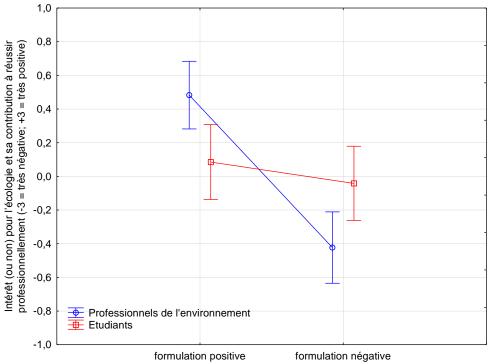


Tableau 16 : Scores moyens des jugements associés à l'intérêt pour l'environnement au regard de la réussite professionnelle.

	Formulation positive		Formulatio	n négative
Type de population	М	S.D.	М	S.D.
Professionnels de l'environnement	0,48	0,96	-0,42	1,02
Etudiants	0,08	0,46	-0,04	0,46

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de -3 et la valeur maximale théorique est de +3.

Les répondants du milieu pro-écologique estiment que l'intérêt pour l'environnement peut favoriser ou freiner leur réussite professionnelle. En revanche, les scores des étudiants ne varient pas

significativement selon la formulation positive ou négative, ce qui tend à montrer que pour ces derniers, avoir un intérêt pour l'écologie ne favorise (ou défavorise) en rien la réussite universitaire.

Conformément à notre deuxième hypothèse, il semblerait que pour des personnes qui travaillent dans le domaine de l'environnement, avoir un intérêt pour l'environnement soit porteur de valeur sociale d'utilité, permettant ainsi une différenciation sociale au sein de leur organisme. A l'inverse, le milieu universitaire ne permet pas aux étudiants de valoriser cet intérêt.

#### 4.2.1.2. L'intérêt pour l'écologie et sa contribution aux relations avec les collègues

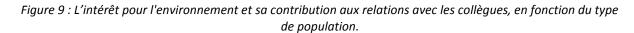
La deuxième ANOVA factorielle étudie le rapport entre l'intérêt pour l'écologie et sa contribution à l'entente avec les collègues au regard du type de population. Comme pour la réussite professionnelle, les effets simples montrent un effet de la formulation (F(1,201)=46.165, p<.001,  $\eta 2p=.19$ , mais aucun effet concernant le milieu pro-écologique ou non des répondants (F(1,201)=0.330, p=ns.,  $\eta 2p=.00$ .

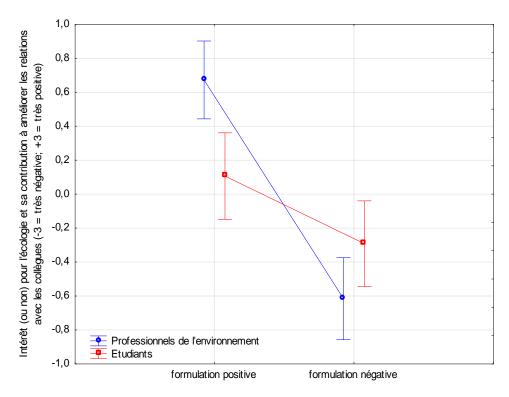
Les effets simples donnent lieu à un effet d'interaction (F(1,201)=12.859, p<.001,  $\eta 2p=.06$ ). Cette fois, les contrastes montrent que les jugements des professionnels de l'environnement varient en fonction des formulations des items (t=7.618, p<.001), mais il en est de même pour les étudiants qui estiment qu'un intérêt pro-écologique est associé à de bonnes relations (M=0.10), ou à de mauvaises relations avec ses collègues s'ils ne présentent pas cet intérêt pour l'écologie (M=-0.29; t=2.19, p<.05). Le contraste, au regard de la formulation positive, montre une différence significative des jugements portés entre professionnels de l'environnement (M=0.67) et étudiants (M=0.10; t=3.26, p<.01), et une différence tendancielle pour la formulation négative (t=1.827, t=0.070) avec respectivement un score de -0.61 pour les répondants du milieu pro-écologique, et -0.29 pour les étudiants.

Tableau 17 : Scores moyens des jugements associés à l'intérêt pour l'environnement au regard des relations avec les collègues.

	Formulation positive		Formulatio	n négative
Population	М	S.D.	М	S.D.
Professionnels de l'environnement	0,67	0,98	-0,61	0,99
Etudiants	0,10	0,84	-0,29	0,65

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de -3 et la valeur maximale théorique est de +3.



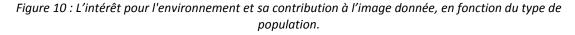


Ces résultats nous permettent de déduire que, contrairement à la réussite professionnelle, le fait de présenter un intérêt pour l'environnement est associé à une bonne entente avec les collègues pour les professionnels de l'environnement comme pour les étudiants. Ces résultats sont cohérents avec ceux observés dans l'étude 2 de ce chapitre, à savoir que les étudiants estiment que présenter une attitude environnementale permet de se faire bien voir par ses collègues, mais à moindre mesure de paraitre efficace. Néanmoins, les contrastes nous montrent aussi que les professionnels de l'environnement estiment qu'avoir un intérêt pour l'environnement est plus important pour s'entendre avec leurs collègues qu'il ne l'est pour les étudiants. En ce sens, le degré de valorisation sur la sphère de la désirabilité qui est attribué à l'intérêt pour l'environnement semble également dépendre du contexte dans lequel cet intérêt est présenté.

## 4.2.1.3. L'intérêt pour l'écologie et sa contribution à l'image donnée en général

Pour cette dernière ANOVA concernant les jugements associés à l'intérêt pour l'écologie, l'item conduit à juger si cet intérêt permet de donner une bonne image de soi, et pas seulement en milieu professionnel. Encore une fois, les effets simples ne montrent pas de différence concernant le type de population (F(1,201)=2.512, p=ns.,  $\eta 2p=.01$ ), mais on observe un effet de la formulation positive vs. négative (F(1,201)=12.859, p<.001,  $\eta 2p=.06$ ).

Néanmoins, nous n'observons pas d'effet d'interaction concernant l'image donnée en fonction de la formulation et du type de population (F(1,201)=2.096, p=ns.,  $\eta 2p=.01$ ). Les contrastes montrent que les jugements des étudiants varient en fonction de la formulation utilisée (t=6.160, p<.001), tout comme ceux des professionnels de l'environnement (t=8.744, p<.001). Les contrastes effectués en sus ne permettent pas de distinguer les jugements portés sur l'image donnée au regard des items formulés positivement (t=0.098, t=0.098), mais montrent toutefois une différence significative pour les items formulés négativement (t=2.124, t=0.05), avec des professionnels de l'environnement pour qui l'absence d'intérêt pour l'environnement induit davantage une mauvaise image (t=0.06) que pour les étudiants (t=0.06).



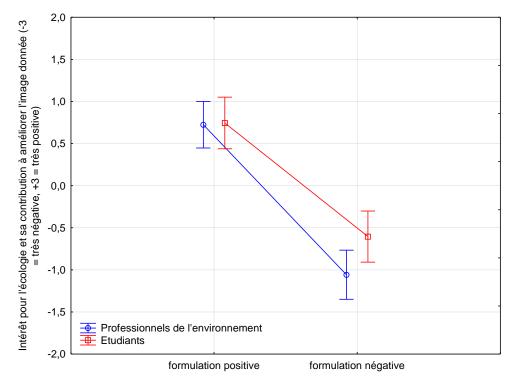


Tableau 18 : Scores moyens des jugements associés à l'intérêt pour l'environnement au regard de l'image donnée.

	Formulation positive		Formulatio	n négative
Population	М	S.D.	М	S.D.
Professionnels de l'environnement	0,74	1,04	-1,06	1,11
Etudiants	0,75	1,19	-0,60	0,92

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de -3 et la valeur maximale théorique est de +3.

Bien que statistiquement, il ne soit pas valide de tester une hypothèse en nous basant sur l'absence de significativité d'un test, les résultats nous permettent toutefois d'observer que professionnels de l'environnement et étudiants ne se distinguent pas, ou peu, quant aux jugements portés sur l'image donnée au regard de l'intérêt pour l'écologie. En effet, les professionnels de l'environnement, comme les étudiants, jugent que présenter un intérêt pour l'écologie est une stratégie qui permet généralement de donner une bonne image de soi, ou inversement en cas d'absence d'intérêt pro-écologique. Lorsque l'impact de cet intérêt pour l'écologie n'est pas associé à la sphère professionnelle (ou universitaire), les répondants estiment que les personnes affichant un intérêt pour l'écologie améliorent l'image qu'elles donnent. Ces résultats confirment ceux obtenus dans les précédentes études de ce chapitre et placent l'intérêt pour l'écologie comme porteur de normativité sociale.

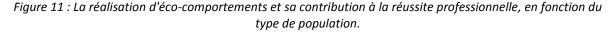
# 4.2.2. Les jugements associés à la réalisation d'éco-comportements

# 4.2.2.1. La réalisation d'éco-comportements et sa contribution à la réussite professionnelle ou universitaire

Les résultats des jugements associés aux comportements pro-environnementaux seront traités de façon similaire à ceux de l'intérêt pour l'écologie. Ainsi, l'analyse canonique nous permet d'observer un effet simple de la formulation (t=38.316, p<.001), et une absence d'effet concernant le type de population (t=0.294, p=ns.).

Le test de l'ANOVA factorielle montre un effet d'interaction concernant les jugements associés à la réalisation de comportements pro-environnementaux en fonction du type de population et de la formulation de l'item (F(1,201)=17.896, p<.001,  $\eta 2p=.08$ ). Les contrastes menés par la suite montrent, tout comme pour l'intérêt pour l'écologie, que les comportements pro-environnementaux pour les professionnels de l'environnement sont associés à la réussite professionnelle puisqu'ils estiment qu'ils ont un effet positif pour la carrière s'ils sont adoptés (M=0.57), et négatifs s'ils ne sont pas réalisés

(M=-0.56). Les étudiants eux, en revanche, n'associent pas la réalisation de comportements proenvironnementaux à leur réussite universitaire (t=1.338, p=ns.). Les contrastes montrent que les professionnels de l'environnement jugent que les comportements pro-environnementaux sont plus importants pour la carrière (M=0.57) que les étudiants (M=0.17 ; t=2.634, p<.01). A l'inverse, l'absence de comportements pro-environnementaux est jugée plus préjudiciable par les professionnels de l'environnement (M=-0.56) que par les étudiants (M=-0.04 ; t=3.342, p<.001).



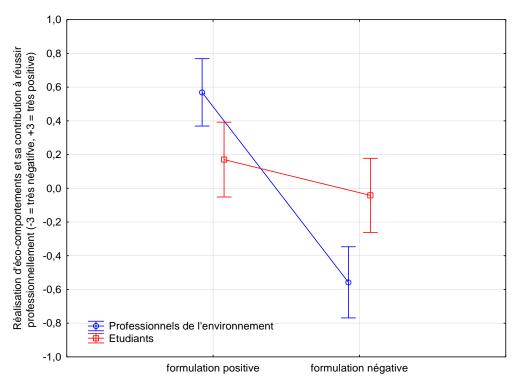


Tableau 19 : Scores moyens des jugements associés à la réalisation d'éco-comportements au regard de la réussite professionnelle.

	Formulation positive		Formulatio	n négative
Type de population	М	S.D.	М	S.D.
Professionnels de l'environnement	0,57	0,84	-0,56	1,02
Etudiants	0,17	0,64	-0,04	0,41

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de -3 et la valeur maximale théorique est de +3.

A l'instar de l'intérêt pour l'écologie, les comportements pro-environnementaux sont considérés comme favorisant la réussite (ou l'échec) professionnelle par les répondants travaillant dans le domaine de l'écologie, alors que les étudiants ne les associent ni à la réussite, ni à l'échec universitaire. Comprenons que les résultats supposent que les comportements pro-environnementaux peuvent être porteurs de la valeur sociale d'utilité, mais que ce jugement reste dépendant du contexte d'application. En l'occurrence, elle est importante pour les professionnels du secteur, mais ne présente pas de réel intérêt pour les étudiants.

# 4.2.2.2. La réalisation d'éco-comportements et sa contribution aux relations avec les collègues

Comme les autres items de jugements, l'ANOVA effectuée nous permet d'observer un effet du type de formulation (F(1,201)=116.421, p<.001,  $\eta 2p=.37$ ) mais pas d'effet du type de population de répondants (F(1,201)=0.034, p=ns.,  $\eta 2p=.00$ ). Un effet d'interaction entre le type de population et la formulation des items est observé au regard des comportements pro-environnementaux et de leur contribution aux relations professionnelles, F(1,201)=5.019, p<.05,  $\eta 2p=.02$ .

Conformément à notre hypothèse et aux résultats observés dans l'étude 2 de ce chapitre, les contrastes montrent que les jugements des professionnels (t=9.563, p<.001) ainsi que ceux des étudiants (t=5.840, p<.001) varient effectivement entre les items qui sont formulés positivement ou négativement. D'autre part, une différence seulement tendancielle est observée pour les items à formulation positive entre les deux populations de répondants (t=1.731, p=.085), et une absence d'effet significatif est observée au regard des items formulés négativement (t=1.440, t=2.085).

Tableau 20 : Scores moyens des jugements associés à la réalisation d'éco-comportements au regard des relations avec les collègues.

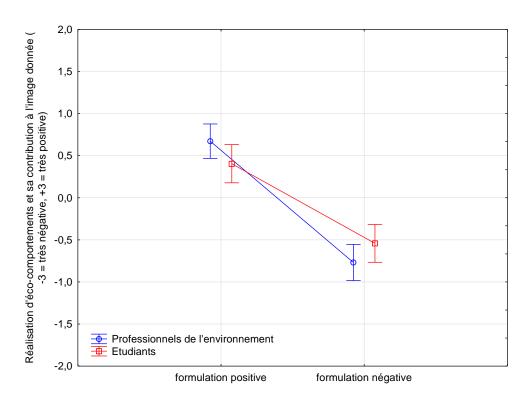
	Formulation positive		Formulation négative	
Type de population	М	S.D.	М	S.D.
Professionnels de l'environnement	0,57	0,84	-0,56	1,02
Etudiants	0,17	0,64	-0,04	0,41

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de -3 et la valeur maximale théorique est de +3.

Les contrastes nous ont permis d'observer que les étudiants, comme les professionnels de l'environnement, estiment que les personnes qui réalisent des comportements pro-environnementaux

vont favoriser leurs relations avec leurs collègues. A l'inverse, l'absence de ces éco-comportements sera considérée comme un frein aux relations professionnelles. Ces résultats sont cohérents avec les conclusions de la deuxième étude de ce chapitre qui a montré que la réalisation d'éco-comportements était effectivement associée à une valeur sociale de désirabilité. Cette troisième étude nous a permis de confirmer cette observation en milieu universitaire, mais également en milieu pro-écologique, sans toutefois que ces deux populations ne se distinguent quant au degré de valorisation sociale.

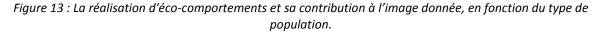
Figure 12 : La réalisation d'éco-comportements et sa contribution aux relations avec les collègues, en fonction du type de population.



# 4.2.2.3. La réalisation d'éco-comportements et sa contribution à l'image donnée en général

L'analyse canonique montre un effet simple de la formulation (F(1,201)=211.130, p<.001,  $\eta 2p=.51$ ) mais pas d'effet significatif du type de répondants, (F(1,201)=3.222, p=.074,  $\eta 2p=.02$ ) bien qu'un effet tendanciel soit observé. Aucun effet d'interaction n'est observé entre le type de population et le type de formulation des items (F(1,201)=0,287, p=ns.,  $\eta 2p=.00$ ).

Malgré l'absence d'effet d'interaction, nous avons tout de même procédé aux contrastes afin d'avoir plus de détails quant aux liens entre les variables. Comme nous pouvons aisément le voir sur le schéma ci-après, l'effet du type de formulation sur les jugements associés aux comportements proenvironnementaux est important et significatif chez les professionnels de l'environnement (t=10.271, p<.001) et les étudiants (t=10.291, p<.001). Une différence tendancielle est observée entre les deux populations dans la condition de formulation des items positive (t=1.665, p=.097), et aucune différence n'est observée pour les jugements des items formulés négativement (t=0.881, t=10.291.



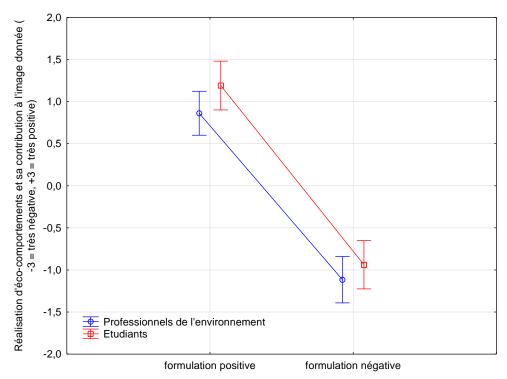


Tableau 21 : Scores moyens des jugements associés à la réalisation d'éco-comportements au regard de l'image donnée.

	Formulation positive		Formulation négative	
Type de population	М	S.D.	М	S.D.
Professionnels de l'environnement	0,86	0,95	-1,12	1,08
Etudiants	1,19	1,14	-0,94	0,86

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de -3 et la valeur maximale théorique est de +3.

Au même titre que l'intérêt pour l'environnement, les professionnels du secteur et les étudiants jugent de façon similaire que la réalisation des comportements pro-environnementaux permet d'améliorer (ou détériorer) l'image de quelqu'un. En effet, comme nous nous y attendions, lorsqu'il s'agit de juger de l'impact des éco-comportements hors contexte professionnel, les répondants, étudiants comme professionnels de l'environnement, estiment que le fait d'adopter des comportements pro-environnementaux contribue à donner une image positive, alors que ne pas en réaliser contribue à donner une image négative.

#### 4.3. Discussion intermédiaire

Les résultats de cette suite d'ANOVAs factorielles menée sur les jugements associés à l'intérêt pro-écologique et à la réalisation d'éco-comportements, selon un contexte universitaire ou pro-écologique, nous ont permis d'observer un certain nombre d'effets particulièrement intéressants à considérer.

Tout d'abord, à l'exception des items relatifs à la valeur sociale d'utilité (e.i. réussir à l'université) pour la population d'étudiants, l'ensemble des autres jugements associés aux items positifs se différencie bien des jugements associés aux items négatifs. En ce sens, nous pouvons confirmer l'hypothèse 1 selon laquelle les traits pro-environnement, c'est-à-dire le fait d'avoir un intérêt pour l'environnement et réaliser des comportements pro-environnementaux, est bien source de valorisation sociale.

Les différentes conditions de cette étude ont permis d'appréhender plus en détail les aspects de cette valorisation sociale. Ainsi, nous avons observé que l'intérêt pour l'écologie et les comportements pro-environnementaux sont jugés comme porteur de désirabilité sociale, et pas/peu d'utilité sociale pour la population d'étudiants interrogés. Ces résultats sont confirmatoires des études 1 et 2 de ce chapitre, à savoir que les comportements pro-environnementaux sont davantage source de désirabilité que d'utilité sociale pour les personnes évoluant dans un contexte non-environnemental. En revanche, et c'est ce qui confirme notre deuxième hypothèse, la population de professionnels de l'environnement interrogés estime que le fait de présenter un intérêt et d'effectuer des comportements pro-environnementaux dans un environnement lui-même pro-écologique (e.i institutions et organismes opérant dans le domaine de l'environnement ou de l'écologie) est récompensé (ou sanctionné en cas d'absence de ces mêmes traits) non seulement sur la sphère de la

désirabilité sociale, mais également sur la sphère de l'utilité sociale. Comprenons qu'aujourd'hui, le fait d'être « pro-écolo » permet en général de se faire bien voir et favorise l'entente avec ses collègues, mais c'est un attribut qui peut également être associé à la performance et aux possibilités de réussir dans un milieu en adéquation avec ces thématiques écologiques.

Enfin, notre troisième et dernière hypothèse, corroborée par les résultats, concernait les items de jugement associés à « l'image donnée ». Les professionnels de l'environnement comme les étudiants estiment que le fait de présenter des traits pro-environnementaux contribue à donner une image positive, et à l'inverse, donne une image négative lorsqu'ils ne sont pas présentés. Concernant cette valorisation « décontextualisée », seule une différence a été observée au regard de l'intérêt pour l'environnement entre les deux types de répondants. Ces deux populations estiment, de façon similaire, que les éco-comportements sont valorisants.

Précisons néanmoins que, bien que les effets soient souvent (très) significatifs, les variations concernant les jugements ne sont pas de grande ampleur. A savoir, la valeur théorique minimale des items allait de -3 pour un effet très négatif à +3 pour un effet très positif sur le jugement. Or, comme nous avons pu le voir dans la partie résultats, les scores observés ne sont que rarement inférieurs à -1, ni supérieurs à +1. En conséquence, bien que les traits pro-environnementaux soient clairement associés à des jugements de valeur, tant sur l'aspect désirable qu'utile, ils ne sont pas considérés comme apportant une grande contribution à la désirabilité ou l'utilité sociale des personnes.

Avant de conclure sur cette étude, il convient de revenir sur la limite la plus saillante, à savoir la population d'étudiants qui est destinée à rendre compte de contexte « non pro-écologique ». En effet, s'il est vrai que le contexte d'université ne peut être considéré comme pro-écologique, il est également vrai que la population d'étudiants se distingue fortement, tant sur la répartition des genres que des classes d'âge, de la population de professionnels de l'environnement. En ce sens, les résultats relatifs aux comparaisons entre les deux populations ne peuvent être considérés seulement comme « exploratoires », dans le sens où il serait nécessaire de les reproduire. Néanmoins, ce point ne concerne que la comparaison des deux populations ; les résultats relatifs à chacune des populations restent parfaitement valides.

Les résultats obtenus par paradigme des juges sont cohérents avec les résultats observés dans l'étude 1 (paradigme d'autoprésentation) et l'étude 2 (paradigme d'identification) de ce chapitre, mais

également avec les travaux de Félonneau et Becker (2008). En revanche, les travaux de Bertoldo, Castro, et Bousfield (2013) ont montré que des étudiants faisaient varier leur attitude environnementale uniquement en milieu pro-écologique. Les auteurs n'observent pas de différences de présentation concernant l'attitude environnementale en milieu non pro-écologique, ni de variation concernant la présentation d'éco-comportements quel que soit l'environnement. Or, dans notre étude, non seulement nous observons des différences au regard de l'intérêt pro-écologique (que l'on pourrait rapprocher de l'attitude environnementale) en contexte pro-environnemental ET non pro-environnemental (étudiants), mais également au regard des comportements pro-environnementaux quel que soit le contexte. Ces différences de résultats peuvent s'expliquer par la différence de paradigme utilisé (autoprésentation contextualisée pour Bertoldo et ses collègues vs. paradigme des juges sur deux populations différentes pour nous), soit tout simplement par la différence de cadre socio-culturel, l'étude de Bertoldo et al. (2013) ayant été menée au Brésil. Ce dernier point nous conforte dans l'idée qu'il est nécessaire de reproduire cette étude, non seulement pour répondre aux limites méthodologiques, mais également pour trancher sur la question du cadre socio-culturel en élaborant une étude à caractère international.

## 5. CONCLUSION SUR LE DEUXIEME CHAPITRE

Dans cette conclusion, nous reviendrons dans un premier temps sur les résultats ainsi que sur le caractère empirique des trois études de ce chapitre, et plus particulièrement, sur les dimensions de la valeur permettant de valoriser l'écocitoyenneté. Dans un deuxième temps, nous reviendrons sur les considérations méthodologiques que soulèvent les résultats avant de présenter la piste que nous avons choisi de suivre pour la suite des travaux qui seront présentés dans le chapitre trois.

Dans la première étude de ce chapitre, l'objectif était de vérifier que l'expression des attitudes et comportements pro-environnementaux est sensible au biais de désirabilité sociale (Félonneau et Becker, 2008). La première étude a confirmé cette attente dans la mesure où, pour se faire mal voir, les participants n'ont pas hésité à montrer un désaccord avec l'attitude pro-environnementale et à rapporter des comportements éco-citoyens très peu fréquents par rapport à la consigne spontanée. Lorsqu'il s'agissait d'obtenir de l'approbation sociale, les participants ont surestimé la fréquence de leurs comportements éco-citoyens par rapport à la consigne spontanée. Néanmoins, l'attitude proenvironnementale en condition pro-normative n'a pas été significativement surestimée par rapport aux réponses spontanées. La corrélation entre attitude spontanée et consigne d'approbation sociale d'une part, et l'interaction entre les attitudes et comportements pro-environnementaux en fonction des consignes d'autre part, nous amènent à penser que les stratégies de réponses sont sensibles à la normativité perçue de l'attitude pro-environnementale. Comprenons que les réponses spontanées des individus à un questionnaire d'attitude pro-environnementale, tel que la NEPs, seraient en partie guidées par une norme sociale pro-environnementale. Les répondants auraient conscience du caractère socialement désirable des réponses et répondraient en conséquence, et ce, même dans un questionnaire anonyme. Plus objectivables et accessibles en mémoire, les comportements seraient quant à eux moins sensibles à cette tendance peu contrôlable consistant à rechercher l'approbation sociale (et à éviter la désapprobation), même si une modulation purement stratégique demeure possible.

L'étude 2 de ce chapitre a permis de préciser le fonctionnement de cette norme proenvironnementale : l'attitude et les comportements pro-environnementaux seraient plus spontanément associés à un modèle d'individus qui sait se faire apprécier et, dans une moindre mesure à un modèle d'individus qui est fait pour réussir en société. Les résultats montrent, en effet, que les scores, qu'ils soient relatifs à l'attitude environnementale ou bien aux éco-comportements, varient plus dans la condition "désirabilité" que dans la condition "utilité" des consignes. Comprenons que les traits pro-environnementaux attribués dans la condition "désirabilité" sont plus élevés que dans la condition "utilité" dans la consigne pro-normative et inversement pour la consigne contrenormative. Ces données suggèrent que la conformité aux exigences pro-environnementales est avant tout sous-tendue par les relations et régulations interpersonnelles. En revanche, cette conformité à la norme pro-environnementale ne semble pas être un facteur associé aux personnes qui sont faites pour réussir dans leur milieu social. Ces résultats nous semblent cohérents au regard des points identifiés dans les apports théoriques, à savoir que le rapport à l'écologie et les éco-comportements s'ancrent clairement dans la sphère du social (Göckeritz et al., 2010), du collectif (Komorita & Lapworth, 1982; Komorita et al., 1980), de la coopération (Alcock & Mansell, 1977), et de l'altruisme (Edney & Bell, 1983; Lynn & Oldenquist, 1986; Schultz, 2001). Ce sont autant de valeurs et variables qui sont bien plus proches de la valeur sociale de désirabilité (e.g. sociabilité, sollicitude, bienveillance, etc.) que de celle d'utilité (e.g. individualisme, autosuffisance, etc.). Gardons toutefois à l'esprit que ces conclusions ont été formulées au regard du milieu social, le milieu universitaire, qui n'encourage ni ne sanctionne les traits pro-environnementaux. Ce constat pourrait donc être différent dans un milieu social tel que celui des professionnels de l'environnement.

Dans la troisième et dernière étude présentée dans ce chapitre, nous avons cherché à étudier plus en détail l'impact de cette norme pro-environnementale sur les jugements des répondants, toujours en différenciant les aspects de désirabilité et d'utilité sociale. Nous avons donc comparé une population de professionnels de l'environnement à des étudiants, respectivement une population où nous pouvons supposer que les traits pro-environnementaux sont récompensés ou bien sanctionnés et une autre population où ils ne le sont pas, les universitaires. Nous avons pu observer que la norme pro-écologique était non seulement porteuse de valorisation sur l'aspect relationnel (valeur sociale de désirabilité), mais également sur l'aspect professionnel (valeur social d'utilité) pour les personnes qui travaillent dans le domaine de l'écologie ou de l'environnement. Cette étude montre que la norme pro-écologique est porteuse de valorisations qui sont dépendantes du contexte, et que ce même contexte peut avoir une incidence sur les jugements associés à la désirabilité ainsi qu'à l'utilité sociale. D'autre part, l'item concernant l'image donnée en général, décontextualisée, montre que les professionnels de l'environnement tout comme les étudiants jugent de façon similaire que les traits pro-environnementaux permettent de donner une bonne image lorsqu'ils sont présentés, et donnent une mauvaise image s'ils sont absents. Les résultats observés concernant les étudiants confirment ceux observés dans les précédentes études du chapitre deux. Néanmoins, rappelons que Bertoldo et al. (2013) observent des résultats sensiblement différents au regard de la compétence (i.e. utilité sociale)

associée aux éco-comportement. En ce sens, il conviendrait, pour pouvoir affirmer, ou infirmer, nos résultats respectifs, de mettre en place une nouvelle étude dans la perspective de comparer les résultats au Brésil, et en Europe de l'ouest.

Sur un plan méthodologique, la première étude (chapitre 2) montre que l'attitude proenvironnementale (i.e. la NEPs) semble davantage mesurer la valeur perçue ou supposée d'une attitude que le positionnement réel du répondant. Les fréquences de comportements proenvironnementaux en réponses spontanées sont plus équivoques. Ces résultats ne sont pas le seul fait de la NEPs. En effet, Félonneau & Becker (2008) ont également montré une corrélation significative entre l'attitude spontanée et l'attitude pro-normative sur une échelle réalisée pour les besoins de leur expérience. Ils n'ont en revanche pas observé d'effet sur les comportements pro-environnementaux non plus. Ce dernier point questionne la validité et la signification des réponses obtenues par les études utilisant la NEPs et plus généralement les mesures d'attitudes pro-environnementales. Ces résultats peuvent, soit être dus à un effet plafond des réponses, soit à des échelles d'attitude proenvironnementale trop « lisibles », ce qui conduirait à des réponses fortement normatives. En effet, bien que la NEPs soit intéressante, dans la mesure où elle représente une opinion générale, cette attitude est extrêmement floue et n'est pas nécessairement ancrée dans l'esprit du répondant qui devra parfois inférer l'attitude à des items. Or, ces items relèvent aujourd'hui plus du truisme que d'items d'attitudes, ce qui expliquerait qu'ils soient si "lisibles" et saturés de désirabilité aux yeux des participants. Ces considérations renvoient à la théorie des niveaux de construit (Trope, Liberman, & Wakslak, 2007; Trope & Liberman, 2003, 2010), qui propose une approche semblable. Evoquée par Bertoldo et al. (2013) comme une explication de différences observées entre « ce que l'on pense » et « ce que l'on fait », l'attitude renverrait à un construit abstrait qui serait particulièrement adaptable au contexte, tandis que les comportements seraient un construit concret bien moins adaptable. En extrapolant ce raisonnement, nous pouvons supposer que cette adaptabilité pourrait directement se traduire lors d'une évaluation, qu'elle soit faite par un semblable, ou comme dans notre cas, par un questionnaire papier anonyme.

Toujours sur un aspect méthodologique, l'utilisation des items de jugements de la troisième étude de ce chapitre (e.g. Quelqu'un <u>a/n'a pas</u> un fort intérêt pour l'écologie, est dans une situation qui : -3 = Pénalise fortement sa réussite professionnelle ; +3 = Favorise fortement sa réussite professionnelle) permet de distinguer la valorisation sociale générale, mais également les valeurs sociales de désirabilité et d'utilité lorsqu'elles sont ciblés. Compte-tenu du caractère extrêmement

synthétique de ces items et de leur efficacité, nous ne pouvons qu'encourager l'utilisation d'items similaires lors d'autres études destinées à évaluer des phénomènes socio-normatifs. Ces derniers permettent en effet une passation très rapide, tout en offrant un pouvoir discriminant satisfaisant. Si l'on se réfère aux travaux sur la norme d'internalité par exemple, qui nécessite fréquemment d'investiguer le milieu professionnel (Dubois, 2009, p. 32), l'utilisation d'items tels qu'ils ont été pensés pour cette étude, plutôt que la lecture de scénarios complets (et parfois complexes), permettrait sans doute des passations bien plus rapides et par conséquent moins contraignantes.

Concernant les limites des études présentées dans ce chapitre, la population constituée exclusivement d'étudiants pour les études 1 et 2 (chapitre 2), dont une majorité de sexe féminin, peut être critiquée. Toutefois, concernant l'étude de l'attitude pro-environnementale, la méta-analyse de Hawcroft & Milfont (2010) montre que les réponses à la NEPs ne sont dépendantes ni du statut "étudiant", ni du genre du répondant. Néanmoins, Félonneau & Becker (2008) ont observé un effet, bien que celui-ci soit faible, du genre sur les comportements pro-environnementaux déclarés dans leur deuxième étude. Il semble donc pertinent, pour les conclusions relatives aux comportements pro-environnementaux de reproduire ces études sur des populations où la parité homme-femme est respectée. Un constat relativement similaire est à faire concernant l'étude 3 (chapitre 2) qui compare des étudiants avec des professionnels de l'environnement, ce qui n'est pas sans poser des problèmes d'interprétation, notamment au regard des différences de caractéristiques sociodémographiques. La reproduction de cette étude, en effectuant une comparaison entre professionnels de l'environnement et professionnels non-spécialistes de l'environnement, permettrait une comparaison plus réaliste, dans le sens où les conclusions risqueraient d'être moins biaisées par les caractéristiques sociodémographiques des répondants.

Le fait que l'orientation pro-écologique ne soit pas, ou peu, associée à la désirabilité sociale dans nos études 2 et 3 (chapitre 2), nous invite à nous questionner sur la place accordée à ce rapport pro-écologique dans notre société, et notamment en terme financier. En effet, Beauvois & Dubois (2009, p. 1093) évoquent « une idée quasi-économique de l'utilité sociale ». C'est pourquoi nous chercherons pas la suite à comprendre plus étroitement le rapport entre l'orientation pro-environnementale et la recherche de performance, notamment financière.

D'autre part, à la vue de ces conclusions relatives, notamment à l'étude 1 de ce chapitre, nous pensons qu'il est fondamental, pour les échelles portant sur des attributs subjectifs, de trouver des opérationnalisations qui permettent de limiter la part de désirabilité sociale des réponses, ou tout du moins de la contrôler. La mesure de l'attitude pro-environnementale n'étant pas l'unique fait des psychologues sociaux et environnementaux, il convient donc de proposer une solution alternative pouvant être facilement et rapidement répliquée par des non spécialistes. L'Implicit Association Test (IAT) de Greenwald, McGhee, & Schwartz (1998), qui consiste à mesurer le degré d'association automatique entre deux représentations en mémoire (e.q. un comportement pro-écologique vs nonécologique) et la valence du comportement (i.e. Bien vs Mal), est actuellement la procédure le plus fréquemment utilisée pour évaluer des concepts susceptibles de produire des biais implicites dans leurs réponses (désirabilité sociale, déni, etc.). Bien qu'il présente une bonne fiabilité, la difficulté d'élaboration, ainsi que le matériel nécessaire à l'IAT, le rendent peu accessible pour les non-initiés, et difficilement utilisable in situ. Récemment, l'Environmental Attitude Inventory (Milfont & Duckitt, 2010) a été validée et permet d'évaluer (entre autres) des dimensions complémentaires du rapport à l'environnement, à savoir la préservation et l'exploitation de l'environnement. Cette approche permet, d'après les auteurs, de limiter sensiblement la désirabilité sociale des réponses. Qui plus est, ces deux dimensions présentent un certain nombre de similitudes avec les valeurs sociales de désirabilité et d'utilité que nous allons développer dans le dernier chapitre.

# TROISIEME CHAPITRE

# POURQUOI L'ATTITUDE ENVIRONNEMENTALE NE PERMET-ELLE PAS DE PARAITRE PLUS UTILE SOCIALEMENT ? EXPLOITATION ET PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

# 1. DISSOCIATION DES DIMENSIONS D'UTILISATION ET DE PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'attitude environnementale et les comportements analogues sont valorisants socialement, que ce soit dans la sphère de l'affect en général, mais également dans la sphère de l'utilité sociale pour les milieux eux-mêmes proécologiques. Afin de mieux cerner le rapport à l'écologie, un des trois champs théoriques les plus étudiés s'intéresse à l'attitude pro-environnementale en considérant deux aspects supra-ordonnés : utilisation et préservation de l'environnement. Cette partie théorique étant dans la continuité du chapitre deux, nous nous intéresserons ici principalement à la dissociation de l'attitude environnementale vers les dimensions supra-ordonnées d'utilisation et de préservation de l'environnement.

Nous ferons donc un retour sur les travaux qui ont dissocié utilisation et préservation de l'environnement, pour nous intéresser ensuite plus longuement aux facteurs associés à ces deux dimensions, avant de finalement présenter l'Environmental Attitude Inventory (EAI) que nous utiliserons dans ce troisième chapitre.

## 1.1. Vers une approche bidimensionnelle de l'attitude environnementale

S'il existe aujourd'hui un nombre particulièrement conséquent de mesures d'attitude environnementale, plusieurs centaines d'après Dunlap & Jones (2002), différents courants de recherches tendent à donner une cohérence et synthétiser ce conséquent corpus de travaux. Parmi les modèles qui ont émergé (voir page 66 pour une synthèse des trois modèles dominants du rapport à l'environnement) pour répondre à cette « anarchie de mesures » (Stern, 1992; p. 279), le modèle bidimensionnel de l'attitude développé par Wiseman & Bogner (2003) puis (Milfont & Duckitt, 2010) est celui que nous étudierons dans la suite de nos travaux.

Comme nous l'avons vu dans la partie théorique du deuxième chapitre, l'importance de la New environmental Paradigm Scale (NEPs) comme échelle d'attitude environnementale est incontestable. Depuis les années 70, la NEPs (Dunlap et al., 2000; Dunlap & Van Liere, 1978) a pour objet d'évaluer l'apparition d'un rapport nouveau, favorable et symbiotique à l'environnement, en opposition au paradigme de dominance sociale (DSP pour « Dominant Social Paradigm ») alors prédominant. Quand bien même la construction de la NEPs renvoie à différentes sous-dimensions (voir page 68), Dunlap

(2008) encourage une utilisation unidimensionnelle, tant pour des raisons théoriques (les items renvoyant plus à des truismes qu'à de véritables items d'attitude), que méthodologiques (la structuration de la NEPs fait toujours débat). Partant du principe que le NEP s'oppose au DSP, la conception unidimensionnelle implique qu'un individu peut avoir une perspective soit proenvironnementale (i.e. score NEPs élevé), soit anti-environnementale (i.e. score NEPs faible), mais jamais les deux. Or, cette conception est trop limitative à l'égard du rapport généralement complexe que les individus entretiennent avec l'environnement. Un individu peut par exemple, être tout à fait favorable à une politique destinée à limiter l'obsolescence programmée (soutien des politiques de protection de l'environnement), mais être également favorable à la construction d'un lac artificiel destiné aux activités aquatiques (utilisation de l'environnement à des fins humaines).

Face aux limites du matériel évaluatif alors disponible, Wiseman & Bogner (2003) envisagent une approche différente. Plutôt que d'évaluer, comme la NEPs le fait, le rapport humain-environnement sur un unique continuum, les auteurs envisagent un modèle qui permettrait d'observer les réponses des individus sur une première dimension relative à la **préservation de l'environnement**, ainsi que sur une deuxième dimension relative à **l'utilisation de l'environnement**.

## 1.2. Utilisation et préservation de l'environnement

Originalement conçues pour évaluer les valeurs environnementales des adolescents, de nombreuses études, basées sur des échantillons importants, ont permis de confirmer à plusieurs reprises la pertinence d'une approche bidimensionnelle de l'attitude environnementale (Bogner & Wiseman, 1997, 2002a, 2002b) tout en confirmant cette structuration par modélisation d'équation structurelle (Bogner & Wiseman, 1999). Il faudra néanmoins quelque années supplémentaires et un article (Wiseman & Bogner, 2003) associant les dimensions d'utilisation et préservation de l'environnement à des variables de personnalité pour que cette approche gagne en visibilité. Les auteurs donneront également une définition plus précise des concepts utilisés, soit : « une dimension biocentrique qui reflète la conservation et la protection de l'environnement (Préservation) ; et une dimension anthropocentrique qui reflète l'utilisation des ressources naturelles (Utilisation) » (Wiseman & Bogner, 2003; p. 787). Sur la base de l'ensemble de ces travaux, Bogner & Wiseman (2006) proposent un outil métrique qu'ils nomment 2-MEV (pour « Model of Ecological Values »), soit le modèle de la valeur écologique à deux dimensions orthogonales. Précisons que plusieurs études ont depuis réfuté le caractère orthogonal des deux dimensions de l'attitude au profit d'une forte corrélation négative

(Le Hebel, Montpied, & Fontanieu, 2014; Milfont & Duckitt, 2010) indiquant, par conséquent, que préservation et utilisation ne sont pas indépendantes.

Si les travaux de Bogner et ses collaborateurs font office de précurseurs pour l'attitude environnementale, ils restent cependant cloisonnés à la population restreinte des adolescents. Or, nous savons que les valeurs sous-tendent, au moins en partie, les comportements proenvironnementaux (voir page 71), et que ces valeurs évoluent continuellement au cours de la vie (Gouveia, Vione, Milfont, & Fischer, 2015). Il semblait donc difficile de transposer en l'état, les nombreux résultats de Bogner et Wiseman aux adultes. Milfont & Duckitt (2004, 2006, 2010) vont se consacrer à la création et la validation sur une population d'étudiants, puis sur une population lambda, de ce qui deviendra par la suite l'Environmental Attitude Inventory (EAI). Les auteurs vont par ailleurs affiner la définition d'utilisation et de préservation de l'environnement (Milfont & Duckitt, 2010; p. 81):

- La préservation de l'environnement exprime la croyance générale que la priorité doit être donnée à la protection de la nature et la diversité des espèces animales dans leur état naturel, et les préserver de l'utilisation et l'altération par l'être humain.
- **L'utilisation de l'environnement** exprime la croyance générale qu'il est normal, approprié et nécessaire pour la nature, et tous les phénomènes et espèces naturels d'être utilisés et altérés pour répondre aux objectifs humains.

L'utilisation et l'évaluation combinées de ces deux dimensions « permettent aux individus d'avoir un score élevé en Préservation, indiquant un fort désir de protéger l'environnement, mais en même temps estimer que le principal intérêt de l'environnement est de profiter aux Hommes, ce qui leur donnera un faible score en Utilisation » (Le Hebel, Montpied, & Fontanieu, 2014; p. 331). Cette bidimensionnalité a permis d'associer des nombreux facteurs à l'une ou l'autre des dimensions de l'attitude environnementale.

# 1.3. Les variables associées à l'utilisation et la préservation de l'environnement

Plusieurs études ont par exemple associé les dimensions de l'attitude environnementale à des variables sociodémographiques. Oerke & Bogner (2010) ont observé un effet de genre : les femmes présentent un rapport à la préservation de l'environnement plus favorable que les hommes, sans

qu'une différence ne soit toutefois observée pour l'utilisation de l'environnement. Au regard de l'âge des répondants, une étude longitudinale (Bogner, Johnson, Buxner, & Felix, 2015) de huit ans sur des adolescents n'a mis en avant qu'une diminution tendancielle du score de préservation, sans qu'une différence au regard de l'utilisation de l'environnement ne soit observée. Enfin, Munoz, Bogner, Clement, & Carvalho (2009) ont mené une étude comparative de seize pays européens ou frontaliers sur plus de 6300 participants. Les résultats montrent que le rapport à la préservation de l'environnement est relativement stable entre les différents pays. En revanche, l'utilisation de l'environnement est source d'une grande disparité entre les pays, ce qui, selon les auteurs, serait principalement dû à la politique économique en vigueur.

Suite aux premiers travaux de validation, Bogner et ses collaborateurs vont mettre en place différentes études destinées à confronter le modèle bidimensionnel à d'autres facteurs associés plus ou moins étroitement à l'écologie. Ainsi, Bogner, Brengelmann, & Wiseman (2000) vont s'intéresser aux rapports entre les attitudes environnementales (i.e. utilisation et préservation de l'environnement) et les comportements associés à la prise de risque. Les résultats montrent que la préservation est associée à la prudence et au contrôle du risque, tandis que l'utilisation de l'environnement est associée, entre autres, à des comportements à risques. Dans la plus célèbre de leurs études, Wiseman & Bogner (2003) vont associer les dimensions de l'attitude environnementale aux traits de personnalité, notamment le neuroticisme et le psychoticisme. Le psychoticisme, qui désigne une propension à l'agressivité, la froideur, l'égocentrisme et le manque d'empathie a ainsi été associé à l'utilisation de l'environnement. En revanche, le neuroticisme, qui renvoie à l'anxiété, la colère, la culpabilité et la déprime a été associé à la préservation de l'environnement. Sur un plan méthodologique, il a également été observé que la préservation est fortement associée à la désirabilité sociale, ce qui n'est pas le cas de l'utilisation de l'environnement. En testant une nouvelle approche de la théorie des comportements planifiés, Kaiser & Scheuthle (2003) ont respectivement associé la préservation et l'utilisation de l'environnement à une conception altruiste ou utilitaire des valeurs.

Milfont & Duckitt (2004, 2006) vont également éprouver le pouvoir discriminant des dimensions de préservation et d'utilisation. Les auteurs observent que les comportements proenvironnementaux sont prédits par la préservation de l'environnement, mais pas par l'utilisation de l'environnement. A l'inverse, l'attitude à l'égard du libéralisme économique est prédite par l'utilisation, mais pas par la préservation de l'environnement. Dans l'article de 2010 destiné à la validation de l'Environmental Attitude Inventory, Milfont & Duckitt testent un important panel de variables. Ainsi, la préservation de l'environnement a été associée au fait d'être une femme, au rapport à la nature, à

la désirabilité sociale, aux éco-comportements, à un rapport favorable au développement durable, à la croyance que la croissance économique ne peut être infinie, à une attitude pro-démocratique, et enfin à la transcendance. L'utilisation de l'environnement, en revanche, est associée à la religiosité, à une interprétation littérale de la Bible, à l'orientation à la dominance sociale, et enfin à l'autoritarisme. Wilson, Wiseman, & Bogner (2012) observent sur l'échelle « 2-MEV Scale » des résultats similaires concernant l'autoritarisme, qui est donc corrélé positivement à l'utilisation de l'environnement, et négativement à la préservation.

Des travaux récents se concentrent davantage sur la dimension d'utilisation de l'environnement, la préservation ayant déjà été longuement étudiée par le passé. L'orientation à la dominance sociale (Pratto, Sidanius, Stallworth, & Malle, 1994), trait de personnalité renvoyant à une préférence pour les rapports hiérarchiques et dominants des groupes sociaux inférieurs, a ainsi été associée à un forte propension à l'utilisation de l'environnement (Milfont, Richter, Sibley, Wilson, & Fischer, 2013), notamment lorsque cette utilisation permet d'assoir encore davantage le statut dominant de l'individu ou de son groupe (Milfont & Sibley, 2014).

## 1.4. L'Environmental Attitude Inventory

Sur la base des travaux de doctorat de Milfont (2007b), puis des premiers travaux de validation (Milfont & Duckitt, 2004, 2006), l'Environmental Attitude Inventory (i.e. Inventaire de l'Attitude Environnementale) est validé et publié en 2010. Il n'existe pas -à notre connaissance- de version française validée de cette échelle qui pourtant, est présentée par ses auteurs comme la réponse à la plupart des limites des échelles classiques de mesure de l'attitude environnementale (Hawcroft & Milfont, 2010; Milfont & Duckitt, 2010).

Cette échelle a été élaborée afin d'évaluer au mieux le caractère pluridimensionnel de l'attitude environnementale, que ce soit sur une structure horizontale (i.e. douze sous-dimensions), comme verticale (i.e. utilisation et préservation de l'environnement). Les auteurs ont adapté (sur la base des échelles existantes) ou créé dix items pour chacune des douze sous-dimensions. L'échelle, dans sa version originale, est donc composée de 120 items, la version abrégée de 72 items et enfin la version courte de 24 items. Les douze sous-dimensions de l'attitude environnementale sont regroupées au sein de la dimension supra-ordonnée d'utilisation (sous-dimensions 4, 5, 7, 9, 10), et de préservation de l'environnement (sous-dimensions 1, 2, 3, 6, 8, 11 ,12). Le numéro et la définition relatifs à chacune des dimensions sont présentés dans l'encart page 126.

Une fois les réponses obtenues, il est possible d'obtenir un score global (Generalized Environmental Attitude ; soit « GEA »). Il est calculé en moyennant l'ensemble des items, après avoir inversé les items d'utilisation de l'environnement.

- 1. Le **rapport à la nature**. Penser que passer du temps dans la nature est plaisant et le préférer au temps passé dans les zones urbaines.
- 2. Le **soutien aux politiques de préservation**. Soutenir les politiques de régulation de l'industrie ainsi que des matières premières, tout en encourageant les subventions et le soutien des sources d'énergie durables.
- 3. **L'activisme pro-environnemental**. Etre prêt à s'engager personnellement et à soutenir ou s'impliquer pour la protection de l'environnement.
- 4. La **conservation par souci anthropocentrique**. Soutenir les politiques de conservation et de protection de l'environnement, motivé par un souci anthropocentrique de santé publique.
- 5. La **confiance envers la science et la technologie**. Penser que l'ingéniosité humaine, en particulier la science et la technologie, vont résoudre nos problèmes environnementaux et nous prémunir des conséquences des prochaines dégradations de l'environnement.
- 6. La **fragilité environnementale**. Penser que l'environnement est fragile et facilement altéré par les activités humaines, qui provoquent déjà de grands dégâts, ce qui pourrait conduire à des conséquences désastreuses pour la nature comme pour l'humanité.
- 7. **L'altération de la nature**. Estimer que les êtres humains ont, et sont censés avoir le droit de changer et de modifier la nature et l'environnement comme ils le souhaitent pour répondre à leurs objectifs.
- 8. Les **comportements de conservation personnels**. Prendre soin de conserver les ressources naturelles et protéger l'environnement dans ses comportements au quotidien.
- 9. La **domination humaine de la nature**. La croyance que la nature existe principalement pour être utilisée par l'Homme.
- 10. **L'utilisation humaine de la nature**. Estimer que la croissance économique et le développement priment sur la protection de l'environnement.
- 11. La **préoccupation éco-centrique**. Etre préoccupé et se sentir émotionnellement atteint lorsque l'environnement est dégradé ou détruit.
- 12. Le **soutien à la régulation démographique**. Soutenir les politiques de régulation de la croissance de la population, et être inquiet au regard de la surpopulation.

#### 1.5. Nos attentes

Cette fois encore, nous ne présenterons pas ici les hypothèses relatives à chacune des études du troisième chapitre, mais les effets généraux que nous nous attendons à observer. Les hypothèses opérationnelles sont présentées dans la partie introductive de chacune des études.

Cette dernière partie théorique nous a permis de revenir sur le rapport étroit qu'il existe entre certaines des variables associées à l'utilisation de l'environnement, telles que l'orientation à la dominance sociale (Milfont et al., 2013), le libéralisme (Milfont & Duckitt, 2004, 2006), l'autoritarisme (Wilson et al., 2012) d'une part, et la conception « utilitaire » de la valeur sociale (individualisme, autosuffisance, etc.) d'autre part. Sur la base de ces observations, nous nous attendons à ce que la dimension d'utilisation de l'environnement soit particulièrement sensible aux consignes d'utilité sociale. A l'inverse, les facteurs associés à la préservation de l'environnement, la désirabilité sociale et l'attitude à l'égard de la démocratie (Milfont & Duckitt, 2010), le neuroticisme (Wiseman & Bogner, 2003) ou encore l'altruisme (Kaiser & Scheuthle, 2003), sont des concepts qui se rapprochent de la valeur sociale de désirabilité (e.g. susciter des affects positifs ; altruisme ; etc.). En ce sens, nous supposons que la préservation de l'environnement sera davantage impactée par des consignes relevant de la valeur sociale de désirabilité.

Concrètement, une consigne destinée à paraître utile socialement devrait se traduire par un score moindre de préservation et un score plus élevé d'utilisation de l'environnement, et inversement pour une consigne visant la désirabilité sociale.

# 2. VALIDATION DES DIMENSIONS DE L'ENVIRONMENTAL ATTITUDE INVENTORY 24 ITEMS

Avant de passer à la phase expérimentale destinée à tester les hypothèses théoriques précédemment développées, il nous a semblé fondamental pour des considérations méthodologiques et pratiques de tester la structure de l'EAI-24. Pour des considérations méthodologiques tout d'abord, la version 24 items telle qu'elle est présentée dans l'article de Milfont et Duckitt (2010) n'a pas fait l'objet de validation structurale, contrairement aux versions 72 et 120 items de l'échelle. De même, la traduction en français de l'échelle conduit naturellement au besoin de réévaluer la structuration des items et des dimensions qui la composent. Enfin, si l'on considère les aspects théoriques, rappelons que nos hypothèses reposent sur les dimensions supra-ordonnées d'utilisation et de préservation de l'environnement. Il est donc essentiel de s'assurer que les réponses aux items de l'Environmental Attitude Inventory renvoient effectivement aux dimensions telles qu'elles ont été pensées. Dans le cas contraire, les interprétations et conclusions issues des résultats seront beaucoup plus hasardeuses.

Sur un aspect plus pragmatique cette fois, à l'exception de la NEPs qui a récemment été traduit en français et validé (Schleyer-Lindenmann, Dauvier, Ittner, Piolat, 2014), il n'existe à ce jour aucune autre échelle d'attitude environnementale en version française. Or, la version originale de la NEPs est largement critiquée (Hawcroft & Milfont, 2010) et nous avons encore pu en voir les limites psychométriques lors des précédentes études (études 1 et 2, chapitre 2). En nous basant sur les résultats des réponses spontanées aux études suivantes (études 1 et 2, chapitre 3), mais également aux réponses d'une étude non-présentée dans ce document, nous avons validé et testé la structuration de l'EAI-24 dans sa version française. Nous avons également comparé le pouvoir discriminant de l'échelle dans sa version en 5 et 7 points.

Aujourd'hui, la majorité des échelles d'attitudes sont construites sur des modèles en 5 ou 7 points, bien que certaines études à caractère psychométrique aient montré un avantage sensible des échelles en 7 points par rapport aux échelles en 5 points. Finstad (2010) a par exemple montré que les échelles en 7 points permettent une meilleur précision des réponses, quand la version en 5 points est jugée trop contraignante par les répondants. Krosnick, Judd et Wittenbrink (2005) dans leur revue de littérature concluent également que les échelles en 7 points sont généralement plus adaptées que celles en 5 points. L'Environmental Attitude Inventory, bien que validée en 7 points a pourtant déjà fait l'objet de plusieurs utilisations en format 5 points (voir par exemple : Kilinc, 2014; Tate, Stewart, & Daly, 2014).

Dans cette partie, nous avons donc cherché d'une part à valider le construit dimensionnel de l'échelle dans sa version française en 24 items, et d'autre part à comparer le caractère prédictif de l'EAI sur les comportements pro-environnementaux déclarés dans les formats 5 et 7 points de l'échelle. Conformément à la littérature, nous nous attendions à un pouvoir prédictif sur les comportements pro-environnementaux sensiblement supérieur pour la version en 7 points.

## 2.1. Méthodologie

Les sujets (N = 482) étaient des étudiants en première et deuxième année de psychologie. Les réponses ont été collectées par Qualtrics pour les échelles en 5 points (n = 183) comme pour les échelles en 7 points (n = 298). L'ensemble des items était aléatorisé. La version traduite de l'échelle, ainsi que les détails concernant les différentes sous-dimensions et dimensions supra-ordonnées, est présentées page 130. Les sujets répondaient à l'EAI-24 traduite en français, puis à l'échelle de comportements pro-environnementaux de Whitmarsh & O'Neill (2010).

Afin d'analyser la structure des dimensions de l'échelle, l'orientation des items d'utilisation de l'environnement a été préservée. Comprenons qu'un score élevé sur cette dimension indique une attitude favorable à l'utilisation de l'environnement. Pour le reste des résultats présentés, conformément à la méthodologie de Milfont et Duckitt (2010), les scores relatifs à l'utilisation de l'environnement seront inversés afin de rendre la lecture des résultats et la comparaison avec la dimension de préservation de l'environnement plus compréhensibles. Ainsi, à l'exception de la partie dédiée à la validation structurelle de l'EAI-24, un score élevé dans la dimension d'utilisation de l'environnement indiquera que la personne a un rapport défavorable à l'utilisation de l'environnement. Afin d'avoir une idée plus précise des caractéristiques psychométriques de l'échelle, les données relatives à l'échelle, ses dimensions supra-ordonnées et ses sous-dimensions sont référencées dans le tableau 22 (page 131). Ce tableau présente les moyennes, écarts-types et alphas de Cronbach, mais également l'asymétrie<sup>10</sup> et le Kurtosis<sup>11</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> L'indice d'asymétrie rend compte de l'organisation des données sur la loi normale, plus ce score est positif et plus la distribution est décalée vers la gauche de la médiane. A l'inverse, un indice négatif d'asymétrie signifie que la distribution des données se fait majoritairement du côté droit de la médiane.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Le Kurtosis, quant à lui, rend compte de l'aplatissement de la loi normale, plus ce score est élevé et plus la loi normale est « pointue », les données sont centrées autour de la médiane. En revanche, si ce score est négatif, alors la loi normale est « aplatie », ce qui se traduit par une distribution qui est faiblement concentrée autour de la médiane.

## 2.1.1. Traduction de l'Environmental Attitude Inventory - 24 items (Milfont & Duckitt, 2010) et les sous-dimensions mesurées<sup>12</sup>.

- 1. (1) J'aime beaucoup aller me promener à la campagne, par exemple dans la forêt ou dans les champs.
- 2. (1) Je trouve que passer du temps dans la nature est ennuyeux. (R)
- 3. (2) Le gouvernement devrait contrôler la quantité de matières premières qui est utilisée pour s'assurer qu'elles durent le plus longtemps possible.
- 4. (2) Je suis opposé au contrôle et à la régulation gouvernementale de l'utilisation des matières premières pour essayer de les faire perdurer. (R)
- 5. (3) Je voudrais rejoindre et participer activement à un groupe écologiste.
- 6. (3) Je ne m'impliquerais PAS dans une organisation écologiste. (R)
- 7. (4) L'une des principales raisons de garder les lacs et les rivières propres est de proposer des lieux où les gens puissent pratiquer des sports aquatiques.
- 8. (4) Nous devons garder les rivières et les lacs propres afin de protéger l'environnement, et NON pour que les gens y pratiquent des sports aquatiques. (R)
- 9. (5) La science moderne ne sera PAS en mesure de résoudre nos problèmes environnementaux. (R)
- 10. (5) La science moderne va résoudre nos problèmes environnementaux.
- 11. (6) Les êtres humains abusent gravement de l'environnement.
- 12. (6) Je ne crois pas que l'environnement ait été gravement malmené par les humains. (R)
- 13. (7) Je préfère un jardin à l'état sauvage et naturel qu'un jardin soigné et ordonné. (R)
- 14. (7) Je préfère de loin un jardin qui est bien soigné et ordonné à un jardin à l'état sauvage et naturel.
- 15. (8) Je ne suis PAS le genre de personne qui fait des efforts pour préserver les ressources naturelles. (R)
- 16. (8) A chaque fois que c'est possible, j'essaie d'économiser les ressources naturelles.
- 17. (9) Les êtres humains ont évolué ou ont été créés pour dominer le reste de la nature.
- 18. (9) je ne crois PAS que les êtres humains aient évolué ou aient été créés pour dominer le reste de la nature.
- 19. (10) Protéger les emplois est plus important que protéger l'environnement.
- 20. (10) Protéger l'environnement est plus important que de protéger les emplois. (R)
- 21. (11) Le défrichage des forêts pour l'agriculture me rend triste.
- 22. (11) Cela ne me rend PAS triste de voir des environnements naturels détruits. (R)
- 23. (12) Les familles devraient être encouragées à se limiter à deux enfants ou moins.
- 24. (12) Un couple marié doit avoir autant d'enfants qu'il le souhaite, tant qu'il peut subvenir à leurs besoins. (R)

#### Les sous-dimensions renvoyant à la préservation ou à l'utilisation de l'EAI :

- 1. Rapport à la nature
- 2. Soutien aux politiques de préservation
- *3. Activisme pro-environnemental*
- 4. Conservation par souci anthropocentrique
- 5. Confiance envers la science et la technologie 11. Préoccupation éco-centrique
- 6. Fragilité environnementale

- 7. Altération de la nature
- 8. Eco-comportements personnels
- 9. Domination Humaine de la nature
- 10. Utilisation Humaine de la nature
- 12. Soutien à la régulation démographique

<sup>12</sup> Les items suivis de (R) sont des items dont le score est inversé. Les items et sous-dimensions surlignés en gris clair renvoient à l'utilisation de l'environnement, les non-surlignés renvoient à la préservation de l'environnement. Le chiffre entre parenthèses renvoie à la sous-dimension correspondante disponible à la suite de la traduction.

Tableau 22 : Moyennes, écarts-types et fiabilité de l'EAI-24 et de ses dimensions

Echelle et sous-dimensions		α	Corrélation moyenne inter-items	М	SD	Asymétrie	Kurtosis
Environmental Attitude Inventory - 24 (5 pts)	24	.81	.16	3.54	.39	26	.32
Préservation de l'environnement (5 pts)	14	.75	.19	3.62	.41	43	.74
(1) Rapport à la nature	2	.81	.68	4.24	.77	-1.37	2.49
(2) Soutien aux politiques de préservation	2	.56	.40	3.87	.71	59	1.22
(3) Activisme pro-environnemental	2	.79	.66	2.75	.91	.06	23
(6) Fragilité environnementale	2	.61	.44	4.43	.58	-1.06	1.51
(8) Eco-comportements personnels	2	.73	.58	3.87	.77	92	1.08
(11) Préoccupation éco-centrique	2	.52	.36	4.22	.59	-1.08	2.24
(12) Soutien à la régulation démographique	2	.73	.58	1.93	.83	.82	.20
Utilisation de l'environnement (5 pts)	10	.70	.21	3.43	.51	.16	15
(4) Conservation par souci anthropocentrique	2	.64	.48	3.82	.82	31	64
(5) Confiance envers la science et la technologie	2	.84	.72	3.12	.92	23	72
(7) Altération de la nature	2	.86	.76	2.83	.93	.17	23
(9) Domination Humaine de la nature	2	.83	.72	4.16	.86	-1.09	.98
(10) Utilisation Humaine de la nature	2	.79	.65	3.21	.93	23	13
Environmental Attitude Inventory - 24 (7 pts)	24	.82	.18	4.69	.59	10	.90
Préservation de l'environnement (7 pts)	14	.78	.22	4.84	.65	04	.76
(1) Rapport à la nature	2	.83	.71	5.78	1.17	-1.35	2.34
(2) Soutien aux politiques de préservation	2	.56	.40	5.11	1.09	24	.13
(3) Activisme pro-environnemental	2	.87	.77	3.70	1.29	02	56
(6) Fragilité environnementale	2	.53	.37	5.92	.94	-1.14	1.77
(8) Eco-comportements personnels	2	.75	.61	5.10	1.03	63	.47
(11) Préoccupation éco-centrique	2	.63	.47	5.65	.95	54	.16
(12) Soutien à la régulation démographique	2	.79	.65	2.59	1.41	1.06	.85
Utilisation de l'environnement (7 pts)	10	.66	.18	4.48	.70	06	.07
(4) Conservation par souci anthropocentrique	2	.64	.47	5.13	1.20	28	68
(5) Confiance envers la science et la technologie	2	.81	.68	4.15	1.22	.10	40
(7) Altération de la nature	2	.89	.81	3.69	1.43	.16	64
(9) Domination Humaine de la nature	2	.88	.78	5.42	1.40	89	.32
(10) Utilisation Humaine de la nature	2	.82	.70	4.02	1.19	01	.29

## 2.2. Analyse factorielle confirmatoire des dimensions

L'analyse factorielle confirmatoire a été menée sur l'ensemble des données après que cellesci aient été centrées-réduites. Pour les besoins de cette analyse, les items d'utilisation de l'environnement ont été maintenus dans leur sens d'origine. Afin de mesurer l'ajustement des données aux sous-dimensions et dimensions supra-ordonnées, différents indicateurs relatifs à la modélisation d'équation structurelle ont été utilisés :

-Relative chi-square ( $\chi^2/ddl$ ) : Il rend compte de la qualité globale de l'ajustement du modèle aux données; plus sa valeur est faible, plus le modèle est ajusté. Les chercheurs estiment que sa valeur

peut être considérée comme satisfaisante jusqu'à 2 (Ullman, 2001), ou jusqu'à 5 (Schumacker et Lomax, 2004).

- Root Mean Square Error of Approximation (RMSEA) : C'est le plus utilisé des indicateurs d'ajustement. Un score faible à ce test indique une faible erreur d'approximation du modèle aux données. Selon Browne et Cudeck (1992), une valeur inférieure à .05 indique un excellent ajustement des données. Une valeur comprise entre .05 à .08 indique une erreur raisonnable d'ajustement.

-Standardized Root Mean Square Residual (SMRS) : Cet indicateur mesure la différence entre la corrélation observée et la corrélation prédite par le modèle. Il est généralement considéré qu'une valeur inférieure ou égale à .08 indique un bon ajustement (Hu & Bentler, 1999), et l'ajustement reste acceptable jusqu'à .10.

Afin de tester la structure de l'EAI, une première analyse a été menée considérant chacune des douze sous-dimensions (e.i. Rapport à la nature ; Soutien aux politiques de préservation ; Activisme pro-environnemental ; etc.). Rappelons que pour l'EAI-24, les 12 sous-dimensions ne sont donc composées que de deux items différents. Les indicateurs montrent une bonne adéquation des données aux 12 sous-dimensions de l'EAI ( $\chi^2$  = 548.31 ; ddl = 176 ;  $\chi^2$ /ddl = 3.11 ; RMSEA = .066, 90%CI = .061-.073 ; SRMR = .095). Tous les paramètres des items concordent significativement avec leur variable latente respective (t > 2.575, p < .01), à l'exception de l'item 18 (i.e. je ne crois PAS que les êtres humains aient évolué ou aient été créés pour dominer le reste de la nature) qui ne s'accorde pas avec la dimension « Domination humaine de la nature » (t = .35, ns.).

Afin de mener l'analyse factorielle confirmatoire des dimensions supra-ordonnées que sont l'utilisation et la préservation de l'environnement, les items de chacune de 12 sous-dimensions précédemment confirmées ont été moyennés. Les résultats présentés à la suite sont basés sur un modèle à deux facteurs corrélés, qui dans la validation de Milfont & Duckitt (2010) présente le meilleur ajustement. L'analyse factorielle confirmatoire nous permet d'observer que la structure de l'EAI-24 rend particulièrement bien compte de deux dimensions supra-ordonnées d'utilisation et de préservation de l'environnement ( $\chi^2$  = 146.11 ; ddl = 53 ;  $\chi^2$ /ddl = 2.76 ; RMSEA = .062, 90%CI = .050-.074 ; SRMR = .050). Seule la dimension 5 (i.e. Confiance envers la science et la technologie) ne présente pas un ajustement significatif avec la dimension d'utilisation de l'environnement (t = 1.71, ns.). Le reste des dimensions est particulièrement bien ajusté au modèle (t > 2.575, p < .01).

Les résultats des analyses factorielles confirmatoires de l'EAI-24 montrent un bon ajustement global des items aux douze sous-dimensions, et de celles-ci aux deux dimensions supra-ordonnées. La version française de l'EAI-24 montre une construction méthodologique en adéquation avec les attentes théoriques des auteurs. L'utilisation comme échelle d'attitude pro-environnementale semble donc tout à fait appropriée et permet de distinguer d'une part les 12 sous-dimensions (i.e. rapport à la nature, soutien aux politiques de préservation, etc.), et d'autre part les dimensions supra-ordonnées (i.e. utilisation et préservation de l'environnement).

## 2.3. Pouvoir discriminant et prédicteur de l'EAI

Afin d'appréhender le pouvoir discriminant et prédicteur de l'EAI, une série de régression linéaire a été menée afin de comparer les sous-dimensions d'utilisation et de préservation de l'environnement, mais également pour tester si une des versions en 5 ou 7 points se distingue quant à son pouvoir prédictif sur les comportements pro-environnementaux.

La mesure de comportements pro-environnementaux utilisée est la traduction de l'échelle de Whitmarsh & O'Neill (2010), voir annexe 4, utilisée et décrite dans les études précédentes. Afin de la mettre en correspondance avec l'EAI en 5 et 7 points, l'échelle de comportements pro-environnementaux a également fait l'objet de passations en 5 ( $\alpha$  = .79) et en 7 points ( $\alpha$  = .75). Les données extrêmes -outliers- dont les résidus standardisés étaient supérieurs à deux écarts-types ont été exclues de l'analyse. L'ensemble des résultats est disponible dans le tableau suivant.

Tableau 23 : Synthèse des régressions linéaires de l'EAI-24 et de ses dimensions sur les éco-comportements déclarés

Prédicteurs	Beta	F	ddl	R²
EAI-24(5)	.536	69.045	1,171	.283
EAI-24(7)	.587	149.582	1,285	.342
Util(5)	.273	13.594	1,169	.069
Util(7)	.454	72.036	1,277	.203
Pres(5)	.581	88.718	1,174	.334
Pres(7)	.593	156.584	1,289	.349
Util + Pres (5)	Pres=.538*; Util=04	33.738	2,180	.265
Util + Pres(7)	Pres=.539*; Util=.100	81.102	2,286	.357

Note. « Util » pour Utilisation de l'environnement, « Pres » pour Préservation de l'environnement. Toutes les régressions linéaires présentées sont significatives à .001.

Globalement, que ce soit en 5 ou 7 points, l'EAI-24 prédit les éco-comportements avec une part de variance expliquée supérieure à 30%. Deux conclusions essentielles émergent des observations. D'une part, c'est essentiellement la sous-échelle de préservation de l'environnement qui rend l'échelle prédictive des comportements pro-environnementaux. Le refus d'utilisation de l'environnement ne semble pas fournir un gain significatif de variance expliquée. Ceci est plus particulièrement vrai lorsque les items de réponses sont présentés en 5 points. Dans ce cas, l'échelle d'utilisation de l'environnement ne prédit que 7% de la part de variance expliquée des comportements éco-citoyens. En revanche, la dimension « préservation de l'environnement » présente la meilleure part de variance expliquée des éco-comportements dans sa version en 5 points (R² = .334). Dans la version en 7 points, les échelles de préservation seule, ou bien d'utilisation et de préservation montrent des parts de variances expliquées relativement similaires, respectivement (R² = .349) et (R² = .357).

Nous pouvons également noter que, quelle que soit la combinaison effectuée entre les dimensions, la version en 7 points de l'EAI-24 permet d'observer une part de variance expliquée des comportements pro-environnement plus élevée que la version en 5 points. Précisons que la version originale a également été validée en 7 points. En ce sens, et afin de permettre au mieux les comparaisons inter-études ultérieures, il est recommandé de conserver un format en 7 points.

Nous retiendrons également que la dissociation des deux dimensions d'utilisation et de préservation de l'environnement ne semble que peu utile au regard de l'évaluation des comportements pro-environnementaux. En effet, la dimension de préservation seule permet d'observer une part de variance égale (en 7 points), voire supérieure (en 5 points), aux dimensions d'utilisation et de préservation de l'environnement utilisées conjointement.

#### 2.4. Conclusion sur l'EAI-24

Dans cette rapide conclusion relative à la validation de l'Environmental Attitude Inventory, nous reviendrons dans un premier temps sur le caractère prédictif de l'EAI-24 dans ses versions 5 et 7 points au regard des comportements pro-environnementaux déclarés, puis nous reviendrons sur les conclusions relatives à la validation structurelle de l'échelle.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer l'attitude environnementale dans l'unique objectif de prédire les comportements pro-écologiques, nous suggérons de n'utiliser que les items relatifs à la dimension

supra-ordonnée de préservation de l'environnement, d'autant plus que la part de variance expliquée est très satisfaisante. Rappelons néanmoins que la sous-dimension d'utilisation de l'environnement reste importante lorsqu'il s'agit d'évaluer d'autres aspects ou facteurs qui peuvent être en lien avec l'écologie et la surexploitation des ressources naturelles. Comme nous l'avons vu, différents auteurs ont par exemple montré que l'utilisation de l'environnement était par exemple associée au libéralisme économique (Milfont et Duckitt, 2010), ou encore avec l'orientation à la dominance sociale (Milfont, Richter, Sibley, Wilson, & Fischer, 2013).

Les résultats obtenus lors de la validation structurelle de l'EAI-24 confirment que l'échelle dans sa version courte et traduite en français présente un ajustement des données satisfaisant au regard des sous-dimensions, mais également des dimensions supra-ordonnées d'utilisation et de préservation de l'environnement. Ainsi, la version que nous avons traduite et utilisée dans ces travaux de doctorat présente des critères psychométriques satisfaisants, c'est pourquoi nous ne pouvons qu'encourager son utilisation lors d'études ultérieures. Car non-seulement elle présente un pouvoir prédictif des écocomportements déclarés particulièrement satisfaisant, mais elle rend compte d'un panel de dimensions du rapport à l'environnement qu'aucune autre échelle ne permet d'investiguer.

Enfin, cette validation d'échelle nous a surtout permis de nous assurer que les études qui vont suivre et dont les hypothèses sont basées sur le rapport à l'utilisation et la préservation de l'environnement pourront être correctement éprouvées.

# 3. DE L'EFFICACITE GENERALE DE LA POSTURE PRO-ENVIRONNEMENTALE : QUAND NE PAS EXPLOITER L'ENVIRONNEMENT EST UN SIGNE SUPPOSE D'EFFICACITE... ECOLOGIQUE

Dans la continuité des travaux relatifs à la perception des valeurs des traits proenvironnementaux, nous nous sommes intéressés plus particulièrement aux dimensions d'utilisation
et de préservation de l'environnement évaluées dans l'Environmental Attitude Inventory et leurs
rapports aux valeurs sociales d'utilité et de désirabilité. Afin de toujours mieux comprendre le
fonctionnement de la valorisation des traits pro-environnementaux, nous avons estimé qu'il serait
intéressant de mettre en parallèle ces valeurs sociales d'utilité et de désirabilité avec les dimensions
d'utilisation et de préservation de l'environnement. Beaucoup des aspects qui ont pu être liés à
l'utilisation de l'environnement ne sont pas sans rappeler la valeur sociale d'utilité (e.g. utilitarisme ;
libéralisme économique; etc.), tandis que ceux associés à la préservation de l'environnement semblent
renvoyer davantage à la valeur sociale de désirabilité (e.g. Altruisme ; désirabilité sociale ; etc.). En ce
sens, il nous a semblé pertinent d'observer expérimentalement comment l'utilisation et la
préservation de l'environnement seraient sensibles à des consignes visant à mettre en avant les
caractéristiques désirables ou utiles des répondants.

Sur la base de ces observations, nous avons élaboré une étude qui avait pour objet de tester deux hypothèses. Conformément aux résultats observés dans les études du deuxième chapitre, on s'attendait à ce que les scores dans la condition d'utilité sociale varient moins que les scores dans la condition de désirabilité sociale en fonction des consignes pro et contre-normatives, ce qui rendrait compte du fait que les traits pro-environnementaux sont davantage associés à la désirabilité qu'à l'utilité sociale (Hypothèse 1). La dimension d'utilisation de l'environnement étant associée à des variables connexes à l'utilité sociale (e.g. libéralisme, individualisme, etc.), on s'attendait à ce que des consignes visant l'utilité sociale se traduisent par une plus grande utilisation de l'environnement. A l'inverse, la recherche de désirabilité sociale, qui est par exemple associée à l'altruisme (soit une des variables personnologiques parmi les plus prédictives des éco-comportements), se traduirait par des réponses s'orientant davantage vers la préservation de l'environnement (Hypothèse 2).

## 3.1. Méthodologie

#### 3.1.1. Participants et procédure

La population de répondants (*N*=102) était composée d'étudiants de première et deuxième année de psychologie qui, après avoir pris connaissance de l'étude par mail collectif, ont répondu à une enquête en ligne sur Qualtrics. 33 des 101 personnes qui ont répondu à l'enquête en ligne ont également répondu à une question contrôle (*i.e.* Si vous lisez réellement cette question, ne répondez pas du tout à cette question) placée peu avant la fin du questionnaire et ont donc été retirées du panel de sujets. La population retenue pour cette étude est donc de 68 répondants, dont 29 dans la condition « utilité », et 39 dans la condition « désirabilité ». L'âge moyen est de 19,3 ans (de 18 à 25) et 8 des répondants étaient des hommes (60 femmes).

Pour les besoins de cette étude, nous avons utilité un paradigme d'identification avec des consignes visant soit l'utilité, soit la désirabilité sociale. Le récapitulatif de ces consignes est disponible dans le tableau 24, page 138. A l'exception des consignes, le protocole était similaire à celui de l'étude 2 (chapitre 2) :

- Le premier panel de répondants devait donner leurs réponses sans consigne particulière (e.i. réponse spontanée). Pour ensuite rendre compte de l'aspect « utilité » de la valorisation sociale, ce même panel de sujets répondait comme « quelqu'un d'efficace » pour la consigne d'identification pro-normative, et comme « quelqu'un d'inefficace » pour la consigne contre-normative. Ces consignes avaient pour objet d'observer les stratégies de réponses pour paraître utile et efficace socialement, notamment au regard de l'utilisation et de la préservation de l'environnement.
- Pour rendre compte de l'aspect « **désirabilité** » de la valorisation sociale, un deuxième panel de répondants devait répondre spontanément au questionnaire, puis répondre « *comme le ferait quelqu'un de sympathique* » en consigne d'identification pronormative, et enfin « *comme le ferait quelqu'un d'antipathique* » en consigne d'identification contre normative.

Tableau 24 : Récapitulatif des consignes d'identification de l'étude 1 (chapitre 3).

Consignes	Valeurs sociales	Enoncés					
	Utilité et	Attitude : Exprimez votre accord ou désaccord avec les affirmations suivantes.					
Spontané	Désirabilité	Comportements : Merci d'indiquer à quelle fréquence vous adoptez ces comportements.					
Pro-	Désirabilité	[] comme le ferait quelqu'un qui est sympathique.					
normative	[] comme le ferait quelqu'un d'efficace.						
Contre-	Désirabilité	[] comme le ferait quelqu'un qui est antipathique.					
normative	Utilité	[] comme le ferait quelqu'un d'inefficace					

#### 3.1.2. Matériel

Les deux dimensions du questionnaire étaient les mêmes que lors des précédentes études, à savoir l'attitude environnementale et les comportements pro-environnementaux déclarés. L'ensemble des questions de chacune des dimensions était aléatorisé. L'échelle destinée à évaluer l'attitude environnementale des précédentes études (NEP) a été remplacée par l'EAI-24 ( $\alpha$  = .83) afin de dissocier les dimensions d'utilisation ( $\alpha$  = .65) et de préservation ( $\alpha$  = .82) de l'environnement. Les alphas de Cronbach étant relativement satisfaisants, les échelles ont été agrégées. Pour des raisons pratiques, l'EAI-24 est disponible en annexe 6, tandis que l'échelle d'éco-comportement est en annexe 4.

## 3.2. Première lecture des résultats

Les résultats de cette étude seront présentés en deux temps. Dans la première partie, nous reviendrons sur les corrélations entre les réponses spontanées et pro-normatives destinées à mesurer l'adhésion à la norme. Dans une seconde partie, nous reviendrons en détail sur les résultats des ANOVAs menées sur le plan expérimental :  $S_{(68)} < VS_2 > *C_3 * M_2$ ; avec « VS » pour Valeur Sociale (*i.e.* vs<sub>1</sub> = utilité sociale ; vs<sub>2</sub> = désirabilité sociale) sur des groupes indépendants de sujets ; « C » pour Consignes en intra-sujets (*i.e.*  $c_1$  = réponses spontanées ;  $c_2$  = consigne d'identification pro-normative ;  $c_3$  = consigne d'identification contre-normative) et « M » pour Mesure (*i.e.*  $m_1$  = Attitude environnementale, EAI-24 ;  $m_2$  = Comportements environnementaux) également en intra-sujets.

Il est important de rappeler qu'afin de rendre ces résultats les plus lisibles possible, les scores d'utilisation de l'environnement ont été inversés afin d'avoir la même orientation que les scores de préservation de l'environnement. Dans les parties qui vont suivre, un score élevé à la dimension

« utilisation de l'environnement » reflétera donc une volonté de ne pas utiliser l'environnement. Un schéma et un tableau récapitulatif sont associés à chacune des analyses présentées ci-après.

# 3.2.1. Adhésions à la norme des éco-comportements et de l'attitude environnementale, ainsi que ses dimensions

Bien que ne faisant pas initialement partie de nos hypothèses, nous avons mesuré l'adhésion à la norme des réponses aux dimensions de l'attitude environnementale et des comportements proenvironnementaux déclarés. Pour ce faire, des corrélations ont été réalisées sur les réponses spontanées et pro-normatives des répondants de la condition « désirabilité ».

Les résultats montrent que les réponses de la dimension « préservation de l'environnement » sont corrélées significativement avec les réponses pro-normatives (r = +.33, p < .05). Cette première corrélation significative suggère que les répondants utilisent une stratégie de réponse qui est proche entre les réponses spontanées et pro-normatives, ce qui est cohérent avec l'adhésion à la norme observée dans la première étude du chapitre 2, ainsi qu'au regard du lien établit par Milfont et Duckitt (2010) entre la préservation de l'environnement et l'échelle de désirabilité sociale. La corrélation entre les réponses spontanées et pro-normatives de l'utilisation de l'environnement est non significative, bien que fortement tendancielle (r = +.31, p = .051), ce qui laisse tout de même supposer que les stratégies de réponses sont proches. L'Environmental Attitude Inventory dans sa version 24 items montre également une adhésion normative des répondants (r = +.34, p < .05).

Enfin, conformément à ce qui a déjà été observé dans la première étude (chapitre 2), les réponses aux échelles de fréquence d'éco-comportements ne montrent pas d'adhésion à la norme de la part des répondants (r = +.19; p = ns.).

# 3.2.2. Effet des valeurs sociales et du type de consigne sur la préservation de l'environnement

La première ANOVA que nous présenterons est destinée à tester l'effet d'interaction des items de préservation de l'environnement au regard des conditions d'utilité ou de désirabilité sociale. Les résultats nous permettent d'observer un effet simple des consignes (F(2,132)=323.990, p<.001,  $\eta 2p=.83$ ) avec des réponses spontanées (M=3.57) inférieures aux réponses pro-normatives (M=4.09)

et supérieures aux réponses contre-normatives (M=1.97). En revanche, aucun effet n'est observé concernant les valeurs sociales (F(1,66)=0.050, p=ns.,  $\eta$ 2p=.000).

Les deux effets simples ne donnent pas lieu à un effet d'interaction de la préservation de l'environnement en fonction des consignes et des valeurs sociales (F(2,132)=0.520, p=ns.,  $\eta 2p=.008$ ).

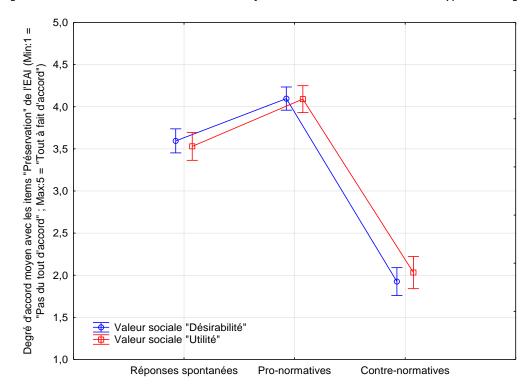


Figure 14: Préservation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type de consigne.

Tableau 25 : Scores de la préservation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type de consigne.

	Réponses	spontanées	Réponses pro-normatives		Réponses contre-normatives	
Valeur Sociale	М	S.D.	М	S.D.	М	S.D.
Utilité	3,53	0,49	4,10	0,34	1,92	0,08
Désirabilité	3,59	0,49	4,09	0,53	2,03	0,55

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Pas du tout d'accord" et la valeur maximale théorique de 5 pour "Tout à fait d'accord".

Rappelons que notre hypothèse de départ était que les items de préservation seraient plus sensibles à la consigne « désirabilité », et varieraient davantage dans la condition « désirabilité » que la condition « utilité ». Or, comme nous pouvons aisément le voir, les scores varient certes en fonction

des consignes pro et contre-normatives, mais absolument aucune différence n'est observée au regard des valeurs d'utilité ou de désirabilité sociale. Il semblerait donc que les consignes « répondre comme quelqu'un d'efficace » et « répondre comme quelqu'un de sympathique » induisent les mêmes stratégies de réponses chez les étudiants.

# 3.2.3. Effet des valeurs sociales et du type de consigne sur l'utilisation de l'environnement

Pour l'utilisation de l'environnement, l'ANOVA effectuée montre un effet simple de la consigne  $(F(2,132)=78.347,\ p<.001,\ \eta 2p=.54)$  dont le pattern est similaire à celui de la préservation de l'environnement. Cette fois encore, aucun effet simple n'est observé au regard des consignes d'utilité ou de désirabilité sociale  $(F(1,66)=0.133,\ p=ns.,\ \eta 2p=.00)$ .

Ces deux effets simples donnent lieu à un effet tendanciel d'interaction de l'utilisation de l'environnement au regard des consignes et valeurs sociales (F(2,132)=3.035, p=.051,  $\eta 2p=.04$ ). Bien que cet effet ne soit pas significatif, il en est très proche et c'est pourquoi nous avons tout de même procédé à des analyses complémentaires. Les contrastes nous permettent d'observer que pour les réponses pro-normatives, la consigne d'efficacité (e.i. valeur sociale d'utilité) est tendanciellement associée (t=1.68, p=.097) à une plus grande volonté de ne pas utiliser l'environnement (M=3.58), comparativement à la consigne de désirabilité sociale (M=3.35). Ce pattern de résultats s'inverse pour la condition contre-normative (t=1.748, p=.085) où les répondants associent tendanciellement plus l'inefficacité (M=2.14) à une forte utilisation de l'environnement que le fait de paraître antipathique (M=2.41).

Ainsi, nous pouvons observer que les scores d'utilisation de l'environnement dans la condition « utilité » semblent varier plus que ceux de la valeur sociale « désirabilité », mais dans un sens inverse à nos hypothèses. Alors que nous supposions que la recherche d'utilité se traduirait principalement par une plus grande utilisation de l'environnement, il s'avère que les répondants ont associé la recherche d'efficacité à une moindre utilisation de l'environnement.

Tableau 26 : Scores de l'utilisation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type de consigne.

	Réponses :	spontanées	Réponses pro-normatives		Réponses contre-normatives	
Valeur Sociale	М	S.D.	М	S.D.	M	S.D.
Utilité	3,31	0,42	3,59	0,54	2,14	0,66
Désirabilité	3,34	0,44	3,35	0,59	2,41	0,66

Note: la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Pas du tout d'accord" et la valeur maximale théorique de 5 pour "Tout à fait d'accord".

5,0

4,5

4,0

Last du tout d'accord moyen avec les items "Utilisation" de l'EAI (Min: 1)

1,0

4,5

Another avec les items "Utilisation" de l'EAI (Min: 1)

Another avec les items "Utilisation" de l'EAI (Min: 1)

Another avec les items "Désirabilité"

Valeur sociale "Désirabilité"

Valeur sociale "Utilité"

Réponses spontanées

Figure 15 : Utilisation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type de consigne

# **3.2.4.** Effet des valeurs sociales et du type de consigne sur les comportements pro-environnementaux

Pro-normatives

Contre-normatives

La dernière ANOVA a été réalisée sur la moyenne des fréquences rapportées de comportements pro-environnementaux en fonction des consignes et valeurs sociales. Cette fois encore, les résultats nous permettent d'observer un effet simple des consignes (F(2,132)=55.219, p<.001,  $\eta 2p=.78$ ) dont le pattern est similaire aux précédents, mais aucun effet n'est observé concernant les valeurs sociales (F(1,66)=0.00, p=ns.,  $\eta 2p=.00$ ).

L'interaction de ces effets simples pour les comportements pro-environnementaux n'est pas significative (F(2,132)=0.51, p=ns.,  $\eta 2p=.01$ ). Pour les répondants, la consigne visant à être efficace ne se dissocie pas de la stratégie de réponse visant à paraître sympathique. Ces résultats vont non seulement à l'encontre de notre hypothèse, mais ils sont également incohérents avec ceux observés dans la condition « éco-comportements » de l'étude 2 (chapitre 2) dont le pattern était profondément différent.

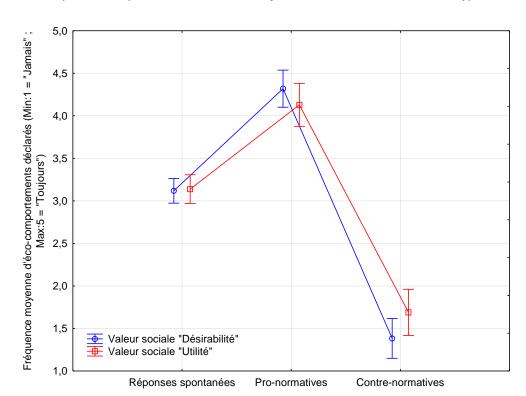


Figure 16 : Comportements pro-environnementaux en fonction des valeurs sociales et du type de consigne.

Tableau 27 : Fréquences des éco-comportements en fonction des valeurs sociales et du type de consigne.

	Réponses s	spontanées	Réponses pro-normatives		Réponses contre-normatives	
Valeur Sociale	М	S.D.	М	S.D.	M	S.D.
Utilité	3,14	0,44	4,13	0,54	1,69	0,66
Désirabilité	3,12	0,46	4,32	0,53	1,38	0,45

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Jamais" et la valeur maximale théorique de 5 pour "Toujours".

## 3.3. Explications, réinterprétations et discussion intermédiaire

Alors que nous cherchions à activer des stratégies d'utilité sociale qui induisent la recherche de performances professionnelles ou financières, il semblerait que les personnes interrogées aient associé la consigne d'efficacité à une moindre utilisation et une plus grande protection de l'environnement comparativement à la consigne destinée à paraitre sympathique. Que des résultats soient tendanciels, non-significatifs, voire qu'un résultat isolé soit incohérent sont autant de faits avec lesquels le chercheur est habitué à composer. En revanche, obtenir un ensemble de résultats qui sont, non seulement non-significatifs, mais qui sont clairement incohérents avec les hypothèses en allant à l'encontre des attentes est un fait plus isolé. Nous avons cherché à comprendre ce qui avait pu induire de tels écarts entre nos attentes et les résultats obtenus.

Après plusieurs discussions concernant le caractère incompréhensible et inexploitable de ces résultats, il a été porté à notre attention que la consigne d'efficacité avait probablement été mal interprétée. Après vérification auprès de plusieurs collègues, l'avis est quasi-unanime : la recherche « d'efficacité » dans un questionnaire ou seule l'attitude environnementale et les éco-comportements étaient évalués a conduit les répondants à contextualiser la notion d'efficacité. En ce sens, plutôt que de répondre comme quelqu'un d'efficace dans un milieu social, ce qui traduirait notamment la capacité à produire de la valeur-ajoutée, il semblerait que les répondants aient considéré que les réponses "efficaces" doivent être faites au regard de la préservation de l'environnement. Ils ont donc répondu comme quelqu'un d'efficace sur un aspect pro-environnemental. Concrètement, les consignes n'auraient donc pas opposé utilité sociale (e.i. être efficace) à désirabilité sociale (e.i. paraitre sympathique), mais plutôt « efficacité environnementale » à « sympathie ».

Si l'on réinterprète l'étude en prenant cette notion d'efficacité environnementale en considération, les résultats sont bien plus cohérents. De ce fait, les résultats concernant les items de préservation de l'environnement qui ne présentent pas de différences entre les conditions indiqueraient que les répondants estiment que la recherche d'efficacité écologique ne se différencie pas de la recherche d'une image sympathique lorsqu'il s'agit de préserver l'environnement : les personnes qui souhaitent paraître sympathiques ou efficaces en termes d'écologie préservent l'environnement de façon identique.

Les résultats concernant les items d'utilisation de l'environnement ont montré des différences tendancielles au regard des consignes pro et contre-normatives. Il semblerait donc que contrairement

aux items de préservation de l'environnement, la recherche d'une efficacité écologique se traduise par une volonté accrue de ne pas utiliser l'environnement que le fait de simplement paraître sympathique.

Enfin, concernant les comportements pro-environnementaux, les résultats ne permettent pas d'observer de différences au regard des consignes et des conditions. Tout comme la préservation de l'environnement, les comportements pro-environnementaux sont associés de façon équivalente à la recherche d'une image sympathique ou à la recherche d'une efficacité écologique.

Dans la perspective où cette réinterprétation des consignes serait correcte, alors, les résultats sembleraient montrer que la volonté de paraître sympathique ne se différencie que très peu de la recherche d'efficacité pro-écologique. Ces résultats semblent cohérents au regard de la forte part de désirabilité sociale qui est généralement associée à l'attitude et aux comportements pro-environnementaux. Ces résultats restent néanmoins surprenants, nous aurions en effet pu attendre des effets sensiblement plus marqués d'une consigne d'efficacité pro-écologique sur les scores d'attitude et d'éco-comportements.

Bien que la réinterprétation des résultats rende l'ensemble de l'étude plus cohérente, les conclusions qui ont pu être formulées restent hypothétiques. En effet, bien que les personnes interrogées après la première analyse de résultats soient quasi-unanimes sur l'interprétation que les étudiants ont faite de la consigne « répondre comme quelqu'un d'efficace », il reste possible que certains répondants aient tout de même répondu selon nos attentes initiales, à savoir la capacité à produire de la plus-value dans un système social. Ces résultats semblent donc insuffisants et ont appelé à une étude complémentaire où les consignes seraient, cette fois, bien plus explicites et en accord avec nos hypothèses. Nous avons donc mis en place une cinquième et dernière étude visant à étudier la valorisation sociale des traits pro-environnementaux, en distinguant notamment la recherche d'une efficacité environnementale et la recherche d'une efficacité économique.

# 4. EFFICACITE ECOLOGIQUE ET EFFICACITE FINANCIERE : DES RESULTATS DIAMETRALEMENT OPPOSES POUR CE QUI EST D'EXPLOITER L'ENVIRONNEMENT

Lors de la précédente étude, nous n'avons pas obtenu de différences significatives au regard des consignes utilisées (*i.e.* "répondre de façon à paraître sympathique" pour la consigne de désirabilité sociale; "répondre de façon à paraître efficace" pour la consigne d'utilité sociale). Les consignes ont été mal interprétées, ce qui a conduit les sujets à répondre comme quelqu'un d'efficace sur un plan écologique, alors que nous cherchions à induire une efficacité d'ordre professionnel et économique. Afin de palier à ces limites, nous avons conduit une nouvelle étude visant à distinguer l'efficacité "écologique" de l'efficacité "économique". Le choix a été fait d'opposer ces types d'efficacité car on sait que l'efficacité « écologique » est fortement associée à la valeur sociale de désirabilité, tandis que l'efficacité « financière » reste surement un des moyens les plus directs pour accéder à la valeur sociale d'utilité (Beauvois & Dubois, 2009, p. 1093). En nous basant encore une fois sur un paradigme d'identification, les participants ont été amenés à répondre spontanément à l'EAl-24 ainsi qu'à l'échelle de fréquence des éco-comportements. Une partie des répondants devait ensuite répondre en suivant une consigne « d'efficacité écologique » puis « d'inefficacité écologique » puis « d'inefficacité économique » puis « d'inefficacité économique » puis « d'inefficacité économique » puis

Sur la base des hypothèses précédemment développées, nous avons pu émettre de nouvelles hypothèses en adéquation avec les consignes d'efficacité écologique et financière. Nous nous attendions à ce que la condition d'efficacité financière induise un plus mauvais rapport à l'écologie pour les éco-comportements, mais également pour l'attitude environnementale, ce qui se traduirait par une préservation inférieure et une utilisation supérieure de l'environnement. Les scores d'attitudes et de comportements au regard de la consigne pro-normative seront donc inférieurs dans la condition "efficacité financière" versus "efficacité écologique", et ce pattern s'inversera pour la condition contrenormative (Hypothèse 1). D'autre part, nous nous attendions à ce que la condition "efficacité économique" ait un effet plus prononcé sur les résultats de la sous-dimension "utilisation de l'environnement" de l'échelle d'attitude que sur la sous-dimension "préservation de l'environnement". A l'inverse, la condition "efficacité écologique" aura un effet plus prononcé sur les réponses relatives à la "préservation de l'environnement" versus "utilisation de l'environnement" (Hypothèse 2).

#### 4.1. Méthode

#### 4.1.1. Participants et procédure

La population de répondants était constituée de 134 étudiants en première année de psychologie. Parmi ces 134 étudiants, 19 ont été retirés des résultats pour avoir répondu à une question de contrôle placée peu avant la fin du questionnaire (*i.e.* Si vous lisez réellement cette question, ne répondez pas du tout à cette question). La population retenue est donc de 115 étudiants dont 93 femmes et 22 hommes. L'âge moyen des participants est de 20.36 ans (variant de 18 à 45 ans). Les participants étaient libres de participer au questionnaire en vue d'obtenir un accès au support numérique d'un cours magistral.

Dans un premier temps, les participants devaient répondre spontanément aux deux dimensions du questionnaire (voir tableau 28 pour récapitulatif), en suivant la consigne "Exprimez votre degré d'accord ou de désaccord avec les affirmations suivantes" pour l'attitude environnementale, puis "Merci d'indiquer à quelle fréquence vous adoptez ces comportements" pour les comportements pro-environnementaux. Dans un second temps, les sujets de la condition "efficacité écologique" devaient répondre "comme le ferait quelqu'un d'efficace en matière d'écologie" pour la condition pro-normative, avant de répondre une dernière fois "comme le ferait quelqu'un d'inefficace en matière d'écologie" pour la condition contre-normative. Les sujets dans la condition "efficacité financière" devaient répondre dans un second temps "comme le ferait quelqu'un d'efficace pour faire de la plus-value financière" pour la condition pro-normative, et enfin "comme le ferait quelqu'un d'inefficace pour faire de la plus-value financière" pour la condition contre-normative.

Tableau 28 : Récapitulatif des consignes d'identification de l'étude 2 (chapitre 3).

Consignes	Efficacités	Enoncés				
Spontané	Ecologique et Financière	Attitude : Exprimez votre accord ou désaccord avec les affirmations suivantes.				
		Comportements : Merci d'indiquer à quelle fréquence vous adoptez ces comportements.				
	Ecologique	[] comme le ferait quelqu'un d'efficace en matière d'écologie.				
Pro- normative	Financière	[] comme le ferait quelqu'un d'efficace pour faire de la plus-value financière.				
Contre- normative	Ecologique	[] comme le ferait quelqu'un d'inefficace en matière d'écologie.				
	Financière	[] comme le ferait quelqu'un d'inefficace pour faire de la plus value financière.				

#### 4.1.2. Matériel

Le questionnaire de l'étude était strictement similaire à celui de l'étude 1 (chapitre 3). Les répondants ont été amenés à répondre à l'EAI-24 ( $\alpha$  = .80), composé des dimensions supra-ordonnées de préservation de l'environnement ( $\alpha$  = .70) et d'utilisation de l'environnement ( $\alpha$  = .73), ainsi qu'à l'échelle de fréquence des éco-comportements ( $\alpha$  = .78). L'EAI-24 et l'échelle d'éco-comportements sont respectivement disponibles en annexe 6 et 4. Les alphas de Cronbach étant satisfaisants, les scores relatifs aux échelles et dimensions supra-ordonnées ont été moyennés.

#### 4.2. Résultats

L'analyse des résultats sera présentée dans deux parties distinctes renvoyant aux hypothèses. La première partie des résultats a été réalisée par ANOVAs à mesures répétées selon un plan expérimental S<E<sub>2</sub>>\*C<sub>3</sub>\*M<sub>2</sub>; avec "E" pour le type d'Efficacité comme variable inter-sujet (*i.e.* e<sub>1</sub> = efficacité écologique; e<sub>2</sub> = efficacité financière); « C » pour la consigne (*i.e.* c<sub>1</sub> = Réponses spontanées ; c<sub>2</sub> = Consigne pro-normative ; c<sub>3</sub> = Consigne contre-normative) et enfin « M » pour Mesure (*i.e.* m<sub>1</sub> = Attitude environnementale, EAI-24 ; m<sub>2</sub> = Comportements environnementaux) en intra-sujets. Dans la deuxième partie des résultats, nous réutiliserons les mêmes scores, mais en nous basant cette fois sur des analyses par modèle linéaire généralisé qui nous permettront d'observer quelle dimension de l'attitude environnementale varie le plus en fonction de l'efficacité écologique ou financière.

Précisons encore une fois que dans un souci de compréhension, l'ensemble des items relatifs à *l'utilisation de l'environnement* ont été inversés pour aller dans le même sens que les items de *préservation de l'environnement*. Un score faible dans les résultats de cette dimension environnementale renvoie à une forte "utilisation de l'environnement", tandis qu'une score élevé renvoie à une absence -ou moindre- utilisation de l'environnement. Un tableau récapitulatif associé d'un schéma est disponible pour chacune des analyses présentées ci-après.

# 4.2.1. Effet des consignes et du type d'efficacité sur les dimensions de l'attitude et les éco-comportements

#### 4.2.1.1. Préservation de l'environnement et efficacité écologique ou financière

L'analyse de variance des moyennes nous permet d'observer un effet simple des consignes  $(F(2,264)=85.460, p<.001, \eta 2p=.39)$ , mais également un effet simple du type d'efficacité

 $(F(1,132)=10.060, p<.01, \eta 2p=.07)$  avec un score moyen d'efficacité écologique supérieur à l'efficacité financière.

Ces deux effets simples donnent lieu à un robuste effet d'interaction (F(2,264)=106.830, p<.001,  $\eta 2p=.45$ ) entre les consignes et le type d'efficacité au regard des scores de préservation de l'environnement. Les contrastes montrent que par rapport aux réponses spontanées, la consigne d'efficacité écologique induit une préservation significativement supérieure de l'environnement (t=8.08, p<.001), tandis que la recherche d'efficacité financière induit une moindre préservation de l'environnement (t=8.614, p<.001). Nous observons également que la recherche d'une inefficacité écologique (vs. efficacité écologique) se traduit par une bien moindre préservation de l'environnement (t=14.741, p<.001). Si l'efficacité financière implique d'être moins enclin à préserver l'environnement, l'inefficacité financière n'est que tendanciellement associée à un score plus élevé de préservation de l'environnement (t=1.892, p=.061). Les contrastes montrent également une différence significative entre les réponses aux différents types d'efficacité pour la consigne pro-normative (t=12.564, p<.001), comme pour la consigne contre-normative (t=6.992, p<.001).

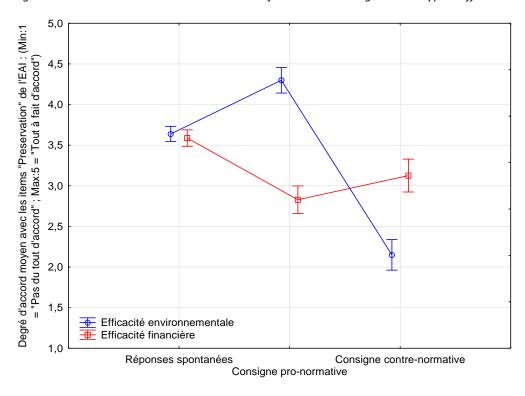


Figure 17 : Préservation de l'environnement en fonction des consignes et du type d'efficacité.

Les résultats de cette première analyse d'interaction montrent d'une part que l'efficacité écologique est fortement associée à la préservation de l'environnement, tandis que la recherche d'efficacité économique se traduit par une préservation moindre de l'environnement. En revanche, nous observons, fait intéressant, que l'inefficacité économique n'est que tendanciellement associée à la préservation de l'environnement. Notons également que le score reste relativement médian au regard de la condition pro-normative et contre-normative de l'efficacité économique. Il semblerait donc que la recherche de cette efficacité financière n'implique pas clairement d'avoir une attitude défavorable à la préservation de l'environnement.

Tableau 29 : Scores de la préservation de l'environnement en fonction des consignes et du type d'efficacité.

	Réponses spontanées		Réponses pro-normatives		Réponses contre-normatives	
Type d'efficacité	М	S.D.	М	S.D.	M	S.D.
écologique	3,64	0,36	4,40	0,51	2,14	0,71
Financière	3,59	0,44	2,83	0,83	3,13	0,90

Note: la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Pas du tout d'accord" et la valeur maximale théorique de 5 pour "Tout à fait d'accord".

#### 4.2.1.2. Utilisation de l'environnement et efficacité écologique ou financière

Les résultats de l'ANOVA montrent un effet simple des différentes consignes (F(2,264)=28.692, p<.001,  $\eta 2p=.178$ ) ainsi qu'un effet simple du type d'efficacité (F(1,32)=7.195, p<.01,  $\eta 2p=.05$ ).

Les effets simples des consignes et du type d'efficacité donnent lieu à un effet d'interaction en croix pour les consignes pro et contre-normatives (F(2,264)=93.377, p<.001,  $\eta 2p=.41$ ). Les contrastes montrent que la recherche d'une efficacité écologique se traduit, par rapport à la condition contrôle, par une moindre disposition à utiliser l'environnement (t=4.511, p<.001). A l'inverse, la consigne d'inefficacité écologique se traduit par une plus grande utilisation de l'environnement par rapport à la consigne pro-normative (t=-10.972, p<.001). La condition d'efficacité financière induit une plus grande utilisation de l'environnement par rapport aux réponses spontanées (t=-8.748, t=-8.748, t=-8.748), et une moindre utilisation de l'environnement pour les réponses associées à une inefficacité financière (t=4.916), t=-8.748). Les contrastes entre les types d'efficacités recherchées sont significatifs pour les réponses pronormatives (t=11.409), t=-8.748, t=-8.7

Ces résultats montrent, sans surprise, que la recherche d'une efficacité écologique est associée à une moindre utilisation de l'environnement, tandis qu'une inefficacité écologique est associée à une forte utilisation de l'environnement. Des résultats diamétralement opposés sont observés pour les scores associés à l'efficacité économique. Les répondants n'hésitent pas à utiliser de façon bien plus marquée l'environnement lorsqu'ils cherchent à paraître efficace financièrement, et évitent de l'utiliser pour paraître inefficace. Conformément à nos attentes, la recherche d'efficacité financière se traduit par une utilisation accrue de l'environnement.

Tableau 30 : Scores d'utilisation de l'environnement en fonction des consignes et du type d'efficacité.

	Réponses spontanées		Réponses pro-normatives		Réponses contre-normatives	
Type d'efficacité	М	S.D.	М	S.D.	M	S.D.
écologique	3,46	0,57	3,93	0,65	2,21	0,74
Financière	3,40	0,56	2,41	0,88	3,25	0,95

Note: la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Pas du tout d'accord" et la valeur maximale théorique de 5 pour "Tout à fait d'accord".

Figure 18: Utilisation de l'environnement en fonction des valeurs sociales et du type d'efficacité.

#### 4.2.1.3. Eco-comportements déclarés et efficacité écologique ou financière

Les résultats au regard des comportements pro-environnementaux déclarés nous permettent d'observer un effet simple des consignes (F(2,264)=73.777, p<.001,  $\eta 2p=.36$ ). Concernant le type d'efficacité, l'analyse de l'effet simple ne montre aucun effet significatif (F(1,132)=2.380, p=ns.,  $\eta 2p=.02$ ).

Malgré l'absence d'effet simple du type d'efficacité, l'ANOVA montre un effet d'interaction important (F(2,264)=74.200, p<.001,  $\eta 2p$ =.36) entre les consignes et le type d'efficacité. Les contrastes montrent encore une fois que la condition d'efficacité écologique a un impact très important sur les réponses pro-normatives (t=10.692, p<.001) et contre-normatives (t=-13.436, p<.001). Les réponses de la condition d'efficacité financière ne présentent, en revanche, qu'une différence tendancielle pour la consigne pro-normative (t=-1.710, p=.089) et non significative pour la consigne contre-normative (t=0.076, p=ns.). Les différences entre les types d'efficacités sont néanmoins significatives pour la consigne pro (t=9.553, p<.001) et contre-normative (t=-6.958, p<.001).

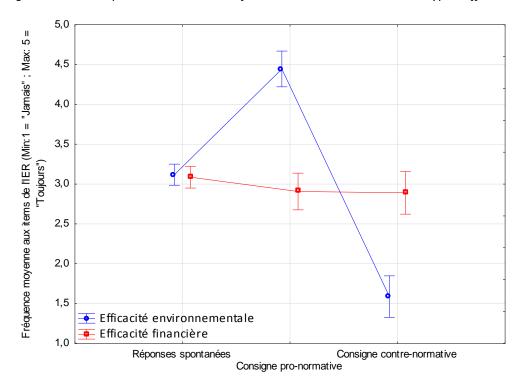


Figure 19 : Eco-comportements déclarés en fonction des valeurs sociales et du type d'efficacité.

Sur la base de ces résultats, nous observons que la recherche d'efficacité écologique se traduit par des éco-comportements bien plus fréquents, et inversement pour paraître inefficace sur un plan écologique. En revanche, contrairement à nos attentes, les résultats ne montrent quasiment aucune variation de la fréquence déclarée des éco-comportements au regard de la recherche d'une efficacité ou inefficacité économique. Comprenons qu'aux yeux des répondants, la réalisation d'éco-comportements de la vie de tous les jours ne contribue en rien à produire de la plus-value financière.

Tableau 31 : Scores des éco-comportements en fonction des consignes et du type d'efficacité.

	Réponses spontanées		Réponses pro-normatives		Réponses contre-normatives	
Type d'efficacité	М	S.D.	М	S.D.	M	S.D.
écologique	3,13	0,45	4,32	0,71	1,69	0,68
Financière	3,08	0,56	2,87	1,03	2,89	1,26

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Jamais" et la valeur maximale théorique de 5 pour "Toujours".

# 4.2.2. Effets de l'utilisation et de la préservation de l'environnement en fonction de la condition d'efficacité financière ou écologique

### 4.2.2.1. Dimensions supra-ordonnées de l'attitude environnementale et efficacité financière

Le modèle linéaire généralisé nous permet d'observer un effet simple des consignes  $(F(2,122)=20.548, p<.001, \eta 2p=.25)$ , ainsi qu'un effet des dimensions de l'attitude environnementale  $(F(1,61)=15.661, p<.001, \eta 2p=.20)$ .

Les résultats montrent un effet d'interaction entre les consignes et les dimensions de l'attitude au regard de la condition d'efficacité financière (F(2,122)=18.288, p<.001,  $\eta 2p=.23$ )<sup>13</sup>. Pour la consigne pro-normative, le contraste montre un effet significatif (t=6.668, p<.001) entre la dimension d'utilisation (M=2.41) et la dimension préservation de l'environnement (M=2.83). Les scores concernant la consigne contre-normative ne montrent pas de différence significative, mais seulement un effet tendanciel (t=1.694, p=.095).

\_

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Dans cette partie, seuls les contrastes concernant les différences entre les dimensions de l'attitude seront menés, les effets longitudinaux ont déjà été analysés dans la première partie des résultats.

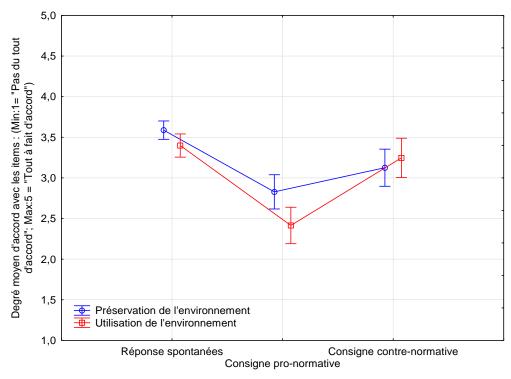
Les résultats nous permettent d'observer que la dimension « utilisation » de l'attitude environnementale varie sensiblement plus que la dimension « préservation » au regard des consignes visant l'efficacité ou l'inefficacité financière. C'est plus précisément sur la consigne pro-normative, soit le fait de chercher à faire de la plus-value financière, que cette différence est la plus saillante. La consigne contre-normative est plus équivoque.

Tableau 32 : Dimensions de l'attitude environnementale en fonction des consignes et de l'efficacité financière.

Dimensions de l'attitude	Réponses spontanées		Réponses pro-normatives		Réponses contre-normative	
	М	S.D.	М	S.D.	М	S.D.
Préservation	3,59	0,44	2,83	0,83	3,13	0,90
Utilisation	3,40	0,56	2,41	0,88	3,25	0,95

Note: la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Pas du tout d'accord" et la valeur maximale théorique de 5 pour "Tout à fait d'accord".

Figure 20 : Utilisation et Préservation en fonction des consignes et de l'efficacité financière.



## 4.2.2.2. Dimensions supra-ordonnées de l'attitude environnementale et efficacité écologique

L'analyse par modèle linéaire généralisé montre un effet simple des consignes  $(F(2,142)=194.970, p<.001, \eta 2p=.73)$  et des dimensions environnementales  $(F(1,71)=18.840, p<.001, \eta 2p=.21)$ .

Ces effets simples donnent lieu à un effet d'interaction entre les consignes et les dimensions de l'attitude (F(2,142)=14,310, p<.001,  $\eta 2p=.17$ ). Les contrastes montrent que la recherche d'efficacité écologique (i.e. consigne pro-normative) induit un score significativement plus élevé (t=6.086, p<.001) de préservation de l'environnement (M=4.30) comparativement à la volonté d'éviter l'utilisation de l'environnement (M=3.93). Les scores de la consigne contre-normative ne montrent pas de différence significative concernant les dimensions de l'attitude (t=1.094, p=ns.).

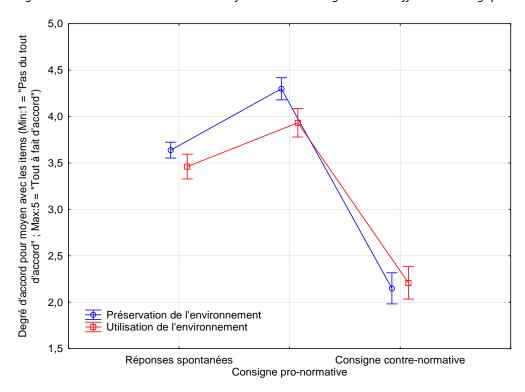


Figure 21 : Utilisation et Préservation en fonction des consignes et de l'efficacité écologique.

Nous pouvons constater que la recherche d'une efficacité, ou inefficacité, écologique est davantage associée à la préservation qu'à l'utilisation de l'environnement. Le score de préservation se distingue clairement du score d'utilisation de l'environnement pour la consigne pro-normative (i.e.

paraître efficace sur un plan écologique). La consigne contre-normative ne permet en revanche pas de distinguer les dimensions de l'attitude environnementale.

Tableau 33 : Dimensions de l'attitude environnementale en fonction des consignes et de l'efficacité écologique.

Dimensions de l'attitude	Réponses spontanées		Réponses pro-normatives		Réponses contre-normatives	
	M	S.D.	М	S.D.	М	S.D.
Préservation	3,64	0,36	4,30	0,51	2,15	0,71
Utilisation	3,46	0,57	3,93	0,65	2,21	0,74

Note : la valeur théorique minimale du score pour l'ensemble des items est de 1 pour "Pas du tout d'accord" et la valeur maximale théorique de 5 pour "Tout à fait d'accord".

#### 4.3. Discussion intermédiaire

Les résultats nous ont permis d'observer que la recherche d'une efficacité écologique se traduit par un rapport particulièrement favorable à l'environnement en associant préservation et volonté de ne pas l'utiliser. La recherche d'efficacité financière se traduit, quant à elle, par un rapport diamétralement opposé, qui associe une volonté moindre de préservation et une utilisation accrue de l'environnement.

Néanmoins, si la recherche de la plus-value financière est clairement associée à une attitude moins favorable à la préservation et plus portée vers l'utilisation de l'environnement (ou inversement pour la consigne contre-normative), ce n'est pas le cas des éco-comportements déclarés. Bien que ces éco-comportements soient clairement manipulés en vue de paraître efficaces ou inefficaces sur un aspect écologique, les résultats ne montrent qu'une très infime variation des fréquences d'éco-comportements en fonction des consignes d'efficacité financière. Deux explications nous semblent plausibles pour comprendre cette absence de variation des éco-comportements. Tout d'abord, l'échelle de comportements pro-environnementaux utilisée renvoie à des comportements « de la vie de tous les jours », qui se traduisent principalement par des économies énergétiques et, par extension, des économies financières. Dans cette perspective, ces éco-comportements semblent difficilement associables à un moyen de faire de la plus-value financière. D'autre part, le terme même de « plus-value financière » pourrait sembler davantage associé à des stratégies ou enjeux économiques de grande ampleur, alors que les éco-comportements de l'échelle sont de bien moindre portée. Avec une erreur qui rappelle les manquements au principe de correspondance (Channouf, Py, & Somat, 1999), l'inadéquation entre les grandeurs visées par la consigne et les possibilités offertes par l'échelle de

mesure des éco-comportements pourraient avoir conduit à l'absence d'effet observée. Ainsi, nous ne pouvons valider que partiellement la première hypothèse puisqu'aucun effet de l'efficacité financière n'est observé au regard des éco-comportements.

Nous avons pu voir dans la deuxième partie des résultats que les consignes de la condition d'efficacité financière ont un effet significativement plus important sur les items d'utilisation de l'environnement que sur les items de préservation de l'environnement, notamment pour la consigne pro-normative. Les répondants estiment donc que l'efficacité financière se traduit par une plus grande propension à croire qu'il est normal et approprié d'utiliser et dégrader la nature pour répondre aux objectifs des êtres humains. A l'inverse, nous avons pu voir que la recherche d'efficacité écologique se traduit principalement par une plus grande préservation de l'environnement, comparativement aux efforts pour ne pas utiliser l'environnement. Comme nous nous y attendions, l'efficacité écologique se traduit aujourd'hui par une plus grande propension à préserver et protéger l'environnement, tandis que l'efficacité financière se traduit par une plus grande orientation à l'utilisation de l'environnement. Ce dernier point confirme notre deuxième hypothèse.

Bien que particulièrement explicative des motivations en termes de valeurs sociales associées aux dimensions de l'attitude et des comportements pro-environnementaux, cette étude n'est pas exempte de défauts dont deux sont notables.

Le fait que le panel de répondants soit constitué exclusivement d'étudiants est en effet un aspect méthodologique qui reste critiquable, quand bien même celui-ci est un fait des plus courants de la recherche en psychologie. Nous pouvons, en effet, supposer que les modulations stratégiques des répondants au regard des exigences d'efficacité écologique ou financière ne puissent être faites que par extrapolations des étudiants à un contexte auquel ils n'ont pas encore forcement été confrontés (i.e. faire de la plus-value financière). Cette étude gagnerait donc à être répliquée sur une population de répondants tout-venant.

D'autre part, il semblerait que la consigne d'efficacité financière, visant à « répondre comme quelqu'un d'efficace pour faire de la plus-value financière » soit peu adéquate pour une échelle de comportements pro-environnementaux de la vie de tous les jours. Cette dernière échelle présente en effet des éco-comportements qui pourraient manquer d'ampleur pour rendre compte d'une capacité (ou non) à créer de la plus-value financière. Il aurait donc été pertinent d'intégrer à cette étude des comportements plus « conséquents » (e.g. acheter un véhicule électrique, acheter des panneaux

solaires, etc.), voire de grande ampleur (e.g. délocaliser une entreprise polluante à l'étranger, mettre en place une politique RSE active dans une société, etc.), pour mieux rendre compte de la faculté perçue des éco-comportements à créer (ou non) de la plus-value. Précisons néanmoins que le caractère dichotomique des réponses à ces comportements coûteux (i.e. oui ou non) resterait un problème pour des opérationnalisations telles que le paradigme d'autoprésentation ou d'identification.

Ces résultats nous ont permis, entre autre, de mieux appréhender les notions d'efficacité économique ou écologique ainsi que les conséquences que celles-ci ont sur le traitement cognitif concernant la préservation ou l'utilisation de notre environnement et de nos ressources naturelles. Au final, la recherche d'une efficacité économique ne se traduirait que peu dans le rapport à la préservation de l'environnement, mais se traduirait plutôt par l'utilisation ou non de l'environnement. Si l'on transpose cette conception du rapport à l'environnement, les conclusions nous semblent parfaitement cohérentes avec ce qu'il nous est donné d'observer en termes de stratégies employées par certains grands groupes industriels. Ces derniers ont nécessairement besoin d'utiliser, d'exploiter l'environnement, et souvent à grande échelle, pour maintenir une production élevée de biens et de matières premières destinés à la vente. Ce premier point traduirait, dans notre cas, l'utilisation de l'environnement en vue de produire des capitaux (utilité sociale). Néanmoins, il est aujourd'hui inconcevable que ces mêmes grands groupes ne possèdent pas un service « développement durable » qui, même s'il possède des missions qui lui sont propres, est davantage destiné à promouvoir les efforts fournis pour tenter de préserver l'environnement. Ce deuxième point traduirait la préservation de l'environnement en vue de conserver une image positive (valeur sociale de désirabilité).

Nous reviendrons sur ces différentes considérations au cours de la conclusion de ce troisième chapitre, avant de passer à la conclusion de ce travail de thèse.

#### 5. CONCLUSION SUR LE TROISIEME CHAPITRE

Dans ce troisième et dernier chapitre de thèse, nous nous sommes attachés à distinguer les dimensions supra-ordonnées de l'attitude environnementale, soit la préservation et l'utilisation de l'environnement, pour comprendre plus en détail les enjeux de la valorisation sociale propres à ces deux dimensions du rapport à la nature. Dans cette conclusion qui précède la discussion générale, nous reviendrons sur les conclusions empiriques et méthodologiques des différentes sous-parties de ce chapitre.

Dans un premier temps, nous avons utilisé l'ensemble des réponses spontanées aux études 1 et 2 de ce chapitre, ainsi que les réponses à une étude non présentée dans ce document pour valider le construit dimensionnel de l'attitude environnementale (Environemental Attitude Inventory, Milfont & Duckitt, 2010) dans ses sous-dimensions, mais aussi et surtout dans ses dimensions supra-ordonnées (i.e. utilisation et préservation de l'environnement). Bien que cette première partie, destinée à la validation de l'Environmental Attitude Inventory, ne nous apprenne rien qui soit à caractère empirique, elle reste riche sur un aspect méthodologique. Tout d'abord, les modélisations d'équations structurelles qui ont été menées sur l'échelle en 24 items montrent que non seulement la cohérence interne est satisfaisante, mais que le construit dimensionnel de l'échelle est en adéquation avec les attentes des auteurs, et ce, même après traduction de l'échelle en français. D'autre part, l'ensemble des régressions menées entre l'EAI-24 et les éco-comportements déclarés montre que la dimension « préservation de l'environnement » possède un pouvoir prédictif des éco-comportements particulièrement satisfaisant pour une échelle d'attitude, notamment dans le format Likert en 7 points qui se distingue sensiblement (et positivement) du format 5 points. L'ensemble de ces informations nous conduit à encourager l'utilisation de l'EAI-24 dans sa version française en 7 points comme échelle standard d'évaluation de l'attitude environnementale pour les études en langue française. Car, même si la compréhension et le traitement des résultats selon les dimensions nécessitent un certain apprentissage, le caractère évaluatif pluridimensionnel et prédictif de cette échelle rend cette démarche largement justifiée.

La première étude de ce chapitre, nous a permis de mieux appréhender le rapport entre la recherche d'une efficacité écologique et la recherche d'une image positive. Bien que les résultats soient à considérer avec précaution, compte tenu du fait qu'ils soient issus d'une erreur d'appréciation de la consigne, nous avons pu observer que les scores de préservation de l'environnement étaient

modulés de façon strictement similaire pour paraître sympathique ou pour paraître efficace sur un plan écologique. Un pattern de résultats semblables, bien qu'encore plus prononcé, a été observé pour la fréquence déclarée d'éco-comportements. Il semblerait donc qu'une attitude favorable à la préservation de l'environnement, ainsi que les éco-comportements, soient associés dans une même mesure, à l'efficacité écologique et au fait de paraître sympathique. Ces résultats sont parfaitement cohérents avec la forte désirabilité sociale qui est généralement associée à l'attitude et aux comportements pro-environnementaux (Dunlap & Van Liere, 2008; Hawcroft & Milfont, 2010; Milfont & Duckitt, 2010). La dimension d'utilisation de l'environnement est la seule variable mesurée qui nous a permis de distinguer (tendanciellement) la recherche d'une efficacité écologique de la recherche d'une image sympathique. Les résultats ont en effet montré que la volonté de ne pas utiliser l'environnement est associée à une efficacité écologique, et à moindre mesure, à une image sympathique. Cette étude montre, encore une fois, combien les réponses liées à la préservation de l'environnement, ou à la fréquence d'éco-comportements, sont susceptibles d'être impactées par la désirabilité sociale à laquelle elles sont généralement associées. Nous avons également pu voir qu'être défavorable à l'utilisation de l'environnement n'est, en revanche, que peu associé à une image sympathique. Dans cette perspective, nous pouvons supposer qu'une attitude portée vers l'utilisation minimale de l'environnement est, contrairement à la préservation de l'environnement, peu susceptible d'être influencée par le biais de désirabilité sociale. C'est un point qu'il nous semble pertinent d'étudier à l'avenir, afin de tester si l'absence d'utilisation de l'environnement ne serait pas une mesure pro-environnementale « détournée » et exempte de désirabilité sociale, et ce, même dans un contexte où la pression sociale pro-écologique est importante.

L'objectif de la dernière étude (étude 2, chapitre 3) était d'explorer la normativité sociale pouvant soutenir les attitudes et les comportements pro-environnementaux en les différenciant au travers de consignes visant l'efficacité écologique ou bien financière. Rappelons en effet que la valeur sociale de désirabilité nous semblait particulièrement proche de certaines des variables associées à la préservation de l'environnement, notamment l'altruisme (Kaiser & Scheuthle, 2003), la désirabilité sociale ou encore le rapport à la démocratie (Milfont & Duckitt, 2010). A l'inverse, la valeur sociale d'utilité (e.g. libéralisme, individualisme, autosuffisance, etc.) renvoie clairement à des valeurs associées à l'utilisation de l'environnement, l'orientation à la dominance sociale (Milfont et al., 2013), le libéralisme (Milfont & Duckitt, 2004, 2006). Tout d'abord, nous avons pu observer que la contextualisation de l'efficacité comme écologique amène, sans surprise, à des scores particulièrement élevés d'attitude environnementale et de comportements pro-environnementaux, et inversement pour la consigne d'inefficacité écologique. La poursuite d'une efficacité économique

traduit un rapport qui est généralement bien plus négatif à l'environnement, que ce soit par une attitude moins favorable à la préservation de l'environnement ou favorable à une forte exploitation de de celui-ci. Notons toutefois que cette recherche d'efficacité financière, que l'on pourrait estimer nécessaire au fonctionnement social, n'implique pas clairement de se détourner des éco-comportements, dont la fréquence de réalisation déclarée est restée particulièrement indépendante des consignes d'efficacité et d'inefficacité financière. Nous avons également pu observer que, sur des considérations plus théoriques, le rapport à la préservation de l'environnement est davantage sensible aux consignes d'efficacité écologique, tandis que l'efficacité financière se traduit par un rapport favorable à l'utilisation de l'environnement.

Ce troisième chapitre est explicatif des dynamiques, notamment financières et environnementales, qui sous-tendent les rapports d'utilisation et de préservation de l'environnement. Il reste néanmoins un point d'amélioration qu'il nous semble nécessaire d'aborder. En effet, le but initial de la première étude de ce chapitre était de comparer des stratégies de recherche de désirabilité (paraitre sympathique) à des stratégies de recherche d'utilité (paraitre performant) au regard des dimensions de préservation et d'utilisation de l'environnement. La consigne ayant été mal interprétée, l'opposition des valeurs d'utilité et de désirabilité n'a pas été possible. Or, en cherchant à comprendre plus étroitement les dynamiques d'efficacité environnementale ou financière lors de notre dernière étude, nous avons délaissé la dissociation classique des valeurs sociales, l'utilité et la désirabilité sociale. En ce sens, et puisque c'est une distinction fondamentale à la compréhension des valeurs sociales (Beauvois, 1995; Cambon, 2004; Cambon et al., 2006), nous ne pouvons qu'encourager la réutilisation d'un protocole similaire pour conduire les répondants à adopter des stratégies visant soit l'utilité, soit la désirabilité sociale, au regard de l'utilisation et de la préservation de l'environnement.

Pour conclure, la dernière étude contribue néanmoins à étayer les apports théoriques relatifs à la valorisation de la norme pro-écologique au travers notamment du rapport à la préservation ou l'utilisation de l'environnement, mais également aux éco-comportements. La dissociation des rapports à l'écologie (préservation et utilisation de l'environnement) en fonction de la recherche d'efficacité écologique vs. financière nous conduit à supposer que les stratégies de persuasion gagneraient à dissocier les milieux au sein desquels les exigences écologiques ou financières sont fortes. En effet, il nous semble intéressant d'envisager, dans des études à venir, de comparer l'impact de messages persuasifs dont l'argumentation est orientée sur la préservation de l'environnement vs. une moindre

utilisation de l'environnement sur des milieux qui sont portés par des valeurs majoritairement écologistes vs. financières. Nous pouvons en effet supposer qu'un message persuasif orienté vers la préservation de l'environnement aura un impact plus important dans un milieu pro-écologique, tandis qu'un message orienté vers une moindre utilisation de l'environnement aura un impact persuasif plus important dans un milieu pro-financier.

Dans la discussion générale ci-après, nous reviendrons plus en détail sur les applications et transpositions possibles de nos travaux au contexte sociétal actuel, en explicitant ce sur quoi ils permettent d'être optimiste, et ce sur quoi il conviendrait de garder une certaine vigilance.

# **DISCUSSION GENERALE**

Au cours de cette discussion, nous reviendrons dans un premier temps sur les observations et conclusions relatives à chacune des parties présentées dans ce document. Nous aborderons ensuite les limites ou points de vigilance qui ont pu être formulés, avant de proposer un ensemble de pistes de recherche qu'il nous semble pertinent d'investir pour éprouver et compléter ces travaux. Enfin, en nous basant sur ces études, mais également sur un ressenti plus personnel, nous mettrons en perspective nos travaux dans la conclusion.

#### Retour sur quatre années de recherches destinées à...

#### Identifier les variables associées au confort au travail et à la réalisation d'écocomportements en milieu professionnel.

Au cours du premier chapitre, nous sommes revenus sur les travaux de recherche-action menés en milieu professionnel, dont la finalité était double : identifier les variables associées à une bonne qualité perçue de l'espace de travail, mais également identifier les processus pouvant aboutir à la réalisation d'éco-comportements au sein du milieu professionnel. Les résultats de l'étude quantitative nous ont, entre autre, permis d'observer que la personnalisation et attachement à l'espace de travail contribuent à la qualité perçue de l'espace de travail, mais que l'effet de la personnalisation est médiatisé par l'attachement au lieu. En ce sens, nous ne pouvons qu'inciter les responsables et dirigeants d'employés à encourager ces derniers à personnaliser et à s'approprier pleinement leur espace de travail, tant cet attachement semble contribuer à une perception « favorable » de son environnement de travail.

Par extension, nous avons également observé que les bureaux qui offrent le moins de possibilités de personnalisation et d'appropriation, les open spaces, sont associés à un score sensiblement inférieur de personnalisation et d'attachement au lieu de travail, et par extension de qualité perçue de l'espace de travail. Bien que ce type d'organisation permette des économies tant spatiales que financières, il convient de rappeler qu'un employé satisfait est un employé productif. Or, au regard des scores de satisfaction associés à ce type de bureau, nous ne pouvons qu'encourager les décideurs à être particulièrement prudents avant d'investir dans un « tout open space ».

C'est par ailleurs, au travers de l'attachement à l'espace travail « durable », que nous avons testé le processus d'appropriation circulaire (Pol, 1996), qui conduit dans notre étude à l'appropriation des valeurs durables. Nous avons, en effet, observé que plus une personne s'attache à un bâtiment durable (i.e. bâtiment à haute performance énergétique), plus celle-ci déclare réaliser des écocomportements sur son lieu de travail. Cette personne attribuera également une meilleure image à des personnes qui présentent un intérêt ou des éco-comportements élevés.

#### Appréhender la valorisation sociale des traits pro-environnementaux

Ayant observé que les personnes attachées à un bâtiment durable estiment que les traits proenvironnementaux sont valorisants, nous avons cherché, dans le chapitre 2, à comprendre plus en détail les caractéristiques de cette valorisation. En utilisant des paradigmes sociocognitifs, nous avons pu observer que les répondants ont conscience du caractère désirable des réponses proenvironnementales, qu'elles soient attitudinales ou comportementales. Néanmoins, seules les réponses aux items attitudinaux -la NEPs- semblent être guidées par la connaissance du caractère désirable des traits pro-environnementaux, les éco-comportements rapportés donnant lieu à des réponses plus « réalistes ».

Nous avons par ailleurs identifié que cette orientation pro-écologique était bien plus valorisée sur la sphère de l'affect que sur la sphère des compétences. En effet, les répondants associent davantage de caractéristiques de l'ordre du relationnel (i.e. bien s'entendre avec ses collègues) que de caractéristiques professionnelles (i.e. avoir tout pour réussir) à un score élevé d'attitude et de comportements pro-environnementaux. En ce sens, les étudiants estiment que les traits pro-environnementaux contribuent à paraître sympathique, mais n'ont pas de réelle utilité au regard de la réussite universitaire; constat que l'on pourrait sans doute étendre aux autres milieux n'encourageant pas davantage l'attitude et les éco-comportements.

En revanche, la dernière étude du deuxième chapitre, qui a consisté en la comparaison de la valorisation des traits pro-environnementaux entre professionnels de l'environnement et étudiants, permet d'observer une autre caractéristique de cette valeur sociale. Les résultats nous ont, en effet, permis d'observer que chez les professionnels de l'environnement, ces dispositions pro-écologiques sont valorisées sur la sphère de l'affect, mais également sur la sphère professionnelle. Tout comme la valorisation de la norme d'internalité qui est d'autant plus saillante en situation d'évaluation (Dubois,

2009, p. 32), les traits pro-environnementaux semblent bien plus valorisés, notamment en matière d'utilité sociale, lorsque le contexte est lui-même pro-écologique.

# Distinguer l'utilisation de la préservation de l'environnement pour identifier la valorisation sociale de ces deux dimensions

Afin d'affiner encore le degré d'analyse, nous avons conduit la suite de nos travaux de sorte à dissocier les dimensions supra-ordonnées du rapport à l'environnement : utilisation et préservation de l'environnement. Certaines des variables associées à la préservation de l'environnement présentent en effet des similitudes avec la sphère de la valeur sociale de désirabilité (e.g. altruisme), tandis que les variables associées à l'utilisation de l'environnement se rapprochent des composantes de l'utilité sociale (e.g. orientation à la dominance sociale). Après avoir traduit l'EAI-24 (Milfont & Duckitt, 2010), nous avons confirmé par analyse factorielle confirmatoire les dimensions sous-jacentes et supra-ordonnées de l'attitude environnementale, en vue de nous assurer que les études ultérieures soient fondées sur un outil valide.

Les résultats de ces études nous ont permis d'observer que la recherche de désirabilité sociale et la recherche d'efficacité environnementale conduisent toutes deux à présenter un score équivalent de préservation de l'environnement et d'éco-comportements. En revanche, la recherche d'efficacité environnementale (vs. désirabilité sociale) est associée à une moindre utilisation de l'environnement. Ces résultats rappellent encore combien la préservation de l'environnement et les comportements pro-écologiques sont empreints de désirabilité sociale, alors que le rapport (positif ou négatif) à l'utilisation de l'environnement semble en être épargné.

Dans notre dernière étude, nous avons observé que la recherche d'une efficacité financière conduit à un traitement plus négatif de l'environnement, les répondants privilégiant en effet l'utilisation de l'environnement et une moindre préservation de l'environnement pour répondre à une exigence de plus-value financière. Nous avons également observé que la recherche d'efficacité financière se traduit principalement sur l'utilisation de l'environnement, tandis que l'efficacité écologique est davantage associée à la préservation de l'environnement. Enfin, les scores d'écocomportements au quotidien se sont révélés parfaitement indépendants des consignes d'efficacité financière, laissant supposer qu'aujourd'hui encore, les comportements pro-environnementaux ne sont pas du tout associés à une source de plus-value financière.

#### Des points à améliorer

Bien que ces études nous aient permis d'en apprendre davantage sur des considérations théoriques relatives aux dynamiques d'appropriation du milieu professionnel, à l'appropriation des valeurs pro-environnementales puis, enfin, à leurs valorisations, il nous semble important de revenir sur certains point qui restent à améliorer.

Le premier point d'amélioration renvoie au premier chapitre. Comme nous le rappelions précédemment, nous avons identifié la part de la personnalisation et de l'attachement dans la perception de la qualité de l'espace de travail, mais également du rôle de l'attachement au lieu dans l'appropriation des valeurs durables. Néanmoins, cette étude s'est déroulée dans un seul bâtiment, et les contraintes relatives au programme de recherche ont empêché la réplication de l'étude au sein d'un autre bâtiment. De même, les résultats ayant été obtenus par questionnaire papier, ils sont d'ordre corrélationnel. En ce sens, nous ne pouvons que supposer, quand bien même les statistiques confirment nos hypothèses, de l'ordre d'apparition des phénomènes observés. Nous ne pouvons donc qu'encourager la reproduction de cette étude dans d'autres bâtiments, en utilisant notamment des mesures avant/après. Une étude menée dans l'optique d'identifier si la personnalisation et bien précurseur de l'attachement au lieu, et s'il s'agit bien de l'attachement au lieu qui contribue à l'appropriation circulaire (Pol, 1996), serait, en effet, un atout majeur pour la confirmation des hypothèses défendues au sein de ce document.

L'autre aspect qu'il nous semble nécessaire d'améliorer concerne les études sur la valorisation sociale des traits pro-environnementaux, et plus précisément leur population de référence. En effet, l'ensemble de ces études a été menée avec la même population de référence, à savoir les étudiants de psychologie. Si le fait d'utiliser des étudiants en raison de leur disponibilité est particulièrement courant en Sciences Humaines et permet effectivement de contribuer à la validation ou non de certaines hypothèses, il convient de rappeler que cette population dispose de caractéristiques sociodémographiques qui lui sont propres. Que ce soit l'âge moyen d'une vingtaine d'année, une répartition homme-femme clairement en faveur de ces dernières, et des valeurs généralement humanistes des étudiants en psychologie, ce sont autant de caractéristiques qui sont susceptibles de biaiser les résultats, et par extension, les conclusions de nos études. Ajoutons qu'étudiants et professionnels de l'environnement n'associent pas la même valorisation sociale au regard des traits pro-environnementaux. Il nous semble donc opportun de reproduire, au même titre que cela a pu être fait pour la norme d'internalité, l'étude du caractère socio-normatif des traits pro-écologiques sur

d'autres populations (e.g. tout-venants, financiers, politiques, etc.) pour comprendre plus en détail et affirmer les caractéristiques de cette valorisation.

Bien qu'il reste beaucoup à faire concernant ces traits pro-environnementaux, il est important de revenir sur ce qui a déjà été fait au regard des critères évoqués par Dubois (2009, p.32) pour qu'une norme de jugement puisse être considérée comme telle.

#### Norme de jugement pro-écologique... ou simple intelligence sociale ?

Si l'on se réfère à la conception de la norme sociale en tant que référentiel évaluatif, la simple connaissance du caractère désirable ou non, voire la connaissance du caractère utile ou désirable de certaines dynamiques sociales ne suffit pas à conclure sur l'existence d'une norme évaluative sous-jacente. Pour la norme d'internalité par exemple, un ensemble de critères continus et cohérents a été étudié, analysé, décortiqué, avant que l'internalité gagne son statut de norme de jugement. Nous allons donc revenir point par point sur les conditions évoquées par Dubois (2009), précédemment décrites page 77. Pour montrer que les réponses pro-écologiques sont les conséquences d'une norme de jugement, elles doivent :

- Porter sur des évènements observables. Afin de différencier la norme sociale d'autres éléments proches (e.g. habitudes, règles de conduite, etc.), la norme se doit de porter sur des évènements observables, qu'ils soient de l'ordre des comportements ou des jugements. Dans le cas des traits pro-environnementaux, l'ensemble des études que nous avons menées ont investi ces deux aspects, que cela soit les jugements avec l'attitude environnementale, ou les comportements avec les éco-comportements rapportés. Or, au travers de chacune de nos études, mais également dans les études de Félonneau & Becker (2008) puis Bertoldo et al. (2013), l'attitude et les éco-comportements se sont révélés clairement normatifs aux yeux des sujets, qui savent les utiliser pour se faire bien voir ou mal voir.

- Etre l'affaire d'un collectif. Les résultats de l'étude 3 (chapitre 2), nous ont permis d'observer que les professionnels de l'environnement jugent les traits pro-environnementaux comme valorisants non seulement sur l'aspect social, mais également sur l'aspect professionnel. De même, et bien que les résultats diffèrent des nôtres, Bertoldo et al. (2013) ont montré que les étudiants jugent l'attitude environnementale comme valorisante uniquement en milieu pro-écologique (i.e. institut environnemental). En ce sens, il semble que les milieux eux-mêmes pro-écologiques représentent le

groupe au sein duquel les traits pro-environnementaux permettent, non seulement d'être bien vus, mais permettent également la différenciation sociale.

- Etre socialement apprise ou transmise. Il n'existe à notre connaissance aucune étude sociocognitive qui permet de différencier la conscience du caractère socialement valorisant des traits pro-environnementaux en fonction de l'âge ou du cadre éducatif comme cela a pu être fait pour la norme d'internalité. En revanche, de très nombreuses études montrent que le rapport à l'environnement est effectivement enseigné et transmis en milieu scolaire mais également lors des activités sociales (Cutter-Mackenzie & Edwards, 2013; Strife, 2010) et qu'il varie en fonction de l'âge des individus (Samdahl & Robertson, 1989; Schahn & Holzer, 1990). En ce sens, nous pouvons supposer que la valeur sociale de l'orientation pro-environnementale est également apprise ou transmise.
- Correspondre à une attribution de valeur sociale des objets ou évènements. Depuis les premiers travaux relatifs à la valorisation sociale des traits pro-écologiques (Félonneau & Becker, 2008), puis nos études et celles de Bertoldo et al. (2013), il ne fait plus aucun doute que le fait de présenter une attitude ou une fréquence élevée de comportements pro-environnementaux génère une forte valorisation sociale.
- Renvoyer à l'un et/ou l'autre aspect de la valeur sociale et non à une valeur de vérité. Encore une fois, les travaux de Bertoldo et al. (2013), tout comme nos travaux, attestent qu'il ne s'agit pas d'une simple valeur de vérité. En ce sens, nos études 2 et 3 (chapitre 2), ont montré qu'à l'exception des professionnels de l'environnement, l'orientation pro-écologique est principalement soutenue par la valeur sociale de désirabilité, bien plus que l'utilité sociale. Les individus attribuent donc un caractère plus sympathique et sociable à une personne présentant des traits pro-environnementaux, mais ne la considèrent pas/peu comme plus compétente. Nous avons également pu voir dans notre dernière étude que la désirabilité sociale est davantage associée à la préservation de l'environnement, tandis que l'utilité sociale se traduit davantage par l'utilisation -ou non- de l'environnement.
- Nécessiter des conditions particulières pour être activée. Au regard des résultats obtenus par les différents auteurs, il semblerait que la valorisation, en termes de désirabilité, soit toujours présente au moment où des traits pro-écologiques sont exhibés. En revanche, un contexte précis est nécessaire pour qu'un rapport favorable à l'environnement soit considéré comme valorisant sur la sphère sociale de l'utilité. En effet, Bertoldo et al. (2013) ont montré que s'ils sont associés à une forte attitude environnementale, des éco-comportements fréquents peuvent véhiculer de l'utilité sociale. Comme nous le rappelions dans le point précédent, nos travaux nous ont permis d'associer l'utilité

sociale au contexte spécifique des professionnels de l'environnement, ainsi qu'à un rapport favorable à l'utilisation de l'environnement.

- Etre testées avec les trois paradigmes sociocognitifs. Bien que cette condition ne soit pas présente dans les points à vérifier de Dubois (2009), l'utilisation croisée des trois paradigmes (*i.e.* autoprésentation, identification, juges) permet de conforter l'existence d'une norme de jugement. En effet, les paradigmes d'autoprésentation et d'identification, qui sont très proches dans leur opérationnalisation, ne permettent pas de conclure, à eux-seuls, à l'existence d'une norme. La part du répondant, qui doit se projeter dans les réponses, peut le conduire à donner une impression qui ne serait pas réellement normative, mais davantage « celle que lui-même aurait valorisée dans la situation donnée » (Gilibert & Cambon, 2003, p. 45). Le paradigme des juges en revanche, permet de répondre « de l'extérieur, du point de vue de la collectivité » (Gilibert & Cambon, p. 55) et renvoie davantage aux attendus sociaux. Or, suite à nos travaux, l'ensemble de ces paradigmes a été utilisé avec succès sur les traits pro-environnementaux et présente des résultats complémentaires et cohérents.

Suite à la vérification de l'ensemble des points définis par Dubois (2009) pour vérifier qu'il s'agisse bien d'une norme de jugement et non d'une simple connaissance des attentes ou exigences sociales, nous pouvons conclure à l'existence d'une norme de jugement qui encourage et récompense sous forme de désirabilité (toujours) et de compétences (en milieu pro-environnemental ou lorsque des comportements sont associés à une forte attitude environnementale) la présentation d'une orientation favorable à l'écologie. Néanmoins, le fait que cette valorisation ne se fasse que sur l'aspect désirable de la valeur sociale nous questionne. En effet, l'origine de cette valorisation reste à définir. Dans la partie suivante, nous présenterons une perspective théorique qui pourrait justifier cette valorisation, et qui nous semble intéressant de développer à l'avenir.

#### Des normes au service de la société

En définitive, une autre façon d'appréhender ces travaux serait de chercher à définir la place qui est aujourd'hui accordée à l'écologie dans notre société au regard de la valeur sociale qui lui est attribuée. En ce sens, il convient de comprendre pourquoi c'est principalement sur la sphère de la désirabilité sociale que les traits pro-environnementaux sont aujourd'hui valorisés. Si l'on considère l'écologie et les concepts qui lui sont associés (e.g. lutte contre la pollution, préservation de la biodiversité, etc.) comme autant de réponses -ou tentatives de réponses- à des problématiques

environnementales en vue de pérenniser notre environnement, et ainsi maintenir notre style de vie, alors un corolaire semble possible avec une étude Cambon (2004). Dans son étude, Cambon compare les professions dont l'activité est orientée sur la production (i.e. création de valeur) versus la maintenance (i.e. entretenir la structure de production). Il observe que la fonction de production est très principalement associée à l'utilité sociale, tandis que la fonction de maintenance est davantage associée à la désirabilité sociale. Ainsi, l'écologie qui est assimilable à une fonction d'entretien pour notre société serait portée par des valeurs de désirabilité sociale, alors que l'internalité qui contribue à l'individualisme et la compétitivité serait elle, assimilable à une fonction de production et par extension, à l'utilité sociale. Dans cette perspective, la valeur sociale qui soutiendrait une norme serait dépendante de sa faculté à soutenir (i.e. désirabilité sociale), ou contribuer directement (i.e. utilité sociale), à notre dynamique de fonctionnement occidental.

Or, de nombreux travaux relatifs à la norme d'internalité ont, non seulement montré que cette norme était soutenue par l'utilité sociale (Dubois & Le Poultier, 1991; Dubois & Beauvois, 2005; Pansu & Dompnier, 2011; Pansu, 1997; Pansu & Gilibert, 2002), mais qu'elle était également associée au libéralisme (Dubois & Beauvois, 2002, 2005). En conséquence, ce fonctionnement occidental, à savoir le libéralisme, soutiendrait un mode de fonctionnement porté, entre autre, vers l'individualisme et l'autosuffisance. La norme pro-écologique qui semble davantage portée par une idéologie de l'altruisme (Edney & Bell, 1983; Lynn & Oldenquist, 1986; Schultz, 2001) et du partage (Agras et al., 1980; Berk et al., 1980), semble difficilement à même de concourir à des objectifs semblables.

Cette lecture des résultats, pourrait être considérée comme complémentaire à celle de Dubois (2009) dans la lecture des dynamiques qui associent les normes de jugement aux sociétés. Il serait, à notre avis, intéressant de poursuivre des recherches et théorisations en ce sens, tout d'abord sur d'autres normes, mais également sur des sociétés dont le fonctionnement diffère. Sur des considérations théoriques moins macroscopiques, diverses autres possibilités de recherches nous semblent également intéressantes à investir.

#### Des perspectives de recherche...

#### ...théoriques

Au regard des résultats du premier chapitre, il serait intéressant d'associer une approche technique à l'approche socio-psychologique de l'espace de travail. Cela permettrait d'avoir un

indicateur quantitatif particulièrement tangible (e.g. surface en m² pour travailler, mesure en décibels du bruit ambiant, mesure en lux de la luminosité artificielle et naturelle, etc.) afin de mesurer et confronter bien plus précisément les dynamiques et évaluations que les employés font de leur espace de travail. Reste que la sensibilité des données pour la gouvernance des entreprises pose de grandes difficultés à accéder au terrain pour des études de ce genre.

Nous avons pu observer, en fil rouge des travaux sur la valorisation sociale des traits proenvironnementaux, que la place de l'utilité sociale et, par extension de l'aspect financier, reste problématique tant l'intérêt pour l'écologie et les éco-comportements semblent en être dépourvu. Sur une approche similaire à celle de Darley & Batson (1973), nous proposons d'étudier le rapport à la norme pro-écologique selon les contraintes situationnelles, non pas selon le stress comme cela a pu être fait en 1973 sur l'altruisme, mais en fonction des aspects financiers. Nous supposons, en effet, que l'écologie pourra être bien plus investie et valorisée dans un contexte financier stable et favorable, alors qu'elle sera désinvestie au profit de considérations plus « terre à terre » dans un contexte financier difficile. Toujours sur l'aspect financier, il nous semble également pertinent d'associer, à l'approche déjà effectuée en termes de plus-value financière, une approche qui serait davantage orientée sur les économies susceptibles d'être réalisées en adoptant des éco-comportements.

Selon une méthodologie similaire à Le Barbenchon et al. (2005), il pourrait être intéressant de dissocier un panel d'éco-comportements allant des comportements du quotidien (e.g. faire du covoiturage) aux comportements bien plus rares et dispendieux (i.e. installer des panneaux photovoltaïques), en fonction de leur utilité ou de leur désirabilité sociale. Il est en effet probable que co-voiturage et installation de panneaux photovoltaïques ne renvoient pas à la même dimension de la valeur, le premier étant davantage guidé par un aspect social et financier, tandis que le deuxième relève d'une recherche de performance énergétique.

#### ...appliquées

Comme cela a pu être fait lors de la dissociation de l'aspect descriptif et prescriptif des normes de comportements (Cialdini et al., 1991, 1990; Schultz et al., 2007), la dissociation de la désirabilité et de l'utilité sociale des traits pro-environnementaux semble être à considérer dans les stratégies de changement du comportement. Que ce soit par l'utilisation de messages persuasifs, par la communication engageante ou encore en intégrant les dimensions de la valeur dans des stratégies d'hypocrisie induite, les perspectives de cette dissociation sont nombreuses. Considérant la

connaissance que les individus ont de la valorisation sociale « désirable » des traits proenvironnementaux, des messages persuasifs ciblant cet aspect de la valeur pourraient être
sensiblement plus convaincants. En ce sens, Fointiat (2006) a observée qu'un pied dans la porte associé
à un étiquetage « social » est plus efficace qu'un pied dans la porte associé à un étiquetage
« fonctionnel ». A l'inverse, il semble également envisageable qu'en informant sur la valeur sociale
d'utilité (e.g. croissance exponentielle de postes de travail dans le domaine de l'écologie), nous
puissions aboutir à des changements de mentalité au regard de l'orientation pro-écologique et de sa
valorisation sociale. D'autre part, la dissociation de l'utilisation et la préservation de l'environnement,
respectivement associées à l'utilité et à la désirabilité sociale de l'environnement, présentent
également des perspectives intéressantes. On peut en effet supposer que, dans un milieu gouverné
par des exigences économiques (e.g. entreprises, institutions financières), un message persuasif ciblé
sur la préservation de l'environnement sera bien moins efficace qu'un message ciblé sur une moindre
utilisation de l'environnement.

#### ... et méthodologiques

Sur un aspect méthodologique enfin, nous envisageons l'utilisation de la clairvoyance normative (Py & Somat, 1991) pour étudier plus précisément la fiabilité et la qualité des échelles, mais également la fiabilité des réponses obtenues. En effet, si le vrai interne est en définitive, celui qui n'est pas clairvoyant, alors un raisonnement analogue est possible au regard de l'attitude proenvironnementale. Ainsi, contrairement à l'approche classique qui consiste à associer un questionnaire de désirabilité sociale à la passation d'une échelle pour observer si celle-ci est susceptible d'être biaisée, nous proposons d'inférer cette désirabilité au travers des réponses pro et contre-normatives à un paradigme d'autoprésentation. Après avoir calculé le score de clairvoyance normative, celui-ci sera alors considéré comme un indicateur de la lisibilité de l'échelle au regard de la désirabilité et la normativité qui la sous-tendent. Les premiers essais -très exploratoires- en ce sens se sont révélés concluants. En réutilisant les scores à la NEPs de la première étude, nous avons pondéré les réponses des sujets en fonction de leur clairvoyance normative. Cela nous a permis d'attribuer une participation plus importante aux personnes peu clairvoyantes (et donc plus fiables), et une moindre importance aux personnes très clairvoyantes (moins fiables). Si la régression linéaire sans pondération montre un lien significatif entre la NEPs et les éco-comportements déclarés ( $R^2$ =.08, p<.05), le caractère prédictif de la NEPs est sensiblement meilleur après pondération des scores en fonction de la clairvoyance normative ( $R^2$ =.12, p<.001). Ces résultats, encore très exploratoires, nous semblent prometteurs, et nécessiteraient, tout comme la méthodologie, d'être développés.

#### Pour conclure, avec une touche de subjectivité

Si les résultats sur l'appropriation des valeurs durables donnent une note d'optimisme quant à une évolution pro-écologique du rapport à l'environnement, les travaux sur la valeur sociale pro-écologique nous conduisent à nous interroger sur la place de l'écologie au sein de notre société.

Cela fait maintenant plus de 40 ans que, pour la première fois (Dunlap & Van Liere, 1978), l'idée d'une transition d'un paradigme axé sur la dominance sociale (Dominant Social Paradigm, DSP) vers un paradigme porté vers le respect de l'environnement (New Environmental Paradigm, NEP) a été envisagée. Depuis lors, le nombre d'études et d'observations corroborant cette évolution des mentalités au regard de l'environnement ne cesse de croître (Dunlap et al., 2000; Dunlap & Van Liere, 2008; Hawcroft & Milfont, 2010). Pourtant, bien que cette transition se confirme au fil du temps, elle n'est que peu associée à de réels changements des comportements (Félonneau & Becker, 2008, p. 26).

Tout comme la valorisation des explications internes est propre à la culture occidentale libérale (Dubois, 2009; Dubois & Beauvois, 2002, 2005), la valorisation sociale des traits pro-environnementaux est à considérer dans cette même culture. L'écologie qui nécessite une approche communautaire et sociale (Agras et al., 1980; Alcock & Mansell, 1977; Komorita & Lapworth, 1982; Komorita et al., 1980; etc.), est moins propice à répondre aux exigences de l'immédiat. En ce sens, il n'est donc pas surprenant d'observer des réponses qui ne valorisent que très peu l'utilité sociale des personnes possédant des traits pro-écologiques. Pourtant, dans certaines conditions, ces traits pro-environnementaux sont également valorisés sur la sphère de l'utilité sociale. Sont-ce là les prémices de changements à venir ?

Avec la crise économique de 2008, ou plus généralement la crise écologique qui s'installe, de nombreuses personnes cherchent des approches alternatives et proposent des solutions novatrices. Le développement durable, l'économie circulaire, et plus généralement l'économie du partage sont autant de solutions qui permettent de répondre à ces difficultés sans pour autant y sacrifier l'économie qui reste, et restera, un enjeu majeur.

Il nous semble alors important de travailler à la sensibilisation des enjeux économiques individuels, et par extension collectifs, qui sont associés à l'écologie et ses applications. En effet, si l'écologie ne permet pas, ou peu, de faire des bénéfices à court terme, elle permet néanmoins des

économies substantielles. Qui plus est, face aux problématiques actuelles, notamment environnementales, on peut supposer que les approches pro-écologiques vont être amenées à se multiplier et qu'elles se traduiront également sur la sphère du professionnel. Les personnes possédant un rapport favorable à l'écologie, tant sur la sphère cognitive que comportementale y seront donc davantage valorisées, notamment sur l'aspect financier.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Aarts, H., & Dijksterhuis, A. (2003). The silence of the library: environment, situational norm, and social behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*, 84(1), 18.
- Agras, W. S., Jacob, R. G., & Lebedeck, M. (1980). The California drought: A quasi-experimental analysis of social policy. *Journal of Applied Behavior Analysis*, 13(4), 561–570. doi:10.1901/jaba.1980.13-561
- Ajdukovic, I., Girandola, F., & Weiss, K. (2012). Bâtiment de travail durable et éco-responsabilité: Le rôle du bâtiment et de l'identification au lieu dans le changement éco-comportemental. In *9e CIPSLF*. Porto, Portugal.
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (2000). Attitudes and the Attitude-Behavior Relation: Reasoned and Automatic Processes. *European Review of Social Psychology*, 11(1), 1–33. doi:10.1080/14792779943000116
- Alcock, J. E., & Mansell, D. (1977). Predisposition and behaviour in a collective dilemma. *Journal of Conflict Resolution*, 21(3), 443. Retrieved from http://jcr.sagepub.com/content/21/3/443.short
- Alegre, J., & Juaneda, C. (2006). Destination loyalty: Consumers' economic behavior. *Annals of Tourism Research*, 33(3), 684–706.
- Allport, G. W. (1935). Attitudes. In C. Murchison (Ed.), *Handbook of Social Psychology* (pp. 798–844). Worcester, MA: Clark University Press.
- Altamn, I. (1975). *The Environment and Social Behavior: Privacy, Personal Space, Territory, Crowding*. Monterey, CA: Brooks/Cole.
- Alves, H. (2008). The normativity of expressing the belief in a just world. *Psicologia Social E Das Organizações*, *PHD(1)*, 106–118.
- Alves, H., & Correia, I. (2010a). Personal and general belief in a just world as judgement norms. *International Journal of Psychology*, 45(3), 221–231. doi:10.1080/00207590903281120
- Alves, H., & Correia, I. (2010b). The strategic use of personal belief in a just world. *European Psychologist*, 15, 202–210. doi:10.1027/1016-9040/a000020
- Asch, S. E. (1951). The Effects of Group Pressure Upon the Modification and Distortion of Judgments. *Group Leadership and Men: Research in Human Relations*, 177–190. doi:citeulike-article-id:975612
- Ashkanasy, N. M., Ayoko, O. B., & Jehn, K. A. (2014). Understanding the physical environment of work and employee behavior: An affective events perspective. *Journal of Organizational Behavior*, 35(8), 1169–1184.

- Bamberg, S. (2002). Effects of implementation intentions on the actual performance of new environmentally friendly behaviors-results of two field experiments. *Journal of Environmental Psychology*, 22(4), 399–411. doi:10.1006/jevp.2002.0278
- Banerjee, R. (2000). The development of an understanding of modesty. *British Journal of Developmental Psychology*, 18(4), 499–517. doi:10.1348/026151000165823
- Bator, R. J. (1997). *Effective public service announcements: Linking social norms to visual memory cues.*Unpublished doctoral dissertation, Arizona State University, Tempe.
- Beauvois, J.-L. (1995). La connaissance des utilités sociales. *Psychologie Française*, 40(4), 317–391. Retrieved from http://cat.inist.fr/?aModele=afficheN&cpsidt=2922122
- Beauvois, J.-L. (2003). Judgment norms, social utility, and individualism. In N. Dubois (Ed.), *A sociocognitive approach to social norms* (pp. 123-147). London: Routledge.
- Beauvois, J.-L., & Dubois, N. (2009). Lay Psychology and the Social Value of Persons. *Social and Personality Psychology Compass*, 3(6), 1082–1095. doi:10.1111/j.1751-9004.2009.00225.x
- Berk, R. a., Cooley, T. F., LaCivita, C. J., Parker, S., Sredl, K., & Brewer, M. (1980). Reducing consumption in periods of acute scarcity: The case of water. *Social Science Research*, 9(2), 99–120. doi:10.1016/0049-089X(80)90001-0
- Bertoldo, R., Castro, P., & Bousfield, A. (2013). Pro-environmental beliefs and behaviors: Two levels of response to environmental social norms. *Revista Latinoamericana de Psicologia*, 45(3), 435–446. doi:10.14349/rlp.v45i3.1485
- Bickman, L. (1972). Environmental attitudes and actions. *The Journal of Social Psychology*, 87(2), 323–324. doi:10.1080/00224545.1972.9922533
- Bogner, F. X., & Wiseman, M. (1997). Environmental Perception of Rural and Urban Pupils. *Journal of Environmental Psychology*, 17(2), 111–122. doi:10.1006/jevp.1997.0046
- Bogner, F. X., & Wiseman, M. (1999). Toward Measuring Adolescent Environmental Perception. *European Psychologist*, 4(3), 139–151. doi:10.1027//1016-9040.4.3.139
- Bogner, F. X., & Wiseman, M. (2002a). Environmental perception of French and some Western European secondary school students. *European Journal of Psychology of Education*, 17(1), 3–18. doi:10.1007/BF03173201
- Bogner, F. X., & Wiseman, M. (2002b). Environmental Perception: Factor Profiles of Extreme Groups. *European Psychologist*, 7(3), 225–237. doi:10.1027//1016-9040.7.3.225
- Bogner, F. X., & Wiseman, M. (2006). Adolescents' attitudes towards nature and environment: Quantifying the 2-MEV model. *Environmentalist*, 26(4), 247–254. doi:10.1007/s10669-006-8660-9

- Bogner, F. X., Brengelmann, J. C., & Wiseman, M. (2000). Risk-taking and environmental perception. *Environmentalist*, 20(1), 49–62.
- Bogner, F. X., Johnson, B., Buxner, S., & Felix, L. (2015). The 2-MEV model: Constancy of adolescent environmental values within an 8-year time frame. *International Journal of Science Education*, 37(12), 1938–1952.
- Boiral, O., & Paillé, P. (2012). Organizational Citizenship Behaviour for the Environment: Measurement and Validation. *Journal of Business Ethics*, 109(4), 431–445. doi:10.1007/s10551-011-1138-9
- Bonaiuto, M., Aiello, A., Perugini, M., Bonnes, M., & Ercolani, A. P. (1999). Multidimensional Perception of Residential Environment Quality and Neighbourhood Attachment in the Urban Environment. *Journal of Environmental Psychology*, 19(4), 331–352. doi:10.1006/jevp.1999.0138
- Bonnefoy, B., Weiss, K., & Moser, G. (2010). Les modèles de la psychologie pour l'étude des comportements dans le cadre du développement durable. In K. Weiss & F. Girandola (Eds.), *Psychologie et développement durable*. Paris: In Press.
- Bourg, D. (2010). Le développement durable comme dilemme temporel : agir aujourd'hui pour demain... ou pour après-demain ?. In K. Weiss & F. Girandola (Eds.), *Psychologie et développement durable*. Paris: Editions in Press.
- Brill, M., Parker, C., & Innes, J. (1994). *Now Offices, No Offices, New Offices: Wild Times in the World of Office Work*. New York: Teknion.
- Brown, B. (1987). Territoriality. In D. Stokols & I. Altman, (Eds), *Handbook and Environmental Psychology*, Vol. 1. New York: John Wiley and Sons, 505-531.
- Brown, B. B., & Werner, C. M. (1985). Social Cohesiveness, Territoriality, and Holiday Decorations: The Influence of Cul-de-Sacs. *Environment and Behavior*, 17(5), 539–565. doi:10.1177/0013916585175001
- Brown, G., Lawrence, T. B., & Robinson, S. L. (2005). Territoriality in organizations. *Academy of Management Review*, 30(3), 577–594. doi:10.5465/AMR.2005.17293710
- Browne, M. W., & Cudeck, R. (1992). Alternative Ways of Assessing Model Fit. *Sociological Methods & Research*, 21(2), 230–258. doi:10.1177/0049124192021002005
- Brunia, S., & Hartjes-Gosselink, A. (2009). Personalization in non-territorial offices: a study of a human need. *Journal of Corporate Real Estate*, 11(3), 169–182. doi:10.1108/14630010910985922
- Budruk, M., Thomas, H., & Tyrrell, T. (2009). Urban Green Spaces: A Study of Place Attachment and Environmental Attitudes in India. *Society & Natural Resources*, 22(9), 824–839. doi:10.1080/08941920802628515
- Buffalo Organisation for Social and Technological Innovation (BOSTI) (1981). *The Impact of Office Environment on Productivity and Quality of Working Life: Comprehensive Finding*. Buffalo, NY: BOSTI.

- Byron, K., & Laurence, G. a. (2015). Diplomas, Photos, and Tchotchkes as Symbolic Self-Representations: Understanding Employees' Individual Use of Symbols. *Academy of Management Journal*, 58(1), 298–323. doi:10.5465/amj.2012.0932
- Cacioppo, J. T., Bush, L. K., & Tassinary, L. G. (1992). Microexpressive Facial Actions as a Function of Affective Stimuli: Replication and Extension. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 18(5), 515–526. doi:10.1177/0146167292185001
- Cacioppo, J. T., Crites, S. L., Berntson, G. G., & Coles, M. G. H. (1993). If Attitudes Affect How Stimuli Are Processed, Should They Not Affect the Event-Related Brain Potential? *Psychological Science*, 4(2), 108–112. doi:10.1111/j.1467-9280.1993.tb00470.x
- Cambon L. (2004) La désirabilité sociale et l'utilité sociale des professions et des professionnels. In J.L. Beauvois, R.V. Joule, & J.M. Monteil (Eds.) *Perspectives cognitives et conduites sociales* (vol. 9). Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Cambon, L. (2006). Désirabilité sociale et utilité sociale, deux dimensions de la valeur. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 19(3), 125–151.
- Cambon, L., Djouari, A., & Beauvois, J. L. (2006). Social judgment norms and social utility: When it is more valuable to be useful than desirable. *Swiss Journal of Psychology*, 65(3), 167–180. doi:10.1024/1421-0185.65.3.167
- Campbell, D. T. (1963). Social attitudes and other acquired behavioral dispositions. In S. Koch (Ed.), Psychology: A study of a science (Vol. 6, pp. 94-172). New York, NY: McGraw-Hill.
- Carrere, S., & Evans, G. W. (1994). Life in an Isolated and Confined Environment: A Qualitative Study of the Role of the Designed Environment. *Environment and Behavior*, 26(6), 707–741. doi:10.1177/0013916594266001
- Carrère, S., Evans, G. W. & Stokols, D. (1991). Winter-over stress: physiological and psychological adaptation to an Antarctic isolated and confined environment. In A. A. Harrison, Y. A. Clearwater & C. P. McKay, (Eds.), From Antarctica to Outer Space: Life in Isolation and Confinement. New York: Springer-Verlag.
- Carrus, G., Bonaiuto, M., & Bonnes, M. (2005). Environmental concern, regional identity, and support for protected areas in Italy. *Environment and Behavior*, *37*(2), 237-257.
- Channouf, a, Py, J., & Somat, a. (1999). Cognitive processing of causal explanations: a sociocognitive perspective. *European Journal of Social Psychology*, 29(5-6), 673–690. doi:10.1002/(SICI)1099-0992(199908/09)29:5/6<673::AID-EJSP956>3.0.CO;2-P
- Charleston, S. (2009). The English football ground as a representation of home. *Journal of Environmental Psychology*, 29(1), 144–150. doi:10.1016/j.jenvp.2008.06.002
- Cheng, T.-M., & Wu, H. C. (2014). How do environmental knowledge, environmental sensitivity, and place attachment affect environmentally responsible behavior? An integrated approach for sustainable island tourism. *Journal of Sustainable Tourism*, (ahead-of-print), 1–20.

- Cialdini, R. B., & Trost, M. R. (1998). Social Influence: Social norms, conformity, and compliance. In S. T. Gilbert, S. T. Fiske, & G. Lindzey (Eds.), *Handbook of Social Psychology* (4th ed., pp. 1551–193). New York: McGraw Hill.
- Cialdini, R. B., Kallgren, C. a., & Reno, R. R. (1991). A Focus Theory of Normative Conduct: A Theoretical Refinement and Reevaluation of the Role of Norms in Human Behavior. *Advances in Experimental Social Psychology*, 24(C), 201–234. doi:10.1016/S0065-2601(08)60330-5
- Cialdini, R. B., Reno, R. R., & Kallgren, C. a. (1990). A focus theory of normative conduct: Recycling the concept of norms to reduce littering in public places. *Journal of Personality and Social Psychology*, 58(6), 1015–1026. doi:10.1037/0022-3514.58.6.1015
- Clayton, S. (2003). Environmental identity: A conceptual and an operational definition. In S. Clayton. & S. Opotow (Eds.), Identity and the Natural Environment (pp. 45–65). Cambridge, MA: MIT Press.
- Clément-Guillotin, C., Cambon, L., Chalabaev, a., Radel, R., Michel, S., & Fontayne, P. (2013). Social value and asymmetry of gender and sex categories in physical education. *Revue Europeene de Psychologie Appliquee*, 63(2), 75–85. doi:10.1016/j.erap.2012.12.004
- Cole, R., Oliver, A., & Blaviesciunaite, A. (2014). The changing nature of workplace culture. *Facilities*, 32(13/14), 786–800.
- Cornée, J. J., Saint Martin, J. P., Conesa, G., Münch, P., André, J. P., Saint Martin, S., & Roger, S. (2004). Correlations and sequence stratigraphic model for Messinian carbonate platforms of the western and central Mediterranean. *International Journal of Earth Sciences*, 93(4), 621–633. doi:10.1007/s00531-004-0400-0
- Cottrell, S. P. (2003). Influence of Sociodemographics and Environmental Attitudes on General Responsible Environmental Behavior among Recreational Boaters. *Environment & Behavior*, 35(3), 347–375. doi:10.1177/0013916503035003003
- Cutter-Mackenzie, A., & Edwards, S. (2013). Toward a Model for Early Childhood Environmental Education: Foregrounding, Developing, and Connecting Knowledge Through Play-Based Learning. *The Journal of Environmental Education*, 44(3), 195–213. doi:10.1080/00958964.2012.751892
- Darley, J. M., & Batson, C. D. (1973). "From Jerusalem to Jericho": A study of situational and dispositional variables in helping behavior. *Journal of Personality and Social Psychology*, 27(1), 100–108. doi:10.1037/h0034449
- Dawes, R. (1973). The commons dilemma game: A n-person mixed motive game with dominating strategy for defection. *Oregon Research Institute Research Bulletin*, 13(2), 1–12.
- Dawes, R. M. (1980). Social Dilemmas. *Annual Review of Psychology*, 31(1), 169–193. doi:10.1146/annurev.ps.31.020180.001125
- Dawes, R. M., McTavish, J., & Shaklee, H. (1977). Behavior, communication, and assumptions about other people's behavior in a commons dilemma situation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 35(1), 1–11. doi:10.1037/0022-3514.35.1.1

- De Young, R. (1989). Exploring the difference between recyclers and non-recyclers: The role of information. *Journal of Environmental Systems*, 18, 341-351.
- Delpas, C. (2010). Open space, danger pour la santé?, Alternative santé, 373.
- Devine-Wright, P., & Howes, Y. (2010). Disruption to place attachment and the protection of restorative environments: A wind energy case study. *Journal of Environmental Psychology*, 30(3), 271–280. doi:10.1016/j.jenvp.2010.01.008
- Dickerson, C. A., Thibodeau, R., Aronson, E., & Miller, D. (1992). Using Cognitive Dissonance to Encourage Water Conservation1. *Journal of Applied Social Psychology*, 22(11), 841–854. doi:10.1111/j.1559-1816.1992.tb00928.x
- Dietz, T., Stern, P. C., & Guagnano, G. a. (1998). Social Structural and Social Psychological Bases of Environmental Concern. *Environment and Behavior*, 30(4), 450–471. doi:10.1177/001391659803000402
- Dinç, P. (2009). Gender (in)difference in private offices: A holistic approach for assessing satisfaction and personalization. *Journal of Environmental Psychology*, 29(1), 53–62. doi:10.1016/j.jenvp.2008.10.006
- Dixon, J., & Durrheim, K. (2000). Displacing place-identity: a discursive approach to locating self and other. *The British Journal of Social Psychology / the British Psychological Society*, 39 ( Pt 1)(1), 27–44. doi:10.1348/014466600164318
- Dubois, N. (2003). A sociocognitive approach to social norms. London: Routledge.
- Dubois, N. (2009). La norme d'internalité et le libéralisme. Presses universitaire de Grenoble : Grenoble.
- Dubois, N., & Beauvois, J. L. (2005). Normativeness and individualism. *European Journal of Social Psychology*, 35(1), 123–146. doi:10.1002/ejsp.236
- Dubois, N., & Beauvois, J. L. (2005). Normativeness and individualism. *European Journal of Social Psychology*, 35(1), 123–146. doi:10.1002/ejsp.236
- Dubois, N., & Beauvois, J.-L. (2002). « Normes libérales de jugement et individualisme / collectivisme », dans J.L. Beauvois, R-V. Joule & J-M. Monteil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales*, 8, Rennes : Press universitaire de Rennes.
- Dubois, N., & Le Poultier, F. (1991). Internalité et évaluation scolaire. In J.-L. Beauvois, R.V. Joule & J.-M. Monteil (Eds.), *Perspectives cognitives et conduites sociales* (Vol. 3, pp.153–166). Cousset (Fribourg): DelVal.
- Dunlap, R. E. (2008). The New Environmental Paradigm Scale: From Marginality to Worldwide Use. *The Journal of Environmental Education*, 40(1), 3–18. doi:10.3200/JOEE.40.1.3-18

- Dunlap, R. E., & Jones, R. E. (2002). Environmental Concern: Conceptual and Measurement Issues. In R.E. Dunlap & W. Michelson (Eds.), *Handbook of Environmental Sociology* (pp. 482–524). Westport, CT: Greenwood.
- Dunlap, R. E., & Jones, R. E. (2003). Environmental attitudes and values. *Encyclopedia of Psychological Assessment*, 1, 364–369.
- Dunlap, R. E., & Van Liere, K. D. (1978). The "new environmental paradigm." *The Journal of Environmental Education*, 9(4), 10–19.
- Dunlap, R. E., & Van Liere, K. D. (2008). The "New Environmental Paradigm." *The Journal of Environmental Education*, 40(1), 19–28. doi:10.3200/JOEE.40.1.19-28
- Dunlap, R. E., Liere, K. D. Van, Mertig, A. G., & Jones, R. E. (2000). Measuring Endorsement of the New Ecological Paradigm: A Revised NEP Scale. *Journal of Social Issues*, 56(3), 425–442. doi:10.1111/0022-4537.00176
- Edney, J. J., & Bell, P. a. (1983). The commons dilemma: Comparing altruism, the golden rule, perfect equality of outcomes, and territoriality. *Social Science Journal*, 20(4), 23–33.
- Everett, S., & Aitchison, C. (2008). The role of food tourism in sustaining regional identity: A case study of Cornwall, South West England. *Journal of Sustainable Tourism*, 16(2), 150–167. doi:10.2167/jost696.0
- Fabrigar, L. R., MacDonald, T. K., & Wegener, D. T. (2005). The Structure of Attitudes. In D. Albarracín, B. T. Johnson, & M. P. Zanna (Eds.), *Handbook of attitudes and attitude change* (pp. 79-124). Mahwah, NJ:Lawrence Erlbaum.
- Fazio, R. H., Sanbonmatsu, D. M., Powell, M. C., & Kardes, F. R. (1986). On the automatic activation of attitudes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 50(2), 229–238. doi:10.1037/0022-3514.50.2.229
- Félonneau, M., & Becker, M. (2008). Pro-environmental attitudes and behavior: Revealing perceived social desirability. *International Review of Social Psychology*, 21(4), 25–53.
- Finstad, K. (2010). Response Interpolation and Scale Sensitivity: Evidence Against 5-Point Scales. *Journal of Usability Studies*, 5(3), 104–110.
- Fischer, G. N. (1992). Psychologie sociale de l'environnement. Privat, Toulouse.
- Fischer, G. N. (2004). Les environnements de travail. In E. Brangier, A., Lancry, & C. Louche (Eds.). Les dimensions humaines du travail : Théories et pratiques de la psychologie du travail et des organisations (pp 167-180). Presses universitaires de Nancy, Nancy.
- Fischer, G.-N. (1997). Psychologie de l'environnement social. Dunod.
- Fischer, G.-N. (2011). Psychologie sociale de l'environnement-2e édition. Dunod.

- Fischer, G.-N., & Dodeler, V. (2009). *Psychologie de la santé et environnement: Facteurs de risque et prévention*. Paris, France: Dunod.
- Fiske, S. T., Cuddy, a. J. C., & Glick, P. (2007). Universal dimensions of social cognition: warmth and competence. *Trends in Cognitive Sciences*, 11(2), 77–83. doi:10.1016/j.tics.2006.11.005
- Fleury-Bahi, G. (2011). *Psychologie et environnement: Des concepts aux applications*. Bruxelles, Autriche: De Boeck.
- Fointiat, V. (2006). 'You're helpful' versus 'That's clear': Social versus functional labeling in the Foot-in-the-Door paradigm. *Social Behavior and Personality*, 34, 461-467.
- Fransson, N., & Gärling, T. (1999). Environmental Concern: Conceptual Definitions, Measurement Methods, and Research Findings. *Journal of Environmental Psychology*, 19(4), 369–382. doi:10.1006/jevp.1999.0141
- Fried, M. (1963). Grieving for a lost home. In L.J. Duhl (Ed.), *The Urban Condition : People and Policy in the Metropolis*, New York : Simon and Schuster.
- Gamba, R. J., & Oskamp, S. (1994). Factors Influencing Community Residents' Participation in Commingled Curbside Recycling Programs. *Environment and Behavior*, 26(5), 587–612. doi:10.1177/0013916594265001
- Gangloff, B. (1997). Les implications théoriques d'un choix d'items: de la norme d'internalité à la norme d'allégeance. *Pratiques Psychologiques*, 2, 99–106.
- Geller, E. S., Winett, R. A., Everett, P. B., & Winkler, R. C. (1982). *Preserving the environment: New strategies for behavior change*. Pergamon Press New York.
- Gilibert, D., & Cambon, L. (2003). Paradigms of the sociocognitive approach. In N. Dubois (Ed.), *A sociocognitive approach to social norms* (pp. 38–69). Routledge.
- Gillis, a R. (1977). High-rise housing and psychological strain. *Journal of Health and Social Behavior*, 18(4), 418–431. doi:10.2307/2955349
- Göckeritz, S., Schultz, P. W., Rendón, T., Cialdini, R. B., Goldstein, N. J., & Griskevicius, V. (2010). Descriptive normative beliefs and conservation behavior: The moderating roles of personal involvement and injunctive normative beliefs. *European Journal of Social Psychology*, 40(3), 514–523. doi:10.1002/ejsp.643
- Goffman, E (1974). Frame Analysis: An Essay on the Organisation of Experience. New York: Harper and Row.
- Goldstein, N. J., Cialdini, R. B., & Griskevicius, V. (2008). A Room with a Viewpoint: Using Social Norms to Motivate Environmental Conservation in Hotels. *Journal of Consumer Research*, 35(3), 472–482. doi:10.1086/586910

- Goodrich, R. (1986). The perceived office: The office environment as experienced by its users. In J.D. Wineman (Ed.), *Behavioral issues in office design* (pp. 109-133). New York: Van Nostrand Reinhold.
- Gorsuch, R. L. (1983). Factor analysis (2nd ed.). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Gosling, E., & Williams, K. J. H. (2010). Connectedness to nature, place attachment and conservation behaviour: Testing connectedness theory among farmers. *Journal of Environmental Psychology*, 30(3), 298–304. doi:10.1016/j.jenvp.2010.01.005
- Gosling, P. (1999) "Normes et explications: les explications sociales", in J.-P. Pétard (Ed.) *Psychologie sociale*, Paris : Bréal.
- Gouveia, V. V, Vione, K. C., Milfont, T. L., & Fischer, R. (2015). Patterns of Value Change During the Life Span Some Evidence From a Functional Approach to Values. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 0146167215594189.
- Graumann, C. F. (1983). On Multiple Identities. International Social Science Journal, 35(2), 309–321.
- Greenwald, a G., McGhee, D. E., & Schwartz, J. L. (1998). Measuring individual differences in implicit cognition: the implicit association test. *Journal of Personality and Social Psychology*, 74(6), 1464–1480. doi:10.1037/0022-3514.74.6.1464
- Griskevicius, V., Goldstein, N. J., Mortensen, C. R., Cialdini, R. B., & Kenrick, D. T. (2006). Going along versus going alone: when fundamental motives facilitate strategic (non)conformity. *Journal of Personality and Social Psychology*, 91(2), 281–294. doi:10.1037/0022-3514.91.2.281
- Halpenny, E. a. (2010). Pro-environmental behaviours and park visitors: The effect of place attachment. *Journal of Environmental Psychology*, 30(4), 409–421. doi:10.1016/j.jenvp.2010.04.006
- Hardin, G. (1968). The tragedy of the commons. The population problem has no technical solution; it requires a fundamental extension in morality. *Science* (New York, N.Y.), 162(3859), 1243–1248. doi:10.1126/science.162.3859.1243
- Harland, P., Staats, H., & Wilke, H. a. M. (1999). Explaining Proenvironmental Intention and Behavior by Personal Norms and the Theory of Planned Behavior1. *Journal of Applied Social Psychology*, 29(12), 2505–2528. doi:10.1111/j.1559-1816.1999.tb00123.x
- Hawcroft, L. J., & Milfont, T. L. (2010). The use (and abuse) of the new environmental paradigm scale over the last 30 years: A meta-analysis. *Journal of Environmental Psychology*, 30(2), 143–158. doi:10.1016/j.jenvp.2009.10.003
- Hayduk, L. a. (1983). Personal space: Where we now stand. *Psychological Bulletin*, 94(2), 293–335. doi:10.1037/0033-2909.94.2.293
- Heidmets, M. (1994). The Phenomenon of Personalization of the Environment: A Theoretical. *Journal of Russian and East European Psychology*, 32(3), 41–85. doi:10.2753/RPO1061-0405320341

- Hernández, B., Martín, A. M., Ruiz, C., & Hidalgo, M. D. C. (2010). The role of place identity and place attachment in breaking environmental protection laws. *Journal of Environmental Psychology*, 30(3), 281–288. doi:10.1016/j.jenvp.2010.01.009
- Hernández, B., Hidalgo, M.C., Salazar-Laplace, M. E., & Hess, S. (2007). Place attachment and place identity in natives and non-natives. *Journal of Environmental Psychology*, 27(4), 310–319. doi:10.1016/j.jenvp.2007.06.003
- Hidalgo, M. C., & Hernández, B. (2001). Place Attachment: Conceptual and Empirical Questions. *Journal of Environmental Psychology*, 21(3), 273–281. doi:10.1006/jevp.2001.0221
- Hollingshead, A. B., & LaPiere, R. T. (1955). A Theory of Social Control. *American Sociological Review* (Vol. 20). McGraw-Hill. doi:10.2307/2088209
- Hopper, J. R., & Nielsen, J. M. (1991). Recycling as Altruistic Behavior: Normative and Behavioral Strategies to Expand Participation in a Community Recycling Program. *Environment and Behavior*, 23(2), 195–220. doi:10.1177/0013916591232004
- Hu, L., & Bentler, P. M. (1999). Cutoff criteria for fit indexes in covariance structure analysis: Conventional criteria versus new alternatives. *Structural Equation Modeling: A Multidisciplinary Journal*, 6(1), 1–55. doi:10.1080/10705519909540118
- Hůnová, I., & Schreiberová, M. (2012). Ambient ozone phytotoxic potential over the Czech forests as assessed by AOT40. *IForest*, 5(3), 153–162. doi:10.3832/ifor0617-005
- Jorgensen, B. S., & Stedman, R. C. (2001). Sense of Place As an Attitude: Lakeshore Owners Attitudes Toward Their Properties. *Journal of Environmental Psychology*, 21(3), 233–248. doi:10.1006/jevp.2001.0226
- Jorgenson, D. O., & Papciak, A. S. (1981). The effects of communication, resource feedback, and identifiability on behavior in a simulated commons. *Journal of Experimental Social Psychology*, 17(4), 373–385. doi:10.1016/0022-1031(81)90044-5
- Kaiser, F. G., & Byrka, K. (2011). Environmentalism as a trait: Gauging people's prosocial personality in terms of environmental engagement. *International Journal of Psychology*, 46(1), 71–79. doi:10.1080/00207594.2010.516830
- Kaiser, F. G., Byrka, K., & Hartig, T. (2010). Reviving Campbell's paradigm for attitude research. Personality and Social Psychology Review: An Official Journal of the Society for Personality and Social Psychology, Inc, 14(4), 351–367. doi:10.1177/1088868310366452
- Kaiser, F. G., Hartig, T., Brugger, a., & Duvier, C. (2011). Environmental Protection and Nature as Distinct Attitudinal Objects: An Application of the Campbell Paradigm. *Environment and Behavior*, 0013916511422444. doi:10.1177/0013916511422444
- Kaplan, S. (1984). Affect and cognition in the context of home: The quest for intangibles. *Population and Environment*, 7(2), 126–133. doi:10.1007/BF01254781

- Karp, D. G. (1996). Values and their Effect on Pro-Environmental Behavior. *Environment and Behavior*, 28(1), 111–133. doi:10.1177/0013916596281006
- Katzev, R. D., & Johnson, T. R. (1987). *Promoting energy conservation: An analysis of behavioral research*. Boulder, CO: Westview Press.
- Kiesling, F. M., & Manning, C. M. (2010). How green is your thumb? Environmental gardening identity and ecological gardening practices. *Journal of Environmental Psychology*, 30(3), 315–327. doi:10.1016/j.jenvp.2010.02.004
- Kilinc, E. (2014). Does good citizen consider environment? The correlation between characteristics of good citizen and environmental attitudes amongst pre-service social studies teachers. *Journal of Environmental Protection and Ecology*, 15(3 A), 1434–1441.
- Kim, J., & de Dear, R. (2013). Workspace satisfaction: The privacy-communication trade-off in open-plan offices. *Journal of Environmental Psychology*, 36, 18–26.
- Kollmuss, A., & Agyeman, J. (2002). Mind the Gap: Why do people act environmentally and what are the barriers to pro-environmental behavior? *Environmental Education Research*, 8(3), 239–260. doi:10.1080/13504620220145401
- Komorita, S. S., & Lapworth, C. W. (1982). Cooperative choice among individuals versus groups in an N-person dilemma situation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 42(3), 487–496. doi:10.1037/0022-3514.42.3.487
- Komorita, S. S., Sweeney, J., & Kravitz, D. a. (1980). Cooperative choice in N-person dilemma situation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 38(3), 504–516. doi:10.1037/0022-3514.38.3.504
- Kortenkamp, K. V, & Moore, C. F. (2006). Time, uncertainty, and individual differences in decisions to cooperate in resource dilemmas. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 32(5), 603–615. doi:10.1177/0146167205284006
- Krebs, D., & Miller, D. (1985). Altruism and aggression. Handbook of Social Psychology, 2, 1–71.
- Krosnick, J. A., Judd, C. M., & Wittenbrink, B. (2005). The measurement of attitudes. *The Handbook of Attitudes*, 21–76.
- Kyle, G. (2005). Testing the Dimensionality of Place Attachment in Recreational Settings. *Environment and Behavior*, 37(2), 153–177. doi:10.1177/0013916504269654
- Lalli, M. (1992). Urban-related identity: Theory, measurement, and empirical findings. *Journal of Environmental Psychology*, 12(4), 285–303.
- Lane, K. a., Banaji, M. R., Nosek, B. a., & Greenwald, A. G. (2007). Understanding and Using the Implicit Association Test: IV What We Know (So Far) about the Method. In B. Wittenbrink & N. Schwarz (Eds.), *Implicit measures of attitudes: procedures and controversies* (pp. 59-102). New York, NY: Guilford Press.

- LaPiere, R. T. (1954). A theory of social control. McGraw-Hill.
- Le Barbenchon, E., Cambon, L., & Lavigne, F. (2005). Désirabilité et utilité sociale de 308 adjectifs de personnalité et 297 professions. *Annee Psychologique*, 105(2), 307–322. doi:10.3406/psy.2005.29697
- Le Hebel, F., Montpied, P., & Fontanieu, V. (2014). What can influence students' environmental attitudes? Results from a study of 15-year-old students in France. *International Journal of Environmental & Science Education*, 2014, 329–345.
- Le Roy, J., & Rioux, L. (2012). The mediating role of workplace attachment in the relationship between organizational commitment and organizational citizenship behavior. *Revue internationale de psychologie sociale*, (3), 211–233.
- Leary, M. R. (1996). *Self-Presentation: Impression Management and Interpersonal Behavior*. Madison, WI: Brown & Benchmark Publishers.
- Lévy-Leboyer, C., & Duron, Y. (1991). Global Change: New Challenges for Psychology. *International Journal of Psychology*, 26(5), 575–583. doi:10.1080/00207599108247145
- Lewicka, M. (2008). Place Attachment: How far Have we Come in the Last 40 Years? *Journal of Environmental Psychology*, 28(3), 207–230.
- Lewicka, M. (2010). What makes neighborhood different from home and city? Effects of place scale on place attachment. *Journal of Environmental Psychology*, 30(1), 35–51. doi:10.1016/j.jenvp.2009.05.004
- Lord, K. R. (1994). Motivating recycling behavior: A quasiexperimental investigation of message and source strategies. *Psychology and Marketing*, 11(4), 341–358. doi:10.1002/mar.4220110404
- Low, S. (1992). Symbolic ties that bind: place attachment in the plaza. In I. Altman & S. Low (Eds.), *Place attachment* (pp. 165-185). New York: Plenum Press.
- Low, S. M., Altman, I. (1992). Place attachment: a conceptual inquiry. In I. Altman & S.M. Low (Eds.), *Place attachment* (pp. 1-12). New York, London: Plenum Press.
- Lynn, M., & Oldenquist, A. (1986). Egoistic and nonegoistic motives in social dilemmas. *American Psychologist*, 41(5), 529–534. doi:10.1037/0003-066X.41.5.529
- Manzo, L. C. (2005). For better or worse: Exploring multiple dimensions of place meaning. *Journal of Environmental Psychology*, 25(1), 67–86. doi:10.1016/j.jenvp.2005.01.002
- Marchand, D., & Weiss, K. (2009). Représentations sociales du confort dans le train : vers une conceptualisation de la notion de confort social. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, Numéro 84(4), 107–124.
- Marini, M. M. (1984). Age and Sequencing Norms in the Transition to Adulthood. *Social Forces*, 63(1), 229. doi:10.2307/2578867

- Masson-Maret, H. (1997). Évaluation sociale et différence des sexes: Une étude socionormative au sein d'une organisation administrative. *Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 45, 29–47.
- Masson-Maret, H., & Beauvois, J. L. (2000). Une approche normative des stéréotypes masculins et féminins. *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 45, 29–46.
- Mazumdar, S., & Mazumdar, S. (1993). Sacred space and place attachment. *Journal of Environmental Psychology*, 13(3), 231–242. doi:10.1016/S0272-4944(05)80175-6
- Milfont, T. L. (2007a). *An integrative framework for the study of the dimensionality of environmental attitudes*. Unpublished manuscript, Centre for Applied Cross-Cultural Research, Victoria University of Wellington, New Zealand.
- Milfont, T. L. (2007b). *Psychology of environmental attitudes: A cross-cultural study of their content and structure.* Unpublished doctoral dissertation, University of Auckland, Auckland, New Zealand.
- Milfont, T. L., & Duckitt, J. (2004). The structure of environmental attitudes: A first- and second-order confirmatory factor analysis. *Journal of Environmental Psychology*, 24(3), 289–303. doi:10.1016/j.jenvp.2004.09.001
- Milfont, T. L., & Duckitt, J. (2006). Preservation and Utilization: Understanding the Structure of Environmental Attitudes. *Medio Ambiente Y Comportamiento Humano*, 7(1), 29–50.
- Milfont, T. L., & Duckitt, J. (2010). The environmental attitudes inventory: A valid and reliable measure to assess the structure of environmental attitudes. *Journal of Environmental Psychology*, 30(1), 80–94.
- Milfont, T. L., & Gouveia, V. V. (2006). Time perspective and values: An exploratory study of their relations to environmental attitudes. *Journal of Environmental Psychology*, 26(1), 72–82.
- Milfont, T. L., & Sibley, C. G. (2014). The hierarchy enforcement hypothesis of environmental exploitation: A social dominance perspective. *Journal of Experimental Social Psychology*, 55, 188–193.
- Milfont, T. L., Richter, I., Sibley, C. G., Wilson, M. S., & Fischer, R. (2013). Environmental consequences of the desire to dominate and be superior. *Personality & Social Psychology Bulletin*, 39(9), 1127–38. doi:10.1177/0146167213490805
- Millenium Ecosystem Assessment (2005). *Ecosystem and Well-being: Synthesis report*. Washington, DC: Island Press.
- Milligan, M. J. (1998). Interactional Past and Potential: The Social Construction of Place Attachment. *Symbolic Interaction*, 21(1), 1–33. doi:10.1525/si.1998.21.1.1
- Montada, L., & Kals, E. (2000). Political Implications of Psychological Research on Ecological Justice and Proenvironmental Behaviour. *International Journal of Psychology*, 35(2), 168–176. doi:10.1080/002075900399466

- Morgan, P. (2010). Towards a developmental theory of place attachment. *Journal of Environmental Psychology*, 30(1), 11–22.
- Moser, G. (2009). *Psychologie environnementale: Les relations homme-environnement* (De Boeck.). Bruxelles, Belgique.
- Munoz, F., Bogner, F., Clement, P., & Carvalho, G. S. (2009). Teachers' conceptions of nature and environment in 16 countries. *Journal of Environmental Psychology*, 29(4), 407–413. doi:10.1016/j.jenvp.2009.05.007
- Netemeyer, R., Ryn, M. Van, & Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Orgnizational Behavior and Human Decision Processes*, 50(2), 179–211. doi:10.1016/0749-5978(91)90020-T
- Neuman, K. (1986). Personal Values and Commitment to Energy Conservation. *Environment and Behavior*, 18(1), 53–74. doi:10.1177/0013916586181003
- Oerke, B., & Bogner, F. X. (2010). Gender, age and subject matter: Impact on teachers' ecological values. *Environmentalist*, 30(2), 111–122. doi:10.1007/s10669-009-9250-4
- Olli, E., Grendstad, G., & Wollebaek, D. (2001). Correlates of Environmental Behaviors: Bringing Back Social Context. *Environment and Behavior*, 33(2), 181–208. doi:10.1177/0013916501332002
- Osgood, C. E. (1962). Studies on the generality of affective meaning systems. *American Psychologist*, 17(1), 10–28. doi:10.1037/h0045146
- Paillé, P., & Boiral, O. (2013). Pro-environmental behavior at work: Construct validity and determinants. *Journal of Environmental Psychology*, 36, 118–128. doi:10.1016/j.jenvp.2013.07.014
- Pansu, P. (1997). Norm of internality and evaluation of professional value: The importance of internal explanations on judgement. *Travail Humain*, 60(2), 205–222.
- Pansu, P., & Dompnier, B. (2011). A bidimensional scale of scholastic value: Social desirability and social utility, two dimensions of personological judgment. *Revue Europeene de Psychologie Appliquee*, 61(1), 31–41. doi:10.1016/j.erap.2010.08.001
- Pansu, P., & Gilibert, D. (2002). Effect of causal explanations on work-related judgments. *Applied Psychology*, 51(4), 505–526. doi:10.1111/1464-0597.00105
- Peeters, G. (1992). Evaluative meanings of adjectives in vitro and in context: Some theoretical implications and practical consequences of positive-negative asymmetry and behavioral-adaptive concepts of evaluation. *Psychologica Belgica*, 32(2), 211–231.
- Peeters, G., Cornelissen, I., & Pandelaere, M. (2003). Approach-avoidance values of target-directed behaviors elicited by target-traits: The role of evaluative trait dimensions. *Current Psychology Letters*, 2, 1–10. Retrieved from http://cpl.revues.org/pdf/396

- Peters, S. L., Van Den Bos, K., & Bobocel, D. R. (2004). The moral superiority effect: Self versus other differences in satisfaction with being overpaid. *Social Justice Research*, 17(3), 257–273. doi:10.1023/B:SORE.0000041293.24615.f7
- Pillaud, V., Cavazza, N., & Butera, F. (2013). The social value of being ambivalent: self-presentational concerns in the expression of attitudinal ambivalence. *Personality & Social Psychology Bulletin*, 39(9), 1139–51. doi:10.1177/0146167213490806
- Pirages, D. C., & Ehrlich, P. R. (1974). *Ark II: Social response to environmental imperatives*. San Francisco: W. H. Freeman.
- Pol, E. (1996). Ciencies Socials, questio ambiental i canvi global. In E. Pol & T. Vidal (Eds.), *Perfils socials* en la intervencio ambiental. Une perspectiva prefesional (Vol. 1): Monografias Psico/socio/ambientales Publications Universitat de Barcelona.
- Pol, E.; Castrechini, A. & Di Masso, A. (2010). Développement durable: attitudes, compétences et cohesion sociale. En K. Weiss & F. Girandola (Eds.), *Psychologie et développement durable*. Paris: In Press.
- Poortinga, W., Steg, L., & Vlek, C. (2004). Values, Environmental Concern, and Environmental Behavior:

  A Study into Household Energy Use. *Environment & Behavior*, 36(1), 70–93. doi:10.1177/0013916503251466
- Pratt, M. G., & Rafaeli, A. (2001). 3. Symbols as a language of organizational relationships. *Research in Organizational Behavior*, 23, 93–132. doi:10.1016/S0191-3085(01)23004-4
- Pratto, F., Sidanius, J., Stallworth, L. M., & Malle, B. F. (1994). Social dominance orientation: A personality variable predicting social and political attitudes. *Journal of Personality and Social Psychology*, 67(4), 741–763. doi:10.1037/0022-3514.67.4.741
- Preuss, S. (1991). Umweltkatastrophe Mensch: Uber unsere Grenzen und Moglichkeiten, okologisch bewufit zu handeln. [The environmental catastrophe caused by humans. Our barriers and possibilities to behave environmental-friendly]. Heidelberg: Asanger.
- Proshansky, H. M. (1978). The city and self-identity. Environment and Behavior, 10(2), 147–169.
- Proshansky, H. M., Fabian, A. K., & Kaminoff, R. (1983). Place-identity: Physical world socialization of the self. *Journal of Environmental Psychology*. doi:10.1016/S0272-4944(83)80021-8
- Py, J., & Somat, a. (1991). Normativité, conformité et clairvoyance: Leurs effets sur le jugement évaluatif dans un contexte scolaire. *Perspectives cognitives et conduites sociales*, 3, 167–193.
- Ramkissoon, H., Weiler, B., & Smith, L. D. G. (2012). Place attachment and pro-environmental behaviour in national parks: the development of a conceptual framework. *Journal of Sustainable Tourism*, 20(2), 257–276. doi:10.1080/09669582.2011.602194
- Randall, C., & Rollins, R. B. (2009). Visitor perceptions of the role of tour guides in natural areas. *Journal of Sustainable Tourism*, 17(3), 357–374. doi:10.1080/09669580802159727

- Rankin, R. E., & Campbell, D. T. (1955). Galvanic skin response to Negro and white experimenters. *Journal of Abnormal Psychology*, 51(1), 30–33. doi:10.1037/h0041539
- Rayner, T. S., Jenkins, K. M., & Kingsford, R. T. (2009). Small environmental flows, drought and the role of refugia for freshwater fish in the Macquarie Marshes, arid Australia. *Ecohydrology*, 2(4), 440–453. doi:10.1002/eco.73
- Rioux, L. (2006). Construction d'une échelle d'attachement au lieu de travail: Une démarche exploratoire. Canadian Journal of Behavioural Science/Revue Canadienne Des Sciences Du Comportement, 38(4), 325.
- Rollero, C., & De Piccoli, N. (2010). Place attachment, identification and environment perception: An empirical study. *Journal of Environmental Psychology*, 30(2), 198–205. doi:10.1016/j.jenvp.2009.12.003
- Rosenberg, M. J., & Hovland, C. I. (1960). Cognitive, affective, and behavioral components of attitudes. In C.I. Hovland & M.J. Rosenberg (Eds.), *Attitude organization and change: An analysis of consistency among attitude components* (Vol. 3, pp. 1–14). New Haven: Yale University Press.
- Rosenberg, S., & Sedlak, A. (1972). Structural Representations of Implicit Personality Theory. *Advances in Experimental Social Psychology*, 6(C), 235–297. doi:10.1016/S0065-2601(08)60029-5
- Roy, J. Le, & Rioux, L. (2013). The mediating role of workplace attachment in the relationship between organizational commitment and organizational citizenship behavior. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, (3), 211–233.
- Samdahl, D. M., & Robertson, R. (1989). Social Determinants of Environmental Concern: Specification and Test of the Model. *Environment and Behavior*, 21(1), 57–81. doi:10.1177/0013916589211004
- Samuelson, C. D., Messick, D. M., Rutte, C., & Wilke, H. (1984). Individual and structural solutions to resource dilemmas in two cultures. *Journal of Personality and Social Psychology*, 47(1), 94–104. doi:10.1037/0022-3514.47.1.94
- Scannell, L., & Gifford, R. (2010a). Defining place attachment: A tripartite organizing framework. *Journal of Environmental Psychology*, 30(1), 1–10. doi:10.1016/j.jenvp.2009.09.006
- Scannell, L., & Gifford, R. (2010b). The relations between natural and civic place attachment and proenvironmental behavior. *Journal of Environmental Psychology*, 30(3), 289–297. doi:10.1016/j.jenvp.2010.01.010
- Schahn, J., & Holzer, E. (1990). Studies of Individual Environmental Concern: The Role of Knowledge, Gender, and Background Variables. *Environment and Behavior*, 22(6), 767–786. doi:10.1177/0013916590226003
- Schleyer-Lindenmann, A., Dauvier, B., Ittner, H., & Piolat, M. (In press). Mesure des attitudes environnementales: analyse structurale d'une version française de la NEPS (Dunlap et al., 2000). *Psychologie Française*. doi:10.1016/j.psfr.2014.07.002

- Schmuck, P. & Schultz, W. (2010) Psychologie et développement durable: Un programme de recherche. In K. Weiss & F. Girandola (Eds.), *Psychologie et développement durable* (p. 23–36). Paris: Editions in Press.
- Schultz, P. (2001). the Structure of Environmental Concern: Concern for Self, Other People, and the Biosphere. *Journal of Environmental Psychology*, 21(4), 327–339. doi:10.1006/jevp.2001.0227
- Schultz, P. W., Nolan, J. M., Cialdini, R. B., Goldstein, N. J., & Griskevicius, V. (2007). The constructive, destructive, and reconstructive power of social norms: Research article. *Psychological Science*, 18(5), 429–434. doi:10.1111/j.1467-9280.2007.01917.x
- Schultz, P. W., Oskamp, S., & Mainieri, T. (1995). Who recycles and when? A review of personal and situational factors. *Journal of Environmental Psychology*, 15(2), 105–121. doi:10.1016/0272-4944(95)90019-5
- Schultz, W. P., Khazian, A. M., & Zaleski, A. C. (2008). Using normative social influence to promote conservation among hotel guests. *Social Influence*, 3(1), 4–23. doi:10.1080/15534510701755614
- Schumacker, R. E., & Lomax, R. G. (2004). *A beginner's guide to structural equation modeling, Second edition*. Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates.
- Schwartz, S. H. (1977). Normative Influences on Altruism. *Advances in Experimental Social Psychology*, 10(C), 221–279. doi:10.1016/S0065-2601(08)60358-5
- Scopelliti, M., & Tiberio, L. (2010). Homesickness in University Students: The Role of Multiple Place Attachment. *Environment and Behavior*, 42(3), 335–350. doi:10.1177/0013916510361872
- Sénémeaud, C., Mange, J., Gouger, A., Testé, B., & Somat, A. (2011). La consistance dans le cadre des relations intergroupes: Étude de la valeur sociale attribuée à la préférence de la consistance dans le cadre des relations intergroupes. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 24(3), 43–85.
- Sheeran, P. (2002). Intention—behavior relations: A conceptual and empirical review. *European Review of Social Psychology*, 12(1), 1–36.
- Starik, M., & Kanashiro, P. (2013). Toward a Theory of Sustainability Management: Uncovering and Integrating the Nearly Obvious. *Organization & Environment*, 26(1), 7–30. doi:10.1177/1086026612474958
- Stedman, R. C. (2006). Understanding Place Attachment Among Second Home Owners. *American Behavioral Scientist*, 50(2), 187–205. doi:10.1177/0002764206290633
- Steg, L., & Vlek, C. (2009). Encouraging pro-environmental behaviour: An integrative review and research agenda. *Journal of Environmental Psychology*, 29(3), 309–317.
- Stern, P. C. (1992). Psychological Dimensions of Global Environmental Change. *Annual Review of Psychology*, 43(1), 269–302. doi:10.1146/annurev.ps.43.020192.001413

- Stern, P. C. (1999). Information, Incentives, and Proenvironmental Consumer Behavior. *Journal of Consumer Policy*, 22(22), 461–478. doi:10.1023/A:1006211709570
- Stern, P. C. (2000). Toward a Coherent Theory of Environmentally Significant Behavior. *Journal of Social Issues*, 56(3), 407–424. doi:10.1111/0022-4537.00175
- Stern, P. C., & Dietz, T. (1994). The Value Basis of Environmental Concern. *Journal of Social Issues*, 50(3), 65–84. doi:10.1111/j.1540-4560.1994.tb02420.x
- Stern, P. C., Dietz, T., & Guagnano, G. a. (1995). The New Ecological Paradigm in Social-Psychological Context. *Environment and Behavior*, 27(6), 723–743. doi:10.1177/0013916595276001
- Stern, P. C., Dietz, T., Abel, T., Guagnano, G. a., & Kalof, L. (1999). A value-belief-norm theory of support for social movements: The case of environmentalism. *Human Ecology Review*, 6(2), 81–97. doi:10.2307/2083693
- Strife, S. (2010). Reflecting on Environmental Education: Where Is Our Place in the Green Movement? *The Journal of Environmental Education*, 41(3), 179–191. doi:10.1080/00958960903295233
- Stubbs, W., & Cocklin, C. (2008). Conceptualizing a "Sustainability Business Model." *Organization & Environment*, 21(2), 103–127. doi:10.1177/1086026608318042
- Sundstrom, E. (1986). *Work Places: The Psychology of the Physical Environment in Offices and Factories*. New York: Cambridge University Press.
- Sundstrom, E., & Altman, I. (1974). Field study of territorial behavior and dominance. *Journal of Personality and Social Psychology*, 30(1), 115–124. doi:10.1037/h0036613
- Tate, K., Stewart, A. J., & Daly, M. (2014). Influencing green behaviour through environmental goal priming: The mediating role of automatic evaluation. *Journal of Environmental Psychology*, 38, 225–232. doi:10.1016/j.jenvp.2014.02.004
- Taylor, M. D., MacKenzie, L. M., Dodgshun, T. J., Hopkins, G. a., De Zwart, E. J., & Hunt, C. D. (2007). Trans-Pacific shipboard trials on planktonic communities as indicators of open ocean ballast water exchange. *Marine Ecology Progress Series* (Vol. 350, pp. 41–54). Routledge. doi:10.3354/meps07016
- Taylor, P., Richardson, J., Yeo, A., Marsh, I., Trobe, K., Pilkington, A., Hughes, G., and Sharp, K. (1997) *Sociology in Focus*, London: Causeway Press.
- Terry, D. J. and Hogg, M. A. (2001). Attitudes, behavior, and social context: The role of norms and group membership in social influence processes. In J. P. Forgas and K. D. Williams (Ed.), *Social Influence: Direct and Indirect Processes* (pp. 253-270) Philadelphia, PA: Psychology Press.
- Trope, Y., & Liberman, N. (2003). Temporal construal. *Psychological Review*, 110(3), 403–421. doi:10.1037/0033-295X.110.3.403

- Trope, Y., Liberman, N., & Wakslak, C. (2007). Construal levels and psychological distance: Effects on representation, prediction, evaluation, and behavior. *Journal of Consumer Psychology*, 17(2), 83–95. doi:10.1016/S1057-7408(07)70013-X
- Tsai, M. H., & McFadden, D. W. (2012). The tragedy of the commons. *Surgery*, 151(3), 490–491. doi:10.1016/j.surg.2011.12.037
- Twigger-Ross, C. L., & Uzzell, D. L. (1996). Place and Identity Processes. *Journal of Environmental Psychology*, 16(3), 205–220. doi:10.1006/jevp.1996.0017
- Ullman, J. B. (2001). Structural equation modeling. In B. G. Tabachnick & L. S. Fidell (2001). *Using Multivariate Statistics* (4th ed; pp 653-771). Needham Heights, MA: Allyn & Bacon
- Uzzell, D. L. (2000). The psycho-spatial dimension of global environmental problems. *Journal of Environmental Psychology*, 20(4), 307–318. doi:10.1006/jevp.2000.0175
- Vaske, J. J., & Kobrin, K. C. (2001). Place Attachment and Environmentally Responsible Behavior. *The Journal of Environmental Education*, 32(4), 16–21. doi:10.1080/00958960109598658
- Velasco, L., & Rioux, L. (2010). Enfoque psicosocial del "apego al lugar de trabajo". Estudio realizado con personal hospitalario. *Estudios de Psicologia*, 31(3), 309–323. doi:10.1174/021093910793154385
- Weiss, K., Moser, G., & Germann, C. (2006). Perception de l'environnement, conceptions du métier et pratiques culturales des agriculteurs face au développement durable. Revue Européenne de *Psychologie Appliquée/European Review of Applied Psychology*, 56(2), 73–81. doi:10.1016/j.erap.2005.04.003
- Wells, M. M. (2000). Office Clutter or Meaningful Personal Displays: the Role of Office Personalization in Employee and Organizational Well-Being. *Journal of Environmental Psychology*, 20(3), 239–255. doi:10.1006/jevp.1999.0166
- Wells, M. M., Thelen, L., & Ruark, J. (2007). Workspace Personalization and Organizational Culture: Does Your Workspace Reflect You or Your Company? *Environment and Behavior*, 39(5), 616–634. doi:10.1177/0013916506295602
- Wells, M., & Thelen, L. (2002). What Does Your Workspace Say about You?: The Influence of Personality, Status, and Workspace on Personalization. *Environment and Behavior*, 34(3), 300–321. doi:10.1177/0013916502034003002
- Whitmarsh, L., & O'Neill, S. (2010). Green identity, green living? The role of pro-environmental self-identity in determining consistency across diverse pro-environmental behaviours. *Journal of Environmental Psychology*, 30(3), 305–314. doi:10.1016/j.jenvp.2010.01.003
- Wiidegren, O. (1998). The New Environmental Paradigm and Personal Norms. *Environment and Behavior*, 30(1), 75–100. doi:10.1177/0013916598301004

- Wilson, G., Wiseman, M., & Bogner, F. X. (2012). Environmental Values and Authoritarianism. *Psychology Research*, 2(1), 25–31.
- Wiseman, M., & Bogner, F. X. (2003). A higher-order model of ecological values and its relationship to personality. *Personality and Individual Differences*, 34(5), 783–794. doi:10.1016/S0191-8869(02)00071-5
- Wittenbrink, B., Judd, C. M., & Park, B. (1997). Evidence for racial prejudice at the implicit level and its relationship with questionnaire measures. *Journal of Personality and Social Psychology*, 72(2), 262–274. doi:10.1037/0022-3514.72.2.262
- Young, R. De. (1989). Exploring the Difference Between Recyclers and Non-Recyclers: The Role of Information. *Journal of Environmental Systems*, 18(4), 1–1. doi:10.2190/FBQC-5V5D-HHVC-V6X8

# **ANNEXES**

Annexe 1 : Guide entretien semi-directif	197
Annexe 2 : Matériel de l'étude ELITHIS-ADEME-PUCA	200
Annexe 3 : Traduction française de la New Environmental Paradigm Scale	204
Annexe 4 : Traduction et adaptation française de l'échelle de fréquence des comportements per environnementaux	
Annexe 5 : version étudiante du questionnaire « votre perception des autres »,	206
Annexe 6 : Traduction de l'Environmental Attitude Inventory - 24 items (Milfont & Duckitt, 2010) et	: les
sous-dimensions mesurées	208

#### Annexe 1: Guide entretien semi-directif

Dans le cadre du programme de recherche « Le bâtiment tertiaire : de l'usage aux usagers », vous avez accepté de participer à cet entretien, merci beaucoup!

Pour des raisons pratiques, nous allons enregistrer l'ensemble des entretiens, ça nous permet de ne rien oublier, de pouvoir réécouter les entretiens pour les exploiter au maximum. La durée approximative est d'une heure, mais surtout ne vous limitez pas, on a prévu un peu de marge.

Pour des raisons de faisabilité, nous avons dû choisir une vingtaine de personnes, dans l'objectif d'avoir un échantillon avec le plus de diversité possible (type de structure, nombre de salariés, profil, genre, date d'entrée dans le bâtiment, etc.)

Nous vous garantissons le respect du code de déontologie des psychologues : tout ce que vous direz sera strictement confidentiel et anonyme, l'analyse de l'ensemble des entretiens servira uniquement dans le cadre de nos études et les résultats seront diffusés sous forme de synthèse globale.

Vous êtes libre de dire tout ce que vous voulez, l'objectif étant de savoir ce que vous pensez, comment vous voyez les choses, quelles sont vos perceptions, votre ressenti, votre vécu dans la Tour, etc. Je ne vais pas forcément poser des questions précises mais plutôt essayer de guider vos propos ; on abordera différents thèmes : la Tour, le thème de l'énergie, de l'éco-responsabilité, de votre entreprise.

- ⇒ Prendre en note les différentes idées de l'interviewé pour pouvoir revenir dessus au cours de l'entretien si nécessaire.
- ⇒ Au fur et à mesure, cocher ou barrer ce qui a été abordé spontanément. Si certains points ne l'ont pas été, poser les questions de relance.
- ⇒ Ne pas confirmer/infirmer les arguments, mais simplement reformuler.
- ⇒ demander à l'interviewé comment il a vécu l'entretien, ce qu'il en a pensé.
- ⇒ Mentionner la possibilité de compléter l'entretien ultérieurement via la boite mail
- ⇒ Attention : Mettre le dictaphone sur OFF avant de le débrancher.

Thèmes principaux	Consigne	Sous-thèmes	Questions de relance
Profil du salarié	Pour commencer, j'aimerais que vous me parliez de votre parcours professionnel et de votre arrivée dans votre entreprise	Parcours professionnel	Niveau et domaine d'études
		Entrée dans l'organisme	Date arrivée  Recrutement / valeurs environnementales  Choix entreprise (déjà dans Tour ?)
		Profil de poste	Fonctions / Ont-elles évoluées ?
Conception Tour/ Emménagement	Vous étiez présent avant l'emménagement dans la Tour, comment ça s'est passé ? (Vous avez participé à la conception de la Tour, pouvez-vous me parler de votre ressenti à ce sujet ?)	Adhésion	Démarche / association (à quelles étapes ? quel investissement ?)
(seulement pour		Communication	Questions, réticences
individus présents avant 2009)		Conception	Réponse aux attentes (personnelles / pour l'entreprise) Satisfaction ou déception
Tour Elithis	Maintenant, je vous propose que vous me parliez de la Tour, de vos impressions (positives et négatives) liées au confort, à la qualité de vie et à votre espace de travail.  Description / appréciation liées au confort : acoustique, visuel, thermique, etc.	Arrivée	Conditions d'arrivée / Premières impressions / Evolution
		Appropriation	Identification à certaines valeurs / attachement (en quoi la Tour vous correspond ?)
		Espace de travail	Description / Appréciation & ressenti (intimité, stress) Confort Personnalisation (aménagements réalisés et souhaités)
		Qualité de vie / Confort	Perception qualité de vie / confort global(e) dans Tour espaces plus chauds / froids que d'autres ?
		Relations sociales	Avec collègues / Au travail et en dehors / Convivialité
		Connaissances	Spécificités de la Tour
		perçues	Fonctionnement et consommations

Energie	Que pensez-vous des économies d'énergie au travail (comportements individuels et collectifs) ?	Economies	Postes d'économies ? Améliorations possibles ?	
· ·		Comportements	Gestes quotidiens / Connaissances des recommandations / Sentiment d'efficacité * Capacité à agir / Ressenti face aux automatismes / Motivations et freins	
		Feedbacks	Retour d'infos sur consommations individuelles/collectives	
Comparaisons	Que diriez-vous des comportements des occupants en matière : d'écoresponsabilité ; d'énergie	Comparaison interne / externe	Collègues, supérieurs hiérarchiques autres organismes occupants	
		Clairvoyance	Comportement idéal en adéquation avec l'image de la Tour ?	
Entreprise	Je vous propose maintenant d'aborder les points positifs et négatifs liés à votre entreprise : ses valeurs, son management, l'image qu'en a votre entourage	Valeurs	Fierté (vis-à-vis entreprise / Tour)	
		Normes sociales	Avis famille, amis / Importance	
		Sentiment de Justice	Façon dont les décisions sont prises.	
		Type de management	Conditions de travail / organisation (horaires) / hiérarchie / marges de manœuvre et liberté	
Sphère privée	Je vous propose d'aborder l'éco- responsabilité : ce que vous en pensez, ce que vous faites chez vous & au travail	Sensibilité environnementale	Vous préoccupez-vous des questions environnementales ?	
		Comportement éco	Changement d'habitudes / influence travail / etc.	
Programme Recherche	Pour finir, j'aimerais savoir ce que vous pensez du programme de recherche ?		Intérêt, adhésion, attentes, objectifs Réactions au sein de l'organisme	
Questions d'identification complémentaires	Typologie a) de l'occupant et b) de l'espace de travail		a) âge, cadre/non-cadre b) Etage / type de bureau / situation géographique : coté Auditorium, Boulevard de Champagne, Conseil Général, Palais des Congres	

#### ANNEXE 2: MATERIEL DE L'ETUDE ELITHIS-ADEME-PUCA

#### La Qualité perçue de l'Espace De Travail

Au sein de votre espace de travail, vous estimez que : (De 1 pour « pas du tout satisfaisant(e) » à 7 pour « tout à fait satisfaisant(e) »)

- L'éclairage artificiel est :
- L'éclairage naturel est :
- La température en mi-saison est :
- La température d'été est :
- La température d'hiver est :
- L'isolation acoustique vis-à-vis de l'extérieur est :
- L'ambiance sonore à l'intérieur est :
- Le niveau de ventilation est :
- En superficie, l'espace dont vous disposez pour travailler est :
- L'aspect esthétique général de votre bureau est :
- Le niveau de concentration possible est :
- Le matériel dont vous disposez pour travailler est :
- Le niveau d'intimité est :
- Le confort de votre espace de travail est :

#### L'attachement à l'espace de travail

Exprimez votre degré d'accord ou de désaccord avec les affirmations suivantes, 1 signifie « Pas du tout d'accord » et 7 signifie « Tout à fait d'accord ».

- Mon espace de travail reflète des valeurs personnelles.
- Mon espace de travail m'appartient.
- Dans mon bureau, je me sens comme chez moi.
- Je passe du temps dans mon espace de travail avec plaisir.
- Mon bureau est important pour moi.

#### La personnalisation

Combien de ces éléments de personnalisation sont présents dans votre bureau ?

-	Photos	
-	Affiches, tableaux	
-	Dessins	
-	Plantes	
-	Objets de réussite (diplôme,)	
-	Gadgets (lecteur mp3, horloge)	
-	Autres décorations	

#### Les comportements pro-environnementaux en milieu professionnel

Voici une liste de comportements présentés sous forme d'affirmation. Nous vous demandons d'indiquer à quelle fréquence vous les adoptez **sur votre lieu de travail**, en cochant la case correspondante (1 = « Jamais » ; 7 = « Toujours »).

- Je trie mes déchets (papiers, cartouches d'imprimante usagées, etc.).
- Pour mes déplacements professionnels, j'utilise une voiture. (R)
- J'éteins ma multiprise en partant le soir (ou l'ensemble de mes appareils électriques, si je n'ai pas de multiprise).
- Je limite la quantité de déchets que je produis.
- J'imprime mes documents de travail en recto simple. (R)
- Pour prendre des notes, je réutilise du papier déjà imprimé sur un côté.
- Je choisis de prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur.
- J'utilise de l'eau chaude pour me laver les mains. (R)
- Je mets mon ordinateur en veille lorsque je ne l'utilise pas.
- J'imprime mes mails. (R)
- J'utilise des bloc-notes en papier brouillon et/ou recyclé.

#### Les comportements pro-environnementaux au domicile

Merci d'indiquer à quelle fréquence vous adoptez les comportements suivants, en cochant la case correspondante (1 = « Jamais » ; 7 = « Toujours »).

- J'achète des produits comportant peu d'emballages et suremballages.
- Mes appareils électriques (ordinateur, etc.) sont allumés quand je ne m'en sers pas. (R)
- J'éteins mon boitier Internet (Freebox, SFRbox, etc.).
- En hiver, je baisse le chauffage si je quitte ma chambre pour plus de quatre heures.
- Je jette les piles usagées dans la poubelle normale. (R)
- J'achète des produits issus de l'agriculture biologique.
- Je trie mes déchets.
- J'utilise ma voiture pour les courtes distances. (R)
- Je mange des fruits et légumes de saison et/ou locaux.
- Je laisse couler l'eau pendant que je me brosse les dents. (R)
- Je conserve le papier cadeau pour le réutiliser.
- Je mets mes pulls et pantalons à laver après les avoir portés une fois. (R)
- Je réutilise mes sacs plastiques de courses.
- J'achète de l'eau en bouteille. (R)
- Je fais des dons à des associations en faveur de l'environnement.
- En hiver, il fait assez chaud chez moi pour ne porter qu'un t-shirt. (R)
- Je limite le temps passé sous la douche.
- Si on me propose un sac en plastique dans un magasin, je le prends. (R)
- Quand je fais mes courses, j'achète des produits avec un label écologique.
- J'éteins la lumière lorsque je suis la dernière personne à quitter une pièce.
- Je mets un couvercle pour faire bouillir de l'eau.
- Ma télévision est allumée quand je ne la regarde pas. (R)
- Pour partir en vacances, je prends l'avion. (R)

#### Votre perception des autres (Enoncé Positif)

Voici une série de trois éventualités et leur impact sur « la réussite professionnelle », «l'entente avec les collègues », et « l'image véhiculée ». Pour répondre, entourez le chiffre correspondant à votre opinion, sachant que :



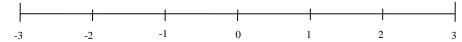
O renvoie à une absence d'impact,

3 renvoie à un fort impact positif.



Pénalise fortement sa réussite professionnelle

Favorise fortement sa réussite professionnelle



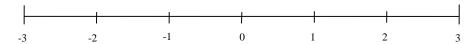
Pénalise fortement ses relations avec ses collègues

Favorise fortement ses relations avec ses collègues



Détériore fortement l'image que les autres ont de lui

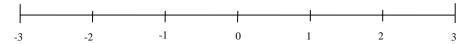
Améliore fortement l'image que les autres ont de lui



Quelqu'un qui adopte des comportements écoresponsables, est dans une situation qui :

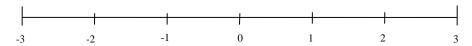
Pénalise fortement sa réussite professionnelle

Favorise fortement sa réussite professionnelle

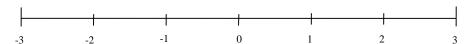


Pénalise fortement ses relations avec ses collègues

Favorise fortement ses relations avec ses collègues



Détériore fortement l'image que les autres ont de lui



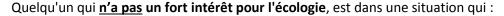
### Votre perception des autres (Enoncé Négatif)

Voici une série de trois éventualités et leur impact sur « la réussite professionnelle », «l'entente avec les collègues », et « l'image véhiculée ». Pour répondre, entourez le chiffre correspondant à votre opinion, sachant que :



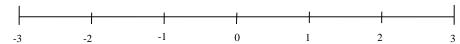
O renvoie à une absence d'impact,

3 renvoie à un fort impact positif.



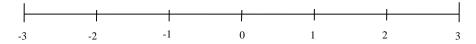
Pénalise fortement sa réussite professionnelle

Favorise fortement sa réussite professionnelle



Pénalise fortement ses relations avec ses collègues

Favorise fortement ses relations avec ses collègues



Détériore fortement l'image que les autres ont de lui

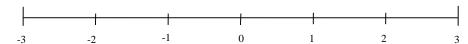
Améliore fortement l'image que les autres ont de lui



Quelqu'un qui n'adopte pas des comportements écoresponsables, est dans une situation qui :

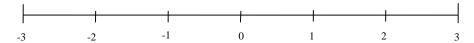
Pénalise fortement sa réussite professionnelle

Favorise fortement sa réussite professionnelle



Pénalise fortement ses relations avec ses collègues

Favorise fortement ses relations avec ses collègues



Détériore fortement l'image que les autres ont de lui



## Annexe 3: Traduction française de la New Environmental Paradigm Scale<sup>14</sup>

Exprimez votre accord ou désaccord avec les affirmations suivantes.

(Min:1 = "Pas du tout d'accord"; Max:5 = "Tout à fait d'accord")

- 1. Nous approchons du seuil maximal d'individus que la planète peut supporter.
- 2. L'Homme a le droit de modifier l'environnement naturel pour répondre à ses besoins. (R)
- 3. Lorsque l'Homme interfère avec la nature, il y a fréquemment de désastreuses conséquences.
- 4. L'ingéniosité de l'Homme va permettre de s'assurer que nous ne rendrons PAS la planète invivable. (R)
- 5. L'Homme abuse gravement de l'environnement.
- 6. La planète offrirait de nombreuses ressources naturelles si nous apprenions simplement à les développer. (R)
- 7. Les plantes et animaux ont autant le droit de vivre que les Hommes.
- 8. L'équilibre naturel est suffisamment fort pour faire face aux impacts des nouveaux pays industrialisés. (R)
- 9. En dépit de nos capacités spéciales, les humains sont restés soumis aux lois de la nature.
- 10. La soi-disant « crise écologique » à laquelle fait face l'humanité a été largement exagérée. (R)
- 11. La Terre est comme un vaisseau spatial avec un nombre vraiment limité de pièces et de ressources.
- 12. Les humains sont censés régner sur le reste de la nature. (R)
- 13. L'équilibre naturel est vraiment délicat et facilement bouleversé.
- 14. L'Homme va finalement en apprendre assez sur le fonctionnement de la nature pour être capable de le contrôler. (R)
- 15. Si les choses continuent dans la perspective actuelle, nous allons bientôt connaître une catastrophe écologique majeure.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Les items suivis de (R) sont des items dont le score est inversé.

# ANNEXE 4 : TRADUCTION ET ADAPTATION FRANÇAISE DE L'ECHELLE DE FREQUENCE DES COMPORTEMENTS PRO-ENVIRONNEMENTAUX

Merci d'indiquer à quelle fréquence vous adoptez ces comportements.

(Min:1 = "Jamais"; Max:5 = "Toujours")

- 1. Eteindre les lumières inutilisées.
- 2. Conduire de façon économique (ex: accélérer et freiner doucement).
- 3. Marcher, utiliser un vélo ou prendre les transports en commun pour les petits déplacements (moins de 5 kilomètres).
- 4. Utiliser des alternatives aux déplacements (ex: shopping sur internet).
- 5. Faire du covoiturage.
- 6. Diminuer le nombre de voyages en avion.
- 7. Acheter des produits respectueux de l'environnement (ex: écolabels).
- 8. Manger de la nourriture bio, locale ou de saison.
- 9. Eviter de manger de la viande.
- 10. Privilégier des achats de produits avec moins d'emballage.
- 11. Trier les déchets.
- 12. Réutiliser ou réparer un objet plutôt que de le jeter.
- 13. Composter vos déchets de cuisine.
- 14. Economiser de l'eau en prenant des douches plus courtes.
- 15. Couper l'eau pendant que vous vous brossez les dents.
- 16. Ecrire à un membre politique à propos d'un problème environnemental.
- 17. Prendre part à une manifestation pour la cause environnementale.

# Annexe 5 : Version etudiante du Questionnaire « Votre perception des autres », Votre perception des autres (Enoncé Positif)

Voici une série de trois éventualités et leur impact sur « la réussite universitaire », «l'entente avec les collègues », et « l'image véhiculée ». Pour répondre, entourez le chiffre correspondant à votre opinion, sachant que :



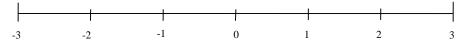
O renvoie à une absence d'impact,

3 renvoie à un fort impact positif.



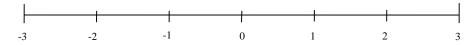
Pénalise fortement sa réussite universitaire

Favorise fortement sa réussite universitaire



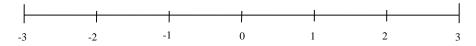
Pénalise fortement ses relations avec ses collègues

Favorise fortement ses relations avec ses collègues



Détériore fortement l'image que les autres ont de lui

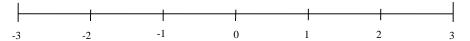
Améliore fortement l'image que les autres ont de lui



### Quelqu'un qui adopte des comportements écoresponsables, est dans une situation qui :

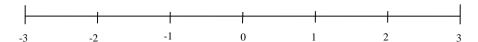
Pénalise fortement sa réussite universitaire

Favorise fortement sa réussite universitaire

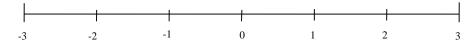


Pénalise fortement ses relations avec ses collègues

Favorise fortement ses relations avec ses collègues



Détériore fortement l'image que les autres ont de lui Améli



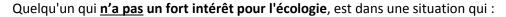
### Votre perception des autres (Enoncé Négatif)

Voici une série de trois éventualités et leur impact sur « la réussite universitaire », «l'entente avec les collègues », et « l'image véhiculée ». Pour répondre, entourez le chiffre correspondant à votre opinion, sachant que :



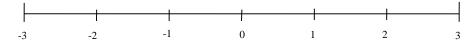
O renvoie à une absence d'impact,

3 renvoie à un fort impact positif.



Pénalise fortement sa réussite universitaire

Favorise fortement sa réussite universitaire



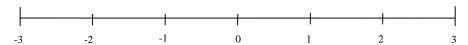
Pénalise fortement ses relations avec ses collègues

Favorise fortement ses relations avec ses collègues



Détériore fortement l'image que les autres ont de lui

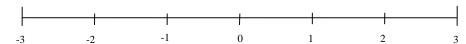
Améliore fortement l'image que les autres ont de lui



Quelqu'un qui n'adopte pas des comportements écoresponsables, est dans une situation qui :

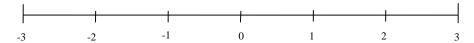
Pénalise fortement sa réussite universitaire

Favorise fortement sa réussite universitaire



Pénalise fortement ses relations avec ses collègues

Favorise fortement ses relations avec ses collègues



Détériore fortement l'image que les autres ont de lui



## ANNEXE 6: TRADUCTION DE L'ENVIRONMENTAL ATTITUDE INVENTORY - 24 ITEMS (MILFONT & DUCKITT, 2010) ET LES SOUS-DIMENSIONS MESUREES<sup>15</sup>.

- 25. (1) J'aime beaucoup aller me promener à la campagne, par exemple dans la forêt ou dans les champs.
- 26. (1) Je trouve que passer du temps dans la nature est ennuyeux. (R)
- 27. (2) Le gouvernement devrait contrôler la quantité de matières premières qui est utilisée pour s'assurer qu'elles durent le plus longtemps possible.
- 28. (2) Je suis opposé au contrôle et à la régulation gouvernementale de l'utilisation des matières premières pour essayer de les faire perdurer. (R)
- 29. (3) Je voudrais rejoindre et participer activement à un groupe écologiste.
- 30. (3) Je ne m'impliquerais PAS dans une organisation écologiste. (R)
- 31. (4) L'une des principales raisons de garder les lacs et les rivières propres est de proposer des lieux où les gens puissent pratiquer des sports aquatiques.
- 32. (4) Nous devons garder les rivières et les lacs propres afin de protéger l'environnement, et NON pour que les gens y pratiquent des sports aquatiques. (R)
- 33. (5) La science moderne ne sera PAS en mesure de résoudre nos problèmes environnementaux. (R)
- 34. (5) La science moderne va résoudre nos problèmes environnementaux.
- 35. (6) Les êtres humains abusent gravement de l'environnement.
- 36. (6) Je ne crois pas que l'environnement ait été gravement malmené par les humains. (R)
- 37. (7) Je préfère un jardin à l'état sauvage et naturel qu'un jardin soigné et ordonné. (R)
- 38. (7) Je préfère de loin un jardin qui est bien soigné et ordonné à un jardin à l'état sauvage et naturel.
- 39. (8) Je ne suis PAS le genre de personne qui fait des efforts pour préserver les ressources naturelles. (R)
- 40. (8) A chaque fois que c'est possible, j'essaie d'économiser les ressources naturelles.
- 41. (9) Les êtres humains ont évolué ou ont été créés pour dominer le reste de la nature.
- 42. (9) je ne crois PAS que les êtres humains aient évolué ou aient été créés pour dominer le reste de la nature. (R)
- 43. (10) Protéger les emplois est plus important que protéger l'environnement.
- 44. (10) Protéger l'environnement est plus important que de protéger les emplois. (R)
- 45. (11) Le défrichage des forêts pour l'agriculture me rend triste.
- 46. (11) Cela ne me rend PAS triste de voir des environnements naturels détruits. (R)
- 47. (12) Les familles devraient être encouragées à se limiter à deux enfants ou moins.
- 48. (12) Un couple marié doit avoir autant d'enfants qu'il le souhaite, tant qu'il peut subvenir à leurs besoins. (R)

#### Les sous-dimensions renvoyant à la préservation ou à l'utilisation de l'EAI :

1. Rapport à la nature

7. Altération de la nature

2. Soutien aux politiques de préservation

8. Eco-comportements personnels

3. Activisme pro-environnemental

9. Domination Humaine de la nature

4. Conservation par souci anthropocentrique

10. Utilisation Humaine de la nature

5. Confiance envers la science et la technologie 11. Préoccupation éco-centrique

6. Fragilité environnementale

12. Soutien à la régulation démographique

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Les items suivis de (R) sont des items dont le score est inversé. Les items et sous-dimensions surlignés en gris clair renvoient à l'utilisation de l'environnement, les non-surlignés renvoient à la préservation de l'environnement. Le chiffre entre parenthèses renvoie à la sous-dimension correspondante disponible à la suite de la traduction.